LE

DERNIER AMOUR

SECONDE PARTIE (1).

Je résolus donc d'être plus fort que moi-même, plus fort que Félicie, et de vaincre l'amour qui s'était allumé en nous dans de mauvaises conditions. Après le repas du soir, je m'adressai à Tonino. — Mon cher baron, lui dis-je en souriant, mais avec une fermeté qui le surprit, j'ai à parler avec nos amis. Il faut me laisser avec eux et ne pas écouter à travers les cloisons.

Il rougit et pâlit en moins de temps qu'il n'en faut à l'éclair pour traverser la nuée; mais il trouva une réponse aimable et enjouée, et se retira.

Je savais bien qu'il se mettrait quelque part pour écouter. Je lui en voulais d'autant moins que mon avertissement avait provoqué son attention et sa curiosité.

Resté seul avec le frère et la sœur, je vis que celle-ci tremblait et me dérobait son visage en feignant de ranger les tasses, tandis que Jean, bourrant sa grosse pipe allemande d'un air de bonne humeur, levait sur moi ses yeux sincères et semblait me dire : Nous y voilà, tant mieux; allons, courage!

Je n'étais pas intimidé. — Mes amis, leur dis-je avec la triste sérénité d'un homme qui accomplit un sacrifice très grand, mais très nécessaire, j'ai beaucoup réfléchi à nos respectives positions. Me

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

voici de la famille en ce sens que vous êtes pour moi un frère et une sœur; mais je suis un frère illégitime, c'est-à-dire que je ne possède rien, tandis que vous êtes riches. Votre amitié m'associerait, je le sais, à votre fortune; cela ne serait pas juste. Je veux rester étranger à tout ce qui est propriété ou contrat quelconque. Vous me garderez chez vous comme un bon ouvrier : quand je serai infirme ou fatigué, vous me garderez par amitié, par reconnaissance ou par charité, peu m'importe, j'ai confiance en vous; je ne veux pas d'engagemens réciproques. Voilà le résultat des réflexions que je vous avais promis de faire sur notre association. Elles sont faites, et elles sont absolues.

Et comme Jean s'apprêtait à répondre tandis que Félicie baissait la tête comme brisée ou offensée, je me hâtai d'ajouter : Une circonstance eût pu nous lier davantage les uns aux autres. C'est la possibilité d'un mariage entre Félicie et moi, et, quelque bizarre que puisse vous paraître cette prétention chez un homme de mon âge, je veux vous confesser que l'idée m'en est venue et m'a paru par momens admissible; mais pardonnez-la-moi. Si j'ose vous en parler naïvement aujourd'hui, c'est parce qu'elle s'est effacée entièrement de mon esprit, et que je me la reproche comme une folie et une impertinence; c'est que je l'ai repoussée sans retard, et que je suis sûr de n'y revenir jamais.

— Eh bien! dit Jean avec un gros soupir, vous avez eu tort. L'idée n'était pas si folle, elle m'était venue aussi, à moi, et peut-être que ma sœur,... bien qu'elle n'y ait jamais songé, ne l'eût pas apprise avec colère : qui sait? Réponds donc, Félicie!

J'empêchai Félicie de répondre, je voyais bien, à l'orage intérieur que la fierté lui faisait réprimer, qu'elle n'était pas dupe de mon stratagème. — Félicie, dis-je à Morgeron, n'est pour rien dans tout cela, en ce sens que nous lui parlons d'une chose tout à fait nouvelle pour son esprit. Si j'ai été insensé, qu'elle m'absolve en faveur du motif. Ce n'est ni la cupidité lâche, ni la passion ridicule à mon âge qui m'avaient suggéré l'idée de lui offrir mon éternel dévouement : c'était le besoin de réparer l'injustice de sa destinée et de lui donner la plus grande preuve de respect et d'estime qu'il soit au pouvoir d'un homme de donner à une femme; mais j'ai réfléchi également là-dessus. Je me suis dit que Félicie Morgeron était trop belle et trop jeune encore pour faire un mariage de pure convenance ou tout au moins de paisible amitié. Elle doit inspirer l'amour, elle doit y prétendre, et, mon plus grand désir étant de la voir heureuse, je me garderai de lui offrir un sentiment purement paternel. Vous me direz que je n'avais pas besoin de me confesser ainsi devant elle. C'est un scrupule que je n'ai pu vaincre et

qui m'aurait troublé, si je ne l'eusse avoué. A présent que j'en suis débarrassé, je suis sûr qu'elle ne m'en veut pas de l'avoir trouvée digne d'un homme sage et, je crois, irréprochable. Ma confession est un hommage que je lui rends et que je lui devais peut-être. A présent, si je ne donne pas suite à mon rêve, elle saura que ce n'est pas par orgueil, mais par dévouement et par modestie.

Jean ne comprenait plus rien et me regardait avec un étonnement comique, se demandant si c'était de ma part une timide déclaration ou une rupture. Il me savait gré de ne l'avoir pas trahi et de prendre sur moi seul tous les risques de l'explication. Il attendait avec anxiété ce que Félicie allait me répondre.

Quant à celle-ci, elle ne s'y trompa point, et, se levant avec résolution, elle vint à moi et me tendit la main.—Je vous remercie de votre franchise, me dit-elle. Vous m'absolvez du passé, mais ce n'est pas une raison pour vous fier à l'avenir. Vous me trouvez trop jeune et vous sentez que je ne suis pas la compagne raisonnable et calme qu'il vous faudrait; vous êtes dans le vrai. Je ne veux pas faire un mariage d'amitié, et, comme je ne crois pas inspirer jamais l'amour, je compte ne jamais me marier.

Jean fit la remarque assez judicieuse que nous étions deux cerveaux par trop romanesques, l'un s'abstenant du mariage faute d'éprouver l'amour, l'autre faute de l'inspirer. — Écoutez, lui répondit Félicie avec feu, je suis positive au contraire! Je ne comprends pas le mariage sans fidélité réciproque, et l'amour est la seule garantie à laquelle je croie. Ni le devoir ni l'amitié ne peuvent lutter seuls dans le cœur d'un homme contre les tentations de la vie; il faut aussi l'amour! Je ne veux donc être aimée ni par pitié ni par devoir, M. Sylvestre l'a compris, et je lui sais gré de ne m'avoir pas laissée prendre le change.

Elle nous quitta en nous disant un bonsoir amical, et, comme Jean restait triste et absorbé, je voulus lui démontrer que, Félicie étant parfaitement calme et nullement piquée, j'avais bien agi dans l'intérêt de tous en faisant cesser un quiproquo ridicule et pénible.

Jean secoua la tête. — Ma sœur est trop fière, dit-il, pour se fâcher de votre froideur. Elle n'en souffre peut-être pas : je ne sais plus rien de ce qui se passe entre vous deux; mais je vous déclare que, si elle en souffre, elle en souffre beaucoup. Personne ne le saura, mais le mal intérieur sera grand. C'est une fille qui ne sent rien à demi.

L'idée du chagrin de Félicie me rendit très malheureux, je l'avoue, et vingt fois, le lendemain, je fus prêt à lui dire que j'avais menti, que je l'aimais passionnément et que j'étais jaloux. Je

ne pus cependant me résoudre à cette humiliation, d'autant plus que cette nature énergique ne donnait guère de prise au retour. Son parti était pris, il semblait même qu'il le fût d'avance, et elle ne laissa paraître ni froissement d'amour-propre, ni pitié pour elle-même, ni regret de son illusion perdue. Elle travailla comme à l'ordinaire, prodigua les mêmes soins à la famille et à moi, et il n'y eut pas sur son visage la moindre trace de larmes ou d'insomnie. Peut-être fus-je piqué, moi, de son courage ou de son indifférence. Je m'aperçus d'une chose illogique et mauvaise qui se passait en moi; j'aurais voulu qu'elle eût un grand chagrin. Je tâchais de m'excuser de mon injustice à mes propres yeux en me disant que ce chagrin sincère et profond eût banni mes craintes et désarmé ma prudence. Étais-je dans mon droit, n'y étais-je pas? Je ne lisais plus bien clairement dans ma conscience, tant l'amour y avait porté de trouble et soulevé de questions.

Peu de jours après avoir ainsi brûlé mes vaisseaux, je sentis un grand besoin de solitude, et l'occasion me servit. Les Morgeron avaient un procès qui durait depuis des années, et qui leur mangeait de l'argent en pure perte. Comme ils s'en tourmentaient un peu, je me fis expliquer l'affaire, et j'y trouvai une solution dont on ne s'était pas avisé encore. Pour la proposer et la faire accepter, il fallait aller à Sion. J'offris de m'y rendre, on accepta, je partis.

Je restai un mois absent, occupé tout le jour des intérêts de mes amis, et me promenant seul le soir dans la montagne. Là, je recouvrai le calme qui m'avait fui, et je me crus si bien guéri de l'amour que je retournai avec joie à la Diablerette. De grands chagrins m'y attendaient.

Je trouvai Félicie si changée et si vieillie que je me demandai si l'illusion de l'amour me l'avait fait trouver jeune et belle, ou si une profonde douleur avait fait sur elle, en un mois, l'ouvrage de plusieurs années. Elle m'assura qu'elle se portait bien; Jean me jura qu'elle n'avait pas été malade; l'ayant vue tous les jours, il ne s'était pas aperçu qu'elle eût souffert. Tonino était absent, il avait été à Lugano recevoir la dernière bénédiction de sa mère mourante. Félicie avait gardé un tendre souvenir à cette parente charitable par qui elle avait été accuelllie dans son malheur. Je pus penser que sa mort et le chagrin de Tonino l'avaient vivement affectée, et qu'absorbée par ces chagrins de famille, elle ne songeait plus à moi; je n'étais plus jaloux, je rougissais de l'avoir été; je me flattais d'inspirer désormais une amitié bienfaisante et sérieuse.

Un soir, Jean me prit à part et me dit : J'ai mal rêvé cette nuit. Je ne suis pas superstitieux, je ne crois pas que les songes annon-

cent l'avenir; mais ils ont cela de triste ou d'utile qu'ils nous font penser à ce qui peut nous arriver, à ceux que nous laisserions dans la peine. J'ai rêvé que j'étais à la chasse et que je tuais un chamois; mais la bête morte, c'était moi-même. Je me voyais accroché à une roche, saignant, les flancs ouverts; mon chien Médor venait pour m'achever, je voulais lui parler, je ne pouvais pas, et il ne me reconnaissait pas. Je me suis éveillé tout effrayé et tout malade. J'en ris à présent, mais je me demande tout de même si, en cas d'accident, mes affaires sont bien en ordre. Il faut que vous m'aidiez à voir cela. Le procès que v ous avez heureusement terminé à Sion vous a mis à même de bien connaître ma situation et les dispositions de ma famille à l'égard de Félicie. Mes parens ne l'aiment pas; ils sont tous riches, et je veux qu'elle soit, sans conteste, mon unique héritière. Mon testament est fait, examinons-le ensemble; sachez s'il est bien fait et s'il assure l'avenir de ma sœur.

Après examen attentif, tout me sembla arrangé pour le mieux. Je rassemblai et rangeai tous les titres, et Jean me montra où il cachait la clé de son bureau. — A présent, me dit-il, je suis tranquille, et je pourrai faire tous les rêves du monde sans m'en souvenir le lendemain.

Malgré son air enjoué, il me sembla qu'il était poursuivi par un pressentiment sinistre. Les gens doués d'une forte vitalité ne pensent pas à la mort sans un ébranlement sensible de tout leur être. Je vis un nuage passer plusieurs fois sur ce front large et bas qui commençait à se dégarnir et à montrer à nu la puissance de ses facultés d'obstination et de bonté.

Cette impression de tristesse fut bientôt effacée. Un jour, Jean me proposa une partie de chasse. — Il faut, dit-il, que je tue un chamois pour faire mentir mon rêve.

Je l'accompagnai. La chasse fut bonne : au lieu d'un chamois, nous en rapportâmes deux. Médor se conduisit admirablement, et son maître lui prodigua les complimens et les caresses. Félicie, à qui nous nous étions bien gardés de parler du rêve de son frère, se mit avec joie en devoir de conserver les parties du gibier destinées à la venaison, en même temps qu'elle nous prépara les morceaux les plus choisis. Le souper fut très gai. Jean avait invité quelques voisins, entre autres Sixte More, qui me parut toujours épris de Félicie, bien que toujours rebuté par elle. C'était un bel homme encore jeune, riche, sans éducation, mais non sans jugement et sans esprit naturel. Jean but un peu plus que de coutume, et, sans être ivre, il s'exalta un peu en paroles. Félicie nous laissa au dessert. Je remarquai qu'elle s'était remise avec son ancienne ardeur aux soins matériels du ménage, et qu'elle ne craignait plus de ger-

cer ses belles mains en plongeant les vases dans la rigole d'eau courante qui traversait sa vaste cuisine.

Alors Jean se mit à parler d'elle, à vanter son courage, son dévouement, ses vertus domestiques. Il s'attendrit, et, prenant en amitié celui qui se trouvait à ses côtés, il embrassa Sixte à plusieurs reprises en lui disant : — Si je venais à mourir, je veux que tu ne te décourages pas du passé, et que tu persuades à Félicie de te prendre pour mari. Tu l'aimes toujours, je le sais, je le vois, et toi seul es digne d'elle. Jure-moi que tu la rendras heureuse!

Quand on se sépara, Jean était encore plus surexcité, et, oubliant ce qu'il avait dit à Sixte More, il me dit absolument les mêmes choses, me recommandant de ne jamais quitter sa sœur et voulant me faire jurer de l'épouser. L'idée de la mort, écartée dans la première joie de la réunion, était revenue fixe et redoutable dans l'ivresse.

Jean était habituellement sobre. Je ne le vis donc pas sans inquiétude continuer à boire et à s'étourdir les jours suivans, comme si, se croyant condamné à une fin prochaine, il voulait l'oublier et noyer dans le vin ses idées noires.

Félicie s'en inquiéta aussi. Elle essaya de l'arrêter, elle s'y prit mal, elle échoua. Je fus plus habile ou plus heureux, je rattachai Jean à sa chère idée, et il reprit avec entrain les travaux de l'île Morgeron. Nous y étions de nos personnes et de nos bras depuis quelques jours, quand un orage gonfla le torrent et nous amena les premières terres que le brisement de la roche nous permettait enfin d'attendre et de recueillir. A ce premier succès, Jean devint comme fou d'orgueil et de joie. Il parla de dresser une tente sur son nouveau domaine aussitôt que le soleil aurait séché le sol, et d'y donner une fête à tous les habitans riches et pauvres de la contrée; mais tout à coup, jetant sa pioche avec une sorte d'égarement : — A quoi bon, s'écria-t-il, avoir pris tant de peine et tant combattu pour ne pas jouir du triomphe?

Félicie, qui était présente, s'effraya, et me demanda vivement l'explication de ce désespoir subit. Je dus lui avouer que depuis quelque temps une idée sombre poursuivait son pauvre frère. Elle s'en alarma beaucoup. — Je ne crois pas aux pressentimens, me dit-elle; mais j'ai toujours pensé que mon frère avait trop d'imagination, trop d'ardeur dans ses projets, et qu'il pourrait bien devenir fou. Voilà pourquoi je crains tant pour lui l'excitation du vin et des repas. Que faire pour le distraire de tout cela? Si nous lui parlons de se reposer du travail et de voyager pour changer d'idée, il ne nous écoutera pas. Tâchez donc d'imaginer quelque chose, car moi je ne sais plus... Quand je le retiens et le contredis, je l'irrite; quand

je cède et flatte ses manies, elles lui donnent la fièvre. Que faire, monsieur Sylvestre, que faire? Assistez-nous d'un bon conseil, car je me sens devenir folle aussi.

J'avais assez étudié le caractère et le tempérament de Jean Morgeron pour les connaître. Je savais que la locomotion, le changement continuel d'air et de lieu étaient nécessaires à sa nature inquiète. Mon absence et celle de Tonino l'avaient cloué toute une saison à ses travaux. C'était trop pour lui. Félicie, à qui je fis part de cette réflexion, la trouva juste, et nous cherchâmes ensemble un prétexte pour faire voyager le cher patron, sans lui laisser voir nos préoccupations.

Je trouvai vite ce prétexte. Tonino était retenu à Lugano par le chagrin de son vieux père, qui ne voulait pas quitter son pays, et qui tombait pourtant dans le désespoir à l'idée de se séparer de lui. Le comte tisserand était fier et ne voulait pas être à la charge des Morgeron, qui ne pouvaient lui garantir l'emploi de son métier dans leur vallée. Jean, avec sa bonté, sa rondeur et sa franchise, pouvait seul vaincre les scrupules du vieillard et le décider à venir avec son fils habiter la Diablerette. Quand on invoquait le bon cœur de Jean en flattant son amour-propre, on était sûr de le déterminer bien vite. Aussi son départ fut-il décidé le lendemain même. L'idée de voyager, d'agir, de parler, de convaincre, d'être utile, de se montrer aimable et généreux, dissipa sa mélancolie; il fit avec gaîté les apprêts de son excursion, me confiant le soin des travaux à continuer, et remettant à son retour avec Tonino la fête d'inauguration de son île.

Il détestait les voitures publiques, il y étouffait quand il y trouvait des compagnons de route, et quand il n'en trouvait pas, il s'y ennuyait mortellement. Il faisait donc toutes ses courses à cheval, et il équipa lui-même avec soin son robuste et fidèle bidet de voyage. Nous le pressions, craignant qu'il ne se ravisât. Hélas! en croyant le sauver, nous le poussions à sa perte.

Je pris un autre cheval pour l'escorter jusqu'à la sortie des montagnes. Je le quittai quand nous eûmes atteint la plaine, après avoir déjeuné avec lui dans une petite auberge où il fut gai et aussi calme qu'il lui était permis de l'être. Ses fantômes semblaient complétement dissipés, il causait avec raison et bonté de la situation de Tonino et de sa famille.

Quand nous nous fûmes cordialement embrassés, quand il eut lestement enfourché sa monture ardente et solide, qui partit à fond de train, faisant résonner son équipage plaqué d'argent et ses fontes de pistolet, je le suivis des yeux longtemps à travers la plaine. Pouvais-je croire que je voyais pour la dernière fois cet homme si ro-

buste et si énergique, dont la vie était une continuelle expansion, un débordement de puissance, si l'on peut ainsi dire?

J'allais le perdre de vue lorsque je remarquai que Médor, son inséparable compagnon, qu'il prenait par la peau du cou et plaçait en travers sur le garrot de son cheval quand il le voyait fatigué, ne le suivait pas. Jean, sachant que l'animal chasseur faisait souvent des pointes dans la campagne et le rejoignait toujours, ne s'en inquiétait guère. Médor était sûr d'être mis sur le cheval quand il arriverait exténué d'une course forcée. Pourtant je le cherchai des yeux, et je le vis avec surprise derrière moi, couché sur le flanc, d'un air morne. Je voulus le renvoyer à son maître, la persuasion et la menace furent inutiles. L'animal, épuisé et haletant, me regarda comme pour me dire qu'il était malade, et qu'il aimait mieux périr sous les coups que de tenter une nouvelle course.

Jean était trop loin pour voir ce qui se passait et pour revenir sur ses pas. Je dus ramener le chien à la maison. Le lendemain, il ne voulut ni manger ni boire; on crut que c'était le chagrin de n'avoir pu suivre son maître. Le jour suivant, on le chercha en vain; il avait disparu. Ce brave Médor, pensa-t-on, a couru après son ami dès qu'il s'en est senti la force. Il saura le retrouver.

Il le retrouva en effet aux portes de Lugano. Il se jeta sur lui pour le caresser, et il le mordit. L'hydrophobie, ce mal terrible, combattu durant plusieurs jours par l'affection, la mémoire et la fidélité, éclata au moment de la joie. Quelques jours après, je reçus une lettre de Tonino. Jean était gravement malade, et on ne pouvait savoir la nature de son mal. Il avait une fièvre ardente et un délire furieux. Je dus préparer Félicie à apprendre quelque chose de grave. Elle me devina, elle m'arracha la lettre. — Mon frère est fou! s'écria-t-elle; il devait finir ainsi, j'en étais sûre!

Nous partîmes une heure après, à cheval tous deux, pour gagner la poste la plus prochaine. La nuit nous surprit dans une gorge étroite et sombre, et nous dûmes nous ranger contre la paroi du rocher pour laisser passer un cavalier qui arrivait sur nous au galop.

Il s'arrêta en nous voyant, et nous demanda en italien le chemin de la Diablerette. Il venait de la part de Tonino pour nous empêcher de partir. La lettre du matin n'était qu'une préparation à l'horrible nouvelle. Jean était mort dans une exaspération atroce. On avait dû tuer le chien. Le médecin avait reconnu une morsure au bras du malade. Ainsi s'était réalisée, avec la rapidité de la foudre, le fantastique et affreux rêve du pauvre Jean.

Tonino ajoutait par la bouche de l'exprès : — Ne partez pas, je connais les idées et les sentimens de Félicie. Le corps de son frère

sera embaumé et conduit par moi dans notre vallée. Qu'elle l'attende. Je ne sais pas encore par quelle route je pourrai le transporter, nous risquerions de nous croiser en chemin.

Félicie écouta ces détails avec un sang-froid effrayant. Elle se les fit répéter plusieurs fois comme si elle ne les eût pas compris; puis se tournant vers moi : — Nous allons rentrer chez nous, me dit-elle. Envoyez ce courrier devant, pour qu'il nous annonce et soit hébergé comme il faut.

Dès que cet homme nous eut devancés, elle se remit en marche au pas, sans rien dire, sans pleurer, sans témoigner aucun désordre d'esprit, aucune défaillance de volonté. J'étais bouleversé et navré, mais je me taisais, inquiet de Félicie. L'obscurité ne me permettait pas de voir sa figure, et j'avais peine même à me rendre compte de son attitude. Je marchais tout près d'elle, craignant une explosion ou un évanouissement. Le calme apparent où elle était plongée dura près d'un quart d'heure. Tout à coup elle éleva les bras et fit un grand cri, comme si la lune, qui venait de dépasser la crête rocheuse dont nous suivions la base, et qui jeta une vive lumière sur notre chemin, l'eût rappelée à la notion du réel. — Est-ce que c'est vrai? s'écria-t-elle en sautant à bas de son cheval, sans s'inquiéter de le retenir auparavant. Est-ce que j'ai rêvé cela? est-ce que mon frère est mort? Non, ce n'est pas arrivé, dites-moi que je dors, réveillez-moi, tuez-moi plutôt que de me laisser continuer ce rêve?

Et elle marchait au bord du précipice, sans savoir où elle était ni où elle voulait aller.

Je vis que la crise était venue. Je me hâtai d'attacher les chevaux ensemble, je courus auprès d'elle, je l'arrêtai, je lui parlai, je tâchai de provoquer les larmes; mais avec une exaspération terrible elle me repoussa. — Laissez-moi, dit-elle, laissez-moi mourir, je le veux! Qu'est-ce que cela vous fait à vous qui ne m'aimez pas? Un seul être m'a aimé, c'est lui, et il est mort, et je ne le verrai plus!

Elle voulait alors se jeter dans l'abîme; je ne pus l'en empêcher qu'en lui parlant du corps de son frère qui allait arriver bientôt, et à qui elle devait rendre les derniers devoirs. Elle se soumit et me jura qu'elle n'attenterait pas à sa vie. Je crus ajouter à sa résignation en lui parlant de son oncle et de Tonino, ces derniers représentans de sa famille, qui avaient besoin de son appui et de son dévouement. Le souvenir de son vieux parent la frappa de respect; mais, quand je nommai le jeune homme, elle me défendit avec amertume de lui en parler jamais.

J'essayai de lui persuader de remonter à cheval; nous étions à trois lieues de la maison, et je sentais que ses jambes la soutenaient

à peine. Elle parut vouloir m'obéir; mais tout à coup elle se jeta sur le sable du chemin en criant: — Laissez-moi, laissez-moi ici; vous voyez bien qu'il faut que je pleure!

L'infortunée ne pleura pas. Ses sanglots furent des rugissemens dont semblait s'effrayer le lieu sauvage où nous étions. Abrités, enfermés dans deux parois de roches escarpées, nous n'entendions presque plus gronder sous nos pieds le torrent, enfoui à une immense profondeur. La lune avait déjà dépassé l'étroite zone du ciel où elle nous était apparue. Elle n'envoyait plus sur les flancs du ravin que de brusques lueurs, livides comme des lames d'épées. L'horreur de l'abîme était augmentée par l'ombre vague des nuages que le vent chassait devant lui : pas un arbre, pas un buisson, aucun murmure de feuillage. Le vent sifflait aigrement sur nos têtes sans nous effleurer, et le roulement d'un caillou dans le précipice était la seule réponse que cette solitude envoyât aux cris éperdus et stridens de la pauvre Félicie.

La pitié est comme une passion dans les âmes tendres. Dans sa détresse, l'infortunée réveilla en moi, sans le savoir et sans le vouloir, la tendresse ardente que je croyais avoir vaincue. Sa douleur déchira mes entrailles, et en la voyant se rouler par terre, s'arracher les cheveux, je sentis, à mon propre désespoir, que sa souffrance était mienne et que je l'aimais avec passion. Alors j'eus de l'énergie, de la ferveur, de l'éloquence, pour la ranimer ou l'attendrir. Elle fut longtemps sans me comprendre, et puis tout à coup je ne sais laquelle de mes paroles entra dans son cœur et offrit un sens à son esprit; elle m'écouta avec étonnement, chercha mes mains dans l'obscurité et me dit d'une voix déchirante: — Est-ce vous qui êtes là? est-ce vous qui me parlez? est-ce vous qui m'aimez? Non, ce ne peut être vous! personne ne m'aime à présent; personne ne m'aimera plus! Ni amitié ni amour! il n'y a plus rien pour moi.

— Jurez-moi de surmonter cette douleur, lui dis-je; ayez la volonté de vivre, et ma vie est à vous!

— C'est impossible, reprit-elle; vous ne pouvez pas être mon frère! Et, dans un de ces paroxysmes d'exaltation où il n'y a plus ni fierté ni réserve, elle s'écria en me repoussant : Non! vous ne pouvez rien être pour moi, puisque je vous aime d'amour, et que vous étiez décidé à me laisser mourir plutôt que de m'aimer de même. Votre amitié, votre pitié, je n'en veux pas, je vous l'ai dit. J'en suis humiliée et offensée; il faut que je vous adore ou que je vous déteste. Je suis comme cela, vous ne me changerez pas; j'ai renoncé à vous, mon cœur s'est vengé en vous maudissant. Je n'aime plus rien, je ne veux plus aimer personne. J'ai de l'argent;

je suis riche, très riche, à présent que je n'ai plus de frère et que je ne suis plus obligée de me ruiner pour lui faire plaisir. Je donnerai tout mon argent, toutes mes terres, tous mes troupeaux à ma famille italienne. Ils seront heureux, Tonino se mariera, je ne l'aime pas, moi ; je n'ai pas besoin de vivre pour lui; vous voyez bien que j'ai le droit de mourir.

— Et si je vous aimais, moi, Félicie, si je vous aimais autant et plus que vous ne m'aimez?

— L'amour ne se commande pas; vous m'eussiez aimée plus tôt!

Mon secret m'échappa. Je ne sais plus comment je le lui confiai, ni comment j'expliquai la lutte soutenue contre moi-même. Je sais que je n'avouai point ma jalousie, que je ne prononçai pas seulement le nom de celui qui l'avait excitée. J'eusse rougi de m'en confesser, j'eusse cru outrager Félicie dans un moment où il fallait la relever à ses propres yeux; mes soupçons, ajoutés à l'amertume de son malheur, eussent été pour elle, je le croyais ainsi, un nouveau calice. Elle ne les devina pas, elle m'écouta avec surprise, avec saisissement et sans m'interrompre; puis elle se remit à sangloter, mais avec des larmes cette fois, demandant pardon à Dieu et à son frère d'aimer encore quelqu'un sur la terre.

L'exaltation revint bientôt. Elle se leva et reprit machinalement la bride et l'étrier de son cheval en me disant : Partons! L'idée du bonheur ne peut pas entrer à présent dans ma tête; mais je sens le courage me revenir avec la pensée de pouvoir encore me dévouer à quelqu'un. Tenez, mon frère m'entend! il est là, il nous voit! Il voulait que nous fussions l'un à l'autre. Jurez que vous m'avez dit la vérité, et son âme sera contente! Moi, je lui jure que je vivrai, que je continuerai ses travaux, que je donnerai son nom à cette terre, à cette île qui était son rêve, et que je ne manquerai plus de foi ni de volonté! Il le veut ainsi, n'est-ce pas? Si je mourais maintenant, il serait oublié; son œuvre serait abandonnée. Aimez-moi, aimez-moi, ou tout est fini pour lui comme pour moi.

Je la pris dans mes bras et la remis sur sa selle en baisant ses genoux tremblans, en lui jurant qu'elle avait désormais le droit et le devoir de vivre. Nous partîmes au galop. Le surlendemain, Tonino arrivait avec le corps de Jean sur un chariot. Son cheval, attaché derrière, suivait la tête basse. Une caisse renfermait un objet que Tonino cachait avec soin et enterra d'avance, durant la nuit, au lieu où Jean devait être enseveli. Je fus initié à ce secret étrange. Au moment où Jean s'était senti malade, il avait dit : Il faut tuer mon chien, il est dangereux; mais c'est malgré lui qu'il m'a mordu, et si je dois en mourir, il faut qu'il soit enterré à mes pieds, je le veux.

Félicie avait retrouvé la vaillance austère de son énergie. On cacha le genre de mort du pauvre Jean; toute la vallée vint assister avec respect à ses funérailles, et Félicie eut la consolation de voir que, malgré un peu de jalousie, de méfiance et de moquerie dans le passé, tous les habitans regrettaient sincèrement celui qu'ils avaient maintes fois blessé. Ils rendaient justice à ses immenses qualités. Après la cérémonie, un grand repas leur fut servi selon la coutume. Félicie veilla elle-même sans faiblir à tous les devoirs de l'hospitalité. Quand tout fut rentré dans le silence, elle pleura silencieusement, me serra chastement les mains, et se retira en me disant : — Vous voyez, j'ai du courage!

Tonino était venu seul, sans que lui ni Jean eussent pu persuader à son père de l'accompagner. Il y renonçait; mais dès le lendemain Félicie lui ordonna de repartir. — Tu n'as pas su faire ton devoir, lui dit-elle d'un ton sévère. Ton père a tout perdu en perdant son excellente femme. Tu auras beau lui donner de l'argent, c'est de l'amitié et de la société qu'il lui faut; à son âge, on meurt quand on se trouve seul. Va-t'en le chercher, et dis-lui que j'irai le chercher moi-même, s'il le faut. Je partirais avec toi, si je n'étais brisée de fatigue; mais il ne faut pas que je tombe malade, j'ai encore des devoirs à remplir en ce monde.

Tonino résista. Il assurait que rien ne pourrait décider son père à se dépayser. — Eh bien! reprit Félicie, si tu ne réussis pas, tu dois rester auprès de lui, je le veux.

Leur discussion s'animant, je ne sais par quel respect humain je ne voulus plus savoir quel sentiment poussait l'un et retenait l'autre devant cette séparation. Je sentis ou crus sentir que j'étais pour quelque chose dans la sévérité de Félicie et dans la résistance de son cousin. Je les laissai ensemble, j'allai reprendre les travaux suspendus. Quand je rentrai le soir, Tonino était parti.

— Nous voilà seuls ensemble, me dit Félicie en attachant sur moi un regard plus sévère que tendre. — Voulez-vous que nous soyons seuls pour jamais?

— Pourquoi cette question, Félicie?

— Tonino vous déplaît!

— Au contraire je l'aime; mais, puisque vous provoquez ma franchise, je dois vous dire que je persiste à le croire épris de vous, et que cette situation me devenait très difficile à accepter. A présent tout est changé; vous m'aimez, et vous voulez que je vous aime. A moins de vous outrager, je ne dois pas douter que vous n'ayez trouvé un moyen de faire cesser ma souffrance.

— C'était donc une souffrance?

— Très grande et très amère.

— Que ne le disiez-vous?

— J'en rougissais.

— Vous êtes bien étrange, monsieur Sylvestre! Vous m'avez fait cruellement souffrir aussi, moi, car je vous ai cru dédaigneux et indifférent, et vous me cachiez avec soin ce qui devait me consoler.

— Vous ne croyez donc pas que la jalousie soit une offense envers la personne aimée?

— Je n'en cherche pas si long que vous; la jalousie est inséparable de l'amour, et je suis fière de vous l'avoir inspirée.

Nous ne pensions pas de même, mais Félicie avait besoin de consolation et non de discussion, et d'ailleurs je ressentais auprès d'elle ce trouble délicieux qui fait l'amour indulgent sinon aveugle. Sa soumission instinctive à mon secret désir de voir éloigner le jeune baron me touchait profondément. Je l'en remerciai; mais, honteux de mon égoïsme, je me hâtai de lui dire que je n'entendais pas faire durer longtemps la séparation qu'elle s'était imposée. — Vivons quelques jours tête à tête, lui dis-je. J'ai un immense besoin de vous voir sans être observé d'un œil d'envie, de vous parler et de vous entendre, sans qu'un témoin inquiet ou curieux nous écoute. Nous avons bien des choses à nous dire, car l'amour est un inconnu pour les amis qui se connaissent le mieux d'ailleurs. Nous ne savons pas ce qu'il sera pour nous; ne cherchons pas trop à nous en rendre compte, ce serait peut-être impossible, mais préparons son règne sur nous par ce doux recueillement qui ouvre la porte aux songes dorés. Habituons-nous, par une entière confiance, à ne faire qu'une âme. Quand il en sera ainsi, que votre enfant revienne! Je me sentirai bien fort contre les vaines chimères ou les justes susceptibilités qui m'ont tourmenté. S'il vous aime, comme je le crois, nous travaillerons ensemble à le guérir. Si je me suis trompé, vous me guérirez à jamais de l'injustice et du soupçon.

— Je vais vous dire la vérité, répliqua Félicie. Vous avez deviné quelque chose que vous ne comprenez pas. Tonino m'aime comme sa mère ou comme sa sœur, c'est-à-dire qu'il m'aime beaucoup et d'une bonne amitié; mais au fond c'est en vue de lui-même, car il est égoïste comme tous les enfans gâtés. Ajoutez à cela qu'il est dans l'âge de l'amour, et que ses sens lui parlent pour toutes les femmes, pour moi comme pour les autres; cela, j'ai été forcée de m'en apercevoir. Vous rougissez, monsieur Sylvestre, vous espériez encore vous être trompé? Eh bien! non; il m'a désirée, il me désire, il me désirera peut-être encore. Si cela vous blesse, il ne faut pas qu'il revienne. Si cela vous est aussi indifférent qu'à moi, il reviendra, et je le marierai pour qu'il soit occupé d'une autre femme.

— A-t-il osé vous dire qu'il vous aimait?

— Oui, depuis que vous l'avez rendu jaloux.

— Et vous l'avez grondé... ou plaint?

— Ni l'un ni l'autre. J'ai fait semblant de ne pas comprendre, c'était le mieux.

— Vous n'avez éprouvé aucune émotion, aucun regret?..

— Je ne sais pas, monsieur Sylvestre. J'ai réfléchi. Dans ce moment-là, vous sembliez me fuir et me dédaigner. Il y a eu des momens où mon regret de vous me rendait folle, et où je me suis dit: Il faut en finir, je souffre trop! Il faut que je sois aimée passionnément, n'importe par qui, et moi j'aimerai comme je pourrai. Voilà cet enfant dont j'ai l'amitié, et qui en outre me trouve encore belle; eh bien! voyons cette ivresse, faisons quelqu'un heureux, sauf à n'avoir que cette joie-là. Ce sera mieux que de me voir seule à jamais; cela ne m'est plus possible. J'ai vécu treize ans seule, sans y songer; mais depuis que j'aime, c'est un songe affreux. Je ne peux pas le supporter davantage. Que quelqu'un m'éveille et me dise : Voilà la vie, ce n'est pas ce que tu avais rêvé; c'est peut-être mauvais, c'est peut-être pire que ta solitude, mais c'est la vie!

La franchise terrible de Félicie me faisait beaucoup de mal, tout en m'inspirant un grand respect pour sa loyauté courageuse. Je voulus aller jusqu'au bout de cette brûlante confession, et mes questions, calmes en apparence, l'engagèrent à continuer.

— J'ai donc songé à épouser cet enfant, reprit-elle. J'aurais voulu pouvoir m'y décider. Je n'ai pas pu. Il y a en moi une répugnance morale pour lui. Je ne l'estime pas beaucoup. Je sais ses défauts. Je crains ses plus innocentes caresses comme des insultes, Je le crois capable de devenir ingrat le jour où il n'aurait plus rien à désirer de son meilleur ami. Vous verrez qu'il oubliera Jean très vite, et puis il est faux. Je n'ai jamais pu le corriger de cela. Enfin je le hais un peu depuis qu'il est amoureux de moi, et je ne saurais trop dire pourquoi. Il m'impatiente, il m'irrite. J'éprouve un soulagement et un repos quand je ne le vois plus, et si vous me dites qu'il vous gêne et vous blesse aussi, je crois que j'en serai contente. Je m'arrangerai pour qu'il ne revienne pas.

— Eh bien! m'écriai-je emporté par un mouvement irrésistible, qu'il ne revienne pas, Félicie! qu'il ne revienne jamais!

Je n'osai pas lui dire que Tonino me paraissait plus dangereux pour elle qu'elle n'était dangereuse pour lui. Et pourtant la vérité, la délicate ou la brutale vérité de cette situation m'apparaissait dans toute son évidence. Les sens ardens du jeune homme réagissaient sur les sens inassouvis de Félicie. Un magnétisme, involontaire peut-être de part et d'autre, les avait, dès les plus jeunes années de To-

nino, poussés l'un vers l'autre. Ils ne s'aimaient pas, ils ne se convenaient pas, ils étaient peut-être destinés à se haïr : je n'avais pas sujet d'être moralement ni intellectuellement jaloux; mais cet attrait physique, cette curiosité inquiète, ce désir de l'un, cette crainte de l'autre, ce je ne sais quoi d'ému et de sensuel qui flottait entre eux me causait bien naturellement une sorte de fureur, et, chose étrange, au lieu de rougir de me l'inspirer, Félicie semblait s'en réjouir comme d'un hommage que je lui rendais! Elle accepta avec une joie vulgaire l'arrêt que je venais de porter en tremblant. — C'est cela, dit-elle, c'est le mieux! qu'il ne vienne plus nous troubler! Je vais lui faire une belle dot et lui dire que je quitte le pays avec vous. Nous voyagerons un peu, si vous voulez, et quand nous reviendrons, il sera fixé à Lugano auprès de son père. Je lui écrirai ce soir...

— Vous lui direz donc que nous nous marions?

— Oui, je compte le lui dire et lui ôter toute espérance.

Ce dernier mot de Félicie me fut si amer, que je me hâtai de prendre congé d'elle pour ne pas laisser percer mon déplaisir. Tonino avait donc de l'espérance, elle lui en avait laissé concevoir! Cette femme austère n'était pas vraiment chaste. Et pouvait-elle l'être? Sa première faute, sur laquelle ma pensée ne s'était guère arrêtée jusque-là, m'apparut comme une véritable souillure, un délire précoce, un entraînement tout animal que la pudeur et la fierté n'avaient peut-être pas seulement songé à vaincre. Je me rappelai qu'en parlant de cette faute, Félicie n'avait jamais montré de confusion ou de repentir véritable. Elle relevait la tête au contraire, et semblait menacer plutôt que rougir.

Le lendemain, j'étais triste et inquiet. Félicie au contraire était calme et comme ranimée par une grande résolution. Elle avait écrit à son cousin; elle voulut me montrer la lettre, je refusai de la lire. Je craignais d'y trouver la confirmation de mes doutes et de n'avoir plus le courage de me dévouer. Je sentais bien qu'il fallait l'avoir, que je ne pouvais plus briser une âme que j'avais juré de guérir, enfin qu'il s'agissait pour moi non d'être heureux et tranquille, mais d'accepter toutes les conséquences de ma passion.

Ma passion! elle était indéfinissable; elle me brûlait, et tout à coup elle me laissait si froid qu'elle semblait évanouie. Auprès de Félicie, je subissais ce vertige que l'amour d'une femme intelligente et belle fait naître en l'éprouvant. Dès que je me retrouvais seul, il me semblait avoir rêvé, et ce qui me choquait dans cette étrange nature m'apparaissait comme la seule chose réelle de mon émotion.

Des jours et des semaines passèrent sur ce déchirement intérieur

et le dissipèrent. Je ne savais plus rien de Tonino, sinon qu'il n'espérait plus fléchir son père, et qu'il obéissait à Félicie en restant près de lui. Il écrivait beaucoup, j'avais refusé de voir ses lettres; je n'aimais pas à parler de lui. Je voulais laisser à Félicie tout le soin, toute la responsabilité, je n'osais dire tout le mérite de cette exécution...

Elle ne parut pas lui être pénible, tout au contraire. Si une lueur de gaîté lui revenait au milieu de la tristesse où la perte de son frère la tint longtemps plongée, c'étaient les jours où elle me disait : — L'enfant commence à s'habituer là-bas. Il me dépense un peu d'argent, et je crois bien qu'il ne s'occupe guère; mais, lorsque son parti sera pris, j'aviserai à lui procurer un état. Il était trop gâté ici par mon frère. Il faut qu'il apprenne à faire comme les autres.

Je ne répondais rien, Félicie souriait comme à la dérobée. Il y avait une joie craintive dans ce mystérieux sourire. Elle était heureuse de me sentir jaloux; mais mon front sévère l'empêchait de me le dire.

Dans ce tête-à-tête plein d'attraits et de souffrance pour moi au commencement, Félicie apporta une vaillance extraordinaire. Elle prit possession de moi avec une confiance sans bornes, et, se regardant comme ma fiancée, elle me parla de son amour sans réserve et sans trouble. Elle se montra dès lors à moi vraiment grande, car elle fut chaste et hardie en même temps. Elle s'était fait une sorte de prescription religieuse de ne pas songer à elle-même tant qu'elle porterait le deuil de son frère, et, tout en me parlant sans cesse de notre future union, il ne lui arriva pas une seule fois d'y chercher pour elle un rêve de bonheur. Elle n'était occupée que du mien, et elle me conjurait de la rendre capable de le réaliser.

— Je suis trop inférieure à vous, me disait-elle, et je ne voudrais pour rien au monde vous appartenir avant que vous ne m'ayez élevée autant que possible à votre niveau. J'ai de l'intelligence et de la volonté; apprenez-moi tout ce que j'ignore, redressez mon jugement, éclaircissez mes idées, faites-moi comprendre tout ce qui vous occupe; mettez-moi à même de causer avec vous, de m'intéresser à ce qui vous intéresse, de voir clair en vous et en moi-même. Vous m'avez grondée autrefois; il ne faut plus me faire cette peine-là. Il ne faut pas vous étonner de mon ignorance et de mes travers, il faut me les ôter; soyez sûr que c'est très facile.

En effet, c'était en apparence très facile. Elle ne résistait plus à aucun enseignement, elle ne discutait plus, elle m'écoutait avec avidité, elle buvait mes paroles, elle était douce et docile comme

un enfant. Son naturel inquiet et nerveux reparaissait dans les soins qu'elle prenait de ses affaires et de son ménage, dans les ordres qu'elle donnait à son monde et dans les impatiences que lui causaient les tracas puérils. J'obtins d'elle la promesse que cette activité fébrile serait combattue, qu'elle apprendrait à commander avec calme et à supporter philosophiquement la négligence ou l'inintelligence inévitable de ses subordonnés. Ce fut d'abord au-dessus de ses forces; mais un jour que je lui expliquais les idées de Lavater sur la physionomie, je lui traçai son propre profil au bout de la plume, et je lui montrai les diverses expressions de son visage modifié par la nature de ses émotions intérieures; elle se vit jouant du violon et elle se trouva belle; elle se vit grondant ses valets et elle se trouva laide. Consternée de ma clairvoyance, elle prit du chagrin et pleura; mais, à partir de ce moment, elle redevint douce avec tout le monde comme au moment où pour la première fois elle s'était observée pour me plaire.

Comment n'aurais-je pas été touché de sa soumission? Bientôt je fus ravi de son intelligence; elle avait une facilité de compréhension merveilleuse. Deux ou trois semaines de leçons lui suffirent pour réformer ses mauvaises locutions allemandes et françaises; elle m'en demanda une liste, elle l'étudia la nuit au lieu de dormir. Quand sa mémoire les eut bien classées, elle n'y retomba plus jamais.

Elle eut plus de peine à corriger son accent, mais elle sut très vite en faire disparaître les intonations vulgaires. Ce fut pour elle comme une leçon de musique que je lui donnais, et son instinct musical la servit admirablement pour cette réforme. Elle apprit aussi à causer, et c'est ce qu'elle avait toujours ignoré le plus complétement. Elle était de ces esprits impétueux qui n'écoutent de ce qu'on leur dit que ce qui répond à leur préoccupation. Ainsi elle s'emparait d'un seul mot qui l'avait frappée, et, comme un critique de mauvaise foi qui s'attaque à une citation tronquée, elle dénaturait avec une habileté ingénue et tenace le sens de ce qu'on lui avait dit, pour répondre à ce que l'on n'avait pas songé à lui dire. Elle abjura formellement ce procédé intellectuel, non pas tout de suite après que je lui en eus démontré les inconvéniens, mais aussitôt que je lui en eus fait sentir le côté puéril et ridicule. Elle avait un amour-propre immense avec moi, et pour la corriger il me fallait faire la chose la plus contraire à mon naturel, il fallait employer la raillerie. Moi qui suis tout bienveillance, je souffrais d'en venir là, car je la faisais beaucoup souffrir elle-même; mais elle le voulait en somme. — Ma volonté est souple, disait-elle, mais mon instinct est rétif. J'ai beau vouloir ce que vous voulez,

quelque chose en moi résiste par habitude. Il faut donc froisser ma vanité de vous plaire, amener une crise, me faire du mal en un mot et me mettre au défi; alors la leçon se grave dans ma mémoire si vivement qu'elle ne s'efface plus.

Je m'étonnais de cette résistance de l'être moral si différent en elle de l'être artiste. Celui-là ne se rendait qu'en se brisant, l'autre vibrait et se complétait au moindre souffle.

Pourtant il y avait, sous cette rudesse du caractère, des délicatesses exquises. C'était une situation difficile, dans les termes où nous étions, que de ne pas tomber dans l'égoïsme, car Félicie sentait bien que sans le malheur qui l'avait si brutalement frappée, j'aurais triomphé de mon amour pour elle, et certes j'allais devenir dans sa vie un appui plus direct et plus précieux encore pour elle que son excellent frère. Elle le sentait si vivement que je craignis quelquefois l'explosion d'un sentiment de personnalité farouche... Cette crainte ne se réalisa point. La douleur eut chez cette femme généreuse une austérité réelle, et si elle fut tentée parfois d'oublier et de se réjouir, un énergique retour sur elle-même lui arracha des pleurs dont je devinai, mais dont elle ne trahit pas la cause.

Je compris quelle victoire elle remportait sur elle-même un jour qu'elle me dit: — Vous voyez bien clairement mes défauts, et vous travaillez à me les ôter; c'est un grand service que vous me rendez. Je suis à la fois honteuse et fière de vous donner tant de peine, et je me dis que, pour accepter ce travail-là, doux et indulgent comme vous êtes avec tous les autres, il faut que vous m'aimiez plus que tout au monde.

Et comme je lui affirmais que je l'aimais effectivement plus que moi-même, elle effaça un rayon de joie qui passait dans ses yeux.

— Mon pauvre Jean m'aimait bien aussi, dit-elle. Il n'avait pas votre intelligence, et il souffrait de mes travers sans en connaître le remède; mais il les acceptait, il me prenait comme j'étais; il me disait: « Comment fais-tu, étant si bonne, pour être si méchante? » Et il riait, il jurait, il m'embrassait pour n'être pas tenté de me battre. C'était rude et touchant... Ah! il m'aimait bien! Vous m'aimerez autrement, avec plus de douceur et de patience; mais je n'aurai jamais le droit de vous demander autant de tendresse paternelle.

L'hiver se fit tard et nous permit d'avancer les travaux de l'île, au point d'y pouvoir semer des céréales et planter des arbres fruitiers. La région que nous habitions jouissait d'un climat délicieux, et si les glaciers qui nous dominaient n'eussent menacé de leurs ravages partiels les terres basses que ne protégeait pas partout le ressaut vigoureux des rochers, nous eussions joui d'un printemps

de dix mois sur douze; mais ces envahissemens subits et pour ainsi dire mécaniques de l'âpre hiver au milieu de notre station tempérée ajoutaient au pittoresque et à l'étrangeté du site. Il n'était pas rare de voir descendre une dentelure de glaces tout auprès de nos figuiers chargés de fruits, ou de voir, au milieu de l'été, nos prairies altérées reverdir sous l'inondation passagère d'une fonte de neiges.

Je menais toujours la même vie active et régulière. Tout le jour, je travaillais en faisant travailler; tous les soirs, je trouvais mon repos et ma récompense dans le tête-à-tête avec mon intéressante et chère compagne. J'arrivais à me sentir plus heureux que je ne l'avais été de ma vie, et à croire à cette chimère qu'il y a quelque chose de durable en ce monde.

Il était convenu que nous nous marierions au printemps, et tout effroi s'était évanoui chez moi. Un soir je trouvai Félicie en larmes. — Mon pauvre oncle est mort, me dit-elle. Il n'était pas très âgé, mais son métier de tisserand dans un atelier humide l'avait tellement vieilli qu'il n'a pu supporter une courte maladie. C'était un homme excellent et qui m'avait accueillie comme sa fille au temps de mon malheur. Me voilà seule au monde, mon ami! je n'ai plus que vous...

Je partageai sa douleur tout en lui promettant de remplacer de mon mieux la famille qu'elle voyait impitoyablement moissonnée autour d'elle depuis un an. Je n'osai lui parler de Tonino; j'attendais qu'elle me fît part de quelque projet relatif à ce jeune homme. Elle garda le silence le plus absolu sur son compte, et ce ne fut qu'au bout de quelques jours que je me décidai à le lui faire rompre. — J'ai des remords, lui dis-je. Je ne puis souffrir l'idée que vous êtes, pour me complaire, devenue indifférente à l'avenir de votre fils adoptif. Il devient le mien d'ailleurs du moment que vous m'acceptez comme chef de famille, et je sens que nous avons des devoirs envers lui. Dites-moi donc ce que vous comptez faire pour le soustraire aux dangers de l'inaction et de l'isolement.

— Je n'en sais rien, répondit-elle. Depuis six mois, je ne le connais plus. Il ne me parle plus avec confiance, nous sommes à peu près brouillés. Il dit qu'il saura se faire un état et se passer de ma protection. A vous dire vrai, je n'en crois rien, et si nous l'abandonnons, je crains fort qu'il ne se perde.

Je fus surpris de la sécheresse d'accent de Félicie, et je la regardai fixement pour m'assurer qu'elle ne faisait pas un grand effort sur elle-même en se montrant prête à sacrifier cet enfant à mon égoïsme. Était-ce un muet reproche? était-ce une insinuation habilement dissimulée?

— Félicie, lui dis-je, il faut rappeler Tonino, il faut l'interroger ou l'observer, voir s'il réclame sincèrement son indépendance, et s'il est capable d'en faire un bon usage, après quoi nous prendrons un parti.

— Pourquoi, me dit-elle, essayez-vous de me cacher que son retour vous sera très désagréable?

— Je ne veux pas vous le cacher, mais je veux surmonter ma répugnance; il y a là un devoir à remplir, je vous l'ai dit...

— Et pour vous le devoir passe avant tout?

— Oui, mon amie; c'est ma religion, à moi.

— Pourtant rien ne devrait passer avant l'amour, ce me semble, reprit-elle timidement.

— L'amour profite des sacrifices faits au devoir.

— Comment cela?

— Il s'élève et s'ennoblit.

— S'élever, s'ennoblir,... oui, voilà mon rêve, mon ambition! Je crois vous comprendre; vous voulez triompher de la jalousie, n'est-ce pas? Eh bien! essayez; mais prenez garde de ne plus m'aimer quand vous verrez avec indifférence un homme me regarder avec amour.

— Je ne verrai jamais cela avec indifférence, mon amie, à moins que vous n'encouragiez ce regard lascif, qui vous souillerait à mes yeux et aux vôtres.

— Grand Dieu! s'écria-t-elle impétueusement, que dites-vous là? Si je ne suis pas parfaite, vous cesserez de m'aimer!

— Je ne sais pas si vous êtes ou si vous serez parfaite sous tous les rapports. Telle que vous êtes ou telle que vous serez, je vous chéris et vous chérirai toujours; mais, en fait d'amour, je suis exclusif, et je ne comprends pas que la fidélité complète soit une vertu difficile à un cœur aimant.

— Vous savez bien, reprit-elle après un silence, que je n'ai jamais été coquette. Cela n'est pas dans ma nature. Pourtant si je le devenais à présent que j'aime, si pour entretenir votre amour je vous faisais quelquefois sentir que je peux en inspirer aux autres, seriez-vous si rigide que de regarder ce désir de vous plaire davantage comme un manque de fidélité?

— Oui certes, je suis rigide à ce point-là, m'écriai-je, et je ne croirais pas être injuste. Toute coquetterie a besoin d'un complice, et la femme qui associe un autre homme à la tentative fort peu innocente dont vous parlez fait plus que de tromper son époux, elle l'avilit. Qu'elle se fasse un jeu de sa souffrance, ce n'est qu'une méchanceté, et cela se pardonne; mais qu'elle encourage un étranger à tourmenter avec elle l'homme qu'elle a juré de respecter,

voilà ce que je n'admettrai jamais, et ce qui m'inspirerait un invincible mépris.

— Je vous trouve cruel, reprit Félicie, et vous avez aujourd'hui une façon de dire les choses qui m'épouvante et me blesse. Vous ne voulez pas supposer que l'étranger en question serait un ami qui se prêterait chastement à une épreuve dans l'intérêt du mari?

— Où avez-vous pris cette morale de vaudeville, Félicie? Êtes-vous assez enfant pour croire qu'en jouant la comédie de l'amour, le faux rival que vous choisiriez pour aviver l'imagination ou les sens de votre mari n'aurait pas lui-même les sens et l'imagination occupés de vous? Ah! si jamais vous aviez la fantaisie de faire servir le masque expressif de Tonino à cette prétendue épreuve,... prenez garde! je...

— Vous nous tueriez tous les deux? s'écria Félicie revenue à la joie involontaire de son instinct sauvage.

— Vous vous trompez, lui dis-je. Je ferais quelque chose de pis, je vous dédaignerais profondément l'un et l'autre.

Cette réponse l'irrita, et pour la première fois je la vis courroucée contre moi. — Vous ne m'aimez pas, dit-elle; vous admettez l'idée que votre amour peut fondre comme une première neige. Qu'est-ce donc pour vous que d'aimer? Rien ou presque rien! Vous parlez de passer, en un jour, de l'adoration au mépris, comme de changer votre vêtement d'été pour un vêtement d'hiver! C'est donc comme cela qu'on entend l'affection quand on est philosophe? On se trace un plan, on établit une loi, et hors de là il n'y a point le moindre écart possible. Si l'on n'a pas pour compagne une femme sans défauts, un autre soi-même, on ne la tue pas dans un accès de colère... oh non! on n'est pas assez ému pour cela! on la tue dans son estime et dès lors dans son cœur. Allons! une pelletée de terre sur ce cadavre, et tout est dit! Eh bien! je trouve cela horrible, et j'aimais mieux l'éternelle brusquerie, l'éternel reproche et l'éternel pardon de mon pauvre Jean. Il n'avait pas d'orgueil, lui, et quand je le contrariais, il me contrariait aussi; nous étions quittes.

Elle sortit sans vouloir m'entendre, et s'en alla, en pleine nuit, pleurer sur la tombe de Jean. Ainsi Tonino absent était encore l'obstacle à notre mutuelle confiance. Son nom ne pouvait revenir entre nous, l'idée même d'un rapprochement de quelques jours ne pouvait être évoquée sans donner lieu à une querelle sérieuse et sans ébranler de fond en comble l'édifice de notre bonheur! Après tant d'efforts sincèrement tentés de part et d'autre pour fonder et consolider ce grand ouvrage, le résultat était mortellement triste.

Je réfléchis toute la nuit au parti à prendre pour concilier nos mutuelles susceptibilités avec l'assistance et la sollicitude que nous

devions à Tonino. Dès le matin, j'en parlai à Félicie. — Occupons-nous de l'enfant, lui dis-je. Querellons-nous encore, s'il le faut, à propos de lui, mais ne l'oublions pas. Votre intention a toujours été d'en faire un cultivateur? Eh bien! à défaut d'un peu de science que j'eusse pu lui donner en le gardant près de nous, donnons-lui une véritable éducation spéciale. Envoyons-le dans une ferme-école. Il en existe à notre portée. J'irai le voir souvent, je le surveillerai comme mon fils, et quand il en sortira...

— Il n'en sortira pas, parce qu'il ne voudra pas y entrer, répondit Félicie en m'interrompant avec vivacité. Il est trop âgé, songez-donc! il a aujourd'hui vingt-deux ans. Ce serait humiliant pour lui de faire son apprentissage avec des enfans. Il a de la vanité, vous le savez, et le voilà en âge de ne plus nous obéir comme un petit garçon. Il n'est point dit d'ailleurs qu'il acceptera votre autorité paternelle comme il acceptait celle de Jean. Le mieux, c'est de lui faire une pension convenable et de l'envoyer chercher de l'ouvrage selon son idée. J'ai assez souffert de vous à cause de lui. Je n'en pourrais supporter davantage; j'en deviendrais folle. Je ne veux plus de lui ici!

Félicie redevenait exagérée et presque tragique; mon sourire l'irrita encore. N'est-ce donc rien, reprit-elle, que les menaces que vous m'avez faites hier? J'avais d'abord cru que vous parliez en thèse générale; mais, quand le nom de Tonino est venu sur vos lèvres au milieu de tout cela, j'ai bien vu que je ne vous avais jamais compris. J'y ai songé cette nuit, allez! Si vous avez tant dédaigné mon amour au commencement, c'est parce que vous étiez jaloux de Tonino. Moi, je croyais que ce serait le contraire, et que vous n'étiez pas encore assez jaloux. Voilà pourquoi je vous ai révélé des misères que j'aurais mieux fait de garder pour moi. A présent je vous connais! Quand vous soupçonnez, vous n'aimez plus, vous méprisez! Ah! j'ai été bien imprudente, et je me déteste pour cela.

— Félicie, m'écriai-je, dites-moi que vous m'avez trompé pour éprouver mes sentimens; dites-moi que Tonino n'a jamais été épris de vous: je pardonnerai un mensonge dont vous n'avez pas compris la gravité; j'en rirai avec vous, je vous en remercierai même et avec transport, si vous me délivrez de ce tourment que votre apparente sincérité a fait naître.

— Je n'ai pas menti, reprit-elle, je ne mens jamais; mais quelquefois l'imagination m'emporte, et, sans bien m'en rendre compte, j'exagère. Cela a dû m'arriver quand je me suis plaint à vous des idées de Tonino. Et puis je suis une nature inquiète, vous le savez bien. J'ai pu, j'ai dû me tromper. Peut-être que l'enfant n'a jamais

eu les sentimens que je supposais. Le fait est qu'il n'y paraît plus aujourd'hui, et qu'il est très froid pour moi. N'y songez donc plus; moi j'avais oublié tout cela, ne pouvez-vous l'oublier aussi? Et faut-il que, pour quelques paroles imprudentes, vous soyez à chaque instant sur le point de me retirer votre confiance?

— Non, certes, répondis-je, il n'en sera pas ainsi. Je veux oublier; je veux accepter vos nouvelles explications, et je veux d'autant plus me préoccuper de l'éducation de votre enfant.

— Eh bien! parlez-lui, répondit Félicie tranquillisée. Le voilà pour vous écouter et vous répondre; je vous laisse ensemble.

Et elle sortit comme Tonino entrait dans la salle, à ma grande surprise. Il vint à moi d'un air triste, mais sincère, et m'embrassa avec effusion.

— Vous paraissez étonné de me voir, dit-il; ne saviez-vous pas que j'étais ici avant le jour?

— Votre cousine ne me l'avait pas dit.

— Oh! ma cousine est bien singulière avec moi à présent! Elle ne m'aime plus du tout depuis qu'elle vous aime. Pourquoi cela, monsieur Sylvestre? Que vous ai-je fait pour que vous me haïssiez, moi qui vous étais si attaché et si dévoué? Voyons, voici le moment de s'expliquer. En arrivant ici à cinq heures du matin, je me suis arrêté naturellement devant le cimetière pour regarder la tombe de mon pauvre cousin. J'y ai vu ma cousine agenouillée. Je l'ai appelée. Elle a fait un grand cri, et, venant à moi, elle m'a dit que j'arrivais pour faire son malheur. Elle voulait me forcer de repartir tout de suite, et j'ai dû faire semblant de m'éloigner; mais le chevreau connaît trop le bercail. Je suis venu ici par un détour, et j'ai encore vu Félicie en colère contre moi. Alors je me suis fâché aussi, et je lui ai dit que, puisque vous étiez à présent le seul maître, je ne me laisserais chasser que par vous. Parlez, monsieur Sylvestre, je veux bien vous obéir, moi, si je vous suis importun ou odieux; mais dites-moi pourquoi! N'ayant jamais rien eu à me reprocher envers vous, j'ai bien le droit de vous demander une franche explication.

Il parlait si ingénument que je lui répondis avec l'ancienne affection. Je le rassurai et je lui demandai s'il m'avait cru hostile au point de ne plus compter sur moi.

— Je l'ai cru, dit-il. Bien que ma cousine ait toujours pris sur son propre compte la résolution de m'éloigner, naturellement je vous attribuais ce changement à mon égard. Voyons, que faut-il faire? Dois-je m'en aller tout à fait, ou rester ici un peu de temps, ou y rentrer pour toujours? Du moment que vous êtes bon pour moi, tout ce que vous me conseillerez, je me ferai un devoir de m'y conformer.

— Eh bien! commencez par me dire bien sincèrement ce que vous souhaitez.

— J'aurais souhaité reprendre ici mon ancienne vie, travailler sous vos ordres, et avoir le bonheur de recevoir vos leçons comme au temps passé. Vous me paraissez toujours aussi doux et aussi paternel; mais, si ma cousine m'a pris en aversion, j'aime mieux partir et devenir ce que je pourrai.

— Que deviendrez-vous, mon cher enfant? avez-vous quelque projet?

— Quel projet voulez-vous que j'aie? Je suis dans une position qui n'a pas le sens commun. Me voilà comte del Monte, et je suis forcé de m'appeler Tonino Monti pour n'être pas ridicule. Je ne sais rien autre chose à fond que la gouverne des troupeaux, je suis pasteur, comme disait mon pauvre cher cousin Jean, — un bel état, lorsqu'on a à faire prospérer un troupeau à soi ou à sa famille, et un état fort doux quand on vit dans sa famille, quand on y trouve de l'amitié et qu'on y reçoit un peu d'instruction; mais l'instruction que j'ai acquise jusqu'ici ne me met pas à même de remplir une fonction dans l'administration, dans l'industrie ou dans les arts. Je suis un mauvais comptable, je ne mordrai jamais aux chiffres écrits, bien que je sois fort à calculer de tête. Je ne suis pas assez musicien pour donner des leçons comme le grand-père Monti; je ne sais même pas le dur et triste métier de mon père. Je ne suis bon qu'à entrer berger dans quelque ferme. Eh bien! est-ce là un sort pour moi, et ma cousine souffrira-t-elle que je devienne valet aux gages d'un paysan? Pourquoi m'a-t-elle pris chez elle? pourquoi a-t-elle voulu m'élever à sa guise, m'inspirer de la fierté, me rendre intelligent et un peu artiste, si c'est pour m'abandonner à l'âge que j'ai? Elle a parlé de me faire une pension; pourquoi? Je ne suis pas infirme, je veux travailler; je rougirais de recevoir de l'argent pour me croiser les bras, et je ne dis pas que je ne deviendrais pas un bandit, si je me laissais payer pour ne rien faire. Pourquoi ne pas me souffrir ici? Si ma présence vous gêne, qu'on me laisse construire un bon chalet dans *les hauts;* qu'on me confie une belle vacherie, et je ne descendrai ici que quand on voudra. Je prendrai un ou deux petits gardeurs pour m'aider dans mon exploitation; je cultiverai même un peu, si l'endroit n'est pas trop mauvais; j'emporterai mon violon, vous me donnerez quelques livres à lire, et je ne m'ennuierai pas. Je gagnerai ma vie honnêtement, sans faire honte à personne et sans me faire honte à moi-même. N'est-ce pas ce qu'il y a de plus raisonnable et de plus facile?

Tonino avait si parfaitement raison que je ne pouvais trouver aucune objection. Il connaissait très bien le commerce et l'élevage des bestiaux, et il aimait la vie champêtre. C'était bien vraiment le

seul état qu'il pût exercer. Pour tout le reste, il avait une teinture insuffisante, et sa nature rêveuse et contemplative ne se prêtait nullement aux prodiges de travail intellectuel qu'il eût fallu faire pour réparer le temps perdu.

Il fallait donc le réintégrer dans la famille, sauf à l'envoyer dans *les hauts*, comme il disait, s'il me donnait quelque véritable sujet de plainte. Au besoin, on pouvait l'occuper encore plus loin, du côté de Sion, où Félicie, par suite de l'héritage de son frère, avait quelques autres propriétés à faire valoir.

J'accueillis donc le retour du jeune comte avec une cordialité sincère, résolu à être d'autant plus sévère envers lui, s'il me trompait, mais ne pouvant me décider à admettre que cela fût possible. L'amitié que je lui témoignais lui fit verser des larmes, et il me jura passionnément qu'il m'aimait de toute son âme. A ces effusions se mêlait l'expression de la douleur qu'il venait d'éprouver en perdant son père. Il en parlait en des termes si naïfs et si tendres qu'il m'émut, et que je me serais trouvé odieux de le bannir en pareille circonstance.

Je rappelai Félicie, je lui montrai autant de confiance qu'à lui. Elle garda une attitude assez froide avec nous deux, et parut gênée et comme impatientée quand Tonino insista pour savoir la cause de sa dureté envers lui. — Ne me direz-vous pas, s'écriait-il avec animation, ce que j'ai fait pour vous déplaire depuis la mort de notre pauvre Jean? Jusque-là vous aviez été ma mère, et puis tout à coup je n'ai plus été qu'un ennui et un fardeau! J'accusais M. Sylvestre, et j'étais injuste. C'est un ange, c'est un dieu pour moi. Il est content de me voir, il veut que je reste ici; donc c'est vous, vous seule qui me repoussez. Faut-il que je sois malheureux! Qu'est-ce que j'ai donc dit ou pensé de mal pour être malheureux comme cela?

— Rien, répondit Félicie en me regardant, comme si elle eût voulu me prendre à témoin de chaque parole qu'elle lui adressait. Tu n'as rien fait de mal, mais tu étais contraire à mon mariage avec n'importe qui. Souviens-toi, tu es un enfant gâté, très jaloux de l'amitié qu'on t'accorde, et cela prouverait que tu n'es pas sûr de la mériter. J'ai craint de te voir manquer de respect à M. Sylvestre, car une ou deux fois, sans dire rien de mal sur son compte, — la chose ne serait pas possible, — tu m'as parlé de lui avec dépit. Or je t'avertis, moi, que si tu n'es pas décidé à le chérir et à le servir comme ton maître et ton meilleur ami, je ne te souffrirai pas auprès de moi. Il veut que tu restes, tu resteras; mais fais grande attention à ce que je te dis: pas de jalousie, pas de dissimulation, pas d'humeur, pas de plainte, car je jure qu'au premier mot, au premier regard qui témoignerait que tu lui en veux, tu ne resterais pas une heure dans la maison.

Tonino parut atterré un instant de cette dure mercuriale, qui me blessait moi-même, et tendait à me faire de nouveau suspecter la sincérité à laquelle je venais de me fier.

Il marcha dans la chambre avec agitation, presque avec colère; puis, venant à moi et se mettant à genoux malgré moi : — Puisque ma cousine me reproche devant vous mes fautes, il faut que vous m'en accordiez le pardon. Eh bien! oui, j'ai été jaloux d'une grande amitié qui allait lui faire paraître la mienne bien petite. N'est-ce pas naturel? où est le crime? Jamais un fils n'a vu sa mère se remarier sans avoir chagrin et peur. C'est de l'égoïsme, si vous voulez; mais à mon âge on n'a pas la raison et la vertu du vôtre. On est un enfant, et vous avez tant d'indulgence, vous! C'était à vous de me rassurer, de fermer ma blessure, de me dire que je serai encore quelque chose pour ma cousine et pour vous... Vous l'avez fait, je vous remercie, je vous crois; mais elle! pourquoi cette froideur et de si méchantes menaces? On ne m'avait pas habitué à ça, moi! Je devais être le soutien de sa vieillesse et le but de sa vie. Oui, voilà comment elle me parlait pour me rendre bon et sage quand j'étais petit. Voyez comme elle a changé! Et si j'en souffre, est-ce mal?

— En voilà assez, dit Félicie. Sois bon et sage, sois ce que tu dois être, et mon amitié te reviendra comme autrefois; mais ce n'est plus si facile, je t'en avertis! J'étais seule les deux tiers de l'année, je n'avais que toi à gâter, et je croyais bien ne me marier jamais. Mon sort a changé, j'ai eu le bonheur inespéré d'inspirer une grande amitié à un homme très au-dessus de moi, et qui est devenu tout pour moi. Ne faut-il pas que, pour ne pas contrarier un bambin de ta sorte, je renonce au devoir de consacrer ma vie à celui qui daigne l'accepter? Nous sommes devant lui pour nous expliquer comme devant un juge et pour dire la vérité comme à Dieu. Tu as eu la hardiesse de prétendre me détourner du mariage! Tu pouvais avoir quelque raison quand il s'agissait de Sixte More, et je te laissais dire : cela m'était bien égal; mais quand tu as voulu me prouver que M. Sylvestre ne me considérerait jamais que comme une servante, je t'ai imposé silence. Tu as insisté, tu as été colère, presque insolent. Tu m'as offensée et tu m'as fait de la peine. Je n'ai pas voulu ennuyer M. Sylvestre de tout cela. Il ne l'a pas su. Il l'a peut-être deviné, il a eu la délicatesse de ne pas vouloir connaître les détails, et je l'en remercie. Tu me forces à les lui dire. Eh bien! fais-toi pardonner, et ne recommence plus jamais, si tu veux que j'oublie ta sottise.

Tonino pleura de nouveau, et il plaida sa cause avec une candeur qui me vainquit entièrement. Je l'observais pourtant avec toute la clairvoyance dont j'étais capable, et rien dans son langage, dans

son regard, dans son accent, ne sentait plus l'impertinence ou la ruse. Ce n'était plus le Tonino que j'avais redouté en croyant le pénétrer. C'était l'enfant naïf et tendre que j'avais aimé avant d'aimer Félicie, et plus il montrait de repentir de sa jalousie, plus cette jalousie me paraissait innocente et naturelle.

Je fus presque tenté de gronder Félicie quand nous fûmes seuls ensemble. Elle avait été trop dure, elle m'avait fait un rôle de maître et de juge qui n'allait pas à la douceur de mes instincts. Elle s'y était prise de façon à me rendre haïssable, ridicule peut-être, moi qui ne voulais régner sur elle et sur les siens que par la persuasion. A coup sûr, elle s'était trompée en attribuant à ce jeune homme une sorte d'amour offensant et déplacé. Ne s'était-elle pas confessée d'avoir exploité cette supposition pour me passionner davantage?

— Voyons, chère fiancée, lui dis-je : il serait bien nécessaire de ne pas me bouder en ce moment décisif de notre vie. Vous voilà redevenue mystérieuse comme au temps où j'avais peur de votre sourire triste et hautain. Je sais, je vois et je sens qu'hier, pour la première fois, je vous ai blessée. Est-ce une raison pour briser votre cœur en me faisant un sacrifice que je ne demande pas? Vous aimez Tonino, vous avez le devoir autant que le besoin et l'habitude de l'aimer. Justifiez-le complétement, s'il n'est pas coupable, et, s'il l'est, pardonnez-lui avec la tranquillité d'une âme pure que ne peuvent jamais troubler les pensées d'un esprit égaré. Parlez-moi de lui comme s'il était notre fils à tous deux. Empêchez-moi d'être trop confiant, empêchez-moi aussi d'être injuste. Ne laissez pas sur tout cela je ne sais quel voile, et si vous trouvez que je suis trop crédule après avoir été trop soupçonneux, avertissez-moi.

Je ne pus obtenir aucune réponse satisfaisante; Félicie était sous le coup d'une terreur inouie de ce mépris dont je l'avais menacée. Laissez-moi me remettre de cela, dit-elle. Aujourd'hui je suis trop bouleversée. J'ai veillé et pleuré toute la nuit; l'arrivée de Tonino m'a saisie. Je me suis imaginé que vous me croiriez complice de son retour, qui est une désobéissance; j'ai été véritablement en colère, je l'ai haï comme s'il venait m'ôter votre estime, me voler le seul bien que j'aie à présent en ce monde. Vous me demandez s'il a eu réellement de mauvaises pensées, je n'en sais plus rien, je n'ose plus le croire; ce serait donc ma faute? J'en aurais donc eu aussi? Vous avez dit qu'une femme était toujours complice d'un homme qui la désire... Peut-être que vous me méprisez déjà! Cette idée-là me rend folle, et s'il faut que la présence de Tonino vous rende jaloux un jour ou l'autre, comment voulez-vous que je l'accepte avec plaisir? Que me parlez-vous du besoin que j'ai de le voir, du devoir que j'ai de l'aimer? Il me semble que je le hais depuis que

vous m'avez menacée de votre indifférence. Et vous voulez que je vous dise si vous faites bien ou mal de l'accueillir avec bonté! Est-ce que je sais, moi? Peut-être me croirez-vous un mauvais cœur si je vous dis que vous avez tort, et une mauvaise conscience si je vous dis que vous avez raison.

Il fallut me contenter de ces réponses évasives. Il est d'étranges natures que l'on ne confesse jamais, parce qu'elles ne savent pas rendre compte d'elles-mêmes. Je sentis en frémissant qu'il y avait encore là un abîme entre nous; mais n'était-ce pas ma faute? n'était-il pas creusé par moi? n'était-ce pas mon pédantesque besoin de logique qui remplissait de glaces et d'épines le chemin de soleil et de fleurs où s'épanouit l'amour? Pourquoi voulais-je absolument que Félicie n'eût jamais tort? Ne pouvais-je accepter les défaillances d'une âme souffrante qui, en somme, se donnait à moi sans regret et sans réserve? Étais-je un enfant pour croire que je n'aurais jamais rien à lui pardonner? ou étais-je si parfait moi-même, que j'eusse le droit d'exiger la perfection chez elle?

Je me raisonnai, je me réprimandai. Je soumis ma rigide conscience du vrai à toutes les transactions que la tolérance et la bonté peuvent accorder. Je résolus d'accepter la situation telle que je venais de la faire, de garder Tonino près de nous et de passer outre. Je sentis bien que je renfermais au fond de mon cœur une plaie vive et que je ne la refermais pas. Il s'agissait de vivre avec ce mal sans en faire souffrir injustement les autres. Je me flattai d'avoir cette force, et je l'eus.

La destinée, la fatalité peut-être amena une diversion imprévue à mes secrètes agitations, et cela le jour même de l'arrivée de Tonino.

Vanina, la gardeuse de chèvres, avait grandi; elle était devenue une fort jolie fille blonde, bien prise dans sa taille élancée, très gracieuse avec ses longs bras ronds et minces comme ceux d'une figure étrusque. On disait dans le pays que c'était une fille illégitime du vieux Tonio Monti, ce qui était assez invraisemblable, mais non impossible. Elle avait bien la fraîcheur de ton de la race germanique à laquelle appartenait sa mère; mais l'élégance et la grâce italiennes se retrouvaient dans ses mouvemens et dans son accent doux et sonore. La supposition d'une sorte de parenté mystérieuse avec elle ne déplaisait pas à Tonino. Jean s'en était expliqué avec moi par un *peut-être* laconique et insouciant. Il était le parrain de cette enfant et l'avait recueillie, toute petite, par charité. Félicie, qui n'entendait pas raillerie sur les mœurs de son grand-père, l'avait longtemps tenue à distance pour ne point encourager les commentaires. Aussi l'éducation de Vanina était-elle fort négligée, et ses manières très rustiques. Pourtant, depuis deux ans, son in-

telligence s'était développée dans les fréquens entretiens qu'elle eut avec Tonino, et on l'avait vue, de jour en jour, devenir plus correcte dans sa tenue et dans son langage. Ces entretiens l'avaient rendue fort distraite. Félicie avait surveillé sa conduite, et à la suite de quelques réprimandes la jeune fille, craignant d'être chassée, s'était mise à l'ouvrage avec ardeur. On était alors très content d'elle; elle se rendait utile à la ferme, précieuse même dans la maison, et sa maîtresse lui témoignait de l'amitié, surtout depuis que l'absence de Tonino avait coupé court aux soupçons que pouvait faire naître leur intimité. Vanina, partie dès l'aube pour faire paître son troupeau sur le versant opposé de la colline, ne savait rien de l'arrivée inattendue de Tonino. Au moment où nous venions de nous mettre à table pour le dîner, elle entra dans la salle, étouffa un cri, eut un vertige, devint pâle, et se laissa tomber sur une chaise.

Cette joie naïve, aussitôt réprimée, mais suivie d'une rougeur révélatrice, fit sourire Tonino. Il alla vers elle et l'embrassa sans façon en la tutoyant comme par le passé. Au bout d'un instant, il se leva pour l'aider à nous servir, Félicie et moi, et, à mesure que le repas se prolongeait, nous étions de plus en plus mal servis. Il arriva même que nous ne le fûmes plus du tout, tant ces deux jeunes gens chuchotaient avec entrain dans la cuisine. Félicie dut appeler la Vanina et l'avertir; mais elle ne la gronda point et ne s'en prit qu'à Tonino, à qui elle ordonna de se rasseoir avec nous et d'être plus convenable. — Si tu commences ainsi, lui dit-elle, je vois bien que je serai aussi mécontente de toi que je l'étais l'an passé. Tu as failli me faire renvoyer cette petite. Je la croyais coquette et dévergondée, à présent je sais qu'elle est bonne et sage; mais elle est simple, et si tu cherches à la détourner de son devoir, c'est toi que je renverrai.

— Encore cette menace! répondit Tonino avec un peu d'arrogance tempérée par l'enjouement. Je vois bien qu'il faudra s'y habituer et justifier toutes mes actions et toutes mes paroles. Sachez donc, cousine, que j'aime Vanina de tout mon cœur. Je vous ai dit *non* dans le temps : c'est que je ne croyais pas l'aimer; mais j'ai pensé à elle tout le temps de mon absence, et à présent que je la retrouve si jolie, si proprette, si charmante fille, et m'aimant toujours... comme son frère! aujourd'hui surtout que je sens que vous ne m'aimez plus comme votre fils, je me dis que l'amitié d'une chevrière vaut mieux que rien, et je fais cas de ce que le ciel m'envoie pour me consoler.

— Aime-la, reprit Félicie, tu ne peux pas mieux placer ton amitié; mais si tu lui parles d'amour...

— Vous me renverrez, vous l'avez déjà dit. Eh bien! je vous réponds que je lui parlerai d'amour, et que vous ne me renverrez pas.

— Tu comptes l'épouser alors?

— Oui, ma cousine,... avec votre permission et celle de M. Sylvestre.

— Et c'est de cela que tu lui parles à voix basse depuis une heure?

— Non, ma cousine; je ne lui parle encore que d'amitié. Il me faut votre permission pour lui parler mariage : me la donnez-vous?

— Moi?... Oui, de premier mouvement; mais je veux l'avis de M. Sylvestre, et tu auras la bonté de l'attendre.

— Je l'attendrai... à moins qu'il ne veuille avoir la bonté, lui, de me le donner tout de suite.

— Mon cher enfant, lui dis-je, je n'ai que des conseils d'amitié paternelle à vous donner. Vous me les permettez, et j'en suis reconnaissant. Me permettez-vous aussi de vous faire quelques questions?

— Faites, répondit-il en m'embrassant.

— Eh bien! repris-je, ne pensez-vous pas que vous êtes bien jeune pour vous marier?

— Je suis jeune en effet; mais la Vanina est jeune aussi. J'ai vingt-deux ans, elle en a seize. Je suis assez raisonnable pour elle. Si je l'étais davantage, elle aurait le droit de trouver que je le suis trop.

— Mais le mariage est une chose grave!

— Pour vous et pour ma cousine, oui, très-grave, mais non pour des jeunes gens qui ne sont rien, qui ne possèdent rien, dont l'avenir ressemblera beaucoup au passé, et qui n'ont pas l'habitude de se creuser la cervelle pour résoudre des problèmes. Nous travaillerons, nous nous aimerons, nous ne réfléchirons guère, et nous serons très heureux...

Félicie voulut faire une objection : il ne lui en laissa pas le temps.

— Oh! vous, ma cousine, lui dit-il, vous n'y entendez rien, permettez-moi de vous le dire. Vous en cherchez trop long pour moi. Vous m'avez fait de grandes morales autrefois, et je vous écoutais, tout confit en Dieu et en vous. C'était l'âge où vous vouliez faire de moi quelque chose de très bien, où vous rêviez pour moi dans l'avenir un mariage bourgeois; mais j'ai réfléchi. Depuis que vous ne vous souciez plus de moi, je me suis dit qu'épouser une riche fermière ou une chevrière sans le sou, c'était toujours déroger pour un gentilhomme, et qu'il me fallait trouver une princesse ou me contenter d'une bergère. Or la princesse ne me tombera certainement pas du ciel, autant vaut dont choisir la bergère qui me plaira, et celle-ci me plaît. Donnez-la-moi, j'irai vivre avec elle sur la montagne, et avant peu je vous réponds que vous aurez beaucoup

de chevreaux superbes et plusieurs petits cousins très gentils que vous aimerez peut-être comme vous m'avez aimé — du temps que j'étais gentil...

J'écoutais Tonino en souriant. Il y avait quelque chose de si sympathique dans sa bonne humeur! Quant à Félicie, elle l'écoutait froidement et comme mécontente de sa légèreté.

— Vous vous fiez à lui, me dit-elle, vous avez peut-être tort. C'est un garçon qui rit de tout, et je n'ai pas bonne idée de ses projets sur la Vanina.

— Certes, quand il s'agit de moi, reprit Tonino, vous doutez de tout, même de mon honneur; mais vous, monsieur Sylvestre?

— Moi, j'y crois, à votre honneur : reconnaissez-vous qu'il est engagé du moment que vous demandez l'autorisation d'aimer une jeune fille que votre cousine a le devoir de protéger?

— Si je vous dis oui, serez-vous tranquille?

— Je serai tranquille, si vous dites oui.

— Eh bien! je dis oui, et je jure de respecter la Vanina jusqu'à ce qu'elle soit ma femme.

Il tint parole, et tout en montrant à cette jeune fille un attachement très vif, il ne mit plus sur son front aucune rougeur. De craintive et souvent troublée qu'elle était, la Vanina devint, sinon calme, du moins souriante et comme ravie dans la pensée d'un légitime triomphe. Il me parut évident que Tonino lui avait promis de l'épouser, qu'elle était sûre de lui et fière de l'amour qu'elle lui inspirait.

C'était là de quoi effacer le pénible souvenir de ma jalousie, et il se fût effacé entièrement, si Félicie eût franchement accepté l'idée de marier ces enfans en même temps que nous nous marierions nous-mêmes; mais elle persistait à ne pas croire Tonino sérieux et à lui parler avec une sorte d'aigreur railleuse. Je commençais à la trouver injuste. Tonino s'en plaignait, mais avec cette extrême douceur qui était le fond de son caractère, et qui rendait son commerce agréable et séduisant. Il ne connaissait ni l'emportement ni la rancune; il jetait sur toutes choses un rayon de gaîté, et il me montrait une affection dont j'étais véritablement touché. C'était à moi qu'il demandait raison des préventions de Félicie, et toujours avec une aménité caressante qui m'obligeait à le justifier et à les réconcilier sans cesse.

— J'ai bien besoin que vous m'aimiez, me disait-il alors, car, vous le voyez, elle est froide et dédaigneuse. Son cœur m'est fermé depuis que vous y régnez, et c'est justice. Je ne suis rien qu'un étourdi et un ignorant, tandis que vous êtes un homme et presque un ange. Aussi je me console de toutes les rigueurs de ma cousine

avec une bonne parole de vous. Vous pouvez faire de moi tout ce que vous voudrez, un ami, un chien, un esclave; vous êtes doux, je le suis aussi; entre nous, il n'y a besoin que d'un regard et d'un sourire. Votre commandement me rend heureux, j'ai du plaisir à vivre de vous et par vous. Sans cela, j'aurais beaucoup de chagrin; mais je me dis que Félicie est comme cela. Elle ne peut aimer qu'une personne à la fois. Quand j'étais son fils, il ne fallait pas lui parler de mariage; à présent qu'elle a mis son âme dans le mariage, il ne faut plus lui rappeler que j'ai été son fils. Qu'est-ce que cela me fait après tout, si vous êtes mon père? Je m'habituerai à ne voir dans Félicie que ma cousine, à ne rien regretter du passé, à me dire ce que je me dis déjà: c'est que j'ai gagné au change, car vous valez mieux qu'elle et que le monde entier.

— Même mieux que Vanina? lui dis-je en riant.

— J'adore Vanina, répondait-il; mais, si vous me défendiez de songer à elle, je briserais mon cœur pour vous obéir. Je me dirais que vous ne pouvez pas avoir tort, que vous voyez clair dans les âmes comme Dieu y voit, et que c'est pour mon bonheur que vous me rendez malheureux.

Je m'attachai à pénétrer la nature de son affection pour Vanina. Il me sembla que c'était une affection vraie, sinon élevée. — Elle n'est pas bien fine, la chevrière, me disait-il; sans être sotte, elle est simple. Elle comprend tout ce qu'on lui dit, elle le comprend même trop, car elle le croit sans réserve. Si vous lui disiez que par des paroles magiques je peux la soutenir en l'air, elle se jetterait du haut de la montagne, la tête la première. C'est bête cela, mais c'est beau, et je ne désire point qu'on la rende savante et questionneuse. Je la trouve bien comme elle est, et belle selon mon goût. Je n'aime que les blondes, peut-être parce que je suis trop brun. Je suis amoureux fou de cette peau blanche et de ces yeux d'azur. J'aimerai ma femme avec les sens avant tout, je vous en avertis; ne me chapitrez pas là-dessus. Je suis un jeune homme, et je ne me suis jamais assouvi. Si vous me demandiez pourquoi, je serais embarrassé de vous le dire. Je suis moqueur et par conséquent difficile, peut-être un peu trop recherché pour un homme dans ma position. Je me sens de haute race, que voulez-vous? Les grosses manières me blessent par leur côté risible, et quand la lourdeur de l'esprit perce sous la beauté, je ne la vois plus belle. Vanina a quelque chose de noble dans le sang; je n'en suis pas sûr, mais je le crois. Je n'en sais rien, mais je le sens d'une manière vague. Elle fait avec grâce les choses les plus prosaïques: mon sens artiste n'est jamais choqué quand je la regarde, et je me prends à la désirer follement; mais je vous ai donné ma parole, et je la res-

pecte. Pourquoi non? Cette petite lutte que je soutiens contre moi-même aiguise mon amour et le rend plus ardent encore. Je vous réponds que nous aurons, elle et moi, une belle et longue lune de miel. — Et il ajoutait avec un franc rire : Ami, je vous en souhaite une pareille!

La liberté d'esprit, à la fois candide et cynique, avec laquelle ce jeune homme me parlait désormais de mon prochain mariage avec sa mère adoptive me troublait bien un peu quelquefois. Tonino manquait de ce je ne sais quoi de voilé et de profond qui caractérise les âmes vraiment émues. Il y avait en lui comme une soudaine sécheresse sceptique dont il ne paraissait pas se rendre compte, mais qui sautait à pieds joints sur le respect de soi et des autres. Il était impossible de le lui faire comprendre, car, bien plus que Félicie, il était incapable d'écouter avec fruit et de saisir le vrai sens des mots dans un certain ordre d'idées. Un réalisme brutal apparaissait tout à coup sous cette gentillesse d'expansion, et il me faisait rougir, moi, homme de cinquante ans, quand je le laissais se livrer à ses rêves de volupté.

Ces amours d'enfans, qui côtoyaient pour ainsi mes austères amours avec Félicie, avaient peut-être la rude vérité de l'âge d'or, et parfois je me demandais si l'amour jeune n'était pas le seul légitime, si cette pudeur recherchée que ne connaissent pas les mœurs rustiques n'était pas un résultat de la corruption sociale, enfin si, à force de vouloir relever ma fiancée par mon respect, je ne lui ôtais pas ce que son cœur avait de puissance et de spontanéité.

Un matin, Tonino vint me trouver embarrassé plutôt qu'ému. — J'accours me confesser, dit-il; il faut me laisser épouser tout de suite la Vanina. Nous ne pouvons plus attendre. Que ma cousine ne veuille pas de fêtes dans sa maison avant la fin du deuil qu'elle s'est imposé, c'est bien : je respecte cela; mais nous pouvons bien nous marier sans violons, la fillette et moi. S'il faut un festin et un bal champêtre, on remettra ça au jour de vos noces.

— Voyons, enfant, répondis-je, est-ce que vous avez manqué à votre parole?

— Non, mais je sens que je ne peux plus la tenir. J'ai pris quelques baisers à ma fiancée, chaque jour un peu plus prolongés que ceux de la veille, et que voulez-vous? elle me les a rendus. Il faut me délier de mon serment ou me faire vite prononcer le serment conjugal.

— Je vais en parler à votre cousine.

— Oui, mais attendez! Il ne faut pas la consulter, il faut lui dire que vous le voulez.

— Je ne lui parle pas sur ce ton-là, mon cher enfant!...

— Vous avez tort. Vous ne saurez jamais la prendre, si vous ne lui parlez pas avec autorité. Elle ne se rend pas aux raisons, elle aime qu'on la commande.

— Permettez-moi de croire que je la juge et la connais mieux.

— Je ne crois pas, moi; mais cela vous regarde en général. Pour cette affaire-ci, qui m'intéresse et me concerne, ne m'exposez pas, je vous en prie, à être forcé de me parjurer envers vous ou de désobéir à ma cousine; elle ne voit déjà pas d'un si bon œil mon amour pour la Vanina.

— Pourquoi supposez-vous cela?

— Parce qu'elle est jalouse de moi.

Je crus avoir mal entendu; mais Tonino impassible répéta ce qu'il venait de dire : — Oui, oui, elle est jalouse de moi, monsieur Sylvestre; cela vous étonne?

— Oui, certes! répondis-je en m'efforçant de cacher mon trouble.

— Moi, je suis étonné de votre étonnement, reprit Tonino sans se déconcerter. Vous voyez bien que vous ne la connaissez pas! Ma cousine est née jalouse, et si je suis devenu jaloux de son amitié, elle a tort de me le reprocher : c'est elle qui m'a donné l'exemple. Quand j'étais petit, elle ne pouvait souffrir qu'on me fît plus d'amitiés qu'elle ne m'en faisait, et quelquefois elle me disait : — Personne ne m'aime, tu dois donc m'aimer pour tout le monde, et si tu me préférais quelqu'un, ce serait me tuer. — Elle a oublié cela, parce qu'elle ne m'a plus aimé à mesure que je grandissais; mais l'habitude lui est restée de vouloir régner seule sur mes volontés. Elle est despote comme toutes les personnes ombrageuses. Quand elle me donne un ordre, si je m'attarde un peu pour rendre un petit service à la Vanina, elle ne s'emporte plus, vous l'avez corrigée de la colère : elle nous boude et nous parle froidement pendant trois jours. Jalouse de son autorité, jalouse de la liberté et du bonheur des autres, voilà ce qu'elle est et ce qu'elle a toujours été depuis quinze ans : c'est la conséquence de sa faute.

— De sa faute! m'écriai-je; est-ce que vous osez prononcer ce mot-là, vous, Tonino? est-ce que vous savez si votre mère adoptive a commis une faute?

— Comment ne le saurais-je pas? J'ai bercé son enfant. On me disait alors qu'elle était veuve : c'était bien inutile, je ne songeais pas à questionner; mais plus tard, quand j'ai vécu ici, il m'a bien fallu savoir, comme tout le monde, qu'elle n'avait jamais eu de mari.

— Vous eussiez dû ne l'apprendre jamais, ne pas l'entendre, ne pas le croire, et aujourd'hui encore vous devriez parler comme si vous ne le saviez pas.

— Ah! permettez-moi de vous dire, monsieur Sylvestre! vous exagérez toutes ces choses-là; vous les jugez en homme du grand monde apparemment. Nous autres paysans, nous n'y voyons rien de si grave; nous disons : C'est un malheur, et ça nous paraît si facile à pardonner que nous ne nous faisons pas un devoir de l'ignorer et un mérite de le taire.

Et comme je me taisais, moi, attristé et blessé au fond de l'âme, il reprit :

— Monsieur Sylvestre, je suis désolé de vous avoir fait de la peine, mais est-ce ma faute? Je suis un gardeur de vaches, et je ne peux pas sentir et penser comme vous, qui êtes un aristocrate et un philosophe. Tenez, vous n'êtes pas ici dans le monde qu'il vous faudrait. Jamais vous ne vous habituerez à la rudesse de nos pensées et de nos paroles, et Félicie a beau vouloir élever son esprit et ses manières pour arriver jusqu'à vous, elle vous blessera toujours par quelque endroit; car si elle est la petite-fille du comte del Monte, elle n'en est pas moins la fille du père Morgeron, qui battait sa femme et s'enivrait avec de l'eau-de-vie quand il était de mauvaise humeur. Et puis elle a eu ce malheur dont nous parlions, dont vous ne voulez pas qu'on vous parle, et ça lui a aigri le cœur... Vous la guérirez, je ne dis pas non, mais ce ne sera pas sans peine, et vous aurez plus d'un gravier dans votre pain quotidien. Vous avez du savoir, du courage et un grand esprit, vous vous en servirez, c'est affaire à vous; mais il faudra passer sur beaucoup d'ornières et de cailloux avec des gens mal élevés comme nous autres. Pardonnez-moi d'avoir réveillé un souvenir qui vous déplaît, et de vous dire que ma cousine n'aime pas la Vanina. La Vanina n'a pas eu de *malheur*, elle! je ne veux pas qu'elle en ait par ma faute. Faites donc que ma cousine nous marie, voilà tout ce que j'avais à vous dire. Ne le prenez pas en mauvaise part; j'aimerais mieux mourir que de vous offenser.

C'est ainsi qu'avec son ingénuité pénétrante et son prétendu gros bon sens, si délié, Tonino me torturait. J'en revenais à me demander s'il n'avait pas l'âme profondément perfide, s'il n'amenait pas habilement toutes ces explications, en apparence fortuites, pour me punir d'avoir inspiré l'amour auquel il avait prétendu, qu'il avait obtenu peut-être avant moi, et que je lui avais ravi...

Devant cette atroce supposition, la loyauté de mon âme se révoltait et criait : — Non! c'est impossible! Quelle autre énigme alors me présentait l'attitude de Félicie? Était-ce pour me punir de mes soupçons qu'elle brisait avec tant d'opiniâtreté le pacte de famille où Tonino avait sa place marquée, légitime, pour ainsi dire inaliénable? Elle semblait vouloir se rendre coupable envers lui, en-

vers moi et envers elle-même, pour m'apprendre qu'il ne fallait pas jouer avec son orgueil et la mettre au défi de se justifier.

Et, comme si tout devait se flétrir et s'empoisonner en nous et autour de nous, voilà que Tonino, l'objet de ses dédains affectés, se plaignait à moi, — se vantait peut-être, — de lui inspirer de la jalousie!

Il y avait des jours où je croyais voir clair dans toute cette intrigue : Tonino feignait d'aimer la Vanina pour irriter Félicie et l'attirer dans ses bras lascifs et incestueux. La Vanina elle-même se prêtait à ce jeu infâme pour plaire à son amant et contraindre ensuite Félicie à payer son silence vis-à-vis de moi. Félicie, en proie à je ne sais quel fatal vertige, était d'autant plus prête à tomber dans le piége qu'elle s'en éloignait avec terreur ou le bravait avec audace. Elle n'aimait ni moi ni Tonino. Elle était tout orgueil froissé, tout dépit contre la destinée, tout besoin de vengeance ou de réhabilitation. Il lui plaisait fort de devenir ma femme, affaire de vanité. Il lui plaisait peut-être mieux d'avoir Tonino pour esclave, affaire de sens.

Je luttais contre ce cauchemar, il me poursuivait dans mes rêves; mais au soleil levant, si j'entendais les sons graves et purs du violon de Crémone vibrant sous la noble inspiration de Félicie, ou si je voyais passer la jeune chevrière allant aux champs avec ses yeux bleu de ciel et son grand geste harmonieux pour indiquer aux chiens de rassembler le troupeau, ou bien si Tonino, levé avant moi et par moi cherché avec angoisse, se laissait surprendre à genoux dans la litière fraîche, tandis que la Vanina tourmentait en riant, dans sa main, les touffes épaisses de la noire chevelure du jeune homme, je me reprochais ma folie, je croyais sentir un souffle pur, venu des plus pures régions de cette Arcadie, passer sur mon front brûlant, et je ne sais quelles voix légères comme des brises frémissaient à mon oreille pour rire de mes idées sombres et de mon cerveau malade.

Ma souffrance aidait à ma souffrance, et j'empirais mon mal en agissant sous l'impression de mon mal. Quand j'invitai Félicie à hâter le mariage de Tonino, ma voix tremblait sans doute, et si mes paroles ne furent pas dites d'un ton d'autorité, peut-être mes regards trahirent-ils le désir que j'avais de ne pas rencontrer de résistance. Il me sembla que Félicie frissonnait de colère ou de crainte, et qu'elle me répondait *oui* avec une répugnance secrète. Je lui demandai étourdiment pourquoi elle hésitait. — Je n'hésite pas, répondit-elle; à quoi pensez-vous de me dire cela?

Je ne pus répondre. — Vous êtes préoccupé, reprit-elle. Je mentis en donnant un autre motif, un motif quelconque à ma préoccupation.

Elle fixa le mariage de Tonino au dernier jour du mois. Nous étions au 15 avril, en plein printemps. La floraison hâtive des arbres à fruits était exubérante. Tout chantait, tout brillait dans la campagne. Vanina, enivrée par les regards et les sourires de son jeune fiancé, était comme étouffée de bonheur. Lui, sans perdre l'habitude de son petit sang-froid doucement railleur, avait dans la poitrine des respirations étranges, comme des oppressions d'impatience contenue, ou des élans de joie mystérieuse. Je ne pouvais pas m'empêcher de les trouver beaux dans la naïveté de leur mutuel désir.

Félicie était tranquille, résolue, impénétrable. Elle s'occupait du trousseau des mariés avec sa générosité ordinaire et des soins tout maternels. Vanina, honteuse de la voir coudre, marquer et repasser tout le jour pour elle, venait l'aider; mais, malgré elle, c'était toujours à quelque harde de son futur qu'elle travaillait avec ardeur et intelligence. De sa propre toilette, elle se souciait à peine, et Félicie était obligée de corriger ses bévues. Elle le faisait avec patience, parlant peu, souriant à peine, affairée, absorbée, pensant à quelque chose qui ne s'exprimait pas et qui semblait impossible à exprimer.

Enfin le grand jour arriva. La mariée, éblouissante de fraîcheur et de parure, vint avec Tonino demander à genoux la bénédiction de la patronne et la mienne.

— Toi, lui dit Félicie en l'embrassant, je te bénis de tout mon cœur. Je n'ai pas de reproches à te faire, tu es une enfant sans malice et sans volonté; mais je fais un effort pour bénir ton mari. Il aurait dû attendre la fin du deuil de cette maison, où mon frère l'avait reçu et traité comme son fils. Les raisons qu'il a données pour se dispenser de le pleurer une année entière sont des raisons lâches, des raisons d'égoïste. J'y ai cédé à cause de toi, par pitié de ton inexpérience et de ta faiblesse. Je n'attendais pas de toi de grandes vertus, je n'avais pas le droit de t'en demander, ne t'ayant pas élevée avec autant de soin que j'aurais peut-être dû le faire; mais lui... Enfin n'en parlons plus. Aimez-vous et soyez heureux.

Je trouvai le discours de Félicie gratuitement amer et peu convenable pour les oreilles d'une jeune fille qu'elle devait supposer pure. Je ne sais si la Vanina le comprit; elle rougit beaucoup et pleura. Tonino lui serra vivement la main sans répondre un mot à Félicie, et quand elle les eut embrassés tous deux, il emmena sa fiancée en lui parlant à l'oreille, comme s'il la consolait des sévérités de la patronne et comme s'il lui disait : Tu sais qu'elle est jalouse; mais sois tranquille, je te protégerai contre elle.

Est-ce cela qu'il lui disait, ou cela se passait-il dans mon imagination? Je regardai Félicie. Elle était pâle, et son œil courroucé suivait le jeune couple sans rien voir autre chose.

Je ne me trompais donc pas? Tonino ne s'était donc pas trompé? Elle était jalouse, si jalouse qu'elle ne songeait plus à me le cacher! Mais quel genre de jalousie était-ce?

Je voulus le savoir; ma langue, enchaînée par la délicatesse, rompit ses liens. Je fus sévère, terrible peut-être. Je blâmai ce qui venait de se passer, je questionnai durement. Félicie trembla, balbutia, faillit s'évanouir : je fus impitoyable. Elle prit tout à coup son parti, comme elle le prenait toujours quand on l'y forçait. Eh bien! oui, dit-elle, je suis jalouse de cette jeunesse, de cette innocence, de cette virginité, qui est pour moi comme un vivant reproche. Ce n'est pas de Tonino, c'est de vous que je suis jalouse quand je regarde la Vanina. Je la trouve trop heureuse d'être aimée avec ardeur par ce jeune homme et contemplée par vous avec une sorte de respect, comme si elle méritait votre estime! Qu'a-t-elle fait pour vous paraître sainte? Sans moi, sans mes menaces, Tonino eût depuis longtemps flétri cette pureté de hasard, et c'est à moi qu'elle doit de pouvoir mettre aujourd'hui le bouton d'oranger à sa ceinture! Comment voulez-vous que je ne sois pas irritée de l'air de triomphe avec lequel Tonino va la conduire à l'église? Il fallait bien rabattre un peu leur orgueil! Et vous me blâmez de l'avoir essayé! C'est me dire que je n'ai pas le droit de faire la morale aux autres; c'est m'humilier cruellement! Et avec cela vous me demandez si je regrette que Tonino soit heureux, comme si j'étais une mauvaise mère, ou comme si... Non, je ne veux pas aller jusqu'au fond de votre pensée. Il me semble que j'y trouverais toujours suspendu sur ma pauvre tête ce mépris qui doit me tuer.

Elle pleura amèrement, je dus la calmer, la rassurer, la consoler. Tonino m'appelait avec impatience. On nous attendait pour partir. Il entra et vit Félicie en larmes. Ses yeux expressifs se portèrent sur moi. Ils me disaient clairement : Je le savais bien que vous ne pouviez pas être heureux l'un par l'autre!

J'entraînai Félicie, honteux et irrité de sa figure souffrante, encore sillonnée de larmes. La Vanina la regardait timidement, avec un mélange de compassion, de respect et de fierté, comme si elle eût été tentée de lui demander pardon de l'avoir emporté sur elle.

Quand le prêtre eut béni leur union, les mariés, qui n'avaient eu pour escorte que nous, les témoins et les gens de la maison, nous remercièrent et nous demandèrent la permission d'aller passer trois jours chez la mère de Vanina, qui demeurait dans la montagne. Félicie acquiesça froidement à ce désir et leur dit à peine adieu.

Ils partirent seuls, se tenant par le bras, mais d'une étreinte si souple et si forte qu'ils semblaient ne faire qu'un. Tonino se retourna pour m'envoyer un baiser, et il me montra le soleil de mai comme pour le prendre à témoin de son droit à l'ivresse de la vie.

J'essayai de distraire Félicie de sa tristesse. — Ces enfans sont des ingrats, me dit-elle. J'avoue que je ne m'attendais pas à les voir quitter la maison aujourd'hui.

— Ce n'est pas quitter la maison que de s'absenter trois jours.

— Ils s'absentent tout à fait, soyez-en sûr. Ils ont formé, en cachette de nous, quelque projet d'établissement. La mère de Vanina est une femme de mauvaise vie, et ce n'est pas chez elle que Tonino, à moins qu'il n'ait perdu l'esprit, irait abriter sa lune de miel.

— Ils ont pris pourtant le chemin de sa demeure?

— Ils vont la voir pour la consoler de l'humiliation que je lui ai infligée en lui défendant d'assister au mariage.

— C'est le devoir de Vanina. Quelle que soit sa mère...

— Ah! vous êtes indulgent pour de plus grandes pécheresses que moi!

— Je ne suis pas indulgent pour cela; mais vous devriez l'être davantage pour ces jeunes gens. Ils ont besoin d'être heureux sans arrière-pensée, sans lutte contre vous, qui leur reprochez d'être égoïstes. Ils vont cacher leur ivresse dans quelque chalet où ils oublieront tout.

— Même la mort du pauvre Jean?

— Eh bien! oui, c'est leur droit après tout, c'est leur devoir peut-être. Dieu a fait de l'amour une loi si grande et si puissante, qu'il faut savoir la subir sans songer ni au passé ni à l'avenir. Les oiseaux qui bâtissent leur nid aujourd'hui se demandent-ils si l'orage l'emportera demain? Respectons donc le caprice de nos enfans, et, puisqu'ils paraissent désirer l'isolement, songez à leur préparer pour l'été un gîte comfortable dans la montagne. N'était-ce pas l'intention de Tonino et la vôtre? N'avez-vous rien décidé encore à cet égard?

— Rien, répondit Félicie.

— Pourquoi?

— J'attendais votre volonté. Si j'avais décidé quelque chose sans vous, vous auriez pu le mal interpréter.

Je parvins à dissiper son amertume en la distrayant par des projets. Le raisonnement, qui, pendant nos semaines et nos mois de tête-à-tête, avait paru la convaincre, perdait toute action sur elle depuis que j'avais involontairement blessé son cœur et son amour-propre. Elle était comme anéantie moralement. On ne la réveillait

qu'en la mettant aux prises avec les devoirs, les difficultés et les amusemens de la vie matérielle. Elle y portait ce dévouement sans bornes qui était le grand côté de sa nature énergique.

Dès que je lui eus dit qu'il fallait assurer la liberté, la dignité et le bien-être du jeune couple : — Eh! sans doute, répondit-elle; j'y ai bien songé, mais j'attendais votre encouragement. Au reste tout est prêt. La grande laiterie du Vervalt, que j'ai donnée en dot à Tonino, n'est pas à fin de bail; mais je sais que pour une faible indemnité le fermier nous la laisserait occuper tout de suite. Il y faut des réparations; j'ai le bois tout débité sous les hangars, la pierre toute tirée dans la carrière. Je n'ai pas voulu dire cela aux jeunes gens. J'aurais souhaité qu'ils fussent plus humbles, et qu'au lieu d'attendre mes dons et mes soins comme une chose qui lui est due, Tonino me priât un peu ou me montrât quelque désir. Il n'a pas jugé à propos de le faire. Il a eu l'air de me dire que, du moment où il possédait une jeune et jolie femme bien éprise de lui, il n'avait plus besoin de rien sur la terre, et que je ne pouvais rien ajouter à son bonheur. Il a évité de me parler de ses projets : compte-t-il vendre la laiterie pour s'installer plus loin de nous? Et si j'y fais de la dépense pour qu'il y soit bien, ne me dira-t-il pas que c'est inutile?

— Allons toujours voir, répondis-je, quelle dépense on aurait à faire dans tous les cas pour entretenir cette ferme; nous consulterons ensuite Tonino.

— Comment n'êtes-vous pas au courant de cela? me demanda Félicie en se dirigeant avec moi vers la laiterie, qui était à une heure de chemin dans la montagne. N'allez-vous jamais vous promener par là?

— Rarement, le temps me manque; l'ouvrage d'en bas absorbe toutes mes journées, vous le savez bien. D'ailleurs ceci rentre dans la vie pastorale, dont Jean ne s'occupait pas et faisait bien de ne pas s'occuper. Vous suffisiez à cette besogne, à laquelle vous vous entendez merveilleusement.

La laiterie était fort belle, et le terrain environnant, de première qualité en pâturages, constituait un don assez considérable. Comme j'en faisais avec satisfaction la remarque : — Peut-être trouvez-vous, me dit Félicie, que j'ai fait la part bien large à Tonino?

— Non, je n'y trouve rien de trop. Les époux sont jeunes, ils auront des enfans.

— Oui, ils en auront, répondit-elle. Ils sont nés heureux, ils les conserveront.

Je vis une larme couler sur sa joue. C'était la première fois que devant moi elle pleurait sa fille. Jamais elle ne m'en avait parlé

qu'avec une douleur sombre, et comme elle s'efforçait de me cacher cette larme : — Pleurez, pleurez, lui dis-je; soyez femme, soyez mère. Je vous aime mieux ainsi que tendue et irritée.

— Mais ce souvenir qui me brise, ne le détestez-vous pas?

— Non, quand vous pleurez, je ne déteste rien dans le passé. Les larmes effacent tout, et la vraie douleur se fait toujours respecter.

Elle essuya ses yeux avec ma main et la baisa; puis elle attacha sur moi ce regard clair et profond où l'énergie et la passion de son âme s'exprimaient d'une façon victorieuse quand elle se livrait. — J'ai eu deux désespoirs dans ma vie, dit-elle, la mort de mon enfant et celle de mon frère. Le jour où vous m'aimerez comme je vous aime, je les oublierai.

— Pourquoi oublier? lui dis-je. La douleur est saine aux belles âmes, et j'aime mieux partager la vôtre que de l'effacer. Vous me tiendrez par la tendresse encore plus que par l'énergie, soyez-en sûre. Je ne demande qu'à vous sentir faible pour me dévouer à mon tour.

Elle fut tout à coup ranimée, cessa de protester intérieurement contre le témoignage de mon affection, et s'occupa de la propriété de Tonino avec ardeur, presque avec gaîté. Elle voulait tout abattre pour tout reconstruire, et faisait des plans sur le sable du chemin avec le bout d'une branche. J'admirais son intelligence, son entente des détails, la promptitude de son coup d'œil. J'établissais ses comptes à mesure qu'elle développait ses projets. Quand j'eus atteint un certain chiffre : — Non, je n'irai pas jusque-là, dit-elle; ce serait trop cher, vous me gronderiez.

— Jamais! répondis-je; vous avez de l'ordre, vous aurez toujours le moyen d'être généreuse.

— Mais c'est votre fortune que je dépense là, monsieur Sylvestre!

— Non, c'est la vôtre. Moi, je n'en ai pas et n'en veux jamais avoir. Nous nous marions séparés de biens, comme cela doit être quand l'un apporte tout, et l'autre rien.

— Pourquoi faut-il que cela soit?

Et comme j'hésitais un peu à répondre, elle s'écria : — Ah! oui, je comprends; vous ne voulez pas qu'on croie que vous épousez une fille déchue pour vous enrichir!

— Je n'y songeais pas, lui dis-je; mais, puisque vous le prenez ainsi, j'accepte la supposition. Je veux qu'on sache que je vous épouse parce que je vous aime.

Elle fut ravie de ma réponse et se remit à faire ses plans, tout en causant avec le fermier et en réglant l'indemnité à lui donner.

Nous en étions là, le soleil baissait, lorsque Tonino et Vanina se trouvèrent tout à coup à quelques pas devant nous sur le sentier.

— Ah! voyez, s'écria Félicie, les voici déjà! Ils viennent regarder leur domaine. Ils ne sont pas si enivrés que vous disiez! Ils pensent déjà au lendemain.

— Ils sont dans le vrai, dans la nature. Ils songent au nid tout de suite, pendant la chanson d'amour et de printemps.

— Comment, vous êtes là, cousine? dit Tonino tout surpris, en doublant le pas.

— Oui, répondit-elle avec douceur; je suis venue préparer ton nid, comme dit M. Sylvestre. Est-ce ici que tu veux demeurer?

— Oui, certes, si j'ai le moyen de l'arranger quand le fermier sortira.

— Le fermier sort demain, et demain on commence les travaux. Regarde le plan avant que la brise du soir ne l'efface. Voici votre chambre, très grande pour contenir les berceaux et les petits lits. Voici la salle pour causer, manger, faire de la musique. Voici l'étable doublée, séparée en trois, pour les élèves des deux âges et les mères. Voici le grenier à fourrage, le séchoir, le rucher, la fontaine, etc.

— Mais c'est un rêve, s'écria Tonino; il me faudra vingt ans de travail pour payer tout cela!

— Vous ne paierez rien, lui dis-je. C'est votre cadeau de noces en sus de la dot.

Tonino eut un beau mouvement très spontané, improvisation de l'intelligence artiste, ou cri sincère du cœur. — Mère! s'écria-t-il en tombant aux genoux de Félicie, tu m'aimes donc encore?

Elle fut vaincue et l'embrassa sans réserve ni méfiance. — Si tu pouvais redevenir sincère et bon comme jadis, je t'aimerais comme jadis, lui dit-elle.

— Aimez-moi comme jadis, reprit-il, car me voilà guéri de mes folies et naïf comme à douze ans. C'est à elle que je le dois, ajouta-t-il en montrant Vanina. J'avais encore du dépit ce matin; elle m'a grondé, elle m'a dit que j'étais injuste et ingrat. J'ai senti qu'elle avait raison. Je me suis repenti, et si nous nous trouvons ici, c'est que nous étions en chemin pour aller vous demander pardon.

Dès ce moment, le calme revint dans la famille; Tonino ne fut plus taquin, Félicie ne fut plus sombre. Vanina, douce et affectueuse, semblait être le trait d'union entre eux. Il y eut comme une convention tacite, moyennant laquelle les jeunes époux n'habiteraient pas notre domicile avant de pouvoir prendre possession du leur. Je le regrettai, je ne voyais pas sur ce chapitre comme Félicie. L'amour consacré me paraissait chose trop sérieuse et trop

sainte pour que notre maison en deuil en fût profanée. Félicie ne s'expliquait pas, pour ne point se trouver en désaccord avec moi; mais Tonino me disait tout bas : — Laissez-moi faire ainsi. Je sais que la vue de nos amours blesserait sa religion fraternelle. C'est assez puéril, car il n'y aura pas de raison pour admettre dans deux ou trois mois ce que l'on interdit aujourd'hui, à moins que le chagrin ne doive durer tout juste un an, tant que durent les vêtemens noirs, et finir juste le jour où ils sont usés; enfin c'est l'idée de ma cousine, et il faut la respecter. Elle me souffrirait bien chez elle avec ma femme, elle serait bonne tout de même; mais quelque chose la froisserait au fond du cœur, et je ne veux plus lui faire de peine.

En attendant qu'il s'installât au Vervalt, Tonino emmena sa femme faire une excursion. Félicie le chargea d'aller donner un coup d'œil à ses propriétés dans la vallée du Rhône; il en profita pour parcourir toute la Suisse et fut absent trois mois.

Il devait revenir pour notre mariage, fixé au mois de juillet. Malgré le désir que j'avais de revoir cet aimable enfant, j'étais bien forcé de reconnaître que son absence était bonne à Félicie et à moi. La vie se faisait calme et belle. Félicie recommençait à modifier les côtés âpres de son caractère et à ouvrir son esprit à la science de l'amour, car, si à l'âge de Tonino et de Vanina il n'y a qu'à laisser faire le soleil et la loi divine, à l'âge que nous avions, Félicie et moi, et après de si amères expériences de la vie, il nous fallait toute une philosophie, toute une religion pour nous entendre.

Ce moment de fusion intellectuelle et morale semblait venu, et lorsque nous nous engageâmes l'un à l'autre, j'étais fort, j'étais content d'elle et de moi; je me sentais ardent et austère, je la sentais pudique et confiante. Notre lune de miel, à nous, ne fut pas un emportement d'écoliers à travers les buissons en fleur; c'était une solennelle moisson de joies intimes et profondes sous le chaud et silencieux rayon de l'été.

Nous avions dû nous marier sans attendre Tonino. La veille du jour fixé pour son retour, il nous avait écrit que Vanina avait fait une petite chute, et que dans la crainte d'un accident plus grave elle devait rester en repos pendant quelques semaines. Il ne revint qu'à l'entrée de l'automne avec sa femme bien portante et en bon espoir de maternité. Il m'avoua alors qu'elle n'avait pas eu le moindre accident, mais qu'il avait craint de gêner Félicie par sa présence. — Je ne peux pas toujours m'expliquer, dit-il, les bizarreries de son humeur; mais je les sens, je les devine avant qu'elles ne se montrent, et, croyez-moi, j'ai bien fait de ne pas assister à son mariage. Il faut si peu de chose pour la troubler! Tout est mieux ainsi, n'en doutez pas.

Je sentais que Tonino avait raison, mais pas plus que lui je n'aurais su dire pourquoi.

Il alla passer l'automne au Vervalt, et l'on se vit rarement. C'était le moment des grandes occupations de la campagne. On labourait les terres, on rentrait les fruits, on faisait le vin et les fromages, on se rencontrait dans la campagne avec plaisir, on se réunissait quelquefois le dimanche avec affection; mais on ne se sentait plus nécessaires les uns aux autres, et je dois dire que je me trouvais très heureux de n'avoir personne entre ma femme et moi. C'était un esprit trop impressionnable pour prendre la vie en douceur. Les violentes émotions de sa jeunesse lui avaient laissé l'habitude de dramatiser le moindre incident et de voir un abîme ouvert dans toutes les ornières du prosaïque chemin de l'existence. Mon ascendant faisait rentrer en elle la notion de la mesure des faits; mais c'était un soin continuel à prendre, une éducation toujours à refaire, une sérénité à ramener ou à entretenir, travail ingénieux et tendre dont je ne me lassais pas et dont elle me témoignait une reconnaissance passionnée, mais qu'il ne fallait pas laisser interrompre ou troubler par la moindre émotion venue du dehors.

Dans les commencemens, elle se créa un chagrin inattendu. Autant elle avait aspiré à la réhabilitation par le mariage avec un homme sérieux, autant elle en fut effrayée quand elle l'eut obtenue. Il lui suffisait d'un mot surpris au passage pour la mettre au désespoir : « elle est bienheureuse, Mlle Morgeron, après ce qui lui est arrivé! » ou de la réflexion toute crue de quelque voisin : « dame! c'est un beau mariage qu'il fait là, M. Sylvestre! » Elle ne se vengeait pas comme moi par un sourire de pitié de l'inoffensif attentat commis sur nous par une pensée brutale; elle s'alarmait et regimbait comme si l'offense fût tombée du ciel. — Je le vois bien, me disait-elle alors : les uns croient que la cupidité vous a rendu indulgent, j'ai beau leur dire que vous n'avez pas voulu avoir la moindre part à ma fortune, ils ne comprennent pas et ils ne croient pas; les autres vous respectent, mais ils vous plaignent, et ma faute leur paraît d'autant plus énorme que vous me l'avez pardonnée. Ah! j'ai été une égoïste; je n'ai pas prévu que l'opinion ne se rendrait pas, et que vous porteriez votre part de ma honte. J'ai eu bien tort, ami, de ne pas suivre mon instinct. Savez-vous que cent fois j'ai failli vous dire : Aimez-moi et ne m'épousez pas! Je serai votre maîtresse et votre esclave, je ne me sens pas digne d'être votre femme.

— Vous avez bien fait, lui disais-je, de ne pas me présenter cette lâche tentation. J'aurais cru que vous me jugiez capable d'y céder et que vous ne m'estimiez pas.

— Vous êtes bien rigide! quel si grand crime auriez-vous commis en me donnant votre amour sans me donner votre nom?

— J'eusse manqué de foi envers votre frère et vous qui m'aviez accueilli comme un frère. Puis ces liaisons-là, Félicie, ont pour excuse la jeunesse, qui brise tous les freins sans en avoir conscience; elles sont une honte pour l'homme dans la force de l'âge, surtout quand il n'y a pas d'obstacle entre lui et l'objet de sa passion.

Elle arrivait à comprendre que l'on pouvait allier la passion au devoir. Ce n'est pas sans peine qu'elle avait consenti à le comprendre.

Du reste, je l'égayais; je venais à bout de la faire rire d'un propos de commère ou d'une maxime de paysan avare. Il est bien certain que j'avais fait des jaloux, et que Sixte More particulièrement, bien qu'il ne fût pas un méchant homme, avait glosé sur notre mariage. Qu'est-ce que cela pouvait me faire? Je trouvais dans le témoignage de ma conscience une sérénité complète. Félicie en était jalouse et me le disait. J'avais bien de la peine à obtenir qu'elle se pardonnât le passé, et qu'elle s'estimât assez elle-même pour laisser couler l'injure; mais je réussissais à lui faire voir le côté ridicule de la médisance et à l'empêcher d'en grossir le côté odieux.

En dépit de ces troubles passagers, nous étions heureux. Si Félicie ne réalisait pas l'idéal de sérénité et de charme intellectuel que j'avais pu rêver dans ma jeunesse, je ne le savais plus, je ne m'en souvenais pas. Il est un moment de la vie où l'on n'a plus d'exigence qu'envers soi-même. On sent le possible de la perfection, puisqu'on l'adore; mais on en sent le difficile, puisqu'on ne l'atteint pas soi-même. Cette poursuite du beau et du bien, toujours vaine malgré de grands et sincères efforts, rend indulgent pour ceux qu'on aime. On voudrait leur épargner les écueils où l'on s'est heurté, les épines où l'on se déchire encore, et l'on se fait humble à force d'ambition, doux à force de zèle.

Certes à cette époque d'adoption paternelle d'une âme orageuse et tourmentée, j'étais meilleur que je ne l'avais jamais été, j'étais pour ainsi dire meilleur que moi-même. Quand ma compagne me disait : Je ne vous savais pas encore aussi bon que vous l'êtes, je lui répondais en toute sincérité : C'est que je n'étais pas si bon avant de vous aimer autant.

GEORGE SAND.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

LES

PRÉCURSEURS ITALIENS

NICCOLINI ET LA VIE TOSCANE.

I. *Ricordi della vita e delle opere di G. B. Niccolini,* raccolti da Atto Vannucci.
II. *Lettere dal 1798 al 1857,* 2 vol. Lemonnier, Florence 1866.

C'est une banale faiblesse de croire que les événemens arrivent tout seuls, par la grâce soudaine d'une fortune complaisante ou même par l'audace d'un homme habile à saisir l'occasion. C'est une illusion au moins aussi dangereuse de penser que les grandes métamorphoses publiques sont les filles des conspirations ourdissant leurs trames secrètes dans l'ombre de la vie des peuples. Ni la fortune, ni l'occasion, ni les conspirations n'ont cette puissance souveraine qui renouvelle une nation. Quand une révolution arrive et réussit, quand elle apparaît avec ce caractère impérieux des grandes choses irrévocables, c'est qu'elle a eu déjà une mystérieuse préparation. Elle a eu ses victimes, ses héros et ses précurseurs, soldats, écrivains, proscrits, serviteurs obstinés d'une même idée. Avant d'exister, elle a son histoire. Le dénoûment n'est que le dernier mot d'un long et obscur travail auquel les uns et les autres ont mis la main quelquefois sans le savoir, qui s'est déroulé à travers toutes les contradictions. L'Italie nouvelle s'est faite ainsi. Le germe est éclos aujourd'hui seulement, il s'est épanoui tout à coup dans une sorte d'explosion; mais ce germe a été réchauffé et mûri dans la fermentation des âmes et des intelligences, dans les excitations

d'une vie pleine de complications et de mystères. Ce qui est devenu une réalité a été longtemps un idéal vainement poursuivi, l'idéal fascinateur de la patrie italienne.

Ce n'est pas que pour ces cœurs surexcités sans cesse par leurs souvenirs et par leurs espérances cette idée de patrie et d'indépendance se soit présentée toujours sous une forme unique et invariable, sous la forme qui a définitivement triomphé. Elle est née, elle a grandi au sein de toutes les diversités locales et traditionnelles, elle s'est pliée aux fluctuations et a subi les nécessités oppressives de la politique; elle a épuisé toutes les combinaisons et a passé par toutes les métamorphoses; mais au-dessus de tout planait comme un éclatant mirage la pensée commune résumée dans un mot magique, — l'Italie! L'Italie n'était point dans les faits, elle n'avait rien d'une puissance reconnue, elle vivait dans les esprits, dans les imaginations; elle rassemblait sous son drapeau invisible et inavoué le bataillon rebelle des poètes et des penseurs. Cette idée d'une patrie commune existant indépendamment des démarcations imposées, maintenues par la politique, elle a son symbole à Florence, dans cette église de Santa-Croce à la façade de marbre d'une éblouissante blancheur, dans ce panthéon des grands morts rassemblés sous la même coupole et formant de leur cortége comme une Italie idéalement unie par la pensée, par le culte religieux des souvenirs. Elle a son expression sensible et poétiquement saisissante dans ce monument du Piémontais Alfieri sculpté par Canova et placé à côté des monumens de Dante, de Machiavel, de Galilée, de Filicaia, d'Alberti. Au-dessus du profil sévère et irrité du poète gravé sur une face du tombeau, il y a un seul personnage, c'est l'Italie debout sous la figure d'une femme superbe. Elle laisse pendre un de ses bras dans une sorte d'abandon désespéré, et de l'autre elle s'appuie sur l'urne funèbre, à demi enveloppée de son manteau, à demi penchée, comme si elle écoutait un dernier tressaillement dans ce sépulcre. Elle ne pleure pas, elle ne se lamente pas, son visage pensif respire plutôt la fierté amère et triste d'une majesté outragée. Son regard profond et fixe semble chercher quelque chose dans le vague, l'avenir sans doute, et, comme on l'a dit, cette méditation frémissante « sur le tombeau du plus acerbe ennemi de tous ceux qui furent les ennemis de l'Italie » n'éveille d'autre pensée que celle d'une éternelle revendication.

C'est dans cette église de Santa-Croce, le Westminster du génie italien, qu'on portait, il y a quelques années à peine, un homme qui pendant sa vie ne fut rien si ce n'est académicien et un peu professeur, mais qui, par l'intégrité de son âme, par l'énergique et incorruptible ardeur de sa foi a été un de ces précurseurs dont je

parlais. S'il fallait les nommer tous, ces précurseurs, ils s'appelleraient *légion;* ils formeraient le faisceau des forces morales d'une nation. Ce dernier venu dans l'illustre compagnie des morts de Santa-Croce était Giovanni-Battista Niccolini, le poète d'*Antonio Foscarini*, de *Giovanni da Procida*, d'*Arnaldo da Brescia*, le critique philosophe qui a écrit sur *le Sublime et Michel-Ange*, sur André Orgagna, sur Machiavel, sur Guicciardini, l'homme le moins fait pour l'action, le plus libre et le plus hardi d'inspiration; physionomie singulière, caractère original dans une vie simple, esprit passionné et mordant, nature pleine de saillies, impétueuse et sensée, âpre et sensible, mélange de patriote et de lettré studieux, type égaré dans notre temps de vieux Florentin nourri de Dante, de Machiavel, de Pétrarque!

A lire ses ouvrages, animés d'un feu secret, à suivre le vol de son inspiration, qui embrassait l'Italie, on eût dit un homme dévoré d'un irrésistible besoin d'agitation, de l'impatience de se répandre, tout au moins de ce désir d'errer et de voir que ressentent les poëtes. Au contraire il ne quitta presque jamais Florence que pour quelque villa de la campagne toscane. Une seule fois il était allé jusqu'à Venise et à Milan, et il avait été obligé d'emprunter cent écus pour cette excursion de sa jeunesse. Lorsqu'il aurait peut-être aimé les voyages, il ne pouvait pas se donner ce luxe; il avait à peine de quoi vivre. Lorsqu'il eut les ressources, il n'eut plus l'envie. Il borna l'horizon de ses vœux en laissant la liberté à son esprit : il se partagea entre sa villa, sa petite maison de la *via Larga* à Florence, l'intimité de quelques amis et quelques sociétés choisies auxquelles il se prêtait un peu sans se donner. Niccolini a vécu quatre-vingts ans de cette vie, fier dans sa pauvreté tant qu'il fut pauvre, modeste dans son aisance quand la fortune lui sourit, fuyant le bruit par goût, les honneurs par indépendance, échappant aux persécutions par la modération dans l'inflexibilité, et ne connaissant d'autres événemens que les aventures de ses tragédies dans cette Italie où elles allaient retentir. Ce qu'a été le poète, je me souviens de l'avoir dit autrefois; ce qu'a été l'homme, on peut le voir dans ses *Lettres*, qui viennent d'être recueillies comme l'ont été celles de ses contemporains Foscolo, Leopardi, Giordani, Giusti; on peut le voir mieux encore peut-être dans ces récits dont M. Atto Vannucci accompagne les lettres, dans ces *Souvenirs* qui ne sont pas seulement l'histoire morale d'un personnage considéré de l'esprit, qui font revivre une époque, une société, la société florentine au temps où la Toscane n'était encore que la Toscane avec son génie, ses goûts d'art et de littérature, ses mœurs faciles et ses traditions de liberté amorties dans une douce servitude.

De toutes les contrées de l'Italie, aucune n'a plus d'originalité et d'attrait que cette Toscane où le paysage et l'histoire, le passé et le présent semblent former un perpétuel contraste. — Le paysage, vous l'avez sous les yeux en abrégé des hauteurs de Fiesole, la ville étrusque qui domine Florence, du dernier gradin de ce pittoresque amphithéâtre où est allé se poser un couvent de franciscains. Sur le penchant du coteau fourmillent et s'étagent les villas, dont quelques-unes ont été fameuses, — les villas Médicis, la villa Mozzi, où fut nouée la conjuration des Pazzi et qu'habita le grand condottiere Jean des *bandes noires*, la petite maison cachée dans la verdure où se rassemblaient les jeunes femmes de Boccace allant oublier la peste en écoutant des histoires galantes. Au bas du coteau se déploie nonchalamment Florence, coupée par l'Arno, qui s'enfuit vers la campagne en longeant les cascines et que vous retrouverez à Pise. Au-delà du fleuve, les gracieuses et verdoyantes hauteurs de Bellosguardo et de San-Miniato. A droite, la chaîne de l'Apennin qui se déroule, les monts de Carrare qui étincellent de blancheur sous le soleil à l'horizon, et plus loin encore les montagnes de la Spezzia qui se dessinent à l'extrémité dans le bleu du ciel. Dans cette vallée de l'Arno, rien de violent, rien de heurté, aucune de ces oppositions saillantes de longues plaines et de cimes gigantesques comme dans l'Italie du nord, de volcans et de bois d'orangers comme dans l'Italie du midi : tout se fond par gradations harmonieuses dans un ensemble dont le vrai signe est une sorte de proportion ingénieuse. — L'histoire, elle est écrite sur ces monumens massifs et sévères, palais Vieux, palais Pitti, palais Strozzi, qui dressent leurs murs noircis sous un ciel riant, témoins survivans et impassibles d'un autre âge où la lutte était partout, où ces fières villes disputaient leur liberté et leur indépendance avec un Ferruccio pour guide, où de ces républiques de marchands sortaient de grands poètes, de grands artistes, de grands hommes d'état. Le caractère toscan, transformé, pétri, émoussé par les révolutions, se ressent de cette nature extérieure et de cette histoire : il a la délicatesse de l'une, la fierté de l'autre, avec le scepticisme d'une race raffinée et frondeuse. C'est dans ce pays aux contours adoucis et aux grands souvenirs, qui dans son histoire va des vieilles agitations locales à l'Italie unifiée d'aujourd'hui à travers la domination brillante, quelquefois éclairée, plus souvent corruptrice des Médicis et des Lorrains, c'est dans cette Toscane que Niccolini avait vu le jour et n'avait cessé de vivre.

Il était né aux bains de San-Giuliano de Pise le 29 octobre 1782, enfant d'une famille de patriciens de Florence et descendant par sa mère du poète Vincenzo Filicaia, l'auteur de ce sonnet, qui ne fut

célèbre que parce qu'il faisait retentir le nom de la patrie dans le silence du XVIIe siècle : « Italie, Italie ! ô toi à qui la fortune a fait don de la beauté,... etc. » Il avait reçu l'éducation qu'on pouvait recevoir alors en Toscane dans une famille patricienne, mais pauvre et bientôt encore plus appauvrie par la mort prématurée du père. Il avait eu pour premier maître un frère des *écoles pies* qui ne le gâtait pas, — « peut-être parce que j'étais pauvre, dit Niccolini, et que mes parens ne lui faisaient pas de cadeaux, » qui s'appliquait à le faire mordre au travail d'une singulière façon, en l'injuriant, en lui répétant : « Vous êtes noble, et vous ne serez qu'un sot comme les autres vos pareils. » Il était allé à l'université de Pise étudier la philosophie et les lois. Quand il quitta l'université de Pise avec le titre de docteur, je ne sais s'il avait étudié beaucoup les lois; mais il avait senti se remuer en lui le démon poétique, il s'était formé au goût et à l'étude de l'antiquité, la souveraine maîtresse de l'imagination; il lisait avec enthousiasme Euripide et Eschyle aussi bien que Dante, et de plus il avait passé à une école terriblement instructive : il avait grandi dans ce tourbillon d'événemens de la fin du siècle où la Toscane avec l'Italie était emportée, où elle allait devenir le jouet des événemens, transformée tour à tour en république, en petit royaume d'Étrurie, en grand-duché napoléonien ou en province française. Poète, Niccolini l'était certainement : il le montrait à vingt-deux ans par ces premiers vers de la *Pietà* que lui inspira une épidémie abattue sur Livourne et qui commencèrent sa renommée, où on sentait « l'esprit de Dante et la volupté de la douleur; » il le montrait encore par une multitude d'essais préludant à cette belle étude antique de *Polixene*, sa première tragédie, pour laquelle il partageait le prix décennal fondé en Italie comme en France. Patriote, il ne l'était pas moins; il était un des chefs de cette jeunesse universitaire qui, aux heures de crises, allait demander des armes contre ce qu'on appelait le *parti vieux*, et quand se déchaîna la réaction furieuse de 1799, quand descendit jusqu'à Florence cette étrange insurrection d'Arezzo, que soufflaient les prêtres et qu'une femme conduisait au nom de la vierge Marie et des Autrichiens, Niccolini lui-même n'échappa pas tout à fait aux persécutions; il fut un moment enfermé à la forteresse. C'est, je crois, la première et la dernière fois qu'il s'est trouvé personnellement enveloppé dans un orage public. Ce ne fut jamais une nature de conspirateur, ou du moins ce n'était qu'un de ces conjurés de l'esprit qui en imposent quelquefois à la force par la candeur même de leurs pensées et de leur vie.

Jeune, signalé comme un brillant espoir, mêlé à tous les hommes qui cultivaient les lettres ou les sciences, Niccolini se distinguait

déjà par une sorte d'austérité alliée à une imagination ardente, par un sentiment précoce de dignité morale; il était de ceux dont on craint les saillies, qui sont comme la conscience vivante de ceux qui les entourent. Obligé de recourir pour vivre à un petit emploi, — il fut successivement attaché aux archives, professeur d'histoire et de mythologie, secrétaire de l'académie des beaux-arts, bibliothécaire; — il ne s'appartenait pas moins et relevait par son indépendance de cœur ce qu'il regardait quelquefois comme « son esclavage. » Foscolo l'appelait « un jeune homme de mœurs pures, d'âme italienne et de noble génie. » On a cru quelquefois qu'il avait été le type du Lorenzo de *Jacopo Ortis*. Il n'en était rien; Lorenzo n'était qu'un personnage imaginaire. Ce qu'il y avait de vrai, c'est que Foscolo et Niccolini, malgré l'inégalité d'âge, s'étaient liés dès leur première rencontre d'une amitié fraternelle dont on retrouve des traces dans les lettres de l'auteur d'*Ortis*. Niccolini n'était pas Lorenzo, mais il savait qui était la Thérèse du Werther italien, il était initié à tous les orages intimes de cette étrange existence de Foscolo, l'homme à « la superbe figure mélancolique, » selon le mot de Sismondi, à la conversation impétueuse et colorée, aux passions ardentes, qui semblait promettre les plus grandes choses et qui était destiné à finir misérablement dans l'exil. Quand Foscolo, après avoir refusé de prêter serment au royaume d'Italie, fut relégué à Florence, qu'il appelait « son hôpital, son théâtre, son école et son jardin, » il s'était fixé sur la charmante colline de Bellosguardo. Niccolini le voyait souvent et s'entretenait avec lui de politique, de poésie et d'art. L'un et l'autre, avec des caractères très différens, avaient cela de commun qu'ils nourrissaient le même instinct patriotique, qu'ils avaient la même haine des littérateurs de cour, des poètes prosternés devant toutes les dominations, des écrivains faméliques et des charlatans de l'esprit. Les deux amis se quittèrent en 1813 pour ne plus se revoir. Foscolo revint à Milan, où il assistait un an après à la tragédie populaire qui coûta la vie au comte Prina. Niccolini restait à Florence et suivait l'auteur des *Tombeaux* d'un regard inquiet.

Ce qu'il y a de caractéristique dans cette amitié, c'est qu'elle fut refroidie tout à coup au lendemain de 1815, non par l'absence, non par des froissemens d'amour-propre ou de l'indifférence, mais par un soupçon. Foscolo, l'homme toujours en guerre avec les autres et avec lui-même, s'était-il laissé aller, comme il en fut accusé, à prendre quelques engagemens avec les Autrichiens? Niccolini le crut, et de longtemps il ne put lui pardonner; il ne souffrait pas même qu'on essayât devant lui une justification de celui qui avait été son ami. « Non, disait-il brusquement, c'est inutile, point d'a-

pologie! Foscolo a payé un amer tribut à la faiblesse humaine, il s'est oublié lui-même, il a traité avec les ennemis de l'Italie, et nous ferons bien d'oublier cette période de sa vie, de jeter le manteau de Sem sur les hontes du père... » Niccolini se trompait; il le reconnut. Foscolo était un cœur capable de toutes les faiblesses, excepté de celle-là; mais cette sévérité même de Niccolini n'est-elle pas la vive revélation de ce qu'il était et de ce qu'il pensait dans ce temps de la fin de l'empire et de la restauration?

Nul peut-être ne représente mieux que Niccolini, avec son ingénuité de poète indépendant, ce que tous ces événemens faisaient passer d'émotions violentes et contradictoires dans une âme vraiment italienne. La domination française, arrivée au-delà des Alpes par la révolution, étendue et régularisée par l'empire, cette domination n'était point aimée. Il ne faut pas se faire illusion là-dessus. Sous un nom ou sous l'autre, c'était toujours l'étranger, dont la présence était une insulte et une oppression. Tout ce qu'il y avait d'instincts patriotiques se révoltait à la vue d'une Italie incessamment remaniée, coupée, déchiquetée en départemens français ou en principautés feudataires. Sous l'empire, il y eut toujours un groupe de dissidens et d'indépendans obstinés; mais en même temps ces hommes sincères s'avouaient tout bas que cette France qui était pour eux l'étranger laissait sur son passage une semence féconde, que c'était toujours la révolution, que l'œuvre de transformation intérieure accomplie par elle partout où elle passait était le gage d'une indépendance future. De là les sentimens passionnés et complexes qu'inspirait cette domination à la fois oppressive et sympathique. Quand Niccolini voyait les autorités françaises se substituer à toute action italienne, l'usage de la langue laissé à peine par grâce, toute liberté de parole supprimée, quand il voyait les œuvres de l'art disparaître de la Toscane, des livres français employés à l'enseignement des Italiens dans les écoles italiennes, quand il voyait tout cela, il s'indignait, il se répandait en sorties amères. Il était sincère dans ses indignations contre les « maîtres superbes venus des bords de la Seine, » et à mesure que la catastrophe approchait, il n'était pas moins sincère dans ses retours vers Napoléon, dans sa haine des dominateurs nouveaux devant lesquels disparaissait la prépondérance française. « De la honte et des chaînes, voilà la paix des rois, » écrivait-il avec rage. Il répétait dans ses lettres l'épigramme qui courait partout : « voilà les destins de l'Italie, le typhus, les Allemands et les moines! — *Ecco d'Italia i fati : — tifo, Tedeschi e frati!* » C'était là l'impression première que 1814 éveillait chez Niccolini, une impression d'amertume, de découragement et d'irritation. Et puis, en voyant l'Italie

passer d'une domination étrangère à une autre domination plus dure, il ne pouvait s'empêcher de faire un retour sur toutes ces destinées individuelles brisées ou compromises dans les révolutions. Il avait la pitié des désastres privés. Il voyait une multitude de jeunes gens, « espérance de notre patrie, » disait-il, réduits à manquer de pain et à s'expatrier. Il avait plusieurs frères dans l'armée, et il en était à se demander avec anxiété où ils étaient, s'ils vivaient encore. La petite position qu'il occupait, il ne savait si on la lui laisserait, et il s'irritait presque autant d'être épargné que d'être frappé. Il se réfugiait en lui-même, et il écrivait avec une émotion virile : « Incertain de la gloire, je tâche d'acquérir la vertu, parce que si la première est belle, la seconde est bonne et a des récompenses qui ne dépendent pas des hommes... Opprimé de malheurs trop réels, je ne peux guère m'occuper de fictions. Je cherche néanmoins dans l'étude de la poésie *sollicitæ oblivia vitæ*, mais je ne les trouve pas... »

Ce fut en effet une heure de singulière épreuve que cette heure de 1815 qui semblait sonner le réveil de tout un passé. Pour l'Italie, c'était le commencement d'une étape d'un demi-siècle de servitude et de malaise; c'était le point de départ d'une lutte plus ou moins voilée, plus ou moins éclatante entre l'instinct national comprimé et tous ces pouvoirs nés d'un reflux de l'esprit de conquête et d'absolutisme. Niccolini avait alors trente-deux ans, l'âge où l'imagination est dans sa force et où le caractère a pris son pli. Il sortait de cette crise publique déjà plus qu'à demi renommé comme poète, attristé et déçu comme citoyen, froissé dans ses affections d'homme. Il n'avait guère quitté Florence qu'un moment vers 1804, plus que jamais il s'y renfermait, sans se désintéresser des événemens, mais les voyant passer sans illusion du fond de sa retraite studieuse. « Dans une modeste maison qu'il habita longtemps avec sa mère, *via Larga*, près de la place Saint-Marc, dans le voisinage de l'Académie, où il avait un emploi, il y avait une petite chambre capable à peine de contenir quatre ou cinq personnes. Là, en face de son unique table, il avait écrit de sa propre main ces mots : *nulla dies sine linea*. Dans cette chambre, il composa la plus grande partie de ses tragédies, il médita..., » et là aussi il voyait défiler de jeunes et de vieux amis. On ne toucha pas à sa position, on eût cherché plutôt à l'attirer. Le grand-duc Ferdinand, nouveau souverain de Florence, aurait voulu le retenir comme bibliothécaire à la Palatine, où il allait quelquefois le trouver dans les premiers momens et s'entretenir familièrement avec lui. Ce fut Niccolini qui ne voulut pas garder cette place, donnant sa santé pour prétexte, mais en réalité parce qu'il ne respirait pas à l'aise dans l'air du pa-

lais Pitti. Il préféra rester simplement professeur à l'Académie des beaux-arts, tenant avant tout à sa liberté et réalisant ce qu'il écrivait un jour de lui-même : « je ne laisse pas rouiller mon esprit; je garde et garderai mon âme à l'abri de tout ce qui pourrait l'abattre. Ni le temps ni les hommes n'auront sur moi cette victoire. Je me tais, mais je ne mens pas. » Le grand-duc Ferdinand du reste ne lui en voulait nullement de cette humeur libre et un peu farouche, et il le défendait quelquefois contre ceux qui auraient voulu le traiter en ennemi, comme il résistait à ceux qui auraient voulu imprimer le sceau de la vengeance et de la réaction au rétablissement de l'ancien ordre de choses à Florence.

C'est qu'en effet, entre toutes ces restaurations italiennes qui se signalaient par leurs puérilités et par leurs excès, la restauration toscane avait un caractère particulier de bénignité et de tolérance. Elle avait un peu l'apparence d'une résurrection paisible dans un pays de mœurs tempérées, de goûts fins et de vie facile. Elle avait en quelque sorte des traditions libérales dans le règne de Léopold, le grand-duc philosophe qui avait réformé la législation toscane avant la révolution française. Au premier moment, il est vrai, l'esprit de réaction avait menacé de faire invasion. Rospigliosi, envoyé avec le titre de commissaire à Florence, ne voyait dans la Toscane reconquise que le vieux *patrimoine de l'Autriche*, et n'avait d'autre pensée que de tout remettre entre les mains du clergé, d'effacer toute trace d'une civilisation nouvelle. Le grand-duc Ferdinand III, en rentrant à Florence, ne partageait pas ces fureurs. C'était un prince bienveillant, humain, éclairé et adouci par l'infortune, qui voulait fonder un gouvernement indépendant des prétentions de Rome, autant que possible indépendant de la suprématie autrichienne, et le vrai représentant de la politique toscane de cette époque, ce n'est pas Rospigliosi, c'est Fossombroni, le ministre universel du nouveau règne : personnage singulier, mathématicien, ingénieur, économiste et un peu poète comme tout Italien, sceptique, passablement matérialiste, grand partisan des réformes léopoldines et assez habile pour que sa longue administration ait paru être une victoire du libéralisme sur les idées rétrogrades. C'était quelque chose. Il ne faut pas s'y tromper cependant, ce libéralisme était un mirage, et c'est un Toscan qui a dit que ce mirage était l'œuvre des phthisiques reconnaissans de recouvrer la santé, des diplomates charmés d'oublier les affaires dans la galanterie, des jeunes *misses* sentimentales et des littérateurs frivoles recueillant leur érudition sur l'Italie au milieu d'un bal. Fossombroni a été un type de ce qui s'est appelé le despotisme éclairé; tout son système consistait à croire que le pays le plus heureux est celui qui fait le

moins parler de lui, que le mieux est de ne rien faire et que le monde va tout seul, *il mondo va da se;* aussi n'était-il pas difficile avec ses employés, à qui il ne demandait de paraître que le jour où on les payait. Son gouvernement aurait pu s'appeler la *sbirocratie.* Niccolini écrit plus d'une fois : « Les sbires sont tout-puissans ici. » Qu'est-ce donc que cette *sbirocratie?* C'est un gouvernement de police enveloppant doucement un pays, lui coupant le nerf moral en lui donnant les jouissances matérielles, et tenant suspendus sur toutes les têtes ces fameux procès dits *économiques,* sans doute parce qu'ils économisaient des frais de justice et qu'ils étaient simplement un mandat sommaire de *buon-governo.*

Tout ce qui était bruit, agitation, politique courante et active était minutieusement banni de ce petit royaume, où on aurait pu élever un temple à l'inertie et au silence comme les anciens élevaient un temple au sommeil; mais en même temps ce régime n'était pas sans douceur et sans tolérance pour les écrivains, pour ceux que Fossombroni appelait les *dottorini.* La littérature avait un privilége d'indépendance. Florence devenait le lieu de refuge ou de pèlerinage de tout ce qui se sentait le goût des choses de l'esprit. Les échappés de Modène ou de Parme, qui n'avaient pas le droit d'être difficiles, admiraient presque tout : bon prince, bon gouvernement, — et ce qui peut paraître incroyable, une *police du haut en bas courtoise, gracieuse et aimable.* « Ici, écrivait un de ces réfugiés pour qui la Toscane était un *paradis terrestre,* ici on peut penser, parler, écrire, imprimer, vivre en un mot, car tout cela est la vraie vie de l'homme de lettres. Je respire! Il me semble être dans un autre monde. » Et la preuve que tout n'était pas mort pour l'esprit et pour l'imagination, c'est que dans ces années, dans cette première période de la restauration toscane qui va jusqu'en 1830, Niccolini lui-même pouvait écrire cette tragédie de *Nabucco,* inférieure peut-être comme œuvre d'art, puisque sous le voile de la vieille histoire elle n'était que la mise en scène de la chute de Napoléon, mais qui respirait les plus fiers sentimens et qui se fondait sur cette donnée virile, qu'il n'y a point de grandeur individuelle sans la liberté, par la toute-puissance unique de la force et des armes. Il pouvait s'élever de cette étude harmonieuse, mais froide de *Polixène* à l'inspiration toute moderne, toute nationale d'*Antonio Foscarini,* de *Giovanni da Procida,* de cette tragédie de la vieille Sicile qui était presque un événement, dont la diplomatie française avait le tort de s'effaroucher, et qui faisait dire à l'ambassadeur d'Autriche se tournant vers le ministre de France : « L'adresse est pour vous, mais la lettre est pour moi. » Quand il ne pouvait parler, il se taisait, selon son expression; si l'occasion s'offrait,

il prononçait devant l'Académie des beaux-arts l'éloge de l'architecte Alberti, le discours sur *le Sublime et Michel-Ange*, de l'accent d'un homme qui cherche dans le passé une excitation pour le présent. Quand s'agitaient des questions de langue qui mettaient le feu à toutes les imaginations italiennes, que l'Autriche favorisait parce qu'elle y voyait un dérivatif ou un élément de plus de discorde municipale, Niccolini élevait ces questions au-dessus des vaines puérilités des pédans et les traitait en philosophe, en patriote. Jusque dans ces entraves de police qui comprimaient tout mouvement, il trouvait un stimulant pour son esprit. A côté du monde mort de la politique, c'était le monde vivant de la pensée. C'est ce qui explique ce renom de libéralisme qui est resté attaché à la Toscane d'autrefois.

A défaut de liberté dans la vie publique, c'était la liberté, une certaine liberté dans la vie privée et dans le domaine de l'intelligence. Pendant que les autres parties de l'Italie retombaient bientôt dans des convulsions nouvelles, se débattant encore une fois entre les révolutions et les réactions, la Toscane ressemblait à un territoire neutralisé. Florence était le centre de tout un mouvement brillant qui n'était pas seulement florentin, qui était peut-être encore plus italien. Je voudrais peindre ce mouvement toscan qui a laissé comme une trace légère et lumineuse dans l'histoire contemporaine. Là se réunissaient des hommes de toutes les contrées de la péninsule, le Napolitain Giuseppe Poerio, le Parmesan Pietro Giordani, Colletta, qui écrivait l'histoire de Naples, le Grec Mustoxidi, Giacomo Leopardi, le jeune mélancolique de Recanati, qui portait à Florence le douloureux fardeau d'un génie comprimé, Francesco Forti, le neveu de Sismondi, le publiciste de Pescia, qui développait avec une vigueur précoce ses théories sur la civilisation nouvelle, le philosophe Mamiani, le Vénitien Tommaseo, le sculpteur Bartolini et bien d'autres.

Il y avait des figures curieuses, aujourd'hui un peu effacées, comme Mario Pieri, cet Ionien qui avait eu presque autant d'aventures que son compatriote Foscolo, mais avec moins d'éclat. Il avait été secrétaire de la république septinsulaire sous Capo d'Istria; il avait été successivement professeur à Trévise, à Padoue; il avait voyagé partout, s'intéressant à tout et se liant avec tout le monde, avec Cesarotti, avec Pindemonte. Il avait écrit des vers pleins de feu et d'amour de la liberté, et sous l'empire il avait même adressé tout un poème à Napoléon pour lui proposer la gloire de faire l'Italie une et indépendante. Suffoqué par la domination autrichienne après la restauration, il avait fini par quitter l'université de Padoue et par aller se fixer à Florence, préférant la pauvreté et la liberté. C'é-

tait un homme étrange, ombrageux, passionné, irritable, extravagant et honnête, aussi prompt à se dévouer qu'à se mettre en colère. Classique enragé dans les luttes littéraires du temps, il avait de véritables fureurs contre les rois de l'Europe, contre la sainte-alliance et contre les marquis littérateurs qui lui infligeaient le supplice de leurs vers. Il a laissé à la bibliothèque Riccardienne, à Florence, neuf gros volumes de mémoires inédits, pleins de faits et d'anecdotes patiemment recueillis au jour le jour et reflétant les impressions mobiles de l'homme. Il y avait aussi des femmes : Isabella Abbrizzi, qui avait été l'amie de Foscolo, Massimina Rosellini, et entre toutes une jeune fille, Angelica Palli, qui était née à Livourne de parens originaires de l'Épire, qui écrivait dans la langue grecque aussi bien que dans la langue italienne, qui improvisait des tragédies et des vers gracieux qu'on vendait au profit des Grecs. « Ce soir, écrit un jour le fidèle chroniqueur Pieri, il y a eu une belle réunion pour fêter la Palli de Livourne, fille d'un Grec épirote, riche négociant. Cette jeune fille a un génie singulier, porté surtout à la poésie; elle a de l'esprit, de l'amabilité; elle n'est pas belle, mais elle a une physionomie vive, toute grecque, des yeux et des cheveux très noirs; elle a improvisé deux fois. » Le lien de tous ces esprits était l'*Anthologie*, œuvre du Genevois Vieussieux, qui, sous le nom modeste de salon de lecture, créait au palais Buondelmonte le vrai foyer de cette renaissance toscane, et faisait de son journal un terrain neutre où, sans trop dévier d'une certaine unité de tendance, se rencontraient les opinions les plus diverses, les théories opposées de Romagnosi et de Carmignani, de Forti et de Capei, le sensualisme français de Montani et le spiritualisme catholique de Tommaseo.

Niccolini vivait naturellement dans ce monde, où sa physionomie gardait un relief singulier, où il était aimé, recherché et entouré. Il avait été, avec Gino Capponi, le patricien libéral d'une génération nouvelle, un des premiers à désirer, à seconder la création de l'*Anthologie*. Il la soutenait de sa coopération. C'est là qu'il publiait ses essais sur la philosophie de la langue, ses poésies de jeunesse, des morceaux de critique d'une mâle éloquence. C'est dans ce monde aussi qu'il essayait la lecture de ses tragédies. Sa position de fortune d'ailleurs s'était affermie. Un héritage l'avait fait riche sans changer sa vie, sans altérer la dignité et l'indépendance de son esprit, et surtout sans le détourner de l'étude. Il avait recueilli un domaine qui lui venait par sa mère du poète Filicaia. C'était une villa située entre Prato et Pistoïa, non loin de Montemurlo, où Filippo Strozzi livrait son dernier combat pour la liberté florentine, dans cette plaine gracieuse et fertile le long de laquelle court l'A-

pennin. Cette villa de *Popolesco* ou de l'*Agna*, avec ses prairies, ses frais ombrages et ses paysages séduisans, était pour Niccolini plus que la médiocrité dorée. Il y allait souvent chercher le repos; il y réunissait ses amis, il aimait à s'entretenir avec eux du passé, du temps présent, de tout ce qui passionnait les esprits, mêlant dans ses saillies l'amertume et la gaîté, prodiguant la verve, éclatant en épigrammes amusantes ou dédaigneuses, offrant le spectacle d'une âme libre et haute dans une vie simple. Riche ou pauvre, Niccolini n'était point le personnage le moins original de ce mouvement florentin de la restauration, auquel il donnait l'éclat de son caractère et de son imagination industrieusement ardente.

C'était, somme toute, un temps heureux pour la Toscane, un temps de vie animée et facile malgré la maussade figure de la police toujours prête à se montrer au bord de la scène. Le plus souvent on se réunissait chez Vieusseux, et les jours de fête étaient ceux où Angelica Palli venait de Livourne, où Manzoni venait de Milan, où passait quelque étranger comme Champollion, comme Savigny, comme Cooper, le romancier américain. Souvent aussi on se retrouvait dans la maison Lenzoni, où la soirée se passait à écouter de la musique et des vers. « Soirée extraordinaire à la maison Lenzoni, écrit Mario Pieri. La célèbre Carlotta Marchionni a lu quelques scènes d'*Antonio Foscarini*, faisant le rôle de Teresa, tandis que la Massimina Rosellini représentait Mathilde... La chansonnette nocturne de Foscarini a fait une agréable surprise, chantée à l'improviste et très bien dans une chambre voisine par la Carolina Testa.» Quelquefois la *brigade*, comme s'appelait cette bande d'esprits distingués, faisait des excursions. Un jour elle allait à Vallombreuse et aux Camaldules, dans l'Apennin, sur ces hauteurs solitaires d'où on voit encore Florence, la vallée de l'Arno et la mer, où deux siècles auparavant Milton s'était assis, « désireux de voir l'eau tomber de l'alpestre Vallombrosa. » C'était Vieusseux qui avait organisé et qui dirigeait l'excursion. « *Cara mia*, écrivait Niccolini à l'actrice Maddalena Pelzet, celle qui avait été son idéal dans la création de la Teresa de *Foscarini*, — *cara mia*, c'est affreux de vivre dans une ville comme celle-ci. J'ai fait un voyage à Vallombreuse et aux Camaldules, et en gravissant ces montagnes j'ai guéri mon corps et mon âme. J'ai été six jours parmi les hêtres et les sapins, et au milieu des éternelles beautés de la nature j'ai senti toute la vanité des choses humaines. » Niccolini ne disait pas tout. « Vous souvenez-vous, écrivait peu après un de ses compagnons, Montani, à un autre des voyageurs de la *brigade*, vous souvenez-vous de notre journée à Poppi? Les histoires du secrétaire florentin rendaient bien émouvante la visite de ce château. Une scène inattendue nous causa

une plus douce émotion. Ces bons enfans qui, sachant parmi nous l'auteur de *Foscarini* et l'ayant découvert, s'en emparent et le traînent en triomphe au petit théâtre où va être jouée sa tragédie, sont toujours devant mes yeux. Rien ne pouvait m'aller plus au cœur, rien ne pouvait me sembler plus flatteur pour le poète que ce transport ingénu, gage précieux et sûr des sentimens de la population entière... »

Un autre jour, on allait à Varramista, la splendide villa des Capponi, où Colletta et Giordani revoyaient l'*Histoire de Naples*, à la villa Puccini de Scornio, où le maître s'occupait tout à la fois de fonder des écoles populaires et d'orner ses jardins de toutes les œuvres de l'art. Dans ces courses, Niccolini étonnait ses amis par la verve libre et hardie avec laquelle il parlait de tout, de littérature, de philosophie, de politique; il portait dans ses entretiens, dans ses communications familières je ne sais quelle ironie âpre et subtile, témoin le jour où, étant chez son frère, à Tracolle, il écrit avec une brusque irrévérence : « Ici je ne vois que des chênes, des châtaigniers, des brebis, des porcs et des *frati*, toutes choses qui, moins les *frati*, valent mieux que les chambellans et les conseillers. Je me promène dans les bois armé d'un bâton en cas de rencontre de quelque rejeton de race royale, je veux dire un loup; mais les contadins ne respectent pas la légitimité, et, quoique je sois allé jusqu'à l'abbaye de Monte-Scalari, lieu montueux et inaccessible, je n'ai trouvé aucun de ces royaux personnages. Les renards, véritable image des conseillers, rôdent la nuit, et selon l'habitude égorgent la pauvre volaille, qui est toujours écorchée et dévorée malgré ses cris. » Les lettres de Niccolini sont l'histoire familière de ce temps-là et de cette vie; elles peignent l'homme et cette efflorescence de civilisation florentine.

Il y a un moment où Niccolini passe visiblement comme son petit pays par une douloureuse crise intérieure, et où, sans se laisser atteindre dans son intégrité, dans ses facultés natives, son caractère semble se replier en lui-même. Il n'était pas de ceux qui plient facilement; mais il était de ceux qui ressentent vivement, qui ont toute la mobilité des natures nerveuses, pour qui tout devient aiguillon et tourment. Les circonstances publiques étaient peut-être les premières à exercer sur lui leur influence. Cette demi-liberté de l'esprit dont jouissait la Toscane commençait à être menacée. Le grand-duc Ferdinand avait été un prince bienveillant et facile; sous son successeur le grand-duc Léopold, la réaction montrait déjà ses griffes. Louer le libéralisme et la douceur du prince mort était un acte de jacobinisme. Un article préparé pour l'*Anthologie*, écrit avec autant de discrétion que de dignité, et où une

sorte de rapport était établi entre la vie de Ferdinand et les maximes de Marc-Aurèle, cet article était interdit par le gouvernement. Bientôt, la révolution de 1830 aidant, l'absolutisme levait plus hardiment le masque. Le grand-duc Léopold revenant de Vienne refusait une fête populaire qu'on lui offrait à Florence pour l'enhardir au libéralisme, et au lieu de concessions, on chassait les réfugiés illustres, Poerio, Giordani, qui jouissaient d'une paisible hospitalité en Toscane. Enfin l'*Anthologie* elle-même n'échappait pas au mouvement de réaction : elle était supprimée. D'un autre côté, si Niccolini obtenait les plus éclatans, les plus populaires succès par ses tragédies, s'il recevait une médaille du public florentin, il avait à lutter avec la censure, avec toutes les inimitiés littéraires et politiques. « Vous n'avez point d'idée, écrivait-il à Mustoxidi, combien la méchanceté, qui n'a point d'excuse, cherche à me tourmenter et à me faire payer la fortune de mon *Foscarini*. Ce ne sont pas des critiques, ce sont des calomnies, des persécutions. Il y a un je ne sais quoi d'indélébile dans la nature des peuples, et les trois étincelles dont parle Dante sont le seul feu qui soit resté allumé ici !... » Niccolini ressentait douloureusement cette guerre qui, rapprochée d'une situation publique aggravée, redoublait ce qu'il appelait sa *féroce mélancolie*. Niccolini n'avait-il pas eu d'autres déceptions plus intimes? Je ne sais : il badine quelquefois sans cesser d'être d'une discrétion absolue, il se dit à tout instant dégoûté, il ne se croit plus fait pour éprouver de l'amour; mais en même temps il parle dans une lettre, comme en passant, à la dérobée, de « certaines choses qu'il a ressenties si vivement, que deux fois elles ont failli lui coûter la santé, la raison et la vie... » C'était assez pour laisser des traces et pour ajouter peut-être au sentiment attristé d'une situation publique assombrie, au dégoût des guerres littéraires subalternes.

Ce qui est certain, c'est qu'à un moment donné qui coïncide avec une recrudescence de réaction en Toscane, sous l'influence de causes diverses, publiques ou particulières, Niccolini se sentait pris d'un goût plus vif de retraite ou de demi-solitude. Il se dérobait un peu et semblait se rattacher à un idéal de vie intérieure inaccessible aux orages et aux tracasseries; il se livrait moins au monde. Niccolini ne renonçait pas au théâtre; mais, retiré dans sa pensée, il se préoccupait moins des conditions scéniques, et il préparait des œuvres conçues en dehors de toute idée de représentation théâtrale, des drames à la Shakspeare, classiques encore de forme, révolutionnaires par la donnée, par le mouvement, par la multiplicité des personnages. Il mettait la main à ces vastes tableaux historiques, *Filippo Strozzi*, *Arnaldo da Brescia*. Dans sa vie privée, il res-

treignait ses relations. Il mettait tout son plaisir à donner régulièrement des dîners intimes, délicats et sobres avec un petit nombre d'amis de choix, Pieri, Montani, le peintre Bezzuoli, Vincenzo Salvagnoli. La salle était grande, spacieuse, sans aucun ornement moderne. Il y avait toujours sur une table un atlas historique, quelques livres pour résoudre toutes les questions sur lesquelles pouvaient s'élever des doutes, et entre deux plats on discutait sur l'esthétique, sur la philologie, sur la philosophie, sans oublier la politique, avec la vivacité, l'abondance, la verve de gens d'esprit qui ne se sentent pas écoutés. Le héros de ces repas et le grand ami de Niccolini en ce temps-là était Salvagnoli, nature merveilleuse de fécondité, de souplesse et d'animation, orateur éloquent, chaud patriote, avocat occupé, homme de société, et qui, au milieu des affaires de son état, au milieu des distractions mondaines, ne trouvait pas moins le temps de cultiver les lettres, les études d'histoire et de politique. Il est mort, il y a quelques années, presque en même temps que l'auteur de *Foscarini*, après avoir été de ceux qui donnèrent le signal de la révolution toscane du 29 avril 1859. Salvagnoli était la joie, la verve, l'animation de ces repas de sybarites de l'esprit où Niccolini se plaisait à se renfermer à cette époque de sa vie. C'étaient ses fêtes intimes, préférées; il n'y ajoutait que quelques visites habituelles dans une ou deux maisons où il était toujours attendu, et rien ne le peint mieux que sa manière d'être dans ces réunions, qui n'étaient plus tout à fait l'intimité.

Quand il entrait avec son visage grave et ses yeux perçans, il semblait défiant et timide. Il s'asseyait avec une sorte d'incertitude soupçonneuse. Peu à peu son front se rassérénait, son regard perdait son inquiète mobilité. Sa belle figure silencieuse faisait tout oublier. Quelquefois, pour le contraindre à parler, une des personnes présentes, une femme d'habitude, prenait malicieusement le rôle d'adversaire, et se faisait un jeu de le heurter dans quelqu'une de ses opinions bien connues. Il commençait à secouer la tête et à murmurer. La piquante provocation continuait; alors un rien suffisait pour faire perdre patience à Niccolini, et d'une verve excitée, par mille traits d'une éloquence mâle, impétueuse, acerbe, il se mettait à défendre tout ce qu'on attaquait, à dérouler ses idées. Quand il avait fini, il lui arrivait souvent de penser qu'il en avait trop dit; il s'accusait de ne pas savoir se contenir, il se plaignait qu'on l'excitât, et alors il se levait moitié gai, moitié grondeur, pour s'en aller, et quelquefois il tournait longtemps sans pouvoir trouver la porte de la chambre. Les opinions que Niccolini exprimait dans la familiarité, dans ses conversations ou dans ses lettres, étaient souvent bizarres, intolérantes. Elles procédaient

d'une nature entière et libre. Le fier sentiment moral qu'il nourrissait lui inspirait de méprisantes saillies sur son temps, qu'il voyait prosterné devant l'or et la matière... « Si la peinture allégorique était en usage, disait-il, et que je fusse peintre, voici comment je peindrais le siècle présent : un homme gras et ennuyé avec le cigare à la bouche, la vapeur aux pieds, assis sur un faisceau énorme de billets de banque, avec un gilet couleur du ciel sous lequel se montrerait un cœur de fer avec une monnaie d'or au milieu. Et ce serait là la véritable image de notre temps, qui est l'âge de l'intérêt et de l'ennui... » Quant à lui, il se réfugiait dans le culte d'un idéal généreux. Il croyait à l'amour, « une des plus grandes preuves de l'existence de Dieu, parce que sans lui les hommes deviendraient des loups, et la terre ne serait plus qu'un désert. » Il croyait fortement à la vertu, parce que, disait-il, « cette foi est un besoin de mon âme, de l'âme de tous les hommes, et qu'une société où chacun croirait que son voisin est un bandit ne subsisterait pas un moment, et qu'il n'est même pas possible de l'imaginer... » Je ferai seulement remarquer que, sans se départir d'un idéal élevé, Niccolini, en vrai Toscan de la renaissance qui a passé par le XVIIIe siècle, prenait un peu la vertu et l'amour par les côtés utilitaires.

Niccolini, dans ses momens d'humeur, était assez sévère pour la France, ou du moins il était sévère pour les doctrinaires de France, qu'il accusait d'avoir trahi toutes les espérances généreuses, d'avoir donné de belles paroles aux peuples pour se faire ensuite les complices des despotismes européens. Quelquefois il revenait d'esprit et de souvenir vers Napoléon, mais sans faiblesse. Un jour il écrivait à une femme qui était à Monza, près de Milan : « Je me réjouis de savoir que vous passez des jours délicieux dans cette campagne de Monza. Je ne me suis pas fait grand dévot à la couronne de fer, persuadé avec un mien ami qu'elle a été faite non pas avec les clous qui transpercèrent notre Seigneur, mais avec le fer de quelque cheval des barbares qui ravagèrent notre pays. N'importe, quand vous la verrez, dites un *Pater* pour l'âme de Napoléon, pour que Dieu lui pardonne de n'avoir pas fait à l'Italie le bien que seul il pouvait lui faire. » Une des antipathies les plus curieuses, les plus imprévues de Niccolini était contre la musique. Ce n'était pas, bien entendu, une antipathie de goût; c'était une aversion de patriote contre l'*abus de la musique dans l'Italie esclave*. « Aujourd'hui, s'écriait-il, toute l'Europe n'est que son, trilles, rumeurs de machines et hypocrisie de magnifiques paroles chrétiennement humanitaires; mais qui n'est point un niais voit qu'au fond il ne s'agit que d'argent. » Contre la musique, il ne tarissait pas de saillies, d'irrévérences. « La musique fait la guerre aux études sévères, et

à l'Italie, qui a la nature de l'âne, — *asinina*, — comme en fait foi son antique patience; les oreilles ont grandi et grandissent tous les jours, et l'intelligence va diminuant... » Homme singulier et plein de feu, atrabilaire, emporté et au fond aimable, bon, cordial dans ses affections, qui méritait qu'une dame française qui l'avait vu souvent à Florence lui écrivît : « J'aurais besoin de passer quelques jours avec vous, de vous entendre, de voir la mobile et éloquente expression de votre visage, vos petits yeux noirs, brillans, et quand je devrais entendre un long défilé d'injures contre ma pauvre patrie, je me résignerais pour avoir la consolation de signer avec vous un traité de paix. »

Les opinions de Niccolini dans leur familière et bizarre impétuosité, ses inspirations comme poète procèdent de la même source et se confondent. Les unes et les autres sont l'expression d'une idée fondamentale, unique, l'idée de la patrie italienne à délivrer, à reconquérir, — à délivrer de ses préjugés, de ses passions de discorde aussi bien que de l'étranger, et c'est ce qui fait la sérieuse originalité de la poésie de Niccolini, c'est ce qui lui donne un rôle dans le mouvement des choses contemporaines, c'est, à proprement parler, sous la forme d'un art savant et perfectionné, la poésie nationale et libérale de l'Italie. Niccolini continue Alfieri et Parini avec plus de philosophie, avec un sens plus direct, aiguisé par les révolutions nouvelles. Dans les combats littéraires du temps, est-il classique, est-il romantique? Ce n'est plus qu'une question puérile. Il avait commencé par le goût et l'étude de l'antiquité dans *Polixène*. A dater d'un certain moment, son esprit se fixe sur le passé italien, sur ces époques pleines de liberté et de servitude d'où jaillissent à la fois les fiers appels et les reproches sanglans. De là cette suite d'œuvres, — *Antonio Foscarini, Giovanni da Procida, Lodovico Sforza, Filippo Strozzi, Arnaldo da Brescia*, — où la pensée va en grandissant, en se fortifiant et en prenant plus de précision. Pour Niccolini d'ailleurs, l'indépendance n'était pas l'existence plus ou moins respectée, plus ou moins tolérée, de petites autonomies inertes, bonne tout au plus à faire prospérer les chambellans; l'Italie n'était point un ensemble de petites nationalités endormies dans le culte jaloux de leurs traditions locales. Sa pensée de jeune homme et de vieillard, c'est visiblement l'Italie se dégageant indépendante et unifiée de son histoire, du travail des choses. Niccolini est un unitaire de la première heure. Dès 1812, il écrivait : « Il serait bien temps d'en finir avec les discordes provinciales, qui ne nous ont jamais rapporté que dommage et encore plus de honte que de dommage. Pour moi, entre Toscan et Lombard, je ne fais d'autre distinction que celle qui résulte des qualités du cœur et de l'esprit. Je

voudrais qu'une bonne fois on dît : Nous sommes tous frères, tous Italiens, et alors je serais content de mourir. » Pur Florentin par les traditions et par le goût, vrai Toscan par le génie, il abdique devant la grande patrie dont il évoque l'image. Il ne cesse toute sa vie de faire la guerre à l'esprit municipal. De plus l'idéal de Niccolini, — et c'est là justement ce qu'il a de caractéristique, c'est là ce qui fait de l'auteur de *Foscarini* un précurseur, — l'idéal de Niccolini, c'est l'Italie arrivant à l'indépendance et à l'unité par l'affranchissement de toute domination étrangère sans doute, mais aussi par son émancipation de la tutelle papale. Quand il préparait *Giovanni da Procida*, dès 1820, il écrivait : « Là est le nœud politique de la tragédie, et Procida n'est qu'un gibelin qui, comme l'Alighieri, veut que l'Italie soit une, que l'épée ne soit pas jointe au bâton pastoral. » Ni guelfe, ni gibelin, ni domination étrangère allant chercher sa consécration à Rome, ni domination papale vivant de l'appui de l'étranger, c'est la pensée d'*Arnaldo da Brescia*, ce vaste poème dramatique où le moyen âge revit avec ses fortes passions, ses préjugés et ses troubles, où du sein des villes en ruine s'élève le cri de l'Italie opprimée, tandis que César et Pierre, Frédéric Barberousse et Adrien, l'empereur et le pape, scellent leur alliance, mortelle pour la liberté des peuples.

Aussi, lorsque des questions d'indépendance se réveillaient plus que jamais au-delà des Alpes en 1846, lorsque sur les pas de Gioberti, de Balbo, l'Italie se précipitait vers un pape qui apparaissait la tête ceinte d'une auréole de libéralisme, Niccolini résistait-il au mouvement. Ce n'est pas qu'il fût insensible aux premiers actes de Pie IX, à l'amnistie, aux velléités réformatrices, aux promesses généreuses; mais dans son esprit la vieille idée persistait. Ce qu'on tentait n'était pas possible selon lui, ou ne pouvait que prolonger l'asservissement de l'Italie. Entre Niccolini et la jeune école guelfe qui se formait, qui comptait surtout des adhérens dans l'université de Pise, les Montanelli, les Centofanti, il y avait une rupture complète, et comme toujours ce que l'auteur d'*Arnaldo* avait mis dans ses vers, il le développait dans ses conversations avec une verve inépuisable, avec une passion redoublée par les attaques dont il était l'objet. « Si j'ai tort, disait-il à un homme distingué, j'ai vécu en vain. Trompeuse a été pour moi la lumière de l'histoire, trompeuse la lumière de la philosophie. Les pensées qui ont inspiré mes paroles n'ont été que des illusions vaines, et il ne me reste qu'à faire publiquement amende honorable de mes erreurs... Dites à ces professeurs de Pise qu'ils recouvrent d'un voile la statue de Galilée, parce que, si Gioberti a raison, Rome a eu raison aussi de condamner Galilée. » On essaya de le gagner à l'enthousiasme

universel qu'excitait le nouveau pontificat. Montanelli renouvela ses tentatives auprès de lui. Cela ne fit que l'exaspérer, au point qu'il ne voulait plus voir ses jeunes amis. « On m'a cru faible, et on m'a tenté, » répétait-il avec amertume. Un jour, vers cette époque, M. Orlandini alla le voir; il frappa plusieurs fois à la porte de sa bibliothèque. Niccolini finit par arriver en grondant et ouvrit la porte. « Il me regarda fixement, mettant la main sur ses yeux, raconte M. Orlandini; puis, se frappant le front, il s'écria : Oh! excusez-moi, je vous avais pris pour Montanelli, qui vient tous les jours m'exorciser pour que je devienne papiste, comme le sont devenus presque tous les imbéciles de mes vieux amis qui sont noyés dans l'eau bénite. — Puis, reprenant sa promenade dans sa bibliothèque en s'appuyant sur mon bras, il continua : Mais aussi qui pourrait garder sa patience avec ces bouffons qui se laissent prendre à l'hameçon, et qui prétendent que la raison humaine, pour un songe de dix-huit jours, va effacer l'histoire de dix-huit siècles? Je suis brouillé avec tous. Je sais qu'ils en reviendront bientôt, mais je ne veux plus les voir... — Et, venant à la Toscane et à ses gouvernans, il s'écriait : Un bel état, qui commence à Orbetello et finit à Scalaricalasino! état bien digne de ce second Côme III, sous-préfet de l'Autriche! — Il termina en disant : Retenez bien ceci, ou l'Italie sera une, ou pour des siècles encore elle ne sera rien. Je suis vieux, mais je crois à Dieu et à la vertu humaine! » Ces idées, qui depuis ont fait leur chemin, étaient alors si loin de la réalité qu'elles ressemblaient à un rêve.

Elles étaient évidemment un rêve à cette époque, et elles n'avaient pas cessé de l'être en 1848; l'Italie n'était pas mûre encore pour cette destinée qu'entrevoyaient des esprits qui ont fait assurément plus pour elle que tous les conspirateurs. Les premiers actes de Pie IX avaient donné tort à l'auteur d'*Arnaldo*. Le premier désaveu de la guerre de l'indépendance commença de lui donner raison. Quand éclata cette crise de 1848, Niccolini semblait devoir naturellement prendre un rôle : il ne fut rien et ne voulut être rien. Il fuyait les agitations. Toujours fidèle à lui-même, il refusa une décoration que lui donna le premier ministère constitutionnel de Florence, et il ne voulut jamais aller au sénat toscan, créé à cette époque. Était-ce parce que le petit sénat toscan lui semblait trop loin de son idéal? Un homme qui l'a connu en donne une autre explication. Niccolini n'était pas fait pour la vie publique. « Il fut de tout temps d'une constitution irritable, l'organisme nerveux de son corps n'ayant pas, pour ainsi dire, assez de force pour régulariser la pression du génie qui habitait en lui. De là un contraste singulier entre l'énergie de son intelligence et la faiblesse de son

caractère, entre la hardiesse déployée par lui sur la scène comme écrivain et la timidité de son attitude dans la vie ordinaire... » Révolutionnaire par la pensée, c'était un enfant dans l'action, dans toutes les choses de la vie. C'était le même homme qui, étant allé voir le chemin de fer de Pise à Livourne, restait confondu de tout ce qu'il voyait, de la rapidité avec laquelle fuyaient les objets, et, mettant sa tête dans ses mains, s'écriait : « Quelle chose! quelle chose! C'est véritablement un prodige! » Les révolutions quelquefois ne vont pas moins vite que les chemins de fer. Niccolini assista donc à la révolution italienne de 1848 sans s'y mêler, ou du moins il ne s'y mêla que comme poète, de toute l'ardeur de son imagination ébranlée par l'insurrection de Milan, par les premières victoires sur l'Autriche. C'était assez pour lui. Quand les désastres vinrent, il les ressentit avec amertume, et il se rejeta de nouveau dans la solitude, restant plus que jamais en tête-à-tête avec lui-même, avec ses pensées assombries par la défaite, par la catastrophe, où semblaient périr toutes les espérances italiennes. La vieillesse d'ailleurs ajoutait à ses tristesses. Il ne cessait pas cependant de travailler. L'humeur épigrammatique n'était pas surtout épuisée en lui. Il s'efforçait de renouer le fil de ses pensées, et sous le coup des récentes déroutes, il se reprenait à rêver un nouveau Marius qui précipiterait l'étranger au-delà des Alpes. Cette idée de Marius et des Cimbres s'était tellement emparée de son imagination, qu'il avait commencé une tragédie sur ce sujet, et il se plaisait à imaginer que l'Italie devenue libre élèverait sur les Alpes à Marius une colossale statue de fer, qui serait là comme une menace perpétuelle pour les barbares; il fit même l'inscription de la statue. Le Marius qu'il appelait ne vint pas. Ce qui vint réchauffer, réjouir son déclin, ce fut la guerre de 1859, ce fut cette révolution prodigieuse, fille de la guerre, et c'était assurément un des plus curieux spectacles que celui de Niccolini, l'unitaire de tous les temps, allant recevoir le roi Victor-Emmanuel à son entrée à Florence et lui offrant des vers dans lesquels, trente ans auparavant, il invoquait un roi puissant ayant un casque pour couronne et pour sceptre une épée. Le vieux poète se sentait un instant reverdir en voyant vivre et marcher sa pensée, en présence de tous ces événemens merveilleux, — la Lombardie reconquise, un nouveau Procida paraissant près de l'Etna, Rome démantelée, l'unité italienne presque à demi accomplie. C'était le moment de répéter le mot de 1815. « Je voudrais qu'une fois on se dît : Nous sommes tous Italiens, et alors je serais content de mourir. » Niccolini était au bout en effet; il avait près de quatre-vingts ans. Il mourait le 20 septembre 1861, et le lendemain une foule immense l'accompagnait à Santa-Croce, le

temple des grands Italiens. La municipalité de Florence lui avait accordé cet honneur comme à un des grands ouvriers de l'unité nationale.

Qu'est-ce donc après tout que ce dernier venu à Santa-Croce? Un poète, rien qu'un poète, une imagination épurée, disciplinée par le goût antique, enflammée par l'étude des annales italiennes, éclairée et conduite par l'instinct patriotique. Je me trompe : ce n'est pas seulement une intelligence, c'est une âme, un caractère, une personnalité morale passant à travers l'histoire contemporaine. Son rôle n'a point été d'agir, de dominer ou de conduire les événemens; son originalité, c'est d'être resté debout, c'est d'avoir représenté pendant toute une existence la même idée, audacieux d'esprit dans la vie la plus inoffensive, passionné et âpre de verve avec des mœurs douces, impétueux avec circonspection, mordant, ingénieux, aimable et incorruptible. Avec lui s'achève la race des grands Italiens, de Dante, de Machiavel, qui ont poursuivi de siècle en siècle le même rêve; avec lui s'évanouit cette vie toscane dont il était une des personnifications par les goûts, par les habitudes, et qu'il dépassait par le génie. Sur la tombe du dernier des grands Florentins, comme on l'a nommé, c'est l'Italie qui se lève, qui marche, qui se déploie, qui règne à Florence, qui combat aujourd'hui, et si cet idéal de l'Italie indépendante et une a pu devenir une réalité, n'est-ce pas parce qu'il a commencé par être la passion de certaines âmes d'élite, l'obsession de certains esprits obstinés dans leur rêve, acharnés à leur pensée fixe, formant en quelque sorte une tradition d'espérances et de protestations à côté de la tradition des épreuves et de la servitude séculaire?

CH. DE MAZADE.

LA

GUERRE EN 1866

LES ARMES ET LES ARMÉES DES BELLIGÉRANS.

I. *L'armée prussienne et les manœuvres de Cologne*, par Edmond Favre, colonel fédéral. — II. *L'Autriche et ses institutions militaires*, par le même auteur. — III. *Cours de tir, études théoriques et pratiques sur les armes portatives*, par M. Cavelier de Cuverville, lieutenant de vaisseau. — IV. *Das Vierpfündige Feldgeschütz* (*Le canon de compagne de 4*), par le capitaine R. Roerdantz. — V. *Les canons rayés de compagne et de montagne autrichiens à fulmi-coton* (système du général Lenk), par MM. A. Rutzki et O. Grahl.

Les résultats extraordinaires que vient de produire une campagne de quelques jours, le dénoûment probable qui semble lui être réservé, et que certainement personne n'attendait dans un délai aussi prochain, fourniront aux écrivains politiques et militaires un sujet d'études des plus instructifs, bien qu'au fond cette guerre si lestement menée ne fasse que confirmer une vérité vieille comme le monde et universellement acceptée comme un axiome applicable dans toutes les branches de l'activité humaine, à savoir que l'économie du temps, la rapidité de l'action, la vitesse en un mot, considérée sous toutes ses faces, est la condition la plus importante de la puissance. L'adage si connu des Anglais : *time is money*, le temps c'est de l'argent, ne signifie pas autre chose, et quand Napoléon disait : « La victoire est dans les jambes du soldat, » il exprimait la même vérité.

Les énormes dépenses auxquelles ont consenti les peuples civilisés pour construire des chemins de fer prouvent la force des convictions instinctives ou calculées qui poussent les intérêts et les

esprits à obtenir la vitesse à tout prix pour servir de la manière la plus avantageuse les rapports mutuels des hommes et des nations. C'est une autre face de la même idée, que l'on croyait d'abord n'appliquer qu'à l'ordre industriel, et qui, en fait, est devenue un instrument de guerre de plus en plus considérable.

Le télégraphe électrique, c'est encore le même principe, mais se manifestant dans la pratique avec un tel éclat que, malgré la jalousie des gouvernemens, il a fallu accorder l'usage du télégraphe aux simples citoyens, même jusqu'à l'emploi des dépêches chiffrées. Les services de paquebots, auxquels la France et l'Angleterre seules consacrent des subventions annuelles de près de 50 millions de francs, ont-ils une plus grande raison d'être que la rapidité avec laquelle ils distribuent aujourd'hui par toute la terre les correspondances des individus et des gouvernemens? Si ce n'était cette rapidité et la nécessité indispensable de l'obtenir pour avoir les avantages de tout genre qu'elle rapporte, qui consentirait à entretenir à si grands frais des navires qui, précisément à cause des sacrifices qu'ils font à la vitesse, sont incapables de subvenir par leurs recettes propres aux dépenses qu'ils entraînent? Lorsque la marine militaire, abandonnant le système moins coûteux de la navigation à voiles, se met à construire exclusivement des bâtimens à vapeur, développe ses appareils jusqu'à plusieurs milliers de chevaux de force, et consent, pour loger ces immenses machines avec le combustible qu'elles consomment, à réduire le nombre de ses canons dans la plus large proportion, que nous enseigne-t-elle, sinon que la vitesse est devenue pour elle une puissance au moins égale à celle du canon?

Tous les faits de l'histoire, depuis le jour ou l'on construisit la première charrue et la première route, concourent à confirmer cet axiome, et chaque progrès de la civilisation contribue à le faire ressortir d'une manière plus éclatante. La courte campagne de 1866 lui apportera son contingent de preuves à l'appui et de preuves d'autant plus frappantes qu'il semblait au premier abord que la balance des avantages réciproques entre les deux adversaires devait pencher en faveur de celui qui a été vaincu, et que celui qui a été vainqueur ne peut devoir son triomphe qu'à la rapidité de ses manœuvres et à la rapidité du tir de son infanterie. Le fusil à aiguille, qui a joué un si grand rôle dans ce sanglant conflit, serait en effet, si on le comparait seulement coup pour coup, une arme très inférieure au fusil de toutes les infanteries de l'Europe pour la justesse, pour la portée, pour la pénétration; mais cette infériorité, il l'a rachetée avec un bénéfice incalculable par le nombre de balles que dans un temps donné il pouvait envoyer à

l'ennemi. C'est la proportion de trois contre un qu'il faut pour le moins compter à l'avantage du fusil prussien, c'est-à-dire que, sur un espace donné et sur un front égal pour les deux adversaires, les Prussiens entretenaient une grêle de balles au moins triple en épaisseur de celle qu'ils pouvaient recevoir eux-mêmes, et concentraient des feux dont l'extrême vivacité semble avoir en toute occasion triomphé du courage et de la solidité de l'armée autrichienne.

Dans l'ensemble de cette si courte campagne, l'armée autrichienne s'est laissé vaincre par la rapidité des mouvemens de son adversaire, et sur le champ de bataille elle a été vaincue par la rapidité du tir du fusil à aiguille. C'est ce que nous essaierons de prouver.

I.

Au moment où s'ouvrait la campagne, on devait croire que la supériorité numérique, de quelque manière qu'on voulût l'entendre, appartenait à l'Autriche et à ses alliés. Si l'on prend d'abord le chiffre des populations engagées par leurs gouvernemens dans l'une ou l'autre alliance pour mesure de la force respective des belligérans, on trouvera que l'on ne saurait estimer à moins de 52 millions d'hommes la population qui était réunie officiellement sous le drapeau de l'Autriche, soit comme sujette, soit comme alliée; 38 millions pour l'empire proprement dit, 14 millions pour les états qui avaient voté avec elle à la diète et qui par suite devaient lui prêter le concours de leurs armes. De l'autre côté, dans l'alliance prussienne, on ne comptait au plus que 43 millions d'hommes : 18 millions pour la Prusse, 3 millions pour ses confédérés allemands, 22 millions pour l'Italie. La différence est grande et d'autant plus importante que, dans une querelle qui était surtout allemande, l'Autriche ne possédait pas seulement la supériorité absolue; elle avait aussi la majorité dans les populations allemandes, quoiqu'il fût très naturel de supposer que cette majorité serait bientôt entamée. En votant avec l'Autriche à Francfort, les princes, et c'étaient eux seuls qui votaient à la diète, n'avaient pas fait que prendre le parti de ce qu'ils considéraient comme le droit; ils combattaient aussi *pro aris et focis*, car c'était bien à toutes les dynasties allemandes que M. de Bismark déclarait la guerre avec ses projets d'agrandissement de la Prusse et de réforme fédérale. Or, parmi ces princes, il en est quelques-uns, comme l'électeur de Hesse-Cassel par exemple, dont le gouvernement est tout à fait impopulaire, et il en est d'autres qui, sans être

impopulaires par eux-mêmes, ne peuvent invoquer pour raison de leur existence que l'histoire et les traités. C'est sans doute une raison respectable, mais qui ne suffit pas toujours aux peuples. Malgré le goût qui entraîne naturellement des populations d'origine germanique et de religion protestante à s'assurer toujours une certaine dose de *self-government*, ou, pour employer une expression allemande, d'autonomie particulariste, il n'en est pas moins vrai que, depuis un demi-siècle et principalement depuis vingt ans, il s'est développé en Allemagne des aspirations très sincères et très sérieuses pour la constitution d'une unité plus réelle que celle qui était sortie des traités de 1815, lesquels cependant avaient réduit à trente-quatre, en y comprenant les villes libres, le nombre des souverainetés, au lieu des trois cents et plus qui existaient en 1805, avant la paix de Presbourg. Enviant noblement pour leur pays la puissance que l'unité donnait à leurs voisins de l'est ou de l'ouest, humiliés de l'inertie à laquelle ses divisions politiques réduisaient en mainte occurrence la confédération germanique, craignant peut-être aussi le retour de ces crises où l'on avait vu trop souvent dans le passé les intrigues des maisons princières appeler l'étranger sur le territoire allemand, beaucoup de bons citoyens et de patriotes respectables se mirent à désirer la fondation de plusieurs ou même d'un seul grand état qu'il fût désormais impossible de séparer des intérêts généraux de l'Allemagne, qui tirerait le pays du chaos où le retenaient tant d'organisations particulières, et qui, dans les conseils de l'Europe, assurerait à l'Allemagne une place plus digne d'elle : vœux patriotiques, mais qui allaient directement à l'encontre des intérêts des princes, car la conséquence première de la réalisation de ces vœux devait être la suppression d'une foule de principautés allemandes. De là des luttes que beaucoup de circonstances concomitantes ont aggravées, et qui font qu'aujourd'hui beaucoup de trônes en Allemagne, surtout des petits, sont minés et vont peut-être s'écrouler en partie sous les coups de M. de Bismark et de son parlement élu par le suffrage universel.

Nous ne savons si ce parlement parviendra à fonder quelque chose, mais on peut tenir pour certain que, si jamais il se réunit, il fera œuvre révolutionnaire, et qu'il changera la condition de la plupart des princes, comme le voulait faire en 1848 le parlement de Francfort, lorsqu'il offrit au roi Frédéric-Guillaume de Prusse la couronne de l'empire germanique. Nous rappelons ce précédent avec intention, parce qu'il doit éclairer pour nous le présent et l'avenir, parce qu'il nous fait voir quelles sont depuis longtemps déjà les tendances de tous ceux qui, dans l'Allemagne, au nord du Mein, rêvent un changement de la constitution politique. On ne saurait

mer en effet que leurs désirs, leurs intérêts, leurs sympathies, ne les poussent dans les bras de la Prusse. Sans doute on ne saurait blâmer trop sévèrement les moyens que le premier ministre du roi Guillaume Ier a employés pour forcer la crise à se résoudre, mais il faut reconnaître aussi que ce n'est pas lui qui l'a créée, que sous tous ses rois la Prusse a travaillé à la produire et ne s'est point toujours pour cela servie de moyens condamnables. Ce n'est pas seulement par ses défauts ou par ses erreurs à l'endroit de la morale que la Prusse a réussi à devenir ce qu'elle est, ce n'est pas seulement parce que l'éclat de sa puissance éclipse celle de tous ses microscopiques voisins que tant de regards en Allemagne se tournent vers elle : c'est aussi parce que, depuis le jour où elle a pris place sur le grand théâtre du monde, elle n'a cessé, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, de déployer la vitalité la plus énergique, — parce qu'elle a donné tous les gages que l'on peut demander à une nationalité vivace et sûre d'un avenir qui ne saurait lui échapper, — parce que depuis deux siècles elle est le représentant le plus autorisé du génie de l'Allemagne, — parce qu'elle a exceptionnellement brillé de l'autre côté du Rhin dans les lettres et dans les arts, dans les sciences et dans la philosophie, dans tous ces travaux de l'intelligence que la race germanique entoure d'un culte si sincère et si honorable, — parce que son administration a toujours été meilleure que celle de ses voisins, — parce qu'enfin elle s'est faite le champion armé de la commune patrie, et que, pour jouer ce rôle, elle soutient avec un dévouement admirable les charges d'une organisation militaire qui serait probablement insupportable à tout autre peuple de l'Europe.

Voilà ce qui a valu à la Prusse, ambitieuse et résolue, le rang qu'elle occupe, et ce qui explique pourquoi elle a trouvé un appui moral, sinon matériel, dans plusieurs des états dont les gouvernemens avaient pris parti pour l'Autriche. Maintenant que la victoire a prononcé et lorsqu'il s'agit de donner à la confédération une constitution nouvelle, c'est-à-dire presque de refaire la carte de l'Allemagne, nous allons voir sans doute toutes ces tendances se manifester avec beaucoup de force. Avant la lutte, elles n'existaient qu'à l'état latent; du moins on n'a vu nulle part les populations se soulever contre leurs princes, ni les armées manquer à leurs gouvernemens. L'exemple de la Saxe et du Hanovre est là pour le prouver, comme aussi celui du duché de Bade, où l'opinion a contraint le grand-duc, gendre du roi de Prusse, à se déclarer malgré lui contre le gouvernement de Berlin. On peut donc dire qu'au moment où la guerre a commencé, la majorité numérique dans les populations appartenait à l'Autriche et à ses alliés.

En second lieu, si nous cherchons à supputer le nombre des soldats, nous arriverons à une conclusion moins frappante, mais à peu près pareille, quoiqu'il semble, à première vue, que la proposition doive presque se renverser. L'effectif de l'armée autrichienne était sur le papier de 600,000 hommes, et les contingens qu'aux termes de l'acte fédéral ses alliés devaient en tout temps tenir sous le drapeau s'élevaient au chiffre de 250,000 hommes. C'était de première mise un effectif de 850,000 soldats, sur lequel il semblait qu'on pût compter, et qui devait offrir peu de déchets, d'autant moins qu'en vertu de ses institutions militaires l'Autriche dispose encore d'une réserve de 200,000 hommes, sans compter les appels extraordinaires qu'elle peut faire, sans compter aussi que les gouvernemens de ses alliés, Bavarois, Saxons, Wurtembergeois, peuvent appeler sous les armes un nombre d'hommes beaucoup plus considérable que celui qui est fixé par les règlemens fédéraux. Aussi était-on fondé à croire qu'en vue d'une guerre prochaine l'Autriche et ses alliés, pour peu qu'ils eussent montré une activité ordinaire, auraient dû être en mesure d'entrer en campagne avec 1 million d'hommes. Ce n'était pas trop demander à leur zèle, aujourd'hui surtout qu'il faut s'engager dans la guerre avec l'ensemble de tous ses moyens. La puissance des coups qui se portent dès les premiers chocs est si énergique et si destructive, que celui qui hésite à se compromettre d'emblée avec toutes ses ressources, sous prétexte de ménager l'avenir, s'expose à subir dans le présent des désastres dont il ne pourra plus se relever.

L'alliance italo-prussienne accusait sur le papier des chiffres plus considérables que ceux de ses adversaires : 700,000 hommes pour la Prusse et 500,000 pour l'Italie; mais dans un pays comme la Prusse, où tout le monde est tenu au service militaire, où l'armée, quand on la met sur le pied de guerre, se compose, pour plus de moitié, de citoyens qu'il faut arracher subitement à la vie civile, on peut compter que l'effectif présenté sur le papier subit dans la pratique et par la force des choses un déchet beaucoup plus considérable qu'il ne s'en produit dans une organisation militaire comme celle de l'Autriche, où des corps permanens, recrutés seulement parmi la fleur de la jeunesse, veillent avec un soin jaloux sur la composition et sur l'entretien de leur personnel. Aussi les estimations les plus avantageuses ne portent-elles pas à plus de 500 ou de 550,000 le nombre des soldats que la Prusse a réellement pu mettre en campagne. Quant à ses alliés allemands, ce n'est presque pas la peine d'en parler : entre eux tous, ils ne comptaient que pour un contingent fédéral de 32,000 hommes, et quelques-uns d'entre eux étaient déjà fusionnés dans l'armée prussienne. Quant à l'Italie,

elle accusait sur le papier un effectif de 500,000 hommes, lequel présentait aussi beaucoup de non-valeurs, assez pour qu'il ne faille peut-être pas croire qu'il ait pu fournir plus de 350,000 hommes à l'armée active.

C'était compter très largement que d'attribuer à l'alliance italo-prussienne 900,000 hommes sous les armes, et, sans forcer les chiffres, l'alliance autrichienne aurait dû entrer en campagne avec un million de soldats. Il paraît cependant, à en juger par les bulletins qui ont été publiés, que les Prussiens se sont trouvés dans presque tous les engagemens en nombre supérieur. D'où cela vient-il? comment cela peut-il s'expliquer, lorsqu'il est notoire que l'Autriche, pleine de confiance dans la force du quadrilatère, n'avait laissé à l'archiduc Albrecht qu'une armée relativement peu nombreuse, afin de pouvoir porter le gros de ses forces sur l'armée du nord? Comment aussi expliquera-t-on l'attitude et les manœuvres des alliés de l'Autriche, qui s'y sont pris de telle façon que la campagne paraît terminée avant qu'ils aient trouvé le temps de réunir et d'organiser l'armée qui devait couvrir Francfort? Il y a là-dessous des énigmes dont le mot ne nous est pas encore donné; mais, quel qu'il soit, il ne saurait prouver qu'il n'a pas dépendu de l'alliance autrichienne de s'assurer l'avantage du nombre.

II.

Au point de vue stratégique, l'alliance autrichienne jouissait encore d'avantages réels sur l'alliance italo-prussienne. Il ne faut pas regarder comme un inconvénient pour la première d'avoir pu être attaquée à la fois au nord et au midi, et il ne faut pas dire qu'elle était ainsi prise entre deux feux. Les choses veulent être considérées sous un autre rapport, et l'on doit regarder au contraire que c'était un avantage pour l'Autriche d'occuper une position qui divisait les forces de ses adversaires et les tenait à des distances où ils ne pouvaient ni s'entendre, ni s'aider d'une façon assez bien liée pour mener d'accord contre elle une opération positive et bien définie. Ils étaient séparés par de trop grands espaces, ils avaient trop peu de moyens de communications suivies pour faire autre chose, s'ils étaient sages, que de s'accorder une liberté d'action réciproque à peu près entière, à peine dirigée par les vagues prévisions d'un plan de campagne général. Or on sait ce que dans l'exécution il advient presque toujours de ces plans. L'alliance autrichienne au contraire occupait une position centrale bien délimitée, qui lui permettait de réunir ses forces avec une aisance comparativement très grande, et non-seulement de parer à une brèche

imprévue, mais aussi de porter à un moment choisi des masses écrasantes sur un point donné de la circonférence. Par contre, les ennemis de l'Autriche ne pouvaient diriger contre elle que des efforts en quelque sorte divergens. Pour tenir dès le début l'alliance autrichienne dans une position compromettante, il eût fallu que les deux parties de l'alliance italo-prussienne pussent se donner la main, et surtout disposer d'une supériorité numérique très considérable. Or, comme nous venons de le voir, tel n'était pas le cas. C'était donc un véritable avantage que d'avoir à opérer en tenant toutes ses ressources sous la main, sur un territoire bien compacte et bien protégé par la nature, couvert à l'est par la Russie et par la Turquie, à l'ouest par la France et par la Suisse, au midi par les Alpes et par le fameux quadrilatère, au nord par cette chaîne de montagnes qui, partant de la Bavière, dessine la frontière de Bohême, sépare la Silésie prussienne de la Silésie autrichienne, et va finir en Hongrie sous le nom de monts Carpathes, affectant dans son parcours la forme de ces arcs qui, dans les tableaux mythologiques ou dans les statues de l'antiquité, sont donnés pour armes à l'Amour ou à l'Apollon pythien. La poignée, le rentrant de cet arc, qui semble dirigé vers le nord, indique précisément la frontière des deux Silésies et le point qui vient d'être le théâtre de la guerre.

Pourquoi l'armée autrichienne du nord, qui devait ou qui aurait dû être pour le moins égale en nombre aux deux armées du prince Frédéric-Charles et du prince royal de Prusse, a-t-elle laissé envahir la Saxe, un pays allié et contigu à son propre territoire? Pourquoi n'a-t-elle pas disputé aux Prussiens ces plaines où depuis tant de siècles s'était toujours décidé le sort de l'Allemagne, où la supériorité incontestable de sa cavalerie et la supériorité probable de son artillerie auraient réservé à l'armée autrichienne de précieux avantages? Comment a-t-elle été réduite à ne faire qu'une guerre défensive, et, s'il s'agissait seulement pour elle d'une guerre défensive, pourquoi n'a-t-elle pas défendu les passes des montagnes par lesquelles l'armée prussienne est descendue en Bohême? C'est cependant la disposition de terrain la plus favorable à une armée qui garde la défensive. Faut-il répondre à toutes ces questions et à d'autres encore en accusant l'incurie de la cour de Vienne et cette lenteur proverbiale des Autrichiens que raille la chanson si connue en Allemagne : *Langsam, nur langsam, voran*, « lentement, seulement lentement, en avant? » Il est difficile de prendre un parti dans un sujet aussi délicat; il nous semble plus équitable, sans accuser personne, de faire ressortir la très remarquable activité des Prussiens et l'habileté avec laquelle, usant des moyens de trans-

port que la paix et l'industrie avaient créés pour d'autres fins, ils ont su pousser leur armée en avant et paraître sur tous les champs de bataille avec l'avantage du nombre. Au reste, on ne peut manquer d'être bientôt éclairé sur ces questions, non-seulement par le récit des impressions personnelles, mais aussi par les enquêtes et les instructions judiciaires qui paraissent devoir être instituées en Autriche. Le gouvernement de l'empereur François-Joseph, d'accord sans doute sur ce point avec l'exaspération du sentiment populaire, ne se refuse pas la suprême, mais peu généreuse et toujours stérile consolation des vaincus. Il faut des victimes expiatoires pour dégager la responsabilité des uns et pour venger l'orgueil des autres. Un certain nombre de généraux et d'officiers seraient, dit-on, traduits devant des conseils de guerre. La liste des noms qui ont été prononcés est déjà beaucoup trop longue, et nous espérons qu'elle est exagérée. Bien des gouvernemens ont provoqué ou se sont laissé imposer, dans la colère de la défaite, de pareils sacrifices; en est-il beaucoup qui ne les aient pas regrettés, beaucoup qui aient vu confirmer par l'histoire les jugemens qu'ils avaient fait rendre dans les accès de leur désespoir et de leur faiblesse? Le supplice de l'amiral Byng n'est-il pas une des taches de l'histoire de l'Angleterre? La république française envoyait à l'échafaud les généraux malheureux, n'est-ce pas une de ses hontes? et cette barbarie lui fut-elle même jamais d'aucun profit? Après Solferino, le cabinet de Vienne fit aussi ce que, dans les jours de malheur, on appelle des exemples; son armée en a-t-elle été fortifiée? Après la campagne de 1866 va-t-on recommencer? Lorsque dans le nombre des morts et des blessés on signale une si forte proportion d'archiducs, de généraux, d'officiers, osera-t-on, parmi tous ces braves trahis par la fortune et non par leur courage, aller chercher des coupables, et s'il est des coupables, n'est-ce pas ailleurs peut-être qu'ils se trouvent? Instruite par l'infortune, la cour de Vienne ne devrait pas oublier que de tous les traits de la grandeur des Romains il n'en est peut-être pas de plus célèbre, ni qui ait été plus admiré que la conduite du sénat lorsque, après la bataille de Cannes, au moment d'un danger suprême pour la république, il se porta en corps au-devant de Varron, et le remercia de n'avoir pas désespéré de la patrie.

Tandis qu'ils faisaient ou devaient faire de grands efforts pour assurer l'égalité et peut-être même la supériorité numérique à leur armée du nord, les Autrichiens ne faisaient rien de semblable sur leur frontière du sud. Presque tous les témoignages s'accordent pour constater que l'armée sous les ordres de l'archiduc Albrecht, le fils du célèbre archiduc Charles, ne s'élevait pas au chiffre de

200,000 hommes, à peu près la moitié du nombre que les Italiens comptaient lui opposer. En acceptant une aussi grande différence de nombre, les Autrichiens étaient sans doute conduits par la confiance qu'ils avaient dans la force de leurs positions, et cette confiance était légitime. Les Alpes du Tyrol, qui leur appartiennent et qui dessinent presque toute leur frontière, constituent un pays d'une difficulté extrême, que les armées ont toujours respecté. C'est une forteresse naturelle, occupée par une race de montagnards passionnément dévoués à la maison d'Autriche, guerriers, habiles au maniement des armes, et que la connaissance des localités non moins que l'amour exalté de leur pays transforme en adversaires des plus redoutables quand ils défendent leurs montagnes. Nous l'avons appris par expérience en 1809; le général Garibaldi aurait pu l'apprendre à son tour en 1866, s'il est vrai, comme on l'assure, qu'il voulût réellement tenter avec ses volontaires l'invasion du Tyrol. C'est un territoire que les armées ont toujours évité ou tourné. Quand la guerre s'est faite de l'est à l'ouest ou de l'ouest à l'est, c'est par les vallées du Danube ou du Pô que les armées prenaient leur direction; quand la guerre se faisait du nord au sud, de l'Allemagne en Italie ou réciproquement, c'était toujours par les pays bas qu'ont créés les atterrissemens des cours d'eau descendant des Alpes pour se rendre dans l'Adriatique par la Vénétie, c'est-à-dire par le fameux quadrilatère d'aujourd'hui, que passaient les armées.

C'est par là qu'est passé Napoléon poussant sa marche victorieuse jusqu'à Leoben, non point que ce fût facile de son temps, mais parce qu'il ne pouvait passer ailleurs. Les innombrables cours d'eau, les fleuves comme le Pô et l'Adige, les lacs, les étangs, les marais, qui couvrent le terrain et qui en font le séjour empesté de la fièvre, présentaient déjà de son temps des obstacles sérieux, si sérieux même qu'il lui fallut illustrer par une victoire presque chacun des villages que rencontra son armée. La plupart des noms que porte la carte de cette région nous rappellent des noms glorieux pour nos armes, et sont devenus populaires chez nous, témoignant par cela même de l'importance des avantages que la disposition topographique offre à la guerre défensive. C'était déjà une route très difficile, mais c'était la seule qui fût accessible. Or, depuis trente ans, la science de l'ingénieur militaire s'est employée à faire l'étude de tous les obstacles que la nature a créés dans le pays, à en construire un système, à le compléter par des travaux qui ont coûté des sommes énormes, et qui ont fait de l'ensemble une des plus fortes positions militaires qui soient dans le monde. On l'appelle le quadrilatère, et il est bien nommé, car, pour se rendre compte de la situation, il ne faut pas seulement considérer les quatre places fortes

qui déterminent ses angles, Peschiera et Mantoue, Vérone et Legnano; il faut considérer le tout comme un vaste camp retranché (1) dont toutes les parties se protégent en conservant chacune son indépendance défensive, où une grande armée, couverte partout d'ouvrages qui ne sauraient être emportés que par des siéges réguliers, peut attendre l'ennemi de tous les côtés en lui imposant une ligne de marche et d'attaque des plus défavorables, — en le forçant à recevoir des batailles pour soutenir les siéges qu'il voudrait entreprendre, — en conservant elle-même sous le canon de ses places des débouchés qui lui permettent à son jour et à son heure de prendre l'offensive dans toutes les directions, et, si l'offensive ne lui réussit pas, de venir se refaire, se réorganiser ou attendre des renforts dans ses casernes, ses hôpitaux et ses magasins. Aussi ne faut-il pas faire trop grand état de la supériotité numérique qui appartenait sur cette frontière à l'Italie; aussi convient-il de dire que son honneur militaire n'eût pas été compromis, si elle n'avait pas réussi dans l'entreprise ardue qui lui était imposée par les circonstances, tandis qu'au contraire c'eût été le plus glorieux de tous les débuts pour sa jeune armée, si elle fût parvenue à débusquer l'Autriche d'une position aussi forte.

III.

Une question qui a joué un rôle considérable dans cette campagne est celle de l'armement. Autrefois toutes les puissances, à vrai dire, avaient les mêmes armes; les fusils, les canons et jusqu'aux calibres étaient partout presque identiques, à tel point que l'on pouvait ramasser les boulets de l'ennemi pour les lui renvoyer. Cela se pratiquait souvent dans les siéges. A Saint-Jean-d'Acre, où nous n'avions pu mener qu'un si petit équipage, nos batteries étaient dans une proportion notable alimentées par les boulets que la place et la flotte anglaise nous envoyaient, et que l'on payait aux soldats qui les rapportaient. C'est une ressource qui était encore employée jusqu'à un certain point, même en 1854 et en 1855, devant Sébastopol. Il n'en est plus de même aujourd'hui, chaque puissance a des calibres particuliers, et non-seulement des calibres, mais aussi des armes complétement différentes de celles qui sont en usage chez ses voisins. C'est le résultat inévitable des études qui se poursuivent isolément dans chaque pays pour le perfectionnement des armes rayées et de la diversité des

(1) La superficie du quadrilatère est au plus de 800 kilomètres carrés, c'est-à-dire qu'elle n'égale pas le double de celle du département de la Seine, qui est de 475 kilomètres carrés.

doctrines qui se produisent sur ce sujet nouveau; il n'a pas encore été donné à ces études de se fixer pour tout le monde avec l'autorité d'une démonstration mathématique.

Quand nous disons que c'est un sujet nouveau, nous voulons dire qu'il s'est depuis peu imposé à l'attention publique, car, si l'on s'en rapportait aux documens officiels, on verrait aisément que la plupart des inventions ou des projets qui frappent aujourd'hui les esprits ont mis bien du temps à obtenir la notoriété dont ils jouissent. En ce monde, c'est le lot ordinaire des inventeurs et de leurs inventions. Ainsi c'est depuis la campagne d'Italie, depuis 1859 seulement, que le public a entendu parler du canon rayé, et a su par *le Moniteur* que la part principale dans la création de cette arme est due à M. le colonel Treuille de Beaulieu, qui prouvait par documens authentiques que les travaux entrepris par lui dans cette direction remontaient jusqu'à l'année 1842. Le temps d'attente a été long sans doute, mais il n'a pas été plus long que celui qui a été imposé en Prusse à l'inventeur du *Zündnadelgewehr*, du fusil à aiguille, sur lequel sont maintenant fixés tous les regards des militaires.

En effet, c'est en 1841, après un nombre d'années d'études et d'expériences que nous ne saurions préciser, qu'un professeur de chimie à l'université d'Iéna, M. Döbereiner, mort vers 1848, proposa et fit adopter à Berlin l'arme dont toutes les troupes prussiennes sont aujourd'hui pourvues. Vivement prôné par les uns, mais décrié par les autres, le fusil à aiguille parut d'abord n'être appelé qu'à une fortune assez médiocre. En 1849, il n'en avait encore été distribué aux troupes que quelques milliers à titre d'essai plutôt que d'arme réglementaire; mais en cette année un corps d'armée prussien commandé par le prince de Prusse, aujourd'hui le roi Guillaume Ier, ayant fait dans la vallée du Rhin contre les bandes révolutionnaires la campagne qui se termina par le siége de Radstadt, on fut frappé des avantages que présentait la nouvelle arme, et, malgré les critiques qui persistaient toujours, on décida d'en pourvoir toutes les troupes d'infanterie et de cavalerie.

Néanmoins il fallut encore la campagne du Slesvig, et surtout celle dont nous venons d'être les témoins, pour appeler sur cette arme l'attention publique. Les militaires et les hommes du métier s'en occupaient cependant, et faisaient des efforts pour créer une arme équivalente ou même supérieure; mais leurs travaux ne sortaient pas de l'enceinte des comités ou des commissions, qui ne semblent avoir encouragé ces essais dans aucun pays. Quant aux gouvernemens, effrayés sans doute des dépenses qu'entraînerait pour eux la création à nouveau de tout le matériel d'armement de

leurs infanteries, ils attendaient avec patience que les comités et les commissions eussent terminé leurs rapports et leurs travaux, leurs études et leurs expériences. Cela n'empêche pas le fusil à aiguille prussien d'être très connu dans le monde de la spécialité et d'avoir été maintes fois décrit dans ses livres; la théorie même de l'arme était enseignée dans tous les cours d'art militaire. En voici une description que nous citerons de préférence. Elle est empruntée à un livre qui a paru en 1864 avec l'approbation du ministre de la marine et des colonies. Il a pour titre : *Cours de tir à l'usage de MM. les officiers qui n'ont pu suivre les cours de l'école normale de tir de Vincennes, par M. Cavelier de Cuverville, lieutenant de vaisseau*, qui a lui-même été un élève de l'école normale de Vincennes. On lit page 517 (1) :

« Le fusil rayé prussien est appelé *Zündnadelgewehr*, parce que l'inflammation de la charge est produite par *une aiguille* qui traverse la cartouche pour aller frapper la poudre fulminante contenue dans un sabot en bois ou en papier comprimé. Vers la partie inférieure du canon se trouve une *chambre* légèrement conique, destinée à recevoir la cartouche, et un fort conducteur ou canal ouvert, à l'extrémité antérieure duquel est vissé le canon. Entre les côtés du canal conducteur est un tube de fer auquel est attachée une forte poignée passant à travers une ouverture pareille à l'entaille de la douille d'une baïonnette, et qui permet de le porter en arrière ou en avant. Lorsque ce tube est poussé en arrière autant que le permet cette entaille, il se trouve une ouverture entre son extrémité et celle du canon par laquelle on introduit la charge. Le tube est alors poussé en avant jusqu'à ce que son extrémité, qui a la forme d'un tronc de cône, vienne s'adapter au canon, qui a en creux une forme semblable pour la recevoir. La poignée étant ensuite tournée dans l'entaille, le tube se trouve parfaitement serré dans le canon.

« Le tube présente à sa partie antérieure une portion pleine sur laquelle réagit la charge, comme sur la culasse des armes ordinaires, et au milieu de laquelle est vissée une tige qui, au lieu d'être pleine comme dans les armes à tige, est percée dans toute sa longueur pour livrer passage à l'aiguille qui doit enflammer la charge. Cette aiguille est formée d'un fil d'acier d'environ 3 millimètres de diamètre, et terminée brusquement en pointe vers l'extrémité qui doit enflammer la charge; à l'autre extrémité, elle est vissée dans un tube de cuivre, vissé lui-même dans la partie inférieure d'un autre tube autour duquel s'enroule un ressort en spirale; deux gâchettes à ressort dirigent le *tube porte-aiguille* dans l'intérieur du *tube-culasse;* ce dernier ayant été serré contre le canon au moyen de sa poignée, l'aiguille se trouve liée à la détente de la batterie et l'arme prête à être tirée.

(1) On trouvera une autre description du fusil à aiguille prussien dans l'intéressante brochure que M. le colonel fédéral Edmond Favre a publiée à Genève sous ce titre : *L'armée prussienne et les manœuvres de Cologne.*

« Dans le tir, 1° le soldat soulève d'abord la poignée, la porte à gauche dans l'entaille du conducteur et ouvre la chambre;

« 2° Il porte l'aiguille en arrière par le moyen d'une gâchette qui est sur le second tube;

« 3° Il place la cartouche dans la chambre du canon;

« 4° Il applique le tube-conducteur contre l'extrémité du canon entaillée, où il est parfaitement maintenu et sans fuite d'air, en poussant la poignée à droite contre la face légèrement inclinée du bord droit du conducteur de fer;

« 5° Il pousse l'aiguille à travers la poudre de la cartouche, où elle est maintenue prête à toucher l'amorce par la seconde gâchette du ressort du second tube, et en même temps il arme le fusil;

« 6° Il tire en poussant la détente, qui a une forme particulière et porte une cheville qui s'abat en tirant; en poussant la détente, la cheville s'abaisse et lâche le ressort en spirale, l'aiguille est poussée avec une grande vitesse dans la composition fulminante placée à l'extrémité du sabot, et la détonation se produit.

« Le fusil à aiguille entrait autrefois pour un tiers dans l'armement prussien (les hommes du troisième rang en étaient armés); dans le principe, il employait une balle de forme *sphéro-oblongue* (oblongue à sa partie antérieure, sphérique à sa partie postérieure) présentant un épaulement à la séparation de l'hémisphère et du cône; au-dessous de la balle se trouvait le sabot en bois ou en papier comprimé à la machine, d'égal diamètre, couvert de papier gris bien serré autour, présentant un creux à la partie supérieure pour recevoir la partie inférieure de la balle, et en-dessous une petite capsule pour contenir la composition fulminante, qui y était comprimée par un moyen mécanique.

« Dans ces conditions, le fusil à aiguille, malgré l'extrême rapidité de son feu, restait en arrière de la plupart des nouvelles armes à feu tant sous le rapport de la justesse du tir aux distances supérieures à 400 mètres que sous celui de la tension plus ou moins rasante de ses trajectoires; mais depuis l'introduction de nouveaux perfectionnemens, et entre autres depuis l'adoption de la *cartouche Langblei,* le tir a été considérablement amélioré.

« Le calibre de l'arme est : dans la chambre, 70 points (le point est de un quart de millimètre), dans le canon (mesuré à la partie inférieure) de 62 entre les pleins, et de 67,25 entre les rayures. Le vent, très considérable, est rempli par le sabot; celui-ci porte quatre entailles de 30 points de longueur, dirigées parallèlement à l'axe et destinées à faire que la balle soit régulièrement enveloppée et fortement comprimée par les parois du sabot lorsqu'il pénètre dans l'âme plus étroite. Le sabot est censé communiquer à la balle son mouvement de rotation et entraîner avec lui les résidus de la combustion de la cartouche. — La construction de la balle, qui est toute massive, paraît bien entendue et particulièrement appropriée à la condition de diminuer les effets de la résistance de l'air : longueur notable, position favorable du centre de gravité, allongement avec diminution graduelle des diamètres des sections transversales en arrière de la

section maximum, forme plane de la base, etc... A chaque millimètre carré de la section transversale correspondent environ 2 décigrammes de plomb, ce qui est presque autant qu'à la balle suisse. Si, malgré cela, les trajectoires n'ont pas la même tension que celles de cette dernière balle, on ne peut l'attribuer qu'à ce que le calibre est plus grand, et le forcement moindre. »

A cette description nous ajouterons quelques chiffres :

Poids total du fusil prussien	5 kilog. 215.
— — sans baïonnette	4 kilog. 850.
Calibre	15 millim.
Calibre de la balle	13 millim. 4.
Vent	1 millim. 8.
Poids de la balle	31 gr.
— de la charge de poudre	4 gr. 90.
— du sabot de la cartouche avec le fulminate	3 gr.
— de l'enveloppe de la cartouche	1 gr. 3.
— total de la cartouche	40 gr. 2.

Le principal et très grand avantage du fusil prussien, c'est de fournir un tir d'une rapidité très supérieure à tout ce que l'on peut obtenir avec les armes réglementaires encore en usage chez toutes les autres puissances de l'Europe. Pour préciser les choses, nous dirons qu'un homme très expérimenté, il est vrai, a pu tirer avec ce fusil jusqu'à vingt-trois coups en trois minutes, soit presque huit coups par minute. La pratique ne donne pas sans doute de pareils résultats, mais on peut compter que dans le rang le soldat exercé peut arriver à tirer presque cinq coups par minute avec le fusil prussien, tandis qu'il ne peut atteindre à plus d'un coup et demi dans le même espace de temps avec le meilleur des fusils à percussion et à chargement par la bouche.

Avoir la faculté d'envoyer à l'ennemi trois et même peut-être quatre balles pour une, c'est un avantage très manifeste, et qui a paru en Prusse si important qu'il semble avoir été recherché même aux dépens d'autres considérations. Avant d'exposer ce que l'on reproche au fusil prussien, nous ajouterons qu'il se compose d'élémens très simples et très faciles à ajuster ensemble, même par le soldat le moins intelligent, que depuis vingt-cinq ans il est dans les mains des troupes, qu'il a fait trois campagnes, et que par conséquent il doit être considéré comme une arme pratique. Quant aux imperfections que l'on signale, la justesse, la portée et la puissance de ce fusil laissent beaucoup à désirer. D'expériences faites avec grand soin, il résulte qu'à 300 mètres la justesse est bonne, qu'elle décline à 400, qu'elle est médiocre à 500 et presque nulle à 600, où la puissance de l'arme expire. Les balles, même celles du

nouveau modèle, que l'on tirait à cette distance retombaient au pied de la cible sans avoir subi presque aucune déformation, preuve sans réplique du peu de force vive qu'elles possédaient encore au point de chute, tandis que les fusils des autres armées de l'Europe font sentir leurs coups à 1,000 et même jusqu'à 1,200 mètres. De même, le but en blanc de l'arme étant fixé à 250 pas, soit 188 mètres, il en résulte qu'au-delà de cette distance la trajectoire décrite par la balle est très courbe, en fait la plus courbe de toutes les trajectoires connues, ce qui revient à dire que le fusil prussien est aussi de tous celui qui bat le moindre espace de ses feux.

D'où viennent ces imperfections? Presque exclusivement des sacrifices que l'on a faits et que l'on a été obligé de faire pour obtenir la plus grande rapidité de tir qui serait possible. Le fusil prussien n'est que très imparfaitement fermé derrière la cartouche, et tous les gaz que celle-ci produit ne sont pas uniquement employés à chasser la balle. Ils se dépensent encore autrement et au préjudice de la puissance de l'arme. Non-seulement le rapprochement du bord postérieur du canon et de la tête du tube-culasse ne peut pas être si hermétiquement clos, qu'il ne s'échappe par là des flammes et de la fumée en quantité quelquefois assez considérable pour gêner très notablement le tireur, surtout quand il reçoit le vent dans la figure; mais encore il a fallu laisser derrière la cartouche un espace vide, une chambre ardente, un réservoir de gaz. Ceux-ci, partant du réservoir et cherchant à s'élancer au dehors par le canon, chassent devant eux tous les débris de papier enflammé qui sans cette combinaison auraient pu rester dans l'intérieur et par suite nécessiter le nettoyage du canon après le tir de chaque coup, ce qui eût singulièrement ralenti cette rapidité des feux qui est la qualité principale du fusil à aiguille. Une autre conséquence du mode de chargement dans le fusil prussien, c'est qu'il a besoin d'être démonté et lavé très fréquemment. La crasse de la poudre se dépose en quantité notable entre les tubes dont le libre jeu est indispensable pour la manœuvre de l'arme, ce qui revient à dire que là encore se trouvent des espaces vides par lesquels s'échappe, au préjudice de la puissance de la balle, une certaine quantité de gaz dont les résidus tendent à salir et à engorger le mécanisme. En temps de pluie, l'encrassement qui se produit par suite des conditions du système détermine une boue, et en temps sec, surtout par la chaleur, un enrochement qu'il faut faire disparaître par le lavage, sinon l'arme serait paralysée. Combien de coups en moyenne peut-elle tirer sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à cette opération? Nous avons entendu dire une cinquantaine.

Quoi qu'il en soit, les Prussiens, gouvernement et armée, ont

une confiance extrême dans le mérite de cette arme, et l'on soupçonne que cette confiance compte pour quelque chose dans les motifs qui ont poussé M. de Bismark avec tant de précipitation dans les voies de la guerre. Attribuant les succès que la France a remportés dans la campagne d'Italie à la supériorité de son canon rayé sur le canon lisse des Autrichiens, il n'aurait pas douté que le fusil à aiguille ne dût produire des résultats analogues en 1866, et il se serait hâté d'arriver à la guerre pour ne pas laisser à ses adversaires le temps de se procurer des armes du même genre. La Prusse est en effet la seule puissance dans le monde dont l'armée soit pourvue de fusils qui se chargent par la culasse; mais, comme nous l'avons dit, il n'est pas de pays où il ne se soit produit des projets pour la construction d'armes de cette nature, pas de pays où ces projets n'aient été expérimentés et étudiés.

Il serait bien long et sans doute inutile d'exposer au lecteur tous les projets qui ont occupé l'étranger; d'ailleurs, voulussions-nous l'entreprendre, nous ne pourrions le faire que d'une manière inexacte et incomplète. Les gouvernemens ne se soucient pas d'appeler la lumière sur les travaux qu'ils poursuivent dans cet ordre de faits, et c'est seulement lorsqu'ils ont obtenu quelques résultats éclatans que l'on parvient à pénétrer le mystère dont ils cherchent toujours à s'entourer. L'Angleterre, plus avancée que les autres puissances, sauf la Prusse, distribue en ce moment à toute sa cavalerie des armes qui se chargent par la culasse, et il vient de se produire aux États-Unis un nouveau fusil dont M. Cochrane est l'auteur et dont on dit des merveilles. Ce serait une arme qui permettrait de tirer jusqu'à quatorze coups par minute, mais elle n'a pas encore été décrite, et nous n'en saurions parler.

En France comme ailleurs, on s'occupe aussi depuis longtemps de construire pour l'armée des armes portatives à chargement par la culasse. La liste est longue de tous les projets qui ont été soumis à l'administration militaire; nous mentionnerons seulement le fusil des cent-gardes, dû au colonel Treuille de Beaulieu et adopté pour l'armement de cette troupe dès 1853, le fusil dit à inflammation centrale de M. Gastine-Renette, le fusil de MM. Manceau et Vieillard, le fusil de M. Chassepot, contrôleur d'armes au dépôt central de l'artillerie, que l'on étudie et que l'on éprouve depuis bientôt dix ans. De tous les projets soumis au jugement des autorités militaires, c'est celui qui paraît avoir trouvé le plus de faveur; il est même sorti des limbes où flottent toutes les inventions à leur naissance, car un des bataillons de la garde impériale présens au camp de Châlons doit en être pourvu. Les études préliminaires sont terminées, les objections présentées par les diverses commissions

ont reçu des solutions satisfaisantes, et l'on a cru pouvoir enfin passer à l'armement d'une troupe.

Le *Cours de tir* de M. C. de Cuverville donne (page 529) une description du fusil Chassepot; mais depuis l'époque où parut ce livre, c'est-à-dire depuis 1864, cette arme a reçu des perfectionnemens qui ont beaucoup modifié et sa construction et sa cartouche, laquelle importe autant à la puissance de l'arme que le mécanisme lui-même. On ajoute qu'à cet égard le dernier mot n'est pas dit, et que l'on espère beaucoup de nouvelles modifications qui sont en cours d'étude. Par suite, il n'existe pas une description de cette arme dans l'exactitude de laquelle on puisse avoir confiance; il faut se contenter d'exposer les résultats que l'on en a obtenus avec des soldats pris dans les rangs et non pas choisis pour leur adresse et leur agilité.

En ce qui touche la rapidité du tir, qui semble être aujourd'hui la qualité la plus recherchée, un tireur à côté de qui l'on met des cartouches libres sur une table ou sur un banc peut, avec le fusil Chassepot, tirer douze coups par minute; mais c'est un tir que le soldat le plus robuste et le plus habile ne peut soutenir au-delà d'une trentaine de coups; passé ce chiffre, le nombre diminue sensiblement. La même circonstance se produit avec le fusil prussien, dont on n'a pas pu obtenir huits coups à la minute, et dont le tir faiblit aussi, même dans la main de l'homme le plus expérimenté, vers le vingt-cinquième coup. Ce n'est pas la réaction de la poudre et le recul qui sont la cause de ce fait, c'est tout simplement la fatigue, surtout celle du bras gauche, qui porte toujours l'arme et souvent en supporte le poids tout seul. Au lieu de fournir les cartouches libres à la disposition du soldat, si on le contraint à puiser dans sa giberne, le tir descend à six coups par minute; il remonte à sept ou à huit, si l'on permet au tireur de prendre ses munitions dans la poche droite de son pantalon. Pour éprouver la justesse de l'arme, on a fait tirer sur des cibles de deux mètres de haut et deux mètres de large, à distance de 500 mètres, en permettant au soldat d'assurer son fusil sur un appui, et il s'est trouvé qu'avec cent cartouches beaucoup d'hommes logeaient cent balles dans les cibles. Pour le fusil Chassepot, la portée de but en blanc, que l'on peut regarder comme la portée normale, est réglée à 500 mètres, la portée absolue dépasse 1,000 mètres, l'arme n'a pas besoin d'être lavée avant d'avoir tiré 250 coups. Avec le même fusil, on a tiré consécutivement 1,000 et 1,200 coups sans qu'il se soit jamais produit aucune avarie.

Le fusil Chassepot peut donc soutenir très avantageusement la comparaison avec le fusil prussien. L'excellence de ses qualités

vient surtout de la supériorité du mode d'obturation, qui est complète, tandis qu'elle est défectueuse dans le *Zündnadelgewehr*. Il utilise sur la balle tous les gaz produits par l'inflammation de la poudre, et en même temps qu'il gagne par là beaucoup en force et en portée, il se soustrait à la nécessité des lavages, qui sont si fréquens avec le fusil prussien. Les esprits chagrins pourront sans doute encore regretter que l'on ait mis un temps aussi long pour arriver à ces résultats; mais, pour être juste, il faut reconnaître que ces résultats sont considérables. Ajoutons enfin, mais ceci est le revers de la médaille, que si le fusil Chassepot était adopté pour l'armement réglementaire de la France, qui comporte au moins 2 millions de fusils, il faudrait demander au corps législatif un crédit de plus de 100 millions de francs pour les construire.

Quoi qu'il en soit, les Autrichiens, malheureusement pour eux, n'avaient pas d'armes de cette valeur à opposer au fusil prussien. Leur fusil à chargement par la bouche, construit sur les plans de M. Lorenz, était cependant une arme nouvelle qui eût certainement brillé dans une comparaison avec toutes les autres armes du même système; mais le système lui-même allait être condamné par une expérience que tout le monde aujourd'hui sans doute accepte comme définitive : aussi n'y a-t-il pas lieu de donner une description du fusil Lorenz (1), et l'on comprendra les perplexités que, malgré les mérites, malgré la supériorité de justesse et de portée de ce fusil, le général Benedek et ses officiers devaient ressentir quand ils pensaient à l'armement de leurs adversaires. On en a eu d'ailleurs la preuve dans l'ordre du jour où le général autrichien, parlant à ses soldats de la rapidité du tir du fusil à aiguille, leur conseillait de n'en tenir compte que comme d'une incitation nouvelle à employer la baïonnette et la crosse. Le conseil était d'un brave, mais était-il facile ou même seulement possible de le suivre? La portée utile du fusil prussien, si réduite qu'elle soit, est encore de 500 mètres au moins, et c'est une grande distance lorsqu'il s'agit de la franchir sous une grêle de plomb aussi épaisse que celle dont l'infanterie prussienne est capable de remplir l'espace en avant d'elle. Le général Benedek, qui était à Solferino, où il a déployé une énergie et des talens peu communs, devait savoir qu'à cette bataille il n'y eut ni cavalerie autrichienne ni cavalerie française qui, malgré tout son bon vouloir, ait pu joindre à l'arme blanche l'infanterie qui lui était opposée. De part et d'autre, la vivacité des feux désorganisait toutes les charges avant qu'elles pussent aboutir, et en dépit de la vaillance

(1) Le lecteur curieux pourra trouver une description complète de cette arme dans le livre que le colonel fédéral Edmond Favre vient de publier tout récemment sous ce titre : *L'Autriche et ses institutions militaires*, 1 vol. in-8°, Paris et Leipzig, 1866.

avec laquelle elles furent fournies. Les chevaux courent cependant plus vite que les hommes, et des deux côtés on n'employait que le fusil ordinaire à percussion.

Si l'armement de l'infanterie prussienne lui assurait des avantages certains sur ses adversaires, il se pourrait bien qu'en matière d'artillerie la proposition dût être renversée. Les Prussiens ne l'admettront sans doute pas, et même, s'il en faut croire la brochure en forme d'instruction que M. Roerdantz, capitaine d'artillerie prussienne, a publiée sur ce sujet, la Prusse posséderait un canon supérieur à tout ce qui est connu en ce genre. On ne tardera pas à être édifié sur cette question; mais en attendant nous rappellerons qu'en 1860, après les expériences de Juliers, nous avons vu afficher les mêmes prétentions à propos du canon que l'on venait d'emprunter au système du comte suédois de Wahrendorf. On fit alors très grand bruit de ce canon, si grand que les Belges, séduits par tout ce qu'on leur en racontait, se déterminèrent à l'adopter aussi pour leur propre compte. Dans la discussion relative aux fortifications d'Anvers, qui occupa une douzaine de séances du congrès, le ministre de la guerre, M. le baron de Chazal, prôna les mérites de ce canon avec une ardeur et une conviction extrêmes. Peu de temps après cependant ce canon était abandonné, par la Prusse au moins, et remplacé par une nouvelle arme, qui, du nom de l'inventeur, s'appela le canon Wesener. Ce canon, employé pendant la campagne du Slesvig-Holstein, ne donna pas de meilleurs résultats que celui qui l'avait précédé. L'artillerie rayée qui fut mise en jeu par les Prussiens au siége de Düppel y succomba presque tout entière, non pas sous le feu de l'ennemi, qui ne pouvait l'atteindre avec ses pièces lisses, mais par les défauts inhérens au système, et succomba si bien que, lorsqu'il fut question de faire le siége de Fredericia, on dut, pour composer le nouvel équipage, aller reprendre dans les reliques des arsenaux de vieilles pièces des anciens modèles. Depuis lors les Prussiens ont fait un troisième canon, qui, du nom de l'inventeur encore, s'appelle le canon Krainer. Le peu de temps qui s'est écoulé depuis la campagne du Slesvig-Holstein n'a pas permis d'armer exclusivement l'artillerie prussienne de cette nouvelle pièce; cependant elle domine comme nombre dans les parcs de l'armée, et à Berlin on en a dit des merveilles.

Comme ses deux aînés, le canon Krainer est en acier forgé et se charge par la culasse. Il est, comme pièce de campagne, du calibre de 4, tandis que les autres étaient de 6; mais, à vrai dire, la différence réelle qui distingue ces trois modèles entre eux, c'est l'appareil qui sert aux manœuvres de la culasse. L'appareil Krainer paraît être supérieur aux deux autres; néanmoins c'est toujours

à la culasse que se trouvent les points faibles de la pièce, et de plus, si ne se faisant pas juge de la question, on s'en rapporte aux avis incessamment répétés par le prôneur du système, le capitaine Roerdantz, de n'employer pour le service de cette pièce que des hommes aguerris, prudens, attentifs, adroits, on est autorisé à conclure que la manœuvre de cet appareil est toujours une chose délicate et compliquée. Le capitaine Roerdantz raille quelque peu nos officiers de la passion, exagérée, selon lui, de la simplicité qui les a poussés à sacrifier, il le croit, la puissance des effets pour obtenir la plus grande facilité de manœuvre. S'il y avait une polémique à soutenir sur ce point, combien il serait aisé de prétendre que cet amour de la simplification, qui paraît excessif à une imagination germanique, est une qualité militaire des plus précieuses, et qui a déjà produit à notre avantage de très grands résultats! Au lieu d'avoir besoin de chercher pour le service de nos pièces des canonniers comme ceux que demande le capitaine Roerdantz, et que l'on ne trouve presque pas, nous avons pu remplacer sur le champ de bataille même, et tout à fait à l'improviste, le canon lisse par le canon rayé, sans que jamais ni officiers ni soldats aient hésité sur la manière de s'en servir; c'est un tour de force comme on n'en avait point encore vu, et que l'on ne renouvellerait sans doute pas avec le canon Krainer. Ne serions-nous point en droit d'ajouter que notre canon rayé, étant le premier de son espèce qui ait été employé dans une armée, est cependant le seul qui, depuis le premier jour de son apparition, soit resté tel qu'il avait été d'abord conçu, si bien que, dans le cas où il faudrait reprendre les armes, nous reparaîtrions encore sur le champ de bataille avec les canons de Solferino? Tandis que tous les autres venus après nous ont dû changer et rechanger sans cesse tous leurs modèles, le nôtre est resté le même malgré le nombre des diversités au milieu desquelles nous pouvions choisir, — que nous n'avons pas été assez aveugles pour ne pas expérimenter, mais qui toutes ont produit, comme ensemble de qualités, des résultats inférieurs à ceux que nous avions obtenus de notre petite pièce, si légère, si simple, si facile à manœuvrer, si régulière et si sûre dans son action, si bien appropriée aux vicissitudes de la campagne et du combat.

S'il en est ainsi, on se demandera sans doute pourquoi ceux qui sont venus après nous n'ont pas profité davantage de notre exemple, et pourquoi surtout ils ont presque tous recherché pour leurs pièces de campagne le chargement par la culasse, — que nous n'avons encore voulu appliquer qu'aux grosses pièces, et seulement en vue d'obtenir une plus grande facilité de manœuvre. La réponse n'est pas difficile à faire. D'abord une armée n'aime pas en général à copier trop exactement ce que fait sa voisine; il y a les mœurs,

l'organisation, les institutions qui l'en détournent, il y a aussi l'esprit de corps et l'amour-propre national qui répugnent à paraître recevoir une leçon. Sans sortir de chez nous, nous avons une preuve bien frappante de l'existence de ce sentiment instinctif dans les efforts qu'a faits et que fait encore l'artillerie de la marine pour se créer un système différent de celui de l'armée de terre. Ensuite il y a le désir bien naturel, lorsqu'on vient en second, de faire mieux que ses prédécesseurs. Or c'est ce désir qui a poussé presque tous les officiers étrangers à rechercher, même pour le service de campagne, des canons à chargement par la culasse. En effet, la théorie enseigne par principe, mais sans tenir compte d'une foule de considérations pratiques qui diminuent singulièrement l'autorité de ses leçons, qu'un projectile forcé doit en thèse générale porter plus juste qu'un projectile qui ne l'est pas. C'est pour essayer d'obtenir le bénéfice de cette justesse théorique que la plupart des artilleries étrangères ont voulu tirer des projectiles forcés, et partant se sont soumises au chargement par la culasse, qui est le moyen le plus simple de forcer un projectile, en le recouvrant d'une substance molle comme le plomb, qui entre facilement dans les rayures de la pièce. Pour bien des raisons qu'il serait trop long sans doute d'expliquer en ce moment, ce système du projectile forcé, que nous n'avons jamais appliqué, car nos pièces à chargement par la culasse peuvent aussi se charger par la bouche, ce système a été successivement abandonné par la plupart des artilleries qui l'avaient adopté, ou s'il subsiste encore chez quelques-unes, c'est seulement à l'état de nouvelle édition qui n'a pas encore subi l'épreuve de la pratique. Les Prussiens, pour leur part, en sont à leur troisième édition, mais qui vient seulement de paraître.

Les Autrichiens, qui nous avaient pris un canon à Magenta, ont débuté comme les autres, lorsqu'ils ont tenté la création d'une artillerie rayée en voulant faire quelque chose de tout à fait original, et même ils sont allés dans ce sens plus loin que personne. Ils commencèrent, sous la direction d'un officier très ingénieux et très distingué, le général baron Lenk, par adopter un canon qui, au lieu de poudre ordinaire, se chargeait avec du fulmi-coton. Un nombre assez considérable de batteries, une trentaine, dit-on, soit deux cent quarante pièces, avaient été déjà construites dans ce système, lorsque l'expérience et l'explosion spontanée d'un magasin forcèrent de reconnaître que le fulmi-coton, même perfectionné comme il l'avait été par le général Lenk, n'était pas encore devenu une matière propre au service de guerre. Forcés de revenir sur leurs pas, les Autrichiens ont depuis construit une artillerie de campagne moins ambitieuse comme nouveauté. Pour les poids, les dimensions, les attelages, le calibre, le nombre des

rayures, etc., elle ressemble de si près à la pièce française, que l'on peut la regarder comme une inspiration assez directe de la nôtre. Le trait essentiel par lequel elle en diffère, c'est le projectile, qui est cependant du même poids et du même calibre, mais qui est construit de façon à réduire autant qu'il est possible le vent que nous accordons au nôtre. C'est toujours la même idée qui revient, quoiqu'il faille reconnaître que, dans l'application, les Autrichiens ont donné au problème une solution qui est particulière à leur artillerie. Leur boulet est revêtu d'une chemise de zinc et d'étain que l'on pourrait qualifier d'ailette continue, destinée qu'elle est à s'emboîter aussi exactement qu'il est possible dans les rayures, à réduire le vent au minimun, et surtout à centrer le projectile, à faire en sorte que son axe se confonde avec l'axe de l'âme de la pièce. Cette dernière condition est importante pour la justesse du tir; mais de tous les moyens de l'obtenir, est-ce le meilleur que les Autrichiens ont choisi? Les Anglais, qui, les premiers avec sir W. Armstrong, avaient construit des projectiles sur des données semblables, les ont abandonnés avec le temps, qui a révélé dans la pratique des inconvéniens sur lesquels la théorie n'avait pas compté, ou, pour mieux dire, sans lesquels elle avait compté. La soudure des trois métaux, qui, ayant à résister au choc violent des gaz, a besoin d'être très solide, est une opération qui ne se fait pas toujours d'une manière suffisamment sûre dans les ateliers des arsenaux, et ensuite la juxtaposition de métaux différens produit des actions chimiques qui, au bout d'assez peu de temps, les désagrégent, détruisent la régularité des calibres, modifient les conditions en vue desquelles les projectiles avaient d'abord été fabriqués. Ce n'est pas tout. La chemise de zinc ou de plomb se déchire souvent irrégulièrement dans l'âme de la pièce, et alors la justesse du tir en est très compromise; d'autres fois la chemise s'arrache, et les morceaux se transforment en une sorte de mitraille à faible portée qui rend dangereux les alentours de la pièce. En Chine, les Anglais employant des projectiles de ce genre, et voulant tirer par-dessus leurs lignes, comme nous le faisons impunément avec nos canons, blessèrent bon nombre de leurs propres tirailleurs. Le fait, qui fut contesté d'abord, a depuis été authentiquement constaté. Enfin ces chemises de zinc ou de plomb, étant ainsi forcées dans les rayures, y laissent des couches de métal qu'il faut fréquemment gratter, qui rendent le lavage de la pièce souvent nécessaire, toutes circonstances qui contribuent à l'usure du canon, et qui peuvent nuire grandement à la rapidité du tir.

Ces observations s'appliquent avec plus de force encore à l'artillerie prussienne, qui de plus, dit-on, a déjà fourni des cas d'éclatement assez nombreux, — qu'ils fussent causés par un vice de con-

struction ou bien par une méprise dans le choix qui a été fait de la qualité du métal employé. Les bruits qui courent à ce sujet sont sans doute exagérés, mais ils émanent de telles sources qu'il est impossible de ne pas leur attribuer quelque fondement. Quoi qu'il en soit, et même en mettant à part cette question de la sécurité des servans, qui a certes une grande importance, nous pouvons dire qu'en France du moins les autorités les plus compétentes regardent la pièce autrichienne, qui se charge par la bouche, comme devant fournir un meilleur service, plus sûr, plus simple, plus facile, plus militaire enfin que la pièce prussienne à projectile forcé et à chargement par la culasse.

Nous n'avons pas à parler de l'armement des Italiens, car nous leur avions donné nos armes. C'est avec nos canons et nos fusils qu'ils ont figuré à Custozza, et ils y ont fait bonne figure. La jeune armée qui a reçu le baptême du feu dans cette sanglante bataille en est sortie à son honneur. Sans doute elle n'a pas eu la victoire pour elle; qui oserait cependant prétendre que dans les mêmes conditions toute autre eût mieux réussi? La position des Autrichiens enfermés dans leur quadrilatère comportait de tels avantages qu'il eût fallu presque un miracle pour obtenir un succès dès la première rencontre; néanmoins il ne faut pas blâmer le gouvernement du roi Victor-Emmanuel et ses généraux d'avoir affronté cette rencontre. En l'état moral de la cause, ils n'étaient pas libres de ne point aller chercher les Autrichiens dans leur fort; s'ils n'y fussent allés, il n'y aurait point eu assez de sarcasmes pour leur reprocher une pusillanimité dont le simple soupçon est cent fois plus désastreux pour une armée qu'une bataille honorablement perdue. Cette nécessité était surtout imposée à une jeune armée qui n'avait pas encore eu l'occasion de faire ses preuves, et qui savait que sa valeur était contestée par une malveillance active. L'épreuve a été rude, mais les troupes qui l'ont subie n'ont pas à la regretter, car elles ont su y conquérir leurs titres à la considération de l'Europe politique et militaire.

IV.

Il serait téméraire de porter dès aujourd'hui un jugement d'ensemble sur tous les événemens de cette courte et sanglante campagne; cependant le peu que nous ont encore appris les dépêches télégraphiques et les rares bulletins qui ont été publiés suffit déjà pour confirmer de la manière la plus éclatante quelques idées générales qui ne sont pas toutes nouvelles, mais qui ressortent de la situation avec une force plus grande que jamais.

Les longues guerres sont devenues presque impossibles en Eu-

rope, ou du moins, si l'on doit voir encore des guerres qui durent, on peut être certain que le cours en sera nécessairement interrompu par des trêves plus longues que les périodes mêmes des opérations actives. Le développement de la richesse générale, le perfectionnement de la viabilité et des moyens de transports, les progrès extraordinaires que la science a fait faire à la puissance destructive des engins de guerre, permettent de réunir sur le champ de bataille des masses d'hommes dont on n'avait pas l'idée autrefois, de préparer des chocs auprès desquels les plus terribles batailles des temps passés semblent presque d'innocentes idylles; par contre, ce sont des efforts que ni vainqueurs ni vaincus ne peuvent soutenir pendant longtemps. Les pertes d'hommes et de matériel qui se font en quelques jours trouvent bientôt leur terme dans l'épuisement tout au moins momentané des parties. L'esprit recule d'abord effrayé à la seule pensée de ces hécatombes épouvantables. Cependant, en allant au fond des choses, on ne sait s'il faut regretter les conditions où jadis se faisait la guerre. Aujourd'hui l'on immole sans doute plus de monde en moins de temps sur le champ de bataille; en revanche le nombre de ceux qui mouraient lentement et obscurément de toutes les maladies que les armées traînent à leur suite, ce nombre est infiniment moindre. Le général Préval calculait que dans le système des guerres anciennes il fallait compter pour un homme frappé dans l'action au moins deux autres hommes qui périssaient de maladie dans les hôpitaux ou dans les fossés des routes; mais pour produire l'épuisement qui forçait enfin les adversaires à la paix, il fallait un temps infiniment plus long, temps de cruelles misères pour ceux qui étaient enlevés par les armées, et aussi pour les peuples. En définitive, pour arriver au but de la guerre, c'est-à-dire à la paix, on ne sacrifiait sans doute pas moins de victimes qu'aujourd'hui, seulement l'on y dépensait plus de temps. Était-ce meilleur pour l'humanité? Valait-il mieux périr miné par la fièvre et par les privations, épuisé par le typhus et par les dyssenteries plutôt que de mourir de la mort glorieuse du soldat? Il n'est pas un militaire qui hésiterait, s'il pouvait choisir.

Mais le choix n'est pas à faire. Que la guerre soit plus ou moins meurtrière aujourd'hui qu'autrefois, que l'on regrette ou que l'on ne regrette point le passé, ce sont là discussions oiseuses; ce qu'il importe de savoir et de ne pas oublier, c'est que de nos jours le démon de la guerre, utilisant à son profit les créations de la paix, de la science et de l'industrie, est devenu capable, dès son premier mouvement, de porter des coups qui désemparent les armées les plus nombreuses, les plus vaillantes et les mieux organisées. Jamais la vitesse, l'économie du temps, la rapidité de l'action, qu'elles viennent des combinaisons et de la résolution de l'esprit ou de la

puissance des engins, n'ont été un gage plus certain de la force. En 1859, nous livrions notre première bataille à Montebello le 20 mai, et la dernière à Solferino le 24 juin, après quoi l'Autriche recevait la paix à Villafranca. En 1866, la guerre était déclarée de fait le 14 juin par le vote de la diète qui ordonnait la mobilisation des armées fédérales, et les Prussiens occupaient Dresde le 18 du même mois; ils livraient leurs premiers combats le 25, ils gagnaient la bataille de Sadowa le 3 juillet, et le 4 l'empereur François-Joseph réclamait la médiation de la France.

On ne saurait justifier au point de vue de la morale les thèses qu'a soutenues M. de Bismark, et les procédés qu'il a employés pour faire éclater cette guerre; toutefois il serait absurde de ne pas reconnaître que, voulant la faire, le gouvernement prussien l'a préparée avec une prévoyance qui n'a été mise en défaut sur aucun point, et qu'il a conduit ses opérations avec une habileté et une énergie qui, vaillamment secondées par la nation tout entière, ont mérité les brillans succès qu'elles ont obtenus.

Les Autrichiens, qui n'avaient pas pour eux tous les avantages, mais qui auraient dû en avoir de très considérables, si leurs affaires eussent été aussi bien menées que celles de leurs adversaires, les Autrichiens ont été vaincus et réduits en une semaine. Ils ont dû commettre des fautes énormes, cela est certain, quoique l'on ne puisse dire encore à qui il convient d'en attribuer la responsabilité. Nous en savons cependant assez pour être dès aujourd'hui convaincus que ce n'est pas à l'armée qu'il faut s'en prendre, et qu'il est injuste autant qu'impolitique de vouloir lui faire porter les conséquences des fautes que d'autres ont commises. Cette armée vouée à la défaite a fait noblement son devoir. Dans aucune des rencontres où elle a été compromise et toujours contre des nombres très supérieurs, contre un armement dont la puissance était écrasante, on ne voit qu'elle ait manifesté le moindre symptôme d'humiliante faiblesse. Ce n'est pas elle qui est coupable, si elle ne s'est pas trouvée prête, si elle n'était pas pourvue du fusil à aiguille. Les pertes qu'elle a faites sont immenses, cent mille hommes peut-être tués, blessés ou prisonniers dans l'espace de huit jours; mais la grandeur même du sacrifice enseigne que cette armée a conservé ses droits au respect, et que sur ses drapeaux couverts de tels flots de sang il n'y a place pour aucune souillure. La honte, si l onte il y a, serait à ceux qui poursuivraient encore le courage malheureux, et elle retomberait d'un poids accablant sur l'Autriche, si la cour de Vienne croyait réparer son honneur en cherchant à flétrir ceux qui ont versé leur sang pour la défendre.

XAVIER RAYMOND.

LA

CULTURE DU COTON

EN ÉGYPTE ET AUX INDES

LE TRAVAIL LIBRE AUX ÉTATS-UNIS

I. *Reports of the commissioner of agriculture for the year 1864*, Washington, *government printing office*, 1865. — II. Tableaux officiels des douanes anglaises, etc.

Au début de la rébellion américaine, on était loin en France et en Angleterre de se faire une idée juste du contre-coup que notre industrie et notre commerce allaient éprouver. On voyait sans être trop ému se tarir la source d'où l'Europe et pour ainsi dire l'univers entier tiraient le coton. Nous nous en procurerons ailleurs, disait-on. Les économistes de cabinet faisaient à cet égard un calcul bien simple : quatre millions de noirs travaillant mal, quelques centaines de mille de petits blancs pauvres et mal outillés, produisent 4 millions 1/2 de balles de coton sur une superficie moyenne de 5,500,000 acres, ce qui fait un peu moins d'un homme par acre; comment ne trouverait-on pas dans tout l'univers de quoi combler la lacune qui va résulter de l'interruption du travail aux États-Unis? La presse anglaise particulièrement développait ce thème avec complaisance. A l'entendre, les Indes, le Brésil, l'Afrique, la Turquie, la Chine, l'Australie, stimulés par l'appât de prix exceptionnels et aidés par l'or britannique, allaient pouvoir

avant peu exporter des quantités immenses de coton. Dans un an, la production normale serait rétablie, et au-delà; on aurait même gagné de pouvoir se passer des Américains, à qui on avait un peu imprudemment laissé accaparer le monopole de la production cotonnière. Il se mêlait à ces calculs et à ces espérances des sentimens peu sympathiques pour la grande république américaine. Les gouvernemens eux-mêmes partageaient la sécurité générale sur les résultats économiques que la guerre de sécession allait entraîner pour l'Europe. Guidés par des considérations politiques que nous n'avons pas à discuter ici, ils s'empressaient de reconnaître aux rebelles le titre et les droits de belligérans. Ils donnaient ainsi à l'insurrection, en même temps qu'une certaine force morale et une sorte de légitimité, des moyens d'action puissans, la possibilité d'agrandir et de prolonger la lutte. Les intérêts que compromettait si gravement cette mesure la laissèrent cependant passer avec une sorte d'indifférence. Les événemens allaient se charger de secouer cette torpeur des esprits. Bientôt le manque de coton prit les proportions d'une calamité publique; la misère dans les districts manufacturiers devint effrayante, et en dehors même des chômages désastreux qui réduisaient des milliers d'ouvriers à la famine, les troubles les plus graves survinrent dans toutes les branches du commerce européen. Nous avions dès 1861 prévu ces tristes résultats. En présence des calculs optimistes de la presse anglaise, du silence de la presse française et de l'attitude des gouvernemens, nous avions essayé de montrer que la levée de boucliers de ces esclavagistes, objet de tant de complaisances, n'allait à rien moins qu'à nous ruiner. On ne nous écouta point. Aujourd'hui l'opinion publique a semblé passer d'un excès à l'autre. Elle exagère les craintes, comme elle avait exagéré les espérances; elle semble croire que les prix du coton ne baisseront pas, elle craint que la suppression du travail servile et l'insuccès des tentatives faites pour remplacer les États-Unis comme centre producteur ne maintiennent les cours élevés et quelque peu extrêmes que nous subissons aujourd'hui. Telle n'est pas notre opinion, et nous allons en donner les motifs. Quel avenir est réservé à la production cotonnière dans les diverses contrées du globe où on a essayé de l'acclimater depuis la rébellion? quelle sera l'influence de l'abolition de l'esclavage sur le rendement en coton des plantations des états du sud? Voilà les deux points que nous allons examiner. Comme dans l'étude que nous avons déjà consacrée à la crise cotonnière (1), nous ne nous appuierons que sur des faits bien établis et sur des chiffres. En ma-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1861.

tière industrielle et agricole, rien ne vaut contre l'expérience, c'est là le vrai criterium auquel on se doit attacher.

I.

Si les résultats obtenus dans divers pays pour la culture du coton n'ont pas répondu aux vœux qu'on formait et à l'espoir qu'on avait conçu, ce n'est pas que de très grands efforts n'aient été tentés. Partout où le climat et la nature du sol permettaient d'exploiter la précieuse fibre, on s'est jeté dans cette voie avec ardeur, parfois avec une sorte de fièvre. De tous côtés surgirent les plantations, et la première partie du programme des économistes se réalisa de point en point : le coton fut essayé d'un bout du monde à l'autre comme ils l'avaient annoncé. Restait à remplir la seconde partie du programme, produire avec le concours de tout l'univers autant de coton que le faisaient les seuls États-Unis. Ici les premiers expérimentateurs se heurtèrent à des difficultés que les statisticiens avaient négligé de prévoir, à des écueils qu'ils avaient omis de signaler. Nous allons raconter avec quelques détails l'histoire de ces méprises, en dégager autant que possible les élémens contingens et transitoires, et montrer sur quelle production totale il est permis de compter pour l'avenir.

Parmi les pays qui se signalèrent dans cette joute pour la production du coton, l'Égypte se place au premier rang. Elle a même réalisé un véritable tour de force : la récolte cotonnière n'y avait jamais dépassé, jusqu'en 1860, 580,000 quintaux; elle est montée successivement à 800,000 quintaux, 1 million de quintaux, et s'est enfin arrêtée au chiffre (un peu incertain cependant) de 1,800,000 quintaux (1). Il semble que ce soit là un résultat merveilleux, un exemple éclatant et sans réplique des prodiges que peut enfanter la spéculation. Il y a néanmoins bien des ombres à ce brillant tableau. Le prix du coton brut avait plus que triplé; il s'était élevé de 15 à 54 talaris le quintal. De là cette fièvre cotonnière, dont on ne peut se faire une idée en Europe, et qui, du fellah au bourgeois, du dernier artisan au plus haut fonctionnaire, s'empara un moment de toute l'Égypte. Cette production forcée et anormale, à laquelle tout fut sacrifié, au lieu d'enrichir le pays, attira sur lui une succession de fléaux. On fut d'abord menacé de la famine, et, chose inouie dans la fertile vallée du Nil, il fallut demander à l'étranger les grains et les farines pour nourrir bêtes et gens. Malgré les envois que faisaient Marseille, Trieste, Odessa, la panique s'en mêla, le grain monta à

(1) Le quintal de coton est de 45 kilogrammes.

des prix fous. Les petites fèves de Saïd et Béhéra, ce mets égyptien par excellence, sextuplèrent de prix; les fourrages suivirent cette progression. Les bestiaux, mal nourris, commencèrent à dépérir; on n'en exigea pas pour cela moins de besogne, au contraire. Outre les labourages, on les attelait aux puits à roue, ou *sakies*, qui fournissaient l'eau d'arrosage. Il fallait arroser, arroser à tout prix la plante qui rapportait tant d'or; on surmena les attelages, une épizootie se déclara. Quelques milliers de bœufs moururent d'abord sans que personne y prît garde; on avait bien d'autres préoccupations! Cependant la mortalité grandit dans des proportions effrayantes. On s'en fera une idée quand on saura qu'il est mort, de l'aveu du gouvernement même, plus de 600,000 têtes de bétail en Égypte. Comme il arrive d'ordinaire, et comme il ne pouvait manquer d'arriver chez le peuple le plus fataliste de tout l'Orient, une panique pire que le mal vint encore le compliquer. Le gouvernement s'émut, le vice-roi fit à l'étranger d'immenses achats de chevaux, de mules et de bœufs, qu'en prince soigneux de sa fortune non moins que des intérêts de ses sujets il se chargeait de vendre aux fellahs à des prix fixés par lui. Les sept huitièmes des bêtes qu'on lui expédia étaient des bêtes de rebut. Marseille, Trieste, la Syrie, inondèrent le marché égyptien de chevaux et de mulets trop faibles, qui, non acclimatés, mal nourris, écrasés de travail dès leur arrivée, périssaient par centaines. Les bœufs venaient de la Russie méridionale; ils apportaient avec eux la peste des steppes, qui règne constamment dans ces régions; beaucoup mouraient en route, on s'empressait de vendre, à peine débarqués, les autres, qui ne valaient guère mieux. Ni viande de boucherie mangeable, ni lait, ni beurre dans toute l'Égypte! Se passer de beurre était impossible, on en demanda à la Russie, qui en fournit beaucoup et de détestable. Trieste à cette occasion se créa une singulière spécialité et y réalisa de gros profits : diverses maisons européennes passèrent avec le gouvernement du vice-roi des contrats par lesquels elles s'engageaient à livrer d'immenses quantités de beurre fondu. Ce beurre se fabrique à Trieste, il se compose par portions égales de lard de porc, de suif de l'Adriatique et de beurre du Tyrol. Le vice-roi prenait livraison de ces fournitures, et les revendait à son tour aux ministères de la guerre et de la marine, aux particuliers, jusque dans les villages. Il y a quelque chose de piquant à voir un prince mahométan devenu sans le vouloir et le savoir le propagateur dans ses états d'un mets formellement prohibé par le Coran et le vendre lui-même à ses administrés. Ceux-ci ne se doutent pas encore, à l'heure qu'il est, que sous forme de beurre fondu ils mangent tous les jours leur condamnation.

A défaut de bêtes de somme, on recourut à des machines à va-

peur. L'Angleterre s'empressa d'envoyer divers modèles de locomobiles et de pompes; bientôt le marché fut encombré de machines de toute sorte, la plupart mauvaises. Les fellahs, qui s'étaient jetés sur les premières arrivées, ne tardèrent pas à entrer en défiance et n'achetèrent plus rien. Ici intervint encore l'initiative active, sinon toujours désintéressée, du gouvernement. Ismaïl-Pacha fit venir un grand nombre de locomobiles attelées à des pompes centrifuges d'un bon modèle, et les céda ensuite aux cultivateurs. C'était quelque chose, il restait encore néanmoins de grandes difficultés à résoudre. Une machine à vapeur dans une campagne suppose une organisation industrielle bien supérieure à celle de l'Égypte. On n'avait ni mécaniciens, ni chauffeurs, ni ateliers de réparation. Des mécaniciens, il en vint un peu de partout; les neuf dixièmes ne savaient pas donner un coup de lime. On peut se figurer ce que devaient devenir les machines en de pareilles mains. Il faut ajouter que l'on ne pouvait pas toujours se procurer du combustible, même en le payant à des prix excessifs. Une tonne de houille, qui vaut 12 francs 50 centimes chargée sur navire à Newcastle ou à Cardiff, revenait sur la plantation à 75 ou 100 fr.; nous avons souvent payé ce prix-là nous-même à la station de Zagazig. Le service du chemin de fer ou les expéditions par voie de terre se faisaient du reste si mal que souvent du charbon d'Europe arrivé à Alexandrie en avril ne parvenait qu'en août ou septembre à destination, mettant de quatre à cinq mois pour faire une cinquantaine de lieues. Il fallut, en présence de tant d'obstacles, renoncer aux pompes locomobiles; il ne s'en vend plus une seule aujourd'hui à Alexandrie. Un ingénieur vénitien, M. Lucovich, avait eu l'heureuse idée d'établir de puissans appareils élévatoires mus par des machines fixes de 50 à 100 chevaux de force. Installés dans des endroits convenablement choisis, ces appareils fournissaient aux propriétaires voisins l'eau d'irrigation moyennant redevance. M. Lucovich était même parvenu à organiser une compagnie pour l'exploitation de cette idée. Le gouvernement égyptien n'approuva pas ce plan; il redoute tout ce qui peut donner dans l'intérieur des campagnes trop d'influence à l'élément européen. Cette détermination d'Ismaïl-Pacha a été pour l'Égypte un grand malheur, c'est par millions qu'il faut évaluer les pertes qu'elle lui a occasionnées. Le système imaginé par M. Lucovich assurait en effet l'irrigation de toutes les terres à coton de la manière la plus économique (1).

(1) Voici une comparaison du prix de revient de l'irrigation par les divers systèmes :

Irrigation par puits à roue..	Le feddan (*)	104 fr. 80 cent.
— par pompes à vapeur.	—	78 fr. 40 cent.
— à forfait (système Lucovich).. .	—	44 fr.

(*) Le feddan vaut 1 acre 1/4 ou 1/2 hectare environ.

Rien néanmoins ne découragea les fellahs. Il n'était pas rare d'en voir s'atteler à la charrue ou au manége d'un puits à roue et faire office de bêtes de somme. Ni la famine, ni l'épizootie, ni la désastreuse expérience des machines à vapeur, ni deux inondations manquées du Nil, l'une trop forte, qui submergea et ravina les terres, l'autre trop faible, qui les laissa arides, rien ne déconcerta ces travailleurs acharnés, âpres au gain, et que les prix magiques auxquels s'était élevé le coton avaient électrisés.

Les pauvres fellahs avaient beau s'exténuer de fatigue, ils n'en étaient pas plus riches, et nous voici amenés à envisager le côté moral de cette situation, dont nous n'avons indiqué que le côté matériel. Sous l'opulence malsaine qui avait envahi l'Égypte, une véritable misère la consumait. Si le fellah gagnait beaucoup, il dépensait promptement cet argent gagné trop vite. On le voyait courir les foires : esclaves, argenterie, bijoux, meubles, dîners fins, il ne se refusait rien; après avoir satisfait quelques fantaisies puériles et ruineuses, il se trouvait plus pauvre qu'auparavant, dans un milieu où le prix de toute chose avait quadruplé, et à la merci des usuriers. L'usure en effet n'avait pas tardé à s'abattre comme une calamité dernière sur une société où s'étaient développés d'aussi ardens appétits de lucre. Une compagnie avait essayé d'abord de constituer une banque agricole semi-indigène, qui aurait été une sorte de société de crédit mutuel et aurait prêté de l'argent aux fellahs à un taux modéré. Ce qui était arrivé pour la compagnie Lucovich se renouvela. Ismaïl-Pacha craignit que cette banque ne contribuât à faire prévaloir l'influence européenne dans le cœur du pays, et il s'opposa à cette institution, qui eût rendu les plus grands services. Le prêt libre fit bientôt monter le taux de l'intérêt jusqu'à 60 pour 100; le pauvre fellah s'en trouva écrasé et cessa de payer. Le gouvernement, les chancelleries passèrent plusieurs mois à chercher un remède à une situation aussi tendue. Ismaïl-Pacha en trouva un : il offrit de payer toutes les créances couvertes par de bonnes hypothèques en se substituant sans autre forme de procès au lieu et place des propriétaires. Ainsi fut fait, et les malheureux débiteurs se trouvèrent débarrassés du même coup de leur dette et de leur terre. Pour la plupart des fellahs, c'est en définitive le résultat le plus clair qui a été retiré de ces brillantes campagnes cotonnières. — L'Égypte commence à s'apercevoir qu'en faisant un rêve d'or elle a fait un mauvais rêve. Elle se réveille, elle n'a plus ni céréales, ni légumes, ni fourrages, ni bestiaux, ni pain, ni viande; les petits propriétaires sont dépossedés ou ruinés; voilà ce qu'a produit une spéculation enfiévrée. On en revient maintenant, on reprend la culture des céréales, des légumes; on la re-

prendra de plus en plus à mesure que les cours du coton fléchiront. Avant la guerre américaine, le *mako* se vendait de 70 à 87 francs le quintal; le prix de revient était, pour le propriétaire égyptien arrosant sa terre avec un puits à roue, de 60 à 70 francs le quintal. Ce prix de revient s'est élevé, par suite de l'épizootie, de l'enchérissement de la main-d'œuvre, du taux élevé de l'argent et de la rareté des vivres, à environ 114 fr. 50 c. On peut compter que, grâce à l'introduction des pompes locomobiles, le coton ne coûtait pas au producteur égyptien dans ces derniers temps plus de 102 fr. le quintal; il ne lui aurait coûté que 83 francs, si on avait appliqué sur une large échelle le système Lucovich. Le prix de vente est monté au contraire à 275 francs le quintal. Ces chiffres servent à montrer les larges bénéfices dont le coton a été la source pour l'Égypte; ils montrent également que, si le prix tombe à 130 francs le quintal, le fellah n'aura plus guère d'avantage à le cultiver. La production cotonnière reviendra sans doute à ce qu'elle était avant que n'éclatât la rébellion américaine. Elle se relèvera un peu, si le gouvernement, ce qui n'est guère probable, renonce à ses préventions contre les compagnies européennes, et se décide à faciliter l'irrigation économique des terres à coton. Même avec les taux actuels, l'épuisement de l'Égypte et l'appauvrissement général feront certainement descendre la récolte de 1866 au chiffre de 1 million de quintaux. Telles sont les ressources que l'on peut attendre de l'Égypte pour l'avenir.

Ne quittons pas la côte septentrionale de l'Afrique sans mentionner l'Algérie, pour mémoire seulement, car elle ne figure dans la liste des contrées qui ont contribué à l'approvisionnement régulier de l'Europe que pour un chiffre insignifiant. Les encouragemens du gouvernement français n'ont pas manqué, quelques efforts isolés ont été faits; le sol et le climat favorisent singulièrement sur certains points la croissance de la plante; néanmoins la production cotonnière a été presque nulle. Cela était facile à prévoir : la main-d'œuvre est trop chère en Algérie pour que la culture du coton puisse s'y propager et devenir rémunératrice. Il en sera ainsi tant que le Bédouin n'aura pas renoncé à la vie nomade, tant qu'il professera pour le travail des champs un suprême mépris, et qu'il se contentera de cultiver d'un air dédaigneux et superbe quelques lopins de terre disséminés dans de vastes déserts, sans renoncer, même dans l'accomplissement de ces sommaires besognes agricoles, au long mousquet, son inséparable compagnon. Les cours excessifs qui ont régné sur les marchés du continent depuis 1861 ont été à peine suffisans pour que les rares planteurs algériens qui se sont livrés à la culture du coton aient pu réaliser un bénéfice raison-

nable. Comment dans ces conditions aurait-il pu se rien fonder de stable? Aux premiers symptômes de baisse, la production s'est arrêtée.

En Syrie, où la culture du coton était pratiquée depuis longtemps et où habite une population d'agriculteurs laborieux, la récolte cotonnière a triplé de 1862 à 1865. Ce n'est pas un résultat bien important au point de vue de la consommation générale, mais c'est un résultat honorable pour ce courageux petit pays. En Anatolie, la récolte ordinaire du coton a quadruplé pendant la même période. L'Anatolie a la spécialité du coton désigné dans le commerce sous le nom de « Smyrne; » on ne l'avait employé jusqu'à l'année 1862 qu'à la fabrication des mèches de lampe et de bougie. Le gouvernement ottoman a mis à la disposition des propriétaires des semences étrangères destinées à améliorer la qualité du coton indigène. Le « Smyrne » entre aujourd'hui pour une large part dans la filature. Ces deux pays ne paraissent ni l'un ni l'autre disposés à entreprendre une lutte sérieuse pour maintenir le rang qu'ils ont conquis parmi les pays à coton. Les quantités qu'ils livrent au commerce diminuent à mesure que les prix baissent, elles seront bientôt ramenées à ce qu'elles étaient en 1860.

Les provinces ottomanes, situées de chaque côté de la mer de Marmara, en Europe et en Asie, les îles de Chypre et de Candie, méritent une mention spéciale pour l'ardeur qu'elles ont déployée dans cette noble lutte d'ingénieuse activité dont tout le Levant était le théâtre. Dès le premier moment de la crise cotonnière, le gouvernement du sultan n'était pas resté inactif; il avait fait venir de tous côtés les semences les plus appropriées au sol et au climat de la Turquie. On donna surtout la préférence au *mako* d'Égypte, et cette variété réussit fort bien sur les rives du Bosphore. La température moyenne y est cependant plus faible que sur les bords du Nil, et quelques-uns des fruits, ceux qui se nouaient tard, ne pouvaient venir à maturité complète. C'est là un inconvénient qui disparaîtra à mesure que la plante sera mieux acclimatée. Le lent travail de l'acclimatation la modifiera de manière à lui faire acquérir des aptitudes correspondant aux conditions du milieu nouveau dans lequel elle a été transportée. Une nouvelle variété en résultera, participant du mako sans se confondre avec lui, et qui ne tardera pas à prendre une dénomination et une cote commerciale distinctes. Doit-on espérer cependant que la production cotonnière se généralisera dans ces contrées, et que l'Europe en retirera des approvisionnemens importans? Non sans doute. Les plantations turques, en raison du mauvais état des routes, de la difficulté des communications, de l'instruction et des ressources bornées des proprié-

taires, se trouvent placées dans une situation d'infériorité en présence des pays plus avancés, mieux organisés et plus instruits. La Turquie a pu, dans un moment de cherté excessive, obtenir des résultats brillans; elle n'avait à lutter alors qu'avec des pays placés dans les mêmes conditions qu'elle. Quand les États-Unis seront rentrés en lice, elle sera distancée, car son coton coûtera trop cher et sera inférieur. D'abord la cueillette est pratiquée d'une manière défectueuse, qui nuit à la qualité de la fibre et produit un déchet sensible : au lieu d'enlever le coton qui pend aux noix mûres et ouvertes, le paysan coupe les fruits et les entasse dans un sac. Beaucoup des fruits ainsi enlevés ne sont pas tout à fait mûrs; le paysan est d'autant moins difficile à cet égard qu'il trouve plus simple de bien remplir son sac et de revenir moins souvent faire la cueillette. Les noix ainsi récoltées sont portées au village et jetées dans un coin sans autre précaution. Elles sont toujours humides, il en résulte un commencement de fermentation qui noircit et détériore la fibre. Arrive le marchand, une sorte de marchand ambulant qui court les villages avec ses chameaux et ses mulets. Il examine le lot, établit le prix d'après la blancheur, la propreté, la maturité du coton, et le transporte à un établissement central où se fait tardivement l'opération la plus essentielle, la véritable cueillette. Les fruits bien ouverts et bien mûrs sont dépouillés à la main de leur houppe soyeuse. Les autres vont au soleil ou aux fours, sont ensuite ouverts de force avec les doigts pour qu'on puisse en arracher le coton; mais ce coton est court, laineux, sans consistance, le classificateur le reconnaît vite dans la masse, et il taxe à un prix inférieur tout le lot auquel il est mêlé.

La cueillette doit se faire tous les jours, dès que la rosée s'est évaporée sous les rayons du soleil; elle doit être faite à la main et sans arracher le fruit. Dans les pays qui cultivent bien, des enfans sont généralement employés à ce travail facile et peu rétribué; ils arrachent le coton, qui se présente en flocons sur les fruits ouverts et béans. A ce moment, la fibre est à point; il n'y a d'autre précaution à prendre que de la préserver de l'humidité jusqu'au jour où on la dirigera sur la filature. Telle est la méthode constamment employée aux États-Unis et adoptée dès le principe en Égypte. Quand on vend son coton en *coques*, comme le font les Turcs, on vend du coton inférieur, on le vend moins cher et on se prive volontairement du bénéfice que peuvent procurer les graines, cotées à Londres 200 fr. le tonneau. Ces graines donnent de l'huile à brûler, et après qu'on les a pressées pour en extraire cette huile, le résidu peut servir encore à faire des tourteaux dont le bétail se montre friand. Il faudrait donc amener la Turquie à cultiver avec plus de

soin. Il serait également à désirer que les districts producteurs fussent pourvus des machines connues sous le nom de *Mac-Arthy's cotton gin*. Ces machines séparent la graine et la fibre d'une manière irréprochable; non-seulement elles n'altèrent pas la soie, mais elles l'étirent au contraire, lui donnent une première façon qui en augmente considérablement la valeur. Des négocians anglais ont déjà importé en Turquie quelques-unes de ces machines; elles ont rendu d'excellens services, mais elles n'ont profité qu'au commerce européen. Le cultivateur indigène, qui vendait son coton brut, devait se contenter du maigre bénéfice d'une exploitation tout à fait primitive. C'est une vérité élémentaire que celui qui vend son blé en farine y gagne deux choses, d'abord la farine, puis la plus-value offerte par la consommation impatiente à un produit qu'elle peut utiliser immédiatement. Cette règle s'applique à tous les produits du sol : plus ils ont subi de main-d'œuvre industrielle, plus ils rapportent de profits. Le gouvernement ottoman pourrait forcer les districts à se procurer à leurs frais ces utiles machines. Sans doute, en thèse générale et dans des pays suffisamment avancés, il est déplorable de voir l'administration supérieure réglementer les efforts de l'initiative individuelle et s'immiscer dans les intérêts privés. En Turquie, aux Indes anglaises et hollandaises, en Russie, cette intervention de l'état peut avoir néanmoins de bons effets.

L'élément dirigeant, par suite de relations fréquentes avec l'Europe occidentale, a dans ces contrées une instruction soignée et des vues souvent généreuses; la grande masse de la population au contraire y croupit dans une affreuse ignorance, elle a besoin de recevoir une impulsion extérieure pour vaincre son inertie traditionnelle et se mettre en mouvement. Une fois l'élan donné et la voie indiquée, on pourra s'en remettre, pour continuer l'œuvre, aux populations elles-mêmes; la prospérité matérielle ne tardera pas à developper en elles les qualités et les aptitudes qu'exige la pratique de la liberté. La Turquie offre un exemple des résultats heureux que peut produire une action administrative intelligente dans un pays arriéré. C'est aux efforts persévérans des membres du gouvernement, au zèle déployé par tous les fonctionnaires, qu'elle doit le succès de ses quatre dernières campagnes cotonnières, succès qui a de beaucoup dépassé ce que l'Europe espérait des provinces ottomanes.

Ce n'était néanmoins ni sur l'Égypte ni sur la Turquie que les optimistes faiseurs de calculs de la presse européenne et surtout de la presse anglaise comptaient pour combler le déficit : c'était sur les Indes anglaises. Là, on devait voir de véritables miracles. L'énergie anglo-saxonne, les capitaux anglo-saxons allaient trouver dans l'Inde

un admirable champ d'opération. On ne parlait de rien moins que de fournir bientôt du coton à tout l'univers. Il faut rendre cette justice aux spéculateurs anglais, qu'ils abordèrent cette colossale expérience avec un élan, un entrain extraordinaires. De grandes compagnies furent créées, des exploitations immenses entreprises, des chemins de fer concédés et commencés pour évacuer les énormes quantités de coton qu'on ne pouvait manquer de produire, des canaux d'irrigation tracés et creusés, l'argent répandu à profusion. Il s'agissait de bouleverser la situation agricole des Indes; une occasion inespérée se présentait, il fallait la saisir aux cheveux. On ne procédait pas par demi-mesures. Qu'est-il résulté de ce déploiement d'activité? Une démonstration nouvelle de deux vérités qu'on savait déjà : on a pu apprécier qu'en toute chose il est dangereux de vouloir aller trop vite, et on a pu s'apercevoir une fois de plus que l'organisation de la propriété foncière aux Indes, élément dont les capitalistes de Londres n'avaient pas songé à se préoccuper, s'opposait à la réussite d'aussi vastes combinaisons.

D'abord on voulut aller trop vite. On donna tête baissée dans des innovations qui n'avaient reçu la consécration ni du temps ni de l'expérience. Les exploitations étaient confiées, comme il arrive souvent dans les grandes compagnies, à une armée de directeurs, d'inspecteurs, de surveillans, d'employés, de commis de tout titre et de tout grade, gens bien intentionnés, ardens, sûrs d'eux-mêmes, mais nullement cultivateurs de coton. La première faute commise fut le choix de la semence. De tout temps, on a cultivé dans l'Inde l'espèce de coton connue sous le nom de *gossypium herbaceum*. Le duvet en est court et chargé, il ne convient qu'aux tissus grossiers. On voulut d'abord acclimater les espèces des États-Unis de qualité ordinaire, celles qui donnent les tissus courans. C'est pour tisser cette fibre que la plupart des métiers d'Europe étaient installés; ils n'auraient pu en tisser une autre à moins de modifications coûteuses. D'ailleurs on avait l'air de redouter de produire des fibres trop longues et trop belles : les tissus communs s'adressent à une clientèle qui se compte par millions, les tissus fins et riches n'ont qu'un débouché restreint. Commercialement l'idée était donc irréprochable; au point de vue agricole, on n'avait oublié qu'une chose, c'est que le sol et le climat des Indes ne ressemblent en rien au sol et au climat des États-Unis. Le *sea-island* cultivé en Amérique, à l'est des états à esclaves, sur des atterrissemens de la mer, doit sa force, sa longueur, sa souplesse à l'humidité qui lui est apportée par les vents du large et aux chaudes brises qui ont passé sur le *gulf-stream*. La fertilité du sol riche en détritus et en élémens salins sur lequel il pousse contribue sans doute à développer les

qualités qui le distinguent; elle n'a cependant qu'une influence secondaire, car la plante puise dans l'air ambiant plus que dans le sol l'eau qui lui est nécessaire.

La plupart des variétés de *gossypium* d'Amérique sont dans le même cas; elles ont des racines pivotantes dépourvues de ces appendices chevelus qui pompent par mille suçoirs les sucs de la terre. L'eau d'irrigation, si abondante qu'on la leur fournisse, ne leur suffit pas, elles n'ont pas d'organes pour se l'assimiler. C'est une atmosphère chargée de vapeurs aqueuses, ce sont d'abondantes rosées qu'elles réclament, et c'est justement ce que l'Inde, si bien douée sous le rapport de la chaleur et du sol, ne pouvait leur offrir. Les plaines y sont vastes, déboisées, parcourues par des vents desséchans, les rosées y sont peu abondantes, les pluies y sont rares, et quand elles arrivent, elles sont torrentielles et produisent des effets plus désastreux que profitables. Soumises à un régime hygroscopique si différent de celui qui convient à leur nature, les variétés de coton essayées dans l'Inde ne tardèrent pas, comme toutes les plantes ainsi acclimatées brusquement, à se modifier, à se créer une constitution mieux appropriée aux exigences de ce climat nouveau. Elles dégénérèrent dès la seconde récolte. Quand on s'aperçut qu'on avait fait fausse route, il y avait donc déjà deux ans de perdus en essais infructueux. Nous avons eu nous-même l'occasion d'étudier cette dégénérescence des espèces végétales par suite de l'acclimatation dans des conditions où toutes les mesures étaient prises pour en atténuer les effets. Cette expérience nous a conduit à des résultats assez caractéristiques. L'idée nous était venue, ainsi qu'à beaucoup d'autres planteurs, d'acclimater le *sea-island* en Égypte, où des terres de choix lui furent libéralement accordées, soit au sud, soit au centre du pays, soit enfin dans les riches terrains d'alluvion qui touchent à la Méditerranée. Nulle part la plante, propagée par ses propres semences, n'est restée pure seulement deux ans. Dès la première récolte, on constatait, avec un rendement inférieur à celui du *mako* ordinaire, que les fibres étaient maculées de petits points verdâtres moussus. La graine était déjà entachée du signe de bâtardise, elle était recouverte d'une sorte de bourre végétale qui en compromet la puissance germinatrice et les qualités oléagineuses. En 1855, nous fîmes venir à Londres, pour compléter des expériences entreprises sur la première *Mac-Arthy's cotton gin* importée par nous en Europe, une balle de ce *sea-island* égyptien, première récolte; il avait été cultivé à Solimanieh, à quatre lieues au nord-est du Caire. Après l'avoir façonné avec soin, nous envoyâmes un échantillon de ce coton à des courtiers de Liverpool pour en avoir la classification

officielle et commerciale, sans leur indiquer l'origine de l'échantillon. Ils le trouvèrent « assez semblable au *sea-island;* » mais, ajoutaient-ils, « d'après les *spots* et les petits nœuds dont la fibre est constellée, nous sommes portés à croire que ce coton a été produit ailleurs qu'aux États-Unis. Nous le classons *sea-island* légèrement inférieur. » L'année suivante, ce *sea-island* était classé parmi les makos plus ou moins supérieurs; le prix en était descendu de 26 à 19 deniers. Les quatrièmes semis ne donnèrent qu'une fibre décidément irrégulière, quoique fine, et perdue parmi les diverses productions indigènes de l'Égypte. Ajoutons que le climat d'Égypte et le voisinage des bouches du fleuve font de ce point du globe celui qui, après les États-Unis, est peut-être le plus favorable à la culture du *sea-island.*

Cette difficulté ne fut pas la seule à laquelle vinrent se heurter dans l'Inde les spéculations impatientes. Nous avons dit qu'on avait fait de nombreux chemins de fer, c'est peu dire, on essaya de les improviser. Les voies de communications ordinaires étaient détestables, il est vrai, il était urgent d'y remédier sans retard, et les compagnies se mirent à l'œuvre avec ardeur. Les lignes ferrées furent construites avec une rapidité qui, à distance, émerveillait l'Europe. A les examiner de près, cette admiration se refroidit. En effet, ces lignes sont déjà dans un état déplorable. Les ponts, les ouvrages d'art, l'installation de la voie, les modèles choisis pour les locomotives, tout porte la trace de deux préoccupations exclusives : promptitude dans l'exécution, parcimonie dans la dépense. Il semble que l'on ait eu le dessein moins d'assurer un service régulier et de satisfaire aux exigences d'un trafic durable que d'établir un railway provisoire pour répondre à des besoins passagers. La plupart de ces lignes n'ont qu'une voie, le matériel roulant est insuffisant, les halles, les hangars, les magasins, lorsqu'il arrive qu'une station en possède, sont trop exigus. De là d'insurmontables embarras : avec une voie unique, on ne peut avoir que peu de trains, et chaque train se compose d'un petit nombre de wagons, par la double raison que les compagnies n'ont pas assez de wagons et que les machines sont trop faibles. Dans ces conditions, il est rigoureusement vrai de dire que le chemin de fer est plus nuisible qu'utile. Sur la ligne *East-Indian*, les abords des stations sont encombrés sur une superficie de plusieurs acres de balles de coton, de riches produits, qui séjournent là pendant des mois entiers, attendant qu'on les expédie; le bord des routes en est également couvert. Pendant ce temps, les malheureux négocians à qui ces marchandises appartiennent paient, pour le capital dont elles représentent le gage, des intérêts qui varient entre 12 et 20 pour 100. « Les négocians indi-

gènes, ajoute le correspondant du *Times*, à qui nous empruntons ces détails, se frappent la poitrine, s'arrachent les cheveux, maudissant les Anglais qui les ont induits à croire à l'efficacité des lignes ferrées. Ils regrettent, non sans motif, le bon vieux temps où les transports se faisaient d'une façon plus lente, mais plus sûre, avec les classiques attelages de bœufs. » Il est résulté de cette situation un système de concussion régulier; les chefs de station, dont le salaire annuel est de 100 livres sterling, font fortune. Ils expédient de préférence les marchandises de celui qui offre le plus gros cadeau. Du reste nous en avons vu autant en Égypte il y a quelques mois. Voilà donc où en étaient les chemins de fer indiens au mois de mars 1866. Ils ne pouvaient suffire aux besoins du service, ils soulevaient une « universelle clameur, » et les négocians indiens se désolaient d'avoir eu foi dans ce mode de transport, si économique et si rapide au dire des Européens. N'eût-il pas mieux valu créer moins de lignes, les établir avec moins de hâte, les construire avec plus de solidité et une meilleure entente?

Rien de tout cela pourtant n'est irréparable. Le service des chemins de fer ira s'améliorant sans aucun doute. Avoir trop de matières à transporter, c'est là pour une compagnie un mal qui n'a rien de désespérant et dont beaucoup de compagnies européennes voudraient se voir affligées. On a fait fausse route, il est vrai, dans le choix de l'espèce de coton qu'il était opportun de cultiver; mais on sait en quoi et pourquoi l'on s'est trompé : ce n'est donc qu'une perte de temps, et il y a lieu d'espérer qu'on se livrera désormais à des tentatives plus heureuses. A cet égard, voici quelle serait, selon nous, la meilleure voie à suivre. Il faudrait, d'un côté, s'appliquer à améliorer les espèces indigènes par des soins intelligens et un *ginage* scrupuleux; d'un autre côté, importer des espèces déjà accoutumées aux irrigations artificielles et aux vastes plaines, le *mako* par exemple, le *brésil*, les cotons de la côte occidentale d'Afrique. Si ces cotons, dont la fibre est longue et fine, ne pouvaient être utilisés sur les métiers communément adoptés, il n'y aurait pas trop à s'en effrayer; l'industrie européenne ne reculerait pas devant la dépense de nouveaux métiers appropriés à ces qualités nouvelles, si elles se présentaient sur le marché en abondance, et si les fabricans pouvaient, en toute sécurité, compter sur des approvisionnemens réguliers. Il est évident que l'Inde est, depuis l'abolition de l'esclavage, le coin du globe où la terre et la main-d'œuvre sont le meilleur marché. Elle peut affecter à la culture du coton une superficie trois fois plus considérable que celle qu'y consacraient les états du sud aux États-Unis; elle possède une population agricole au moins aussi intelligente, et ce n'est pas beaucoup dire, que les

esclaves nègres qui étaient employés sur les plantations du Nouveau-Monde; enfin la ténacité anglo-saxonne et les capitaux britanniques, qui ne sont ni l'un ni l'autre près de s'épuiser, se sont réciproquement promis de faire réussir cette culture dans l'Inde. Elle y réussira, nous le pensons. Y réussira-t-elle promptement? Peut-on espérer que les immenses domaines de la reine Victoria que baigne l'Océan-Indien détrôneront bientôt sur les marchés du monde le pays cotonnier qui y régnait en souverain, la terre classique des récoltes presque illimitées? Non. Il s'écoulera beaucoup de temps encore avant que les Indes aient pu conquérir ce haut rang; elles ont, avant d'en arriver là, bien des épreuves à subir, bien des difficultés à surmonter, et la plus grave est l'organisation intérieure de la colonie et le régime de la propriété.

L'inextricable chaos des lois sur la propriété foncière ne s'est pas débrouillé depuis que le gouvernement de la reine a succédé à la compagnie des Indes, et le magique *fiat lux*, grâce auquel on pourra enfin s'y reconnaître, n'est pas sur le point d'être prononcé. Conflit entre l'autorité et celui qui, à un titre quelconque, détient la terre, conflit entre les grands propriétaires et les paysans ou *ryots*, système féodal et anarchique, tel est le résultat inévitable de la législation en vigueur. Les vues pratiques des gouverneurs qui se succèdent, les efforts persévérans qu'ils font pour modifier cet état de choses n'y peuvent rien : c'est une suite du système. Tant que ce système n'aura pas été radicalement changé, tant que des institutions libérales, dans la plus franche et la plus complète acception du mot, ne seront pas introduites dans la colonie, tant que la propriété ne sera pas clairement définie, tant que l'achat et la cession des terres seront entourés de difficultés, hérissés de formalités coûteuses, jamais les grandes compagnies cotonnières ne pourront s'asseoir solidement aux Indes, jamais la culture du coton n'y passera dans les habitudes des *ryots*. Aux États-Unis, les propriétaires de la terre formaient un corps compacte, homogène et puissant; ils savaient que leurs titres de propriété étaient en règle, qu'ils n'avaient à redouter ni éviction, ni intervention du gouvernement, ni tracasserie administrative. Ils avaient de grandes fortunes, d'immenses exploitations que leur unique souci était de faire prospérer. Dans ces conditions, une agriculture peut devenir florissante, même en n'ayant pour travailleurs que les « outils noirs. » Il faut à tout prix arriver à asseoir la propriété aux Indes sur les mêmes bases que dans les autres pays civilisés; il faut que des plantations considérables, pourvues d'un matériel perfectionné et disposant de capitaux importans, puissent s'y établir. Jusqu'à nouvel ordre, à part quelques nababs grands propriétaires, la produc-

tion du coton est laissée aux *ryots*. Ceux-ci ont de la bonne volonté, mais l'argent et l'entente leur manquent. Ils sont pauvres, pressurés, disséminés en villages misérables sur un vaste territoire, hors d'état de s'outiller convenablement. Les compagnies cotonnières et les grandes maisons de commerce leur font bien des avances d'argent sur récoltes pendantes, mais à des taux usuraires qui dévorent le plus clair du bénéfice et réduisent le cultivateur à la portion congrue indispensable pour vivre. Comment dès lors aurait-il de l'élan, de l'émulation, de l'initiative? Il bêche, laboure, arrose tant bien que mal, récolte au plus vite, et, la cueillette faite, envoie le coton en graine ou même en *bolls* à son créancier, entre les mains duquel il le consigne pour retirer son obligation. Cette récolte ne lui appartient plus, il ne s'y intéresse guère. Il n'a pas même l'idée de s'assurer le bénéfice du *dressing*, d'avoir une *Mac-Arthy's cotton gin*; il y gagnerait pourtant la semence, qu'il donne pour rien, et la plus-value sur le coton qui résulte de l'emploi de cette machine. Le consommateur n'y gagnerait pas moins, puisqu'on lui livrerait une fibre étirée et bien nettoyée. On pourrait peut-être espérer voir ce perfectionnement, et bien d'autres qui ne sont pas moins à désirer, s'introduire et se généraliser dans l'agriculture aux Indes, si un bénéfice régulier et légitime inspirait au *ryot* le goût de l'épargne, si l'instruction, croissant avec le bien-être, l'encourageait à améliorer ses cultures; mais, tant qu'il sera exploité comme il l'est, il ne faut compter sur rien de semblable.

L'usure, voilà en définitive le plus grand obstacle à tout progrès. La loi de Mahomet était sage de n'admettre aucune des réclamations que provoquent ces honteuses transactions. Le gouvernement des Indes orientales a un moyen bien simple de remédier à cet état de choses; qu'il réglemente le taux de l'argent, qu'il prenne des mesures pour que les banques agricoles ne deviennent pas les acquéreurs définitifs des récoltes, par cela seul qu'elles ont fait des avances au propriétaire, qui devrait rester maître de disposer du produit de son travail. C'est là de la centralisation, de l'ingérence administrative, de la tutelle, nous dira-t-on. Malheureusement oui; mais cette tutelle est nécessaire, et cela ne fait pas l'éloge des *systèmes civilisateurs* que la religion dominante, — le dogme de l'argent, — a enfantés en Europe, et que les Anglais, maîtres de l'Inde, mettent en avant dans leurs discours avec tant de complaisance. En abritant leurs actes derrière ces philosophiques tirades, ne rappellent-ils pas les Mèdes envahissant l'Égypte et faisant marcher en tête de leurs armées les animaux révérés sur le bord du Nil?

En résumé, la moyenne du coton que les Indes ont importé en Europe à partir de 1862 a été de 1,250,000 balles environ, ou

4,375,000 quintaux par année, contre un peu moins de 2 millions de quintaux qu'elle importait avant 1861. — Cette augmentation dans l'importation européenne n'indique pas du reste une augmentation correspondante dans la culture. Les Indes fournissaient du coton à la Chine et aux contrées avoisinantes; les prix s'élevant en Europe, tout le coton destiné à la Chine prit le chemin de l'Angleterre. Il est très difficile de donner le total exact du coton produit annuellement dans les Indes anglaises, car il n'existe pas de rapports officiels. On affirme que la récolte pour la campagne qui va s'ouvrir ne dépassera pas 3,250,000 quintaux, soit un peu moins du double de la récolte de 1862-63 en Égypte. Nous avons sous les yeux néanmoins des tableaux publiés en Angleterre et qui paraissent mériter une certaine confiance. Voici à combien ils évaluent la production annuelle :

1862.	1,190,000	balles de 3 quintaux 1/2.
1863.	1,310,000	—
1864.	1,460,000	—
1865.	1,347,000	—
Total. . .	5,307,000	balles de 3 quintaux 1/2.

Ces résultats sont bien loin de ceux sur lesquels on comptait, quand on annonçait que l'on comblerait en peu de temps le vide causé sur le marché cotonnier par la guerre américaine. La récolte de 1860-61 aux États-Unis, récolte qui fut très inférieure à celle de 1859-60, dépassa de 273,537 quintaux le total des récoltes des Indes anglaises pendant les quatre dernières années. Si l'on compare cette même récolte de 1861 aux quantités de coton produites dans le monde entier en 1865, c'est-à-dire après cinq années d'efforts, on trouve une différence de 3,250,000 quintaux environ en faveur des États-Unis; c'est un peu moins du quart de ce que les États-Unis produisirent cette année-là. Ajoutons, pour que le tableau soit complet, que la qualité des cotons que l'Europe faisait ainsi venir à grands frais de toutes parts était très inférieure en moyenne aux qualités même les moins appréciées des États-Unis. L'Angleterre est de toutes les puissances occidentales celle qui a su attirer à elle les plus grandes quantités de coton; elle est parvenue en 1865 à avoir, comme quantité sinon comme qualité, des approvisionnemens qui sont égaux et même un peu supérieurs à ceux que lui fournissaient les États-Unis. Elle importa en effet d'Amérique en 1860 2,580,700 balles; elle en a reçu en 1865 de diverses provenances 2,755,310 : différence, 174,610, qui se réduisent à 120,000 balles, si on exprime tout en balles américaines, celles-ci étant un peu plus lourdes que la moyenne des balles des

différens pays cotonniers. L'équilibre est donc à peine rétabli pour l'Angleterre après cinq ans, il ne l'est pas pour les autres pays. Ce sont les tableaux des douanes et les documens officiels fournis par les grands marchés anglais qui donnent ces chiffres. Ils sont d'une authenticité indiscutable; sans cela, on aurait peine à croire à d'aussi faibles résultats.

Terminons par quelques mots sur l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud ce rapide exposé des tentatives qui ont été faites pour naturaliser la culture du coton dans tous les pays où elle offrait quelque chance de succès. Nous empruntons la plus grande partie de ce qui va suivre à une sorte d'enquête générale sur la question faite par les États-Unis et publiée par les soins du gouvernement de Washington (1). Dans le Honduras (possessions anglaises), le climat, le terrain, l'abondance de l'eau, assureraient des récoltes admirables, mais il a été impossible de décider les habitans à cultiver le coton. Le travail des champs est peu en honneur parmi ces descendans des anciens flibustiers : la vie des bois a fait place aux succès « du large. » Ils exploitent leurs forêts, où abondent des essences recherchées pour la menuiserie de luxe; en dehors de cela, rien ne les tente. Les Anglais ont eu beau faire luire à leurs yeux l'appât de gros bénéfices; ils sont restés fidèles aux vieilles traditions, et n'ont voulu ni labourer, ni bêcher. Quelques Américains se sont installés néanmoins et ont planté du coton. Outre les difficultés de toute sorte que leur a occasionnées le caractère des indigènes, ils se plaignent de pluies diluviennes arrivant à contre-temps et de l'apparition d'un ver destructeur. Malgré tout cela, les récoltes sont belles, le sol est d'une fertilité admirable : la canne à sucre rend 4 tonnes de sucre par acre, le riz et le tabac y prospèrent. Ce sont des Américains qui sont à la tête de toutes les plantations. S'il y avait dans le pays quelques centaines de capitalistes ayant à leur dispositions quelques milliers d'hommes de couleur sachant leur métier, cette riche contrée deviendrait bientôt un vaste jardin. Au Nicaragua et dans la province de Panama, même sol, mêmes habitans, mêmes résultats.

Au Pérou, le tableau change. On se mit avec enthousiasme à produire du coton, déjà connu et cultivé du temps des Incas. Depuis que les Espagnols avaient ruiné l'agriculture du pays, cette plante n'y croissait plus que spontanément à l'état sauvage. Les Indiens apportaient les fibres dans les ports pour les vendre aux marchands européens. Le coton valait en 1862 de 30 à 40 centimes la livre; il

(1) *Report of the commissioner of agriculture for the year 1864* (Washington, *government printing office, 1865*).

monta presque immédiatement à 1 franc la livre. Les capitaux anglais se hâtèrent d'affluer au Pérou, et la riche vallée de la Chira, qui s'étend de la mer jusqu'aux Cordillères, ne fut bientôt plus qu'une vaste plantation. Le *mako*, le *sea-island*, y prospèrent si bien qu'ils y atteignent les proportions d'un arbre. « La culture du coton, dit M. C.-F. Winslow, consul américain à Payta, est appelée au plus grand avenir au Pérou tant à cause des pluies périodiques que des facilités qu'offre l'irrigation. » Dans plusieurs endroits, il sera simplement nécessaire, pour arroser abondamment, de réparer d'anciens canaux creusés par les Incas, et dont quelques-uns sont d'un travail remarquable. On en montre encore qui ont été taillés dans le roc vif sur une longueur de 6 mètres, une largeur de 2 et une profondeur de 6 ou 7. Les qualités de coton que produit le Pérou sont estimées, quoique un peu trop fines. Ce qui manque surtout, ce sont des routes. Chaque balle de coton pesant 3 quintaux 1/2 coûte en moyenne une livre sterling de transport pour arriver à la côte. Dès que les prix de vente baisseront en Europe, pourra-t-on payer aux muletiers cette prime exorbitante? Avec des routes, le Pérou conquerra certainement un rang honorable parmi les pays à coton.

Le Brésil a fait quelques efforts. Le coton y vient bien, surtout dans les provinces de Maranham, San-Paulo, Cora, Pernambuco. La plante y dure cinq ans sans qu'il soit besoin d'en renouveler la semence, et, les trois premières années surtout, elle donne des produits abondans. Il ne paraît pas cependant que l'on puisse fonder pour l'avenir de grandes espérances sur le Brésil. Lorsqu'on examine les quantités de coton exportées par cette immense contrée de 1859 à 1865, on est frappé de la lenteur des progrès. En 1861, le Brésil exportait 100,000 balles de coton; en 1863, il ne s'était encore élevé qu'à 138,000 balles; en 1865, il arrive seulement à 340,000 balles. On le voit, malgré les encouragemens du gouvernement, la nouvelle culture fut abordée avec mollesse, et il est facile de prévoir que la production moyenne retombera, dès le premier symptôme de baisse, au chiffre de 1861. Sans doute cela tient d'abord au caractère indolent des Brésiliens, cela tient aussi à des causes dont ils ont davantage sujet de se louer. Au Brésil en effet, le coton est considéré comme un accessoire. Le pays a depuis longtemps accordé ses préférences à d'autres produits très riches aussi et d'une vente facile, le café entre autres, qu'on y cultive avec un grand succès. Dans la seule province de Rio-Janeiro, la récolte du café en 1864 a dépassé 2 millions de sacs.

II.

Voilà tout l'univers passé en revue, voilà, en dehors des États-Unis, quelles sont les ressources cotonnières du globe. Il semble au premier abord que chaque contrée ayant ainsi fait ses preuves, ayant donné la mesure de ce qu'elle pouvait fournir, les prix auraient dû devenir plus accessibles et surtout plus réguliers. Les stocks sont rétablis, l'importation du coton dans la Grande-Bretagne, que nous prenons à juste titre comme le point de comparaison le plus exact, est redevenue ce qu'elle était avant 1861; on pourrait croire qu'il y a là des raisons suffisantes pour que la sécurité se rétablisse complétement et pour que les cours retombent à leur taux normal. Le commerce européen n'en a pas jugé ainsi. Il a vu tout autour de lui des situations qui ne lui ont pas semblé nettes. Partout où il jette les yeux, il trouve matière à complications, dont le temps finira par avoir raison, mais dont l'issue ne peut être indiquée à une date certaine. En Égypte, la misère des fellahs, les défiances du gouvernement envers les Européens; en Turquie, une population laborieuse, mais dont toute l'éducation est à faire, un pays en retard, mal administré, sans routes; dans l'Inde, trois ou quatre races distinctes et rivales, une sourde inimitié entre les races, entre les castes, une hostilité latente et générale contre les Européens, des populations pressurées et malheureuses, dont les progrès sont lents, dont l'esprit de subordination est douteux; dans l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale, des institutions instables et des sociétés en enfance, dont il faut faire, avant de pouvoir compter sur elles, l'éducation morale, l'éducation agricole, commerciale, industrielle et politique : voilà ce que le commerce européen a envisagé, et il n'a trouvé là rien de bien rassurant. Ce qu'il demande, ce sont des approvisionnemens réguliers, des arrivages certains. Hors de là, il est inquiet, et, pour peu qu'on y aide, la panique s'en mêle. La régularité de la culture improvisée au sein de sociétés imparfaites ne lui paraît rien moins qu'assurée. La fin de la guerre qui désolait les États-Unis, la perspective de voir le travail reprendre dans les états du sud, devaient produire une baisse. Voilà un pays qui avait fait ses preuves d'une façon éclatante et qui présentait, une fois revenu de ses malencontreuses idées de sécession et de son ardeur pour le maintien de l'esclavage, les garanties de bonne organisation, d'ordre, de continuité dans le travail, dont le commerce se montre si jaloux. Si cette baisse ne s'est pas immédiatement produite, comme tout le monde se croyait en droit de

l'espérer, cela tient à des causes toutes spéciales, et que nous allons indiquer.

Dès que la paix fut proclamée, on crut que cette série de crises dont le commerce avait tant souffert était enfin terminée. Un mouvement de baisse se déclara, dont la spéculation s'empara pour l'exagérer. De 30 pence, on tomba à 14, à 12 pence la livre; une variation de prix aussi brusque et aussi subite n'avait aucune raison d'être; les stocks, du jour au lendemain, étaient invendables, toutes les transactions bouleversées. Ce fut l'origine d'un malaise considérable, de pertes immenses, de faillites inattendues. Cette panique ne pouvait durer; quand on essaya de se rendre compte de la situation, on s'aperçut que non-seulement le coton n'encombrait pas le marché, mais qu'il était demandé de toutes parts d'une façon pressante, et que dans un avenir peu éloigné on allait se trouver en présence de besoins immenses à satisfaire. La spéculation choisit ce moment pour manœuvrer en sens inverse et faire tomber les esprits dans l'excès contraire; les cours remontèrent aussi rapidement qu'ils avaient baissé, ils atteignirent presque le taux auquel on les avait vus vers la fin de la guerre; les manufactures déployèrent une grande activité. Cette ardeur de fabrication était du reste plus impétueuse que sage, et on ne pouvait voir sans quelque appréhension l'industrie s'engager avec tant d'ardeur dans cette voie périlleuse. Naturellement, tous les yeux sont fixés sur les États-Unis. C'est d'eux que l'on attend des envois pour suffire à cette fabrication, et on se demande quels seront les effets de l'affranchissement des noirs sur la production cotonnière dans les anciens états esclavagistes.

L'affranchissement des noirs a été accueilli en Europe avec des élans de sensiblerie qui ont un moment rappelé les beaux jours de la *Case de l'oncle Tom*. L'Angleterre, qui est animée, comme on sait, des sentimens de philanthropie les plus purs et ne hait pas d'en faire un peu parade, ne pouvait à cette occasion se refuser l'innocent plaisir de se montrer émue, de se livrer à des démonstrations de joie, d'organiser des *meetings*, dont plusieurs, pour le même objet, ont eu lieu à Genève et dans les principales villes de la Suisse. Ces assemblées, où furent prononcés quelques beaux discours, rappellent le titre de la comédie de Shakspeare : *Beaucoup de bruit pour rien*. Elles ont abouti en définitive à de vaines manifestations, et à l'envoi de quelques vieux vêtemens. Les Américains sont médiocrement flattés de « ce grand mouvement des haillons, » *rags movement*, comme on a appelé de l'autre côté de l'Atlantique ces témoignages un peu puérils de sympathie pour les noirs. Les hommes d'état américains ont peu de goût pour les lieux-

communs et ne font pas étalage d'attendrissement; ils ont en revanche des idées qui, quoique très pratiques, ne manquent pas de grandeur. Ils n'avaient pas entrepris la guerre pour abolir l'esclavage; mais, trouvant sur leur chemin cette tâche à accomplir, ils n'ont pas reculé pour consommer leur œuvre devant des difficultés qui eussent arrêté et atterré l'Europe; ils n'ont besoin ni de subsides de friperie, ni d'encouragemens, ni de tirades. Après avoir résolu la question au point de vue théorique avec beaucoup de netteté et de vigueur, ils se sont placés en face des difficultés pratiques avec résolution, sans phrases.

Du moment que les noirs étaient affranchis, il fallait ou les garder ou les renvoyer; on s'est prononcé pour la première de ces deux alternatives, et il ne pouvait en être autrement. La terre de servitude était devenue leur patrie, il y aurait eu cruauté et injustice à les en chasser, il y aurait eu de plus maladresse. Esclaves, les nègres travaillaient; libres, ils travailleront encore et seront payés selon leurs œuvres. Ce n'est pas le moment de se priver de leurs services. Les produits bruts dont la culture et la récolte leur étaient confiés sont plus demandés que jamais. Les états du sud, qui sont essentiellement agricoles, étaient ruinés, si les quatre millions de nègres employés sur les plantations étaient venus à leur manquer. L'habile président Johnson, qui est du sud et en connaît les besoins, l'a bien compris. Il s'est attaché, malgré les reproches déclamatoires qu'on ne lui ménageait pas, à réinstaller les nègres émancipés dans ces fertiles plaines dont ils doivent devenir les ouvriers, les paysans naturels. L'entreprise est délicate; il ne faut pas compter trouver chez les planteurs, ruinés par l'abolition de l'esclavage et élevés dans un profond mépris de la race noire, des sentimens bien tendres pour leurs anciens esclaves; il est prématuré d'attendre de ceux-ci qu'ils comprennent bien leurs nouveaux devoirs et se montrent du premier coup à la hauteur de leur nouvelle situation. La transition sera peut-être malaisée; mais la grande république américaine possède à sa tête un homme qui a fait preuve d'énergie non moins que d'esprit de conciliation, et qui paraît disposé à se dévouer tout entier à l'accomplissement du rôle que la Providence lui a confié. Ce qui contribuera sans doute à opérer un rapprochement entre les planteurs et les affranchis, c'est le besoin qu'ils ont les uns des autres. Les nègres ont besoin de travail pour ne pas mourir de faim; les planteurs ont besoin de se relever à force d'énergie de la situation affreuse à laquelle leur pays a été réduit par la guerre, les nègres leur sont indispensables pour cela. C'est après les hostilités, quand les passions qui avaient amené la lutte et l'ardeur qui l'avait accompagnée furent

tombées devant la défaite, que l'on vit dans toute leur étendue les funestes conséquences de cette guerre sans exemple, et qu'on se rendit compte de la ruine générale. Pendant quelques jours, les habitans du sud contemplèrent avec une sorte de stupeur et un abattement profond l'état auquel leur patrie était arrivée : les caisses vides, les villes détruites, les campagnes dépeuplées, la fortune publique et les fortunes privées également anéanties; mais ce sont gens pratiques et vigoureux qui ne s'abandonnent pas facilement au désespoir. La matière première, les outils, la terre et les bras leur restaient encore, les vainqueurs n'avaient pu les enlever; quant à l'argent, on en trouverait : le nord ne demandait pas mieux que d'en fournir. On allait rentrer dans l'ancien état de choses, d'où une prospérité si grande était née; le nord prêterait de l'argent, le sud cultiverait la terre à profits communs. Avec des peuples animés de ce sens pratique et doués d'une vitalité si énergique, l'œuvre de reconstruction ne saurait marcher lentement.

Les tiraillemens qui se manifestent entre les différens élémens actifs de la république ne prouvent rien; le soin intelligent de leur intérêt privé qui anime tous les membres de la confédération nous est un sûr garant de la promptitude avec laquelle s'opérera la réorganisation; nous comptons plus sur cela que sur les discours, éloquens sans doute, des membres du congrès. L'intérêt privé au sein d'une nation bien douée finit toujours par être d'accord avec l'intérêt général. Au début de la rébellion, on était persuadé en Europe que la disparition de l'esclavage supprimait toute possibilité de cultiver le coton aux États-Unis, et que la culture du sucre et du tabac était compromise. Les nègres, disait-on, sont paresseux, dépourvus d'esprit industrieux, ils ont peu de besoins, pas du tout d'ambition. Voyez ce qui s'est passé aux colonies anglaises, françaises et espagnoles après l'affranchissement. Que sont devenues Haïti, cette burlesque contrefaçon des institutions d'Europe, la Jamaïque, où des in-folio de lois n'ont abouti qu'à une sanglante rébellion? Il y a du vrai dans ces remarques, mais entre l'Amérique et les pays dont on invoque l'exemple aucune comparaison n'est possible. A Saint-Domingue, les noirs restèrent maîtres du territoire et livrés à eux-mêmes; ils restèrent ce qu'ils avaient été sous leurs anciens maîtres, futiles, changeans, incultes, faciles à dominer, quoique enclins à la révolte; il en résulte qu'ils sont livrés à une anarchie chronique. A la Jamaïque, l'élément blanc était en infime minorité, et les blancs, colons, fonctionnaires ou magistrats, venus de la mère-patrie pour faire fortune, n'aspiraient qu'à y retourner. Que leur importait l'avenir de la colonie? Leur grand souci, c'était de retirer de ces nègres, dont l'émancipation paraissait d'un bout à

l'autre de la colonie un acte regrettable, le plus de travail possible; pour cela, chaque colon stimulait la paresse naturelle de ces êtres méprisés par des mesures de coercition que la loi n'autorisait pas, mais qu'encourageait une sorte de complicité générale. De l'éducation des noirs, de ce qui devait amener leur émancipation réelle et définitive, il n'en était pas question. Aux États-Unis, rien de semblable. Les Américains sont maîtres du sol qu'ils habitent; ils y sont nés et ne songent pas à en sortir. Ils n'y forment pas une caste peu nombreuse, ils composent une nation compacte; le nègre est en contact perpétuel avec eux, il a reçu une première éducation grossière, qui lui a permis néanmoins de respirer leur souffle, de s'imprégner en une certaine manière de leur esprit; il ne peut plus, dans un tel séjour, ni rétrograder ni rester stationnaire. Nous ne voulons pas affirmer qu'il y aura fusion, nous ne le pensons pas; nous affirmons qu'il y aura progrès, et que la nature du nègre sera lentement métamorphosée, élevée à la hauteur de la société dont il fait maintenant légalement partie. L'esclavage a été une époque de transition entre l'état sauvage et l'état de civilisation. Les nègres n'auraient pas supporté un brusque passage, ils ne se seraient pas modifiés, et encore auront-ils longtemps besoin de tutelle, de direction, d'encouragement avant d'être des citoyens et de pouvoir être investis des droits politiques. Ce sont aujourd'hui des affranchis, ce ne sont pas tout à fait des hommes libres : ils ne possèdent pas encore ce fier sentiment de la dignité humaine et de la responsabilité personnelle qui caractérise les républicains au milieu desquels ils vivent; mais ils sont à bonne école, ils y viendront. Enfin les nègres étant chrétiens comme leurs anciens maîtres, on ne doit redouter rien de semblable à ce que nous voyons aux Indes anglaises, où le fanatisme religieux creuse un abîme entre les indigènes et leurs dominateurs.

On peut donc compter que les nègres travailleront, que leur travail sera de plus en plus intelligent et productif, à mesure qu'ils seront plus instruits. Après avoir travaillé par nécessité, ils travailleront par devoir, puis par émulation, pour conquérir leur place au soleil, prendre rang dans la société civile. Revenons à la période actuelle; c'est d'elle surtout que nous devons nous occuper, et nous occuper au point de vue de la production cotonnière; or nous croyons que cette production sera plutôt augmentée que diminuée par la suppression de l'esclavage. — Celui-ci d'abord ne fournissait pas la main-d'œuvre à un prix aussi bas qu'on a bien voulu le dire. On a souvent donné le prix de la journée d'un nègre en tenant compte des faux frais, de la mortalité, des dépenses accessoires, et il est peu inférieur aux prix des journées d'ouvriers libres dans

beaucoup de pays. En revanche, les nègres, par cela seul qu'ils n'étaient que des esclaves, cultivaient mal. Une grande partie des terres ne rapportaient rien. L'étendue des plantations était ordinairement trop grande pour que les nègres attachés à la plantation pussent tout mettre en valeur. On ne cultivait dans une propriété qu'un certain nombre de champs, on les cultivait à outrance, sans les fumer ou en ne les fumant pas assez pour entretenir et rajeunir la fertilité du sol; quand un champ était complétement épuisé, on passait à un autre où l'on procédait de la même façon.

On est étonné de trouver des procédés agricoles aussi barbares dans les florissans états du sud; en y réfléchissant, on voit que c'est là un résultat direct de l'esclavage. Le planteur ne pouvait avoir de journaliers à côté de ses nègres, il ne pouvait augmenter sur son exploitation le nombre de bras qu'à la condition d'augmenter dans la même proportion le capital immobilisé par l'achat des esclaves, le *black stock*, comme on disait aux États-Unis. Il laissait donc une partie des champs en friche. C'est là une perte que l'on n'a pas fait entrer généralement dans le prix de revient du travail servile, et qui en bonne justice mériterait d'y figurer. Aujourd'hui rien n'empêchera de tout cultiver, — de là un notable accroissement dans la production générale. Un autre non moins important résultera des conditions nouvelles dans lesquelles vont se trouver ceux qu'on appelait les *poor whites* (pauvres blancs). A côté des riches planteurs vivaient ou plutôt végétaient ces parias de la population blanche. Trop pauvres pour avoir des esclaves, ne pouvant avoir de travailleurs libres, ils cultivaient eux-mêmes quelques champs étroits, gagnaient peu, vivaient mal, et étaient un objet de mépris pour leurs opulens voisins. Ces déshérités viennent de conquérir par l'abolition de l'esclavage des avantages importans. Rien ne les empêchera de prendre à leur solde les affranchis; l'agriculture ne sera plus une sorte de monopole réservé aux grands capitaux; les petits propriétaires pourront prospérer, et comme ils sont industrieux, laborieux, entreprenans et élevés à la rude école de l'infortune, il est bien certain que les efforts qui viendront de ce côté apporteront au chiffre des récoltes annuelles un appoint considérable.

Voici quelques chiffres qui permettront de juger combien la position des planteurs était fausse et combien elle sera en définitive améliorée au point de vue du rendement dans le nouvel état de choses. Une plantation occupant cent esclaves mâles et valides représentait en *black stock* au minimum un capital de 70,000 dollars. L'intérêt du capital, l'entretien des travailleurs et des bouches inutiles, la mortalité, la dépréciation produite par l'âge sur les individus, faisaient monter la dépense annuelle à 35 pour 100 de cette

somme, soit à 24,500 dollars. Si nous supposons au contraire la plantation exploitée par cent ouvriers affranchis, travaillant à la journée pendant huit mois de l'année et coûtant chacun 30 dollars par mois (évaluation fort exagérée, comme on va le voir plus loin), cette plantation ne coûtera que 24,000 dollars par an comme main-d'œuvre, c'est-à-dire 500 dollars de moins que dans le système précédent, et cela sans faire courir au planteur aucune chance de mortalité, avantage immense et facile à apprécier. Ce n'est pas là le seul bénéfice : ces ouvriers feront un travail plus considérable, et élèveront très probablement de 30 pour 100 le rendement de la terre qu'ils cultiveront.

Nous ne basons pas ces calculs sur de simples hypothèses; nous avons sous les yeux le tableau des heureux résultats obtenus dans l'Arkansas sur une plantation de 1040 acres de superficie exploitée au moyen du travail libre avant la fin de la guerre. Cette plantation occupait 117 hommes de couleur, dont beaucoup avaient femme et enfans. Ils ont été employés à la journée pendant 6 ou 7 mois chaque année; le salaire a varié entre 16 et 25 dollars par mois, suivant les aptitudes de chaque individu. Ils ont fait beaucoup de besogne, et l'ont bien faite; ils auraient travaillé davantage sans la peur qu'ils éprouvaient d'être capturés par les guérillas du sud, qui infestaient encore le pays. Cette crainte les décidait souvent à passer plusieurs jours et plusieurs nuits dans les bois, laissant la plantation à l'abandon. Dans ces conditions défavorables, la dépense ne s'est pas élevée à plus de 30 dollars par acre, y compris le loyer du terrain, les taxes, les faux frais. En adoptant comme base ce chiffre, donné par M. le docteur Landon, d'Helena, dans un travail adressé au gouvernement américain et consigné dans un document officiel, le *Report of the commissioner of agriculture*, ainsi que le rendement moyen de 3 quintaux 1/2 de matière textile (nette de graines) par acre ordinaire, on trouve que le quintal de coton pourra se vendre 55 francs sur la plantation. Si on ajoute à ce prix celui du transport, on voit que le coton vaudra environ de 56 à 60 fr. le quintal rendu au port d'embarquement. C'est 18 fr. de moins que le cours moyen actuel du coton aux États-Unis. Encore ce prix de main-d'œuvre est-il établi sur les résultats d'une exploitation à ses débuts, installée dans un pays mal pacifié, et ne disposant que d'un matériel rudimentaire. Il ne peut que s'abaisser dans de notables proportions.

Il y a pour les États-Unis une ombre à ce tableau, un danger à conjurer. Ce danger, c'est l'émigration en masse des nègres du sud vers le *far-west* ou vers les états du nord. Les nègres seraient très difficiles à remplacer sur les plantations, ce sont presque les seuls

ouvriers capables de résister pour un travail en plein champ aux ardeurs de ce climat. C'est aux planteurs du sud de se préoccuper de cette éventualité, de retenir les nègres auprès d'eux par de bons traitemens et de bons bénéfices. Leur intérêt, à défaut de leur cœur, doit le leur conseiller. Les États-Unis vont donc prospérer de plus belle, tout l'annonce, et produire plus de coton que jamais. Ce n'est pas une raison pour l'Europe de négliger les ressources qui ont été créées pendant la guerre en dehors de la république américaine, et de s'endormir de nouveau dans une périlleuse sécurité. Elle a été obligée une fois de se passer du concours des États-Unis, elle doit bien se dire aujourd'hui que les conditions de ce concours sont changées, et que dans un avenir plus ou moins éloigné les États-Unis, tout en continuant à produire, cesseront de nous approvisionner dans les mêmes limites, parce qu'ils consommeront une forte portion de leurs approvisionnemens eux-mêmes. Avant un demi-siècle, l'Amérique, sauf pour les articles de luxe, se suffira et rendra même l'Europe tributaire des produits variés qu'elle doit à un sol et à un climat exceptionnels. Elle est aujourd'hui le plus grand producteur de coton et de céréales; son sol renferme d'immenses richesses métallurgiques et des mines inépuisables de charbon; sa population est vivace, intelligente, douée d'un étonnant esprit d'initiative; enfin la rébellion a hâté l'inauguration d'un nouvel ordre de choses en habituant le peuple à employer chez lui les matières premières dont le pays abonde. Ce qu'ils ont fait pour l'horlogerie, dont la Suisse et la France inondaient naguère leurs marchés, les États-Unis le feront avec le temps pour tous les articles manufacturés qui ne sont pas soumis aux capricieuses exigences de la mode parisienne, et déjà l'on a vu pendant la guerre ce phénomène incroyable de l'importation de Londres à New-York de coton *upland* américain à l'état brut. On songe de plus en plus dans les états de l'Union à développer l'industrie nationale. Les Américains n'ont pas pour le libre échange un platonique enthousiasme; ils ont protégé leurs manufactures naissantes de tarifs d'entrée qui équivalent pour certains articles à une prohibition. Abritées derrière cette législation, secondées par l'énergie de la race et par les institutions intérieures, les usines des États-Unis acquerront vite une importance inquiétante pour leurs rivales d'Europe. — Voilà ce que nous avons gagné à une guerre qui devait, on l'annonçait du moins, et sans en exprimer trop de regrets de ce côté-ci de l'Atlantique, arrêter l'essor prodigieux de la république américaine.

JOHN NINET.

Alexandrie, juillet 1866.

LE
GRAND ŒUVRE

ENTRETIENS SOUS UN CHATAIGNIER

PREMIÈRE PARTIE.

J'avais reçu ta lettre; mais tu t'imagines à tort que je me suis offensé de ta mercuriale. Tu es malade, mon pauvre ami; je te pardonne tout, à toi le plus découragé des rêveurs politiques, à toi qui ne crois plus au progrès et ne veux voir désormais dans l'histoire qu'une pitoyable mystification dont tu as juré de n'être plus la dupe, à toi qui me reproches amèrement d'espérer encore. J'avais décidé de te répondre longuement, et tu es cause que durant ces deux mois j'ai tenu un journal dans lequel je consignais tour à tour mes réflexions sur ta maladie, certains entretiens qui m'ont aidé à passer le temps et une espèce d'aventure où j'ai joué un rôle assez médiocre. Or il se trouve que cette aventure et ces entretiens prouvent à peu près la même chose et sont une réponse à ton réquisitoire contre le genre humain. Je t'envoie tout ce papier noirci à ton intention; fais-en ce qu'il te plaira.

I.

2 septembre.

Ris, si tu veux; — je suis devenu propriétaire. — Qui? toi vieux Sicambre! — Moi-même, et le pis de la chose est que je n'en rougis

pas. A vrai dire, ma propriété n'est pas grande, deux arpens à peine qu'une paire de bœufs labourerait commodément en moins de deux jours; mais je n'en ferai pas l'essai : mes bruyères me plaisent; jamais, au grand jamais, la charrue n'y passera. Une masure qui se tient à quatre pour ne pas tomber, une châtaigneraie en pente que termine une falaise, les transparences d'un beau lac, un large pan de ciel, voilà mon domaine, ce que j'ai et ce que je vois.

Si je voulais t'amadouer, je te conterais comment, passant d'aventure par ici, j'appris qu'un Anglais, établi dans le voisinage et désireux de s'arrondir, était en marché pour acheter ce morceau de terre. Souffler le marché à mylord! Le tour me parut bon : c'était une revanche de la gueuserie sur le million. Qu'eût-il fait, le barbare, de ce lieu agreste? Je crois le voir abattant la masure, convertissant les bruyères en pelouse, déracinant les arbres creux, rongés de mousse. Les dryades, les sylvains embrassèrent mes genoux, me conjurèrent de les préserver des injures du soc et de la cognée. Voilà mon histoire. Qu'en penses-tu?

Seulement, avant de me condamner, rappelle-toi la figure que j'avais il y a deux ans, mes yeux caves, mes joues avalées, figure de pauvre diable bien las, bien recru, mortellement excédé de ses ambitions trompées, de tant de métiers pris et quittés, de tant d'essais malencontreux où il s'était démontré à lui-même son impuissance, sans qu'il pût dire si la fortune lui avait manqué ou s'il avait manqué à sa fortune. Je n'en pouvais plus; je pliai bagage, et pendant deux ans j'ai couru, vrai pied poudreux, la besace au dos, me désintéressant de ma vie et regardant vivre les autres. A la fin, mes jambes me refusèrent le service; des châtaigniers qui se trouvèrent là me firent signe, me promirent un peu d'ombre, de repos, de silence. Leur éloquence, le désir d'obliger des sylvains et de faire pièce à mylord,... bref ma vertu succomba. Note que, court de finance comme je suis, sans recourir à la boîte de Perrette, j'ai tout payé rubis sur l'ongle. Voilà le miracle. Mes deux arpens sont francs et quittes de toute dette, c'est un bien net et liquide. Aussi de mon mince patrimoine, écorné déjà par les voyages, que me reste-t-il? Tout juste assez pour vivre, en vrai pythagoricien, de fenouil et de salade. Qu'importe? je ferai longue messe et court dîner; mais je suis chez moi, je dis : ma maison, ma treille, mon sentier, — et pour la première fois je puis méditer avec quelque satisfaction sur le profond mystère du mien et du tien.

Tu ne ris plus; je vois se plisser ton large front de censeur romain. — A qui se fier désormais? t'écries-tu. — A personne. Tu as raison. Qui peut se flatter de ne pas changer?

Pendant des années, nous avons conspiré ensemble contre la

terre et contre le ciel. Nous avions décrété que ce vieux monde était malade à en mourir, que la gangrène était dans la plaie, et chaque soir nous faisions rougir les fers pour la brûler. Si le grenier que tu sais avait eu des oreilles et une langue, quels bizarres récits n'eût-il pas faits! Souvent le matin nous y surprit gesticulant comme deux échappés de Charenton, défaisant et refaisant l'univers, aplanissant les montagnes et comblant les vallées, promulguant des lois agraires, dispersant à tous les vents les débris de l'infâme capital, et tantôt enfourchant à cru le coursier roux de l'Apocalypse, tantôt penchés sur la fournaise où bouillait l'airain de notre république de Platon. En ce temps-là j'étais un buveur de sang plus déterminé que toi; tes scrupules me faisaient pitié. Un jour, à déjeuner, tu me refusas tout net les cent mille têtes que je te demandais pour sauver le genre humain. J'avais fait mon compte, je n'en pouvais rien rabattre; je mets cela sur ta conscience... Quand quelque mouche m'avait piqué, je faisais le procès à la Providence; plus d'une fois tu te constituas son défenseur officieux; tu invoquais en sa faveur des circonstances atténuantes; tu alléguais qu'il ne faut pas juger les gens sur la mine, et tu me suppliais d'accorder un délai de grâce à l'Être suprême : il ne pouvait manquer d'en profiter pour se rétablir dans mon estime. Je te traitais de feuillant, de modérantiste. A qui, diable! en avais-je? Je conspirais même en dormant; lorsque je fus malade, le médecin qui me soignait s'étonnait de m'entendre rugir dans mes rêves comme un lion, il ne se doutait pas que je m'étais endormi dans les marais de Minturnes, et que, l'ombre du grand Marius m'étant apparue, j'allais m'éveiller la rage au cœur et une torche au poing... O mes colères et mes songes d'autrefois, utopies ébauchées entre la poire et le fromage, sermens d'Annibal, foudres vengeurs, trompettes éclatantes qui faisiez crouler les murs de Jéricho!... que tout cela est loin de moi! Tâte-moi le pouls, Cassius; — Brutus n'a plus la fièvre.

Écoute plutôt. Hier, assis sur le pas de ma porte, je buvais à petits coups d'un vin vieux qu'ont vu mûrir nos coteaux. Il en reste dix bouteilles derrière mes fagots. Quand la dernière sera vide;... mais ne prévoyons pas les malheurs de si loin... La journée était chaude. Au bout du chemin parut un gendarme, s'avançant avec la démarche cadencée qui caractérise cette institution. Il suait à grosses gouttes, avalait sa langue. En passant devant moi, il allongea sur ma bouteille un regard amoureux plein de convoitises inavouées. Je ne sais quel attendrissement me prit. Je fis réflexion que si jamais quelque maraudeur, quelque malfaiteur... Cette providence en tricorne avait l'air paterne et six pieds de haut... Écoute,

te dis-je, et frémis : la gendarmerie impériale et ton frère le Sicambre ont bu dans le même verre. Ah! pour le coup, à qui se fier désormais?

Tu vas t'imaginer que l'ombre de mes châtaigniers est aussi dangereuse que celle d'un mancenillier des Antilles. Ne crois pas cependant que ce soit le propriétaire qui ait tué en moi l'utopiste. Il était mort pendant mes voyages, ce bon compagnon.

Je n'avais pas quitté Paris pour aller visiter des villes; je traversai en courant celles qui se trouvèrent sur mon chemin et ne séjournai qu'aux champs. J'ai vécu, comme on dit, sous le chaume; peu s'en faut que je n'aie gardé les moutons sur la montagne. C'est au village, Paul, que j'ai senti mon pouls se calmer. Ce remède est sûr, je te le recommande. Au village, tout le monde est actif, personne n'est affairé; au village, les journées sont longues, et l'homme est patient. C'est un calmant que la vie des champs. La régularité des habitudes, la tenacité des traditions, la permanence des âmes et des choses, les jours semblables aux jours, le petit-fils vêtu de la défroque de l'aïeul, le passé partout visible dans le présent, la paresse des heures, la lenteur de la terre à répondre aux questions de l'homme, des mains rugueuses, des bras agissans et des âmes dormantes, tout, jusqu'au cri de la charrue, jusqu'au long mugissement des bœufs, tout me prêcha l'apaisement, le mépris des rêves et le goût des longues et solides pensées. J'ai connu un vieux porcher, vrai portrait de l'antique Eumée; il en avait la vigueur, la barbe et la sagesse : grave, sentencieux comme un patriarche, rien n'existait pour lui que ce qui n'était plus; du présent, il ignorait tout, mais il savait des histoires et vivait dans le passé. J'avais peine à croire qu'il ne fût pas né depuis deux mille ans; il me faisait l'effet de quelque chose d'éternel, d'un monument, d'une pyramide. Je m'asseyais souvent avec lui au pied d'un chêne trois fois centenaire; tour à tour je regardais l'arbre et l'homme, et je sentais tout désir mourir en moi.

Nous sommes trop pressés, Paul; il semble que le souffle et le temps vont nous manquer. Il est certain que nous n'en pouvons faire provision; nous avons toujours le couteau sur la gorge... Mais qu'importe au genre humain? Le temps ne lui manquera pas, à lui; aussi n'a-t-il cure de nos impatiences. Tu sais que, pour expliquer le soulèvement des montagnes, les géologues d'aujourd'hui préfèrent à l'hypothèse des secousses violentes et des catastrophes soudaines celle d'un travail lent, mais continu, qui, les siècles succédant aux siècles, fit sortir les continens du sein des mers, comme nous voyons encore s'exhausser par un mouvement insensible les rivages de la Suède et de la Finlande. C'est avec la même lenteur

qu'émergent du fond des abîmes flottans de la barbarie les lois, les arts, les états et la mystérieuse ordonnance des sociétés. Nous qui mourrons ce soir, nous voudrions forcer la nature et hâter les destins. Le genre humain nous répond qu'il ne mourra pas, qu'à chaque jour suffit sa peine, qu'il est au large dans le temps et que les siècles sont ses journées.

Voilà ce que j'appris en me retirant, comme la belle Herminie, parmi les bergers :

> E quel saggio parlar che al cor le scende
> De' sensi in parte le procelle acqueta.

Ma colère tomba; je compris qu'il est quelque douceur dans l'habitude, et je m'accoutume à attendre. S'il faut te décliner mon *credo*, je ne suis plus aussi fermement convaincu que nous fissions le bonheur du genre humain en le mettant à la lanterne, d'autant qu'il se pourrait bien faire que nos lanternes fussent des vessies; je n'ai plus la certitude que la révolution française soit une affaire manquée; je ne me sens plus au cœur une haine aussi farouche pour la civilisation, et je ne voudrais pas jurer qu'elle n'est que la friponnerie organisée. Quel que soit mon respect pour l'attraction passionnelle, je n'y vois plus une infaillible panacée; il m'est venu des doutes au sujet de la liberté amoureuse et de la gastronomie combinée. Je doute aussi (la chair est faible) que dès la quatrième année d'harmonie cinq lunes viennent s'échelonner autour de notre globe, et je ne donnerais plus ma tête à couper que la grande couronne boréale convertira l'eau de mer en limonade. Je ne dis pas non; mais je ne jure de rien et me résigne à mourir sans avoir vu ces pompeuses merveilles.

Propriétaire et philosophe! Quelle métamorphose! C'est ce qui s'appelle tourner casaque. Que d'injures ne lui avons-nous pas dites, à cette pauvre philosophie! C'était proprement notre bête noire. Te souviens-tu de ta définition : l'art de se persuader qu'on a le droit d'être content de soi et de l'univers? Soit! Cette fantaisie m'a pris. Philosophie, ma nouvelle patronne, on ne m'accusera pas d'avoir choisi, pour te faire un doigt de cour, le temps de ta faveur et de ton triomphe. Jamais tu ne fus moins fêtée; croyans et gentils te décrient à l'envi. Les enfans de Rome et ceux de Genève te condamnent parce que tu aspires à tout expliquer, même leur Dieu, qui ne s'explique pas; les gens du monde te rient au nez, les poètes te tiennent à distance, les sceptiques t'éconduisent parce que la vérité est exigeante, et qu'il leur déplairait de se mettre à sa discrétion; les optimistes t'en veulent de tes *distinguo*, et les chercheurs d'avenir de ce que tu respectes le passé; les utilitaires te deman-

dent où sont tes œuvres, et si, dans les champs où tu passes, le grain lève mieux et ne craint pas la nielle. Quant aux mélancoliques, aux prophètes de malheurs, ils te font un crime de ta sérénité, ils déclarent tout haut que tu manques de cœur, et que ton métier est d'amuser nos maux par des sophismes byzantins.

Ce qui m'afflige, Paul, c'est que parmi vous, enfans de la jeune Sparte, la mélancolie est à la mode. Vous avez décidé que désormais nous devions nous battre la poitrine et expier par nos lamentations les péchés de nos aïeux. Je ne vois pas trop de quoi nous serviront ces actes de contrition et ce que vous en attendez. Au demeurant, vos doléances sont excusables. Il y a quelque vingt ans, les âmes avaient conçu de trop vastes espérances; on était dans l'attente, on se préparait à entrer dans la terre promise; du haut d'une taupinière qu'ils prenaient pour une montagne, les plus enthousiastes croyaient déjà entrevoir à leurs pieds les eaux courantes, les palmiers, les gras pâturages et des pavillons dressés d'avance pour Israël. Le mirage se dissipa; il fallut recharger les chameaux, lever le camp, se remettre en marche à travers le désert et se rabattre sur la manne, après avoir rêvé des festins. Il se fit alors un grand déchirement dans ces âmes exaltées; ce fut vraiment la banqueroute de l'idéal. Je sais bien que depuis un concordat a été signé : ses livres, papiers et effets ont été remis au failli, qui en donna décharge et promit que tout le monde serait content; mais les créanciers récalcitrans attaquent le concordat en nullité, et, leurs titres de créances à la main, prennent le ciel à témoin du dol dont ils ont été les victimes.

Dans votre douleur, vous accusez de vos illusions trompées le passé comme le présent. Vous avez découvert qu'en 89 on fit force sottises, qu'on pouvait tout, mais qu'on n'a pas voulu ou pas su, que si vous eussiez vécu dans ce temps-là, d'un coup de baguette, sans molester personne, sans tuer une mouche, vous auriez tout transformé et inauguré l'âge d'or. A vous entendre, tout le mal est venu de certains hommes poltrons et d'un esprit faux, comme il parut bien à leurs actions, lesquels, ayant rencontré dans une chenevière un épouvantail à moineaux, rentrèrent chez eux tout effarés et décrétèrent en petit comité d'égorger tout, pour mettre en sûreté eux et leurs biens. Après cela, qu'on n'essaie pas de vous représenter qu'à le bien prendre 89 n'a pas été absolument stérile pour l'humanité : tout ou rien est votre devise; vous parle-t-on du 4 août, du code civil, vous haussez les épaules, vous faites fi de l'égalité, et si on vous pressait un peu, votre dépit se ferait fort de démontrer que les majorats et le retrait lignager avaient du bon.

Les plus conséquens d'entre vous s'en vont chercher plus avant dans le passé l'origine de tous nos malheurs; — ils affirment que depuis deux mille ans le genre humain fait fausse route. A un certain carrefour, chemin à droite, chemin à gauche; il a pris à gauche, et le voilà condamné aux fondrières à perpétuité, jusqu'à ce qu'il s'y casse le cou. Déplorable erreur! Hélas! tout est accident, aventure, et notre triste espèce est abandonnée à tous les hasards de ses caprices; car d'admettre dans les affaires humaines un plan, une règle, — de s'imaginer, par exemple, qu'il est des événemens nécessaires, que, comme l'a dit un grand pape, « le mal concourt avec le bien pour l'harmonie de ce monde, » et qu'il y a pour le moins autant de logique dans l'histoire universelle que dans une pièce de théâtre passablement conduite, — cette idée n'a pu venir qu'à des rhéteurs, aux endormeurs de peuples, aux sophistes byzantins. Qui a le goût de la logique, qu'il étudie l'astronomie! Mais l'histoire est un imbroglio où tout ne tient qu'à un fil, et ce fil casse à tout instant sans avertir...

Va pour sophiste! J'en tiens. Ce mot ne me fait plus peur; j'ai toute honte bue. L'astronomie a ses charmes; il me plaît d'aimer mieux l'histoire. Les astres se laissent faire; les hommes résistent, et je prends plaisir à voir comme, malgré eux, leurs passions font le jeu de la raison. Je te le dis, Paul : il est quelque chose de plus grand que l'obéissance des soleils accomplissant sans se lasser leur éternel voyage; c'est le consentement involontaire des peuples à leurs destinées.

Ma foi! mon cher, déraisonne qui voudra! J'ai payé ma dette à la folie, elle m'a donné quittance. Vingt fois le jour, je répète cet adage : la raison gouverne le monde. — Et cet autre : tout ce qui est est raisonnable. Ajoute encore celui-ci : il faut s'accommoder du monde tel qu'il est, tout en lui demeurant supérieur. Un philosophe qu'il est de mode de décrier sans l'avoir lu m'a fourni ces trois apophthegmes, et à force de les répéter, ma parole d'honneur! j'ai fini par y croire.

Je t'entends : tu vas me dire que ma morale est très immorale, qu'elle me condamne à vivre sans haine et sans amour, à tout respecter, le mal comme le bien... Un instant, s'il te plaît! Les naturalistes peuvent s'assurer, le scalpel à la main, que le requin et le serpent à sonnettes sont deux êtres supérieurement organisés pour leur fin particulière, et qu'ils devaient nécessairement figurer dans la série des ébauches par où la nature s'est essayée à de plus nobles enfantemens; — les naturalistes s'engagent-ils par là à vénérer le serpent, à s'extasier sur les grâces du requin?... Trêve de vaines chicanes! Admire plutôt comme ma doctrine est consolante,

car s'il est vrai que tout ce qui est soit raisonnable, le mal, qui n'a plus de raison d'être, ne saurait durer; les circonstances changeant, il s'évanouit dans le vide. Lève les yeux! Cela est écrit là-haut. La raison est comme Saturne; elle dévore ce qu'elle a engendré.

Ne m'objecte pas non plus que ma doctrine est propre à engourdir les courages, qu'elle prêche l'inertie, que si la raison est toute-puissante, nous n'avons qu'à nous croiser les bras, lui laissant le soin de faire elle-même ses affaires. J'en atteste l'histoire : ces stoïciens qui donnèrent à Rome ses dernières vertus, et lui prouvèrent que César ne peut rien sur qui sait mourir, les Arabes et plus tard ces fameux sultans qui firent quelque bruit dans le monde, les huguenots de France, les gueux de mer, les puritains, ces héros de la résistance, tous ces gens-là, Paul, surent vouloir et firent de grandes choses; cependant ils ne laissaient pas de croire au destin, et on ne voit pas que leur fatalisme leur eût appauvri le sang. L'homme est de soi si faible, si dépendant! Sans la complicité des choses, que lui sert-il de vouloir? Otez-lui la confiance qu'il est l'instrument des nécessités et qu'il a les secrets de l'avenir, vous le réduisez à néant; il n'osera rien, s'il ne sent le destin debout derrière lui. Et vraiment n'avons-nous pas sous les yeux un assez bel exemple de ce que peut sur une âme forte la foi à l'étoile? On débute par des équipées; on finit... par ce que nous voyons.

Paul, faisons la paix. La raison, que j'aime et à laquelle je commence à croire, n'exclut rien, car elle se sert de tout; diversité est sa devise; elle assigne à chacun son lot et sa tâche. Il faut à ce pauvre monde des rêveurs et des impatiens qui harcèlent sa paresse, lui communiquent leur inquiétude et l'empêchent de se contenter de ce qu'il a; il lui faut aussi des poètes qui le bercent de leurs chansons, des fleurs à respirer, des papillons à poursuivre, voire des contemplatifs qui le consolent en raisonnant sur l'enchaînement des causes et des effets. Il est bon que tu aies la fièvre et que l'ambition des grandes choses te dévore; il est bon aussi que j'aie lu Hegel et *l'Esprit des lois* chez les Gangarides, que mon sang se soit calmé, que, venant ici, ce lopin de terre m'ait plu, que mylord ait eu la goutte, qu'il ait injurié le notaire et l'ait traité de *scoundrel*, d'où il résulte que je t'écris, assis au pied d'un arbre, levant parfois le nez pour couver de l'œil mes bruyères et mes genêts ou un lac tranquille qui s'endort sur la grève. Laisse-moi couler ici des jours contemplatifs. Les sages de la Grèce estimaient que penser est plus divin qu'agir. Je ne nuis à personne; c'est bien quelque chose. Plus tard, si je découvre que vous avez besoin de moi, je saurai quitter mes sylvains, et j'irai te dire : Me voici; fais apporter le brasier de Scévola!...

Va, le vieil homme n'est pas tout à fait mort, et le Sicambre n'a pas brûlé ce qu'il adora. Ce mot que nous aimions à répéter : — « Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : Ceci est à moi... » Sache que par respect pour la grande ombre de Jean-Jacques je n'ai eu garde d'enclore mon champ. Ni palissades, ni fossés; y passe qui veut. L'autre jour, des indiscrets étant venus faire un repas champêtre à l'ombre de mes châtaigniers, reconnais ton frère, plutôt que de troubler leur festin, je me suis renfermé chez moi, et m'y suis tenu coi jusqu'à ce qu'il leur plût de lever la séance. Et veux-tu savoir encore à quoi je pensais ce matin en me promenant? Je cherchais à m'expliquer le charme particulier qu'a pour moi le voisinage du lac. Ce n'est pas seulement la beauté de cette nappe liquide qui à chaque heure du jour change d'aspect et de teinte. L'eau est mon élément favori, parce que je lui sais gré de se refuser à tout partage; l'usufruit en est commun à tous, mais elle ne se laisse pas posséder; où elle commence, la propriété cesse; nul ne peut l'enclore et dire : Ceci est à moi. Tu vois que, tout propriétaire que je suis, je rêve encore quelquefois. Il faut se défier du chapelet du connétable.

Dans le loisir où je vis, j'écris beaucoup. Je t'enverrai tout ce barbouillage. Tu me représentes mon passé, et il me plaît de causer avec lui. Adieu; je te quitte pour aller observer de plus près une barque qui range la côte, et dont j'entrevois la grande voile latine entre deux trembles. Le vent est faible, et la voile bat le mât; les bateliers sont obligés de s'aider de la gaffe. Qu'importe? Cette barque sait son chemin; peut-être le vent fraîchira-t-il cette nuit; demain, après-demain, elle entrera au port.

II.

15 septembre.

J'ai des voisins; je n'en suis pas fâché. Je n'ai pas atteint ce degré de sagesse où l'homme se suffit à lui-même et trouve dans sa seule pensée de quoi remplir sa vie. « Ne possédant qu'un plat et un bâton, méditant avec délices sur l'essence subtile de l'âme suprême, assis sur des tiges de cousa, inaccessible à tout désir sensuel, sans autre société que son âme, que le brahmane vive ici-bas dans l'attente de la béatitude éternelle! » Je ne suis pas encore ce brahmane accompli, et, contrairement aux préceptes de Manou, j'entre souvent « dans des maisons fréquentées par de petites gens, des oiseaux et des chiens. »

Il est charmant, notre village. Ancien bourg fortifié, il a conservé ses portes ogivales d'une assez fière apparence; mais il a vu

ses fossés se changer en jardins, en fouillis de verdure, ailleurs en pentes herbues ombragées de superbes noyers. Peu à peu les maisons sont venues s'appliquer familièrement contre le mur d'enceinte où elles se sont percé des jours discrets, ici une fenêtre, là une lucarne. C'est plaisir de voir ces vieilles murailles ouvrir des yeux étonnés au milieu du lierre et des rosiers grimpans qui les tapissent. Elles se souviennent des rudes assauts que leur ont livrés jadis les Bernois, et, respirant le parfum des jardins, elles ne savent qu'en penser. A quoi faut-il croire, au présent ou au passé, aux Bernois ou aux roses? C'est à cela qu'elles rêvent en se chauffant au soleil.

Du côté de la rue, les maisons offrent un aspect pittoresque qui fait ma joie. Ce ne sont qu'angles rentrans ou saillans, des escaliers branlans aux ais disjoints, des balcons de guingois, des soupentes aériennes décorées de guenilles et de festons de maïs, des recoins sombres où dorment de vieux socs de charrue et des tessons de bouteilles, des fumiers où picorent des poules, des ruisseaux où tripotent et barbotent des bambins à demi nus qui mangent les passans de leurs grands yeux fixes. Plante ce tohu-bohu de chaumines délabrées sur le promontoire le plus avancé d'une falaise découpée en criques que la vague, qui les bat, a modelées à son image, — au-dessus un coteau, des vignes en hutin, un grand bois taillis de jeunes chênes, d'épais bouquets de ces châtaigniers chargés d'ans et de fruits qui sont l'honneur du Chablais : voilà mon village. J'y vais chaque jour, je cause avec le paysan; mi-bonhomme, mi-sournois, sa simplicité est fourrée de finasserie, et j'aime à le voir, se défiant de mes intentions, n'avancer que pied à pied et en sondant le gué.

J'ai cependant des voisins plus huppés. Je ne parle pas de l'Anglais, dont le vaste domaine n'est séparé de mon clapier que par la largeur d'une route. L'Anglais et moi ne voisinerons jamais. Il ne m'a pas pardonné. Son comfortable chalet étant situé en arrière de ma masure, mes ombrages l'offusquent, et si je ne l'eusse gagné de vitesse, il rêvait de faire un bel abatis pour se ménager une échappée de vue sur le lac. L'insolence d'un pauvre diable qui, sans crier gare, est venu se jeter en travers de ses plans le révolte. Je l'aperçus un matin se promenant avec la gravité d'un juge de Westminster, et le regard qu'il me jeta témoignait de ses ressentimens. C'est ainsi qu'un bouledogue regarde un roquet qui croque à sa barbe une gimblette. Je ne suis pas fâché de lui déplaire, car sa figure ne me revient pas, figure régulière d'Endymion britannique, à laquelle il ne manque rien pour être belle; le malheur est qu'on a oublié d'éclairer la lanterne. Ce personnage au col raide fait par-

lier de lui; il passe ici pour un homme fort mystérieux; mon ami le notaire prétend... Mais qu'as-tu affaire de ces commérages?

Un voisinage dont je me promets plus d'agrémens est celui d'un petit gentilhomme à lièvre, triste et doux, qui habite une tourelle sur la hauteur. Le hasard nous fit nous rencontrer dans nos promenades; je fus frappé de sa laideur spirituelle, et qui a je ne sais quoi de touchant, de son air de résignation digne, de mélancolie stoïque. A notre troisième rencontre, il me regarda, parut balancer s'il m'aborderait, se décida, vint à moi, et la liaison se fit. Je ne puis le voir sans penser au Socrate de Rabelais : « simple en mœurs, rustique en vêtemens, pauvre de fortune, infortuné en femmes, inepte à tous offices de la république; mais, ouvrant cette boîte, eussiez au dedans trouvé une céleste drogue, sobriété non pareille, déprisement incroyable de tout ce pourquoi les hommes tant veillent, courent, travaillent, naviguent et bataillent. » Voilà mon nouvel ami, le comte Armand de Lussy.

L'autre jour, je dînai chez lui. Grande salle à manger voûtée, des tapisseries de haute lisse; aux quatre coins des trophées d'armes surmontés de ramures de cerf; longue table en chêne sculpté relevée d'écussons; de la porcelaine de prix, de la vaisselle plate. Mais la chère fut maigre : du pain bis, du vin du cru, quatre noisettes vides pour dessert. Le repas fut servi par une façon de vieux majordome *in fiocchi*, au chef branlant. Pensif comme une porte de prison, je crois qu'en me versant à boire il méditait, à l'exemple des murailles de mon village, sur le passé et sur le présent. Le passé, c'était le flacon en fin cristal de Bohême, — le présent, ce qu'il y avait dedans, c'est-à-dire un petit vin de cabaret qui sentait le fût.

Mon notaire m'a conté que M. de Lussy est le dernier héritier d'une vieille famille ruinée. Quand je dis ruinée, les morceaux en sont bons. Il est des malheurs dans ce monde dont bien des gens s'accommoderaient. Le fait est que le dernier des Lussy a vu son patrimoine se réduire à un verger, à quelques plants de vigne et aux quatre murs d'un castel. En revanche, son castel renferme, paraît-il, des richesses. Sans parler du reste, son aïeule maternelle possédait une parure de diamans sans pareille, aigrettes, chaîne, rivière; il garde tout cela précieusement serré dans des écrins, et, par esprit de famille, plutôt que de toucher à son trésor, il aime mieux laisser s'effondrer son toit et vivre de régime. Assurément cette manière de sentir n'est pas commune. Mon notaire, qui sait tout, m'a conté aussi que cet Amadis porte au cœur une blessure d'amour mal fermée. Il s'était épris d'une riche héritière; sa fierté l'empêcha de se déclarer; il la vit se marier, et ne s'est jamais consolé.

Les sympathies sont bizarres. Nous ne nous ressemblons guère,

M. de Lussy et moi, l'un très brun, l'autre très blond, l'un trottant menu comme une souris, l'autre haut enjambé, comme tu sais, — lui adorateur mélancolique du passé qu'il voit en beau, moi serviteur très humble de l'avenir qui sera ce qu'il pourra. Cependant de prime abord nous nous sommes pris en gré. Je crois que chacun de nous était las d'être toujours de son avis; il nous tardait de goûter les douceurs de la contradiction. Hier nous disputâmes longtemps; il a beaucoup lu, raisonne bien, sans s'échauffer, mais non sans une certaine émotion qui fait trembler sa voix.

Ce petit homme basané t'intéresserait, j'en suis sûr; il a de la flamme dans le regard et un certain guingois dans l'esprit qui ne déplaît pas. C'est un mélancolique qui s'oublie et ne demande rien pour son compte; il se plaint seulement que les affaires du monde vont tout de travers, qu'à chaque révolution le genre humain tombe de fièvre en chaud mal, que le progrès indéfini n'est qu'une illusion à perte de vue, et que nous périssons tout à la fois par nos mœurs qui se perdent, par nos croyances qui s'en vont et par les chimères qui nous dévorent. En vain je lui représentais qu'à toutes les époques les esprits chagrins ont crié à la décadence, et à ce propos je lui citais ce *dit notable* d'un chroniqueur du XIIIe siècle, lequel se plaignait que de son temps le monde empirait : preuve de cela, c'est que les enfans nés depuis l'année où la croix du Seigneur était tombée aux mains de Saladin n'avaient que vingt ou vingt-deux dents au lieu de trente ou trente-deux qu'avaient les enfans d'autrefois. — A ce compte, lui dis-je, combien reste-t-il de dents aux enfans d'aujourd'hui?

Cet argument ne le toucha point. Il croit obstinément au passé; nourri de vieilles doctrines et de vieilles chroniques, il les étudie en poète, remue toutes ces cendres avec délices, et tour à tour s'émerveille de la grandeur de ce qui fut et s'indigne du peu que nous sommes. Vraiment je ne sais si on lui rendrait service en ébranlant sa foi raisonnée dans la dégénération de notre espèce. Il y a du bonheur même dans les croyances tristes, tant l'homme a besoin de trouver où s'appuyer. N'as-tu pas observé que les plus aimables, les plus sémillans des sceptiques prennent de l'humeur en prenant de l'âge, tournent à l'aigre? Après s'être applaudis de leur indépendance nomade, à la longue ils se fatiguent d'être toujours sur leurs pieds, en plein vent, sans feu ni lieu, et ils en viennent à se fâcher tout rouge contre les gens logés et assis.

Après ses chroniqueurs, dont il fait son épée de chevet, les écrivains préférés de M. de Lussy sont de Bonald et de Maistre. Il les appelle *ses auteurs*, et il m'a mis le pistolet sur la gorge pour me les faire lire. Il prétend que mon philosophisme ne tiendra pas contre la dialectique serrée de l'un, contre la verve brûlante et les

vives imaginations de l'autre. Un soir, son domestique vint déposer chez moi toute une hottée de volumes, et voilà huit jours que j'emploie à méditer la *Législation primitive* et les *Considérations sur la France.*

De Maistre ne m'était pas nouveau. Qui ne connaît les *Soirées?* En revanche, je n'avais pas lu, je crois, trois lignes du vicomte. Qui se soucie encore de sa théorie de la cause, du médiateur et des effets, dont le corollaire est un pouvoir émané de Dieu, un ministère inamovible et héréditaire et des sujets qui ont droit à être gouvernés comme un enfant à être nourri? Ces vieilleries méritent cependant d'être étudiées; ce qui s'écrit aujourd'hui dans le même genre est de moins bon aloi et d'un coloris moins vigoureux. Sans compter qu'ils étaient des esprits supérieurs, les deux théoriciens de la réaction ont écrit sous le coup de grands événemens qui communiquaient un peu de leur grandeur à toutes les âmes. Les haines alors comme les tendresses étaient de taille à remplir le cœur; il y avait de la passion dans l'injustice, il y avait du génie dans l'erreur; on avait vécu dans les tempêtes, et à la faveur des éclairs on avait vu beaucoup de choses qu'éclairent assez mal nos petites lanternes sourdes. Aux petites ironies et aux superbes dégoûts qu'affectent aujourd'hui les ennemis de la révolution, je préfère des mots tels que ceux-ci :

« La révolution est le mal élevé à sa plus haute puissance.

« La révolution française est mauvaise radicalement; c'est la pure impureté; elle a un caractère satanique.

« La liberté, l'égalité, la fraternité ou la mort ont eu dans la révolution une grande vogue. La liberté a abouti à couvrir la France de prisons, l'égalité à multiplier les titres et les décorations, la fraternité à nous diviser; la mort seule a réussi.

« On suppose assez souvent, par mauvaise foi ou par inattention, que le *mandataire* seul peut être représentant : c'est une erreur. Tous les jours dans les tribunaux l'enfant, le fou et l'absent sont représentés par des hommes qui ne tiennent leur mandat que de la loi; or le peuple réunit éminemment ces trois qualités, car il est toujours enfant, toujours fou et toujours absent. Pourquoi donc ses tuteurs ne pourraient-ils se passer de ses mandats? »

Voilà parler. Ces traits d'humeur sauvage, ces grands coups de boutoir me réjouissent; j'aime les colères rouges qui flambent.

M. de Lussy est venu me voir cette après-midi, et nous causâmes de *ses auteurs.*

— Je les lis sans me fâcher, lui dis-je. On ne se fâche pas contre des ombres. Je conviens même qu'ils ne se sont point trompés de tout point. Et par exemple ils ont eu le mérite de sentir fort bien le vide d'un certain libéralisme, en quoi ils se sont rencontrés avec

les Saint-Simon et les Fourier. L'homme ne se nourrit pas de politique, et ce qu'il y a de plus précieux dans la vie sociale ne dépend pas des lois. Dans une société désorganisée proclamer des droits, c'est proclamer des souffrances. Sous le règne absolu de l'intérêt privé, tous les liens se relâchant, toute communauté de biens et de maux, de croyances et de pensées ayant disparu, chacun se sentirait seul dans la foule, et plus les mouvemens seraient libres, plus les chocs seraient violens et les rencontres dangereuses. Malheur aux chétifs! Il ne leur resterait qu'à plaider en rescision du pacte social, car mieux leur vaudrait la sauvagerie. Au sein des bois, les égoïsmes ne se coudoient pas.

— Convenez encore, me dit-il, que mes deux auteurs ont eu raison de protester à l'envi l'un de l'autre contre les improvisateurs politiques, contre les bâcleurs de constitutions. Il est certain qu'on n'invente pas une société comme on peut inventer une nouvelle espèce de métier à bas ou de tournebroche, et qu'on ne saurait constituer les nations avec *un peu de liqueur noire et une plume*. Les institutions durables ont germé silencieusement dans la nuit; de leurs origines, on ne sait rien; ce qui est grand a toujours de petits commencemens; ce qui est nécessaire a l'apparence du fortuit; le génie et le hasard ont un air de famille. Aussi les vrais législateurs n'inventent rien, ils mettent de l'ordre dans le chaos et se contentent de découvrir et de déclarer ce qui est. Vos révolutionnaires avaient la manie des décrets. Ils n'auraient pu croire en Dieu, s'ils n'en eussent préalablement décrété l'existence. O vanité des décrets! on peut à la rigueur décréter le néant, comme ce plaisant, en 48, avec son article premier et unique : « il n'y a plus rien; » mais pour créer, c'est autre chose. En fait de lois, je ne crois qu'aux enfans trouvés.

— Il est possible, lui dis-je, que nous écrivions trop et que l'abus de l'écritoire...

— Mon cher Lucien, interrompit-il, qu'il s'agisse de science ou de religion, de mœurs ou de lois, des choses de l'esprit ou de celles de l'âme, soyez sûr que le meilleur ne s'écrit pas.

— En ce cas, repartis-je, proscrivons l'abus, mais gardons l'usage. Pouvons-nous faire autrement? Dans leurs invectives contre l'écritoire, vos auteurs ne tenaient pas compte du caractère des temps. De Maistre se moquait de Thomas Payne, qui prétend qu'une constitution n'existe pas lorsqu'on ne peut la mettre dans sa poche. Quoi qu'on puisse penser des constitutions de poche, codifier est un besoin de la société moderne, car il nous est aussi naturel de chercher notre règle de conduite dans des principes abstraits qu'il l'était à nos pères de se gouverner par des coutumes ou par des superstitions.

Non, ne vous flattez pas, continuai-je, que de Bonald et de Maistre puissent exercer aujourd'hui quelque influence sur les esprits. Nous avons trop lu l'histoire qu'ils travestissent étrangement pour le besoin de la cause. Comme Hercule luttant avec Antée, leur tactique ordinaire est de faire perdre terre à l'ennemi et de le tenir en l'air pour l'étouffer. Quand on veut se dérober à leurs étreintes, il faut se rappeler bien vite quelque fait bien patent, quelque grosse vérité de sens commun qui d'un coup met à bas tous leurs raisonnemens. Ils étaient passionnés, et la passion, même sincère, est toujours sophiste. Ainsi, pour avoir meilleur marché de la société moderne, que font-ils? Ils comparent aux misères du temps présent l'idéal ou les rêves du passé. Ce procédé de discussion est trop commode pour être équitable, et me rappelle l'argumentation de ces prédicateurs qui pensent établir la supériorité du christianisme sur toutes les religions de la terre en opposant le programme de la foi chrétienne, tel qu'il se trouve dans l'Évangile, aux pratiques des bonzes et des talapoins. De grâce, opposons programme à programme ou pratiques à pratiques et renvoyons tous les bonzes dos à dos.

Nous disputâmes longtemps, comme tu peux croire. En le reconduisant, je lui dis : — Mais que parlez-vous toujours de vos deux auteurs? Êtes-vous bien sûr qu'ils s'entendirent constamment entre eux? A la vérité, ils se sont rencontrés dans une commune horreur pour la révolution, dans le mépris de l'écriture, dans la foi au droit divin et au péché originel, qui est la clé de tout. Hors de là, que de différences! De Bonald est l'esprit le plus dogmatique qui fut jamais, se plaisant aux formules, aux déductions suivies et rigoureuses, et qui s'est peint lui-même quand il a dit que le travail du cerveau dans la composition ressemble à celui d'une femme qui dévide un peloton; le malheur est qu'il raisonne très serré d'après des principes très arbitraires, et qu'il a tout prouvé sauf son commencement. Vous vous souvenez de cette rêverie hindoue qui fait reposer la terre sur le dos d'un éléphant, lequel repose sur une tortue. Et la tortue? L'auteur de la *Législation primitive* n'en a cure; il n'a pas su faire un sort à sa tortue; il bâtit en granit des châteaux en l'air... Tout au rebours, de Maistre ne se pique guère de méthode. Esprit primesautier que sa fougue emporte, il s'avance par bonds; il y a de l'imprévu, du soudain en lui; c'est une imagination de proie; il a de l'aigle les ailes, les serres, le cri aigu et l'éclair du regard. Le moins dogmatique des hommes, vrai Voltaire retourné, ce qu'il pardonna le moins à la révolution, ce fut d'être entrée dans la nuée, et d'avoir, elle aussi, dogmatisé. Ce nouveau Sinaï l'irritait, et par haine du dogme révolutionnaire il se fit le champion du vieux dogme; mais dans cet esprit de feu tout

fond comme dans un creuset, tout s'évapore, se subtilise, et les mystères de la foi révélée se transforment en imaginations bizarres, la folie de la croix en je ne sais quel romantisme de l'histoire. Oh! qu'on a eu raison de dire que ce catholique est effrayant.

Mais ce n'est pas tout, de Bonald voulait ramener la société à l'état agricole patriarcal. Il met la simplicité des peuples agriculteurs bien au-dessus « de tout l'esprit des oisifs de nos cités. » Il condamne les capitales, les fabriques, les manufactures, le commerce, le progrès des lumières, le télégraphe, le coton, la chimie qui crée des poisons nouveaux et des gaz inflammables; il loue Sparte, son brouet, sa monnaie de fer, tout ce qui rendrait moins rapide la circulation de l'argent, — ce qui ne l'empêchait pas d'estimer l'argent très nécessaire à la dignité des pères nobles, et, drapé dans le manteau de Caton, de gémir sur sa pauvreté... Que de Maistre est loin de ces utopies patriarcales! Un Lycurgue chrétien n'est pas son fait. Il aime les arts, la littérature, admire le progrès des sciences et de l'industrie. C'est un homme de civilisation qui déclare la perfectibilité le plus bel attribut de notre espèce. Voyez plutôt dans ses lettres ce qu'il pensait des Sardes, de leur antique simplesse, de leurs sottes traditions, de leur routine aveugle! Il les eût volontiers livrés à quelque gouvernement révolutionnaire pour qu'il se chargeât de les refaire à neuf, car cet élève des jésuites était en politique assez coulant sur les moyens; pas de préjugés, peu de scrupules. En définitive il tient pour les gouvernemens qui donneront le plus de bonheur possible au plus grand nombre d'hommes possible. Je l'en crois sur parole : placez-le sur un théâtre digne de lui et supprimez l'épouvantail de la révolution, il y aurait eu en lui l'étoffe d'un Pombal, d'un de ces hommes d'état du XVIIIe siècle qui rêvaient l'émancipation par le pouvoir.

Ajoutez que de Bonald déteste cordialement les Anglais, qu'il retrouve chez eux tous les caractères des peuples sauvages, le vol, la passion pour les liqueurs fortes, le divorce, l'imperfection des lois, le goût de la viande crue et sans pain; de Maistre traite la constitution anglaise de chef-d'œuvre de l'esprit humain. Et tandis que l'un fait profession de mépriser la Grèce parce qu'il est impossible d'avoir des mœurs et des statues, l'autre ne se lasse pas de citer les poètes et les sages de ce peuple enfant, depuis Plutarque, où il découvre toutes les vérités sociales, jusqu'à Platon, qui *renferme des pages plus qu'humaines*. Enfin demandez-leur à tous deux ce qu'ils pensent des femmes. De Bonald, qui n'a pour elles que des paroles dures et les renvoie volontiers à leur quenouille, vous dira par exemple que même chez les femmes qui ont le plus d'esprit le goût n'est pas sûr. De Maistre convient qu'il a toujours eu un faible *pour ce superbe animal*.

— Oh! sur ce point, me dit-il, je prends la liberté grande d'abandonner mes auteurs, et ne suis de l'avis ni de l'un ni de l'autre; mais je pardonne plus aisément à de Bonald ses duretés à l'égard des femmes qu'à de Maistre le propos que vous venez de citer. Oserai-je vous le dire? en matière d'amour, je suis de l'école d'Honoré d'Urfé. J'aime l'Astrée, Céladon ne me semble point ridicule. Il y a du courage dans un tel aveu, n'est-ce pas? — Berger, allez-vous me répondre, que l'âge où nous sommes est contraire à tes maximes! Aimer comme toi, c'est aimer *à la vieille gauloise*.

Nous suivions en ce moment le sentier qui conduit à Lussy et serpente au-dessus du village. A un détour du chemin, nous fîmes une rencontre qui me surprit. Une négresse s'avançait vers nous le nez en l'air, vêtue de jaune et coiffée d'un foulard rayé. A quelques pas derrière elle marchait, les yeux baissés et d'un pas nonchalant, une jeune fille d'une beauté exotique que rehaussait l'étrangeté de son costume. Enveloppée d'une grande étoffe blanche, elle portait autour du front un châle roulé en bandeau, aux couleurs éclatantes.

— Voilà une fleur, dis-je à mon compagnon, qui n'a pu croître que sous le soleil de Géorgie.

En passant près de nous, la jeune étrangère releva de terre ses grands yeux de gazelle et me jeta un regard d'une tristesse presque effrayante. Ce regard me causa une sorte de saisissement, et je m'arrêtai pour suivre de l'œil les deux femmes, jusqu'à ce qu'une haie les eût dérobées à ma vue. Quand je me remis en marche, les deux grands yeux tristes faisant trotter mon imagination, j'écoutai d'une oreille plus distraite la dissertation platonique de M. de Lussy. Il s'en aperçut et me dit en riant :

— Je me flattais de vous entraîner à ma suite sur les bords du Lignon; mais vous êtes en Géorgie, et ce n'est pas dans ce pays-là qu'il faut chercher des Céladons; servir sans récompense y passe pour folie... Adieu, ajouta-t-il, j'irai souvent me disputer avec vous sous vos beaux ombrages; j'ai trop vécu en solitaire et trop longtemps gardé mes pensées pour moi. J'éprouve le besoin de les *sortir* un peu; mais il est bien entendu, n'est-ce pas, que jamais vous ne me reparlerez du superbe animal?

III.

17 septembre.

Quel étrange original que mon Anglais!

Hier, assis à l'ombre de l'un de mes châtaigniers, je faisais un croquis. Quel croquis? Parbleu! le croquis d'un autre de mes châtaigniers, car j'en ai jusqu'à douze. Le fait est que je raffole si fort

de mes arbres qu'il ne me suffit pas de les posséder en nature, je veux avoir leur portrait.

Je dessinais donc, sans penser à mal, lorsque tout à coup, entre mon modèle et moi est venu se placer un grand corps de cinq pieds dix pouces. Je lève le nez; c'était l'Anglais, ce bellâtre que je t'ai dit, Apollon travesti en juge de Westminster.

Il se tenait planté devant moi, immobile, et je t'assure que son chapeau ne bougeait non plus sur sa tête. Quand il m'eut bien examiné :

— Vous êtes, je pense, me dit-il, M. Lucien Valmont. Moi, je suis M. Adams, baronnet d'Angleterre, votre voisin et votre ennemi. Je viens vous demander, monsieur, à quel prix il vous plairait me céder votre jolie petite châtaigneraie.

Je les regardai un instant, son chapeau et lui : — Monsieur, dis-je, ma jolie petite châtaigneraie n'est pas à vendre.

— Je vous demande pardon, j'ai pris des informations...

— Je suis votre serviteur, mais on vous a mal informé.

Et je me remis à dessiner. Je dois lui rendre cette justice, qu'il eut un moment d'embarras; mais il prit bien vite son parti, s'assit à côté de moi, ajusta son lorgnon sur son œil, examina mon croquis d'un air capable, et me complimenta sur mon joli petit talent. Après quoi il me dit :

— Vous avez tort, je suis très bien informé, et si vous voulez bien m'écouter, je me charge de vous prouver que votre petite châtaigneraie est à vendre.

— Allez, lui dis-je, je suis curieux de vous entendre.

— Et d'abord votre châtaigneraie me plaît; j'ai décidé que je m'en passerais l'envie. Je dois vous dire que je suis bilieux en diable, et que j'ai toujours aimé à faire ma volonté.

— Grand bien vous fasse! interrompis-je en riant; mais de mon côté je suis têtu comme une mule.

— Laissez-moi parler. Il est absurde que cette châtaigneraie soit à vous. Je ne veux pas vous humilier : pauvreté n'est pas vice; mais j'ai appris que vous êtes un pauvre diable, et les pauvres diables ne doivent jamais acheter de la terre. Vous avez un préjugé, monsieur; les préjugés sont une peste, il vaudrait mieux que vous eussiez la fièvre quarte. Vous vous êtes imaginé qu'en devenant propriétaire vous seriez quelque chose. Vous n'êtes pas de votre temps. Autrefois toute la richesse résidait dans le sol; nos pères avaient la sottise de n'estimer que les biens immeubles. Aujourd'hui les idées ont bien changé; nous ne disons plus : *Res mobilis, res vilis.* La *res mobilis* est fort en faveur; les puissans du siècle lui font les yeux doux; c'est elle qui rapporte les gros intérêts, sans parler des dividendes, et pour juger des hommes on ne regarde plus au pa-

trimoine, mais au revenu. Aspirez-vous à l'estime publique, achetez des meubles, c'est-à-dire de bonnes petites actions dans des compagnies de finance, de commerce ou d'industrie. Remarquez qu'un jour viendra où la culture de la terre aussi se convertira en entreprise industrielle; les petits propriétaires fonciers vendront leurs fonds, et le sol sera exploité par des compagnies dont les pauvres diables pourront acheter les actions; dans ce temps-là, si vous vivez encore, vous pourrez posséder, sans vous gêner, des vignes en Champagne, des champs de blé en Beauce, des oliviers en Provence, et vos champs, vos vignobles, vos vergers, tout cela tiendra dans un petit morceau de papier que vous serrerez dans un coin de votre portefeuille... Aujourd'hui la propriété foncière est un article de luxe, et les pauvres diables doivent laisser la terre à ceux qui, ayant de l'argent de trop, peuvent la mettre en valeur. Soyez raisonnable, monsieur! Que représentent à vos yeux cette vilaine petite masure et ces bruyères? Un peu de considération; c'est votre préjugé, et vous ne voyez pas que vous en acquerrez dix fois davantage en achetant un cheval et en buvant du vin de Bordeaux retour des Indes. Moi, je vois sous ces bruyères un capital qui dort et cela m'afflige, parce que les capitaux ne sont pas faits pour dormir, et qu'en remettant dans votre poche l'argent que vous avez sottement enterré ici, vous pourriez vous procurer bien des petites jouissances... Allons, convenez-en, votre châtaigneraie est à vendre, je l'achète; vous placez votre argent au 8 pour 100, vous mangez gaîment vos rentes, et vous m'êtes fort obligé de vous avoir guéri de votre préjugé, sans compter que, lorsque vous repasserez par ici, vous aurez le plaisir de voir vos bruyères converties par mes soins en un fin gazon anglais, ce qui ne laissera pas, j'en suis sûr, de vous être fort agréable.

Je lui répondis : — Il est certain que je suis un pauvre diable, il est certain aussi que vous êtes un plaisant original qui par charité se mêle fort impertinemment de ce qui ne le regarde pas. Ce qui m'affligerait à votre place, c'est qu'il n'a tenu qu'à vous de posséder ces châtaigniers; mais au moment de conclure vous avez été pris d'un accès de lésine, vous avez chicané sur le prix, et, survenant à l'improviste, je vous ai prouvé que les pauvres diables vont quelquefois plus rondement en affaires que les millionnaires. Prenez-en votre parti et buvez frais; mon bien est à moi, je le garde; en attendant que je possède des vignes dans un carré de papier, il me plaît d'être le propriétaire de quelques châtaigniers en nature, d'où je conclus que mes bruyères ne seront pas converties par vos soins en un fin gazon anglais, et que vous aurez beau faire, vous ne réveillerez jamais le petit capital qui dort ici sur ses deux oreilles. Et là-dessus trêve de discours! Vous gesticulez trop, cela me trouble, et

je ne pourrai terminer de si tôt mon croquis, dont je me propose de vous faire hommage. En le regardant, vous pourrez vous dire : L'original fait les délices d'un pauvre diable qui a trouvé le secret d'être heureux sans boire du vin de Bordeaux retour des Indes, ce qui ne laissera pas, j'en suis sûr, de vous être fort agréable.

Pendant que nous causions ainsi, la châtaigneraie offrait le coup d'œil le plus enchanteur; il semblait qu'elle y mît de la coquetterie et se plût à déployer toutes ses grâces pour faire honneur à son maître et pour irriter les désirs de celui qui n'avait pas eu honte de la marchander. Représente-toi un terrain inégal, accidenté, hérissé de bruyères, de houx, de genévriers, et qui s'abaisse par un mouvement onduleux jusqu'au bord du plus beau des lacs. Çà et là se dressent de gros blocs de granit, venus on ne sait d'où, à demi ensevelis dans les grandes herbes, festonnés de mousse et de lierre; on dirait des tables d'autel qui ont dû servir autrefois aux mystérieuses cérémonies de quelque culte aboli. Le soleil, quelque temps offusqué par des vapeurs, venait de reparaître; ce doux soleil d'automne faisait pleuvoir ses rayons comme une limpide rosée à travers les feuillages luisans des châtaigniers et dessinait des lacis de lumière dans les grandes flaques d'ombre dormante auxquelles les bruyères en fleur prêtaient des reflets rougeâtres. A nos pieds, le lac était d'un bleu pur; plus loin, du côté de Thonon, il présentait une nappe argentée, rayée en largeur de longues bandes purpurines, comme si la vague eût passé par endroits sur des bancs de violettes... Mon baronnet ne perdait pas un détail de ce tableau unique, la convoitise allumait ses yeux, et je goûtais le plaisir de Candaule étalant devant l'ébahi Gygès les charmes de sa chère sultane.

M. Adams ne se découragea pas. Il recommença de plus belle à raisonner sur mon préjugé, sur les biens corporels et incorporels, principaux et accessoires, fongibles et non fongibles, et sur la supériorité de la *res mobilis*. L'Anglais me démontra, clair comme le jour, qu'il y allait de mon intérêt le plus sacré d'acheter un cheval et de bien dîner, parce que l'équitation assouplit les muscles, et que les bonnes digestions exaltent les esprits animaux, procurent des idées riantes; il me représenta qu'à la longue la cuisine froide, jointe au manque d'exercice, assombrirait mon humeur, que ma santé s'en irait grand'erre, que je finirais par prendre en grippe mes châtaigniers; il daigna m'autoriser à les lui vendre avec faculté de réméré : excellente affaire pour lui, car il eût profité du délai pour faire un grand abatis d'arbres, et, quoi qu'il arrivât, s'ouvrir une vue sur le lac; puis il m'offrit successivement le double du prix d'achat et le triple, et, ses convoitises s'irritant par mes résistances, jusqu'à cent mille francs. Je haussai les épaules. Alors il entra dans

une violente colère, pesta, jura. Je lui ris au nez. Hors de lui, il se leva brusquement, et dans le mouvement qu'il fit, son chapeau roula à terre, ce qui ne me fit point de peine. Il le ramassa, l'enfonça dans sa tête et se campa devant moi, rouge comme un coq, me foudroyant de ses gros yeux ronds, serrant les poings dans l'attitude d'un homme qui se dispose à boxer. Ce que voyant, je me levai aussi, retroussai mes manches et me mis sur la défensive.

Mais tout à coup je le vis desserrer ses poings, ôter son chapeau, me tendre la main en disant : — Jeune homme, vous avez du caractère, beaucoup de caractère; je vous estime et veux me lier avec vous.

Et à ces mots, s'étant rassis, il me pria fort gracieusement de me remettre à dessiner.

— J'ai vu dans ma vie beaucoup d'hommes, reprit-il; mais je n'en ai connu aucun, excepté moi, qui fût capable de refuser cent mille francs pour avoir le plaisir de faire sa volonté. Monsieur, *you are a fine fellow, you are a fine gentleman*. Je veux devenir votre ami, et je vais vous raconter ma vie.

Il tint parole et entama un long récit de ses faits et gestes, je veux dire de ses voyages, car il a passé tout son temps à courir le monde, à la seule fin de se débarrasser de ses préjugés, en laissant un à Stockholm, un autre à Lisbonne, un troisième à Constantinople. Au nombre de ces sots préjugés qu'il se félicite d'avoir jetés aux orties, il faut compter le patriotisme; il fait profession de mépriser fort *the old England*, j'imagine toutefois qu'il ne faudrait pas lui en dire trop de mal, et qu'il en use comme ces mères qui ne se refusent pas le plaisir de donner les étrivières à leurs enfans, mais qui ne souffrent pas que les autres s'en mêlent. Le mariage, — autre préjugé, le plus dangereux de tous, à l'entendre. J'ai compris qu'il en parlait par expérience, et qu'il a été dans le temps quelque peu marié. Quant aux questions de conscience, s'il consent à tolérer la haute et la basse église,

> Il aime fort aussi les dieux Lath et Nésu...
> Mais il hait les cagots, les robins et les cuistres,
> Qu'ils servent Pimpocau, Mahomet ou Vishnou.

Je l'écoutai, non sans plaisir. En me quittant, il m'annonça qu'il viendrait souvent respirer le frais sous mes ombrages, et ajouta qu'il était content de sa journée, puisqu'il avait découvert un homme.

— Je vous ai offert cent mille francs. Si vous vous ravisez, j'en serai enchanté; mais, *my good boy*, je ne vous reverrai de ma vie.

Et il s'en alla d'un pas mesuré, comme il était venu.

IV.

19 septembre.

Je proposai à M. de Lussy de lui faire faire la connaissance de mon baronnet. J'étais curieux de voir en présence deux esprits si différens. Armand fit des difficultés, m'objecta que l'encolure de M. Adams ne lui plaisait pas, qu'il avait dans le village la réputation d'un loup-garou, qu'il courait sur lui certains bruits, que la belle Géorgienne...

Le fait est que la belle Géorgienne vit sous le toit de M. Adams. Est-ce une fille naturelle qu'il a ramenée de ses pérégrinations lointaines? Est-ce autre chose?... On devient curieux au village. L'autre jour, je me surpris à appliquer un œil indiscret à l'une des fentes de mon volet pour observer M. Adams arpentant avec cette charmante fille l'allée qui descend de son somptueux chalet à la route. Ils allaient et venaient, ne se parlant pas, lui le teint échauffé et l'air furibond, — c'est son air habituel, — elle, la tête penchée, le suivant d'un pas languissant et promenant à droite et à gauche ses grands yeux vides de pensée, où la tristesse paraît comme à nu. Quelle tristesse? Celle d'un oiseau captif, d'une gazelle blessée, celle d'une fleur qui plie sous la chaleur du jour, celle d'une source dont l'eau vient à s'échapper par quelque invisible fissure et qui se sent mourir. En Orient, l'homme et les choses n'ont pas encore rompu leur antique alliance et semblent obéir au même destin. Un Turc et une montagne ont la même façon d'être graves, et je ne puis rendre la mélancolie de cette belle fille qu'en disant qu'elle a l'air d'une chose qui souffre, et qu'il y a dans son regard comme un silence qui fait peur... M. Adams finit par s'asseoir au bout d'un banc de pierre, juste en face de mes fenêtres; elle s'assit à l'autre bout, cueillit dans l'herbe, d'un doigt nonchalant, une fleur de sauge dont elle froissa les feuilles, et tour à tour elle approchait la fleur de son visage pour la respirer, ou tournait vers mon volet ces grands yeux qui se taisent, — jusqu'à ce que le baronnet s'étant penché vers elle et la regardant fixement, je crus la voir frissonner... M. de Lussy a raison; ce ne peut être sa fille.

Hier Armand vint dîner chez moi; nous sortions de table quand M. Adams parut. Je retins le gentilhomme savoyard, qui cherchait à s'esquiver, et je réussis à le mettre aux prises avec l'Anglais. Il lui exposa sa théorie du gouvernement paternel et divin des sociétés, lui montra dans les révolutions les fléaux de la colère céleste : Dieu tour à tour châtie les peuples coupables et jette les verges au feu; le désordre, aujourd'hui triomphant, se détruira par ses propres violences, et la Providence, qui sait tirer le remède de l'excès

même du mal, à force de malheurs, rétablira le règne des lis et de la religion.

— Il y a des lois, s'écria-t-il avec de Bonald, pour la société des fourmis et pour celle des abeilles. Comment peut-on penser qu'il n'y en a pas pour la société des hommes, et que Dieu les abandonne au hasard de leurs inventions?

M. Adams, en l'écoutant, ouvrait de grands yeux, et, quand il eut fini, demeura bouche béante comme en extase. Armand profita de son ébahissement pour gagner au pied. Ce fut moi qui reçus toute la bordée.

— Quel est ce maître fou? me demanda le baronnet revenant à lui.

— Un honnête gentilhomme savoyard qui a l'esprit fort sain.

— Cela vous plaît à dire; on en a lié de moins fous.

— Il sied mal à un esprit fort d'être intolérant.

— Que me reprochez-vous? Je l'ai écouté jusqu'au bout; mais il me le paiera. Cet homme est atteint au plus haut degré du *morbus theologicus*. Il se flatte que la Providence lui a dit son secret. C'est le plus sot des préjugés mystiques.

— Où avez-vous laissé celui-là?

— A Téhéran. Un libre penseur persan m'a fait comprendre que si l'on croit à un Dieu, il faut lui attribuer une occupation plus noble que celle de gouverner notre pétaudière... Mais à quel dieu croyez-vous, monsieur?

— Je crois comme les sauvages à un grand-esprit qu'on trouve partout où on ne le cherche pas. *In eo vivimus et movemur.*

— C'est-à-dire que vous n'en prenez qu'à votre aise. Vous subtilisez le dogme. Vous videz la cloyère d'huîtres, mais vous laissez les écailles aux imbéciles. Votre ami le gentilhomme les avale pieusement. Je l'en estime, et, si jamais je le fais enfermer, j'entends qu'il ait dans sa cellule toutes les petites douceurs de la vie.

— Mon ami le gentilhomme et moi, nous nous accordons à reconnaître que le monde est gouverné; comment? C'est là-dessus que nous disputons. Il croit fermement à un dieu du dehors; moi je crois au dieu du dedans.

— Mon libre penseur persan, qui savait rire, me disait un jour : Parmi les philosophes, les uns veulent mettre Dieu à la porte et les autres cherchent à le mettre dedans; mais laissons ces subtilités. Vous estimez, seigneur Pangloss, que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles?

— Non; j'incline à croire que tout est nécessaire et que Dieu fait ce qu'il peut. Vous, maître Adams, vous croyez au hasard. J'estime que c'est une autre manière d'avaler l'huître avec son écaille.

— Qui vous parle de hasard? Je crois à l'accident et à la logique des conséquences.

— C'est-à-dire que vous expliquez tout par le nez de Cléopâtre, par le grain de gravier du lord protecteur, par le champignon qui empoisonna l'empereur Charles VI, par la jatte d'eau que la duchesse de Marlborough renversa sur la robe de Mme Masham... Vieille chanson!

— Vous prenez tout de travers. Donnez-vous la peine de m'écouter. Plus j'observe les hommes, plus je me convaincs de la puissance de l'accident. Ils sont sous la main de l'événement et dépendent toujours de leurs impressions, qui dépendent de Dieu sait qui.

— Et moi, plus j'étudie les hommes, plus je me persuade que chacun porte avec soi sa fortune, et que notre étoile résiste aux accidens. Ne voyez-vous pas sans cesse les mêmes causes produire des résultats contraires? Les sévérités outrées d'un père font, selon les cas, des chenapans ou des héros, et, quoi qu'en dise le fabuliste, donnez la même nourriture à César et à Laridon, César sera toujours César, et toujours Laridon fuira les hasards. Jean-Jacques a été laquais. On ne s'en aperçoit guère à le lire. Combien d'hommes qui ne le furent jamais passent leur vie à briguer les honneurs de la livrée!

— Tudieu, monsieur *Staubborn*, ne voyez-vous pas que vous me donnez gain de cause? Eh oui! que Laridon s'imagine un beau jour qu'il est né pour les exploits! Cela s'est vu, cela se verra. Un cerf passe, il court le cerf; mais si, dans la chaleur de la poursuite, il aperçoit un tournebroche, adieu la chasse, les aventures! Son destin l'appelle, il lui répond : Me voici!... C'est un cri du cœur. Et voilà pourquoi de tout temps les Laridons servirent un maître qui leur fait tourner la broche... Raisonnons sérieusement comme deux *proctors* d'Oxford. Qu'est-ce donc que le caractère chez la plupart des hommes? Voltaire l'a dit : des impressions dominantes, qui s'altèrent chaque jour selon qu'on a mal dormi ou mal digéré; mais sur vingt mille hommes il s'en trouve un peut-être qui a la faculté de vouloir et de savoir ce qu'il veut. Ces volontés qui se connaissent et s'imposent sont les accidens qui gouvernent le monde. Et tenez, on a prétendu que la constitution anglaise est le chef-d'œuvre de l'esprit humain. Pauvre esprit humain! Savez-vous qui a fait ce chef-d'œuvre? Un accident fort respectable, car il date du XIe siècle. Pourquoi les Anglais sont-ils libres? Pensez-vous que d'un commun accord et de propos délibéré... Allez, je vous déclare que mes compatriotes sont, quand ils s'en mêlent, d'assez plats courtisans et qu'on les a vus lécher dévotement la main du maître, surtout quand le maître avait quelques taches de sang au bout des doigts. L'Angleterre est libre parce que le bâtard normand qui la conquit en 1066 avait une volonté de fer, et qu'ambitieux, cupide, dans l'intérêt du fisc il imposa ses grands vassaux comme les vilains. Point

d'immunités, point de priviléges! Liés par une oppression commune, barons et bourgeois se liguèrent contre les successeurs du bâtard, et, forts de leur union, leur arrachèrent *magnam chartam libertatum*. Sur le continent au contraire, faute d'un bâtard assez puissant pour rançonner grands et petits, il y eut d'une part des imposables, de l'autre des privilégiés, lesquels s'érigeant en petits potentats, on vit les vilains, pour leur résister, demander de l'aide à la royauté. Vous qui aimez les petites fables, vous vous rappelez ce qui advint au cheval quand il eut obtenu que l'homme s'entremît dans sa querelle avec le cerf. Une fois en selle, l'homme y resta.

— Vos explications, lui dis-je, se distinguent par une simplicité qui m'est suspecte.

— Vous avez raison, jeune homme, reprit-il, et je conviens que les bâtards n'expliquent pas tout dans l'histoire des sociétés. Il faut tenir compte de certaines fictions qui font fortune dans l'imagination des hommes et qui sont le grand secret de l'art de les gouverner. Les Chinois, par exemple, sont convenus de croire que leur souverain est le fils du ciel, et qu'à la lettre il fait la pluie et le beau temps. Tout leur gouvernement repose sur cette belle opinion. Leurs voisins les Hindous ont admis de tout temps que les brahmanes furent créés de la bouche de Para-Brahma, et que les soudras sortirent de ses pieds, d'où il résulte qu'un brahmane peut en toute sûreté de conscience s'approprier le bien d'un soudra. Ailleurs on crut fermement pendant des siècles que les anges avaient apporté à un saint une petite fiole pleine d'huile, et que quelques gouttes de cette huile, répandues sur le front d'un quidam, en faisaient un roi par la grâce de Dieu. Ailleurs on tombe d'accord que dix mille hommes qui, pris isolément, sont des sots, réunis en corps d'électeurs, rendent des oracles aussi infaillibles que ceux de l'antre de Trophonius; c'est là le beau mystère du suffrage universel. Quant à nous, Anglais, qui consommons moins d'opium que les Chinois, et ne vivons pas de riz comme les Hindous, mais de bon *roastbeef* saignant, nous ne laissons pas d'avoir nos petites fictions de droit, qui sont comme le clou auquel nous pendons les tables de la loi; arrachez le clou, vous mettez les trois royaumes en désarroi, et c'en sera fait du chef-d'œuvre de l'esprit humain. Ainsi nous sommes tous convaincus que nos gracieux souverains sont impeccables, parfaits, ne pouvant mal faire, *the king can do no wrong*, — que, le mort saisissant le vif, ils ont l'avantage de ne jamais mourir; quand on les enterre à Westminster, ils sont réputés donner leur démission, *demise of the crown;* — ajoutez qu'ils ne sont jamais mineurs, que, leurs sujets étant leurs tenanciers, ils sont propriétaires de tout

le sol anglais, et que, possédant tout, ils ne doivent rien; c'est pour cela que nous disons les revenus du roi et la dette nationale. Enfin ils ont le don d'ubiquité, car du fond de leur cabinet ils assistent, sans s'en douter, à toutes les audiences des tribunaux et tous les coups de bâton dont on porte plainte, ce sont eux qui les ont reçus, ce qui, à vrai dire, n'est pas le plus beau de leur affaire. Autrefois nous admettions par surcroît que les rois d'Angleterre, défenseurs de la foi, étaient aussi rois de France, et qu'en cette qualité ils guérissaient les écrouelles; mais le 1er janvier 1801, George III s'avisa que la France n'était pas à lui. N'importe, il reste à nos gracieux souverains assez de titres et de priviléges pour que leur couronne tienne solidement sur leur tête, et voilà pourquoi chaque Anglais peut s'endormir tranquillement dans sa maison, qui est un château, et abandonner les révolutions aux peuples qui sont friands de ce genre de spectacles.

Après cela, jeune homme, si vous continuez de vous plaindre que mes explications sont trop simples, je conviendrai qu'il faut encore à une société, pour se bien porter, de bons petits abus, bien enracinés dans le sol et protégés contre les intempéries par la rouille d'une vénérable antiquité. Les abus sont le salut des nations, et nos honnêtes radicaux de Manchester me font rire quand ils pérorent sur la justice et l'égalité.

En nous délivrant de nos abus, ils nous délivreraient de notre santé. Cela me rappelle certaine comédie que j'ai vu jouer au Théâtre-Français. Comme le gentilhomme limousin : — Morbleu! répond la société aux enragés médecins qui la veulent médicamenter, mon père et ma mère n'ont jamais voulu de remèdes. Allez au diable, je me porte bien... L'Angleterre, monsieur, est le pays du monde où la distribution de la richesse est le plus inégale et le plus inique; mais, grâce à cette iniquité, nous avons une noblesse qui ne jouit de toutes les prérogatives que parce qu'elle se soumet de grand cœur à toutes les charges, une noblesse dont la seule affaire est de faire celles du pays, une noblesse qui n'est pas une caste, mais un office politique héréditaire. Comment ne pas trouver de l'ordre chez un peuple où les aînés, ayant tous les titres et tous les biens, sont tenus de faire vivre leurs cadets en leur procurant des places dans le gouvernement, dans l'armée, dans l'église, de telle sorte que tous les corps de l'état sont faits de la même pâte et animés du même souffle? Quelle entreprise contre la loi peut-on appréhender d'une armée dont les officiers, cadets de famille, ont des frères dans la chambre haute, dans la chambre des communes, dans les bureaux, dans l'épiscopat? Et quels dangers peut courir la liberté, quand les juges sont d'assez grands seigneurs pour rendre

les tribunaux souverains et imposer leur compétence dans les matières de droit public, et lorsque les offices de l'administration sont exercés la plupart gratuitement par d'honorables *esquires*, juges de paix, qui achètent au prix de leurs loisirs l'avantage d'être quelque chose et de pouvoir dire non? Supprimez la *nobility*, c'en est fait de l'ordre; supprimez la *gentry*, c'en est fait de la liberté; supprimez les priviléges, qui se fera honneur de servir l'état sans émarger? Établissez l'égalité et rétribuez toutes les fonctions afin qu'elles deviennent accessibles à tous, adieu l'indépendance des fonctionnaires! nos juges de paix seront des valets. En un mot, faites que tout soit selon la raison et selon la nature, et rien ne sera selon la politique, et la prospérité de l'état s'engloutira dans le triomphe de la justice. A tout Anglais bien né, les abus de l'Angleterre sont chers. Et voyez plutôt ces fameux bourgs pourris qui ont servi de thème à tant de belles déclamations!... Les *rotten boroughs* ont ouvert l'entrée du parlement à Sheridan et à Pitt!...

Après tout, vous comprenez, monsieur, que cela m'est bien égal. Je déteste cordialement l'Angleterre, ses brouillards et son *cant*. La seule institution qui me plaise dans mon pays, c'est le divorce; mais il est trop cher : je voudrais qu'il n'en coûtât pas un penny pour se débarrasser d'une méchante femme. Il n'en est pas moins vrai que des accidens heureux, des fictions utiles et de gros abus qui sautent aux yeux sont le secret de la félicité des peuples. Ce qui revient à dire que l'univers est gouverné par quelques hommes qui se portent bien, qui ont le sang chaud et point de préjugés, mais qui, sachant exploiter ceux des autres, se chargent de vouloir et de penser pour tous. Bref, le monde appartient à qui sait vouloir. Dites cela de ma part à votre ami le gentilhomme qui raisonne si bien sur la Providence. *Good bye, my dear*. On s'enrhume chez vous; le serein, l'air du lac, vos bocages... Ignorez-vous que l'ombre des châtaigniers est malsaine? Coupez vos arbres, monsieur, ou vous êtes un homme mort. J'en serais fâché, car vous êtes un joli garçon, *a fine fellow*.

V.

21 septembre.

M. Adams n'est pas un homme contre qui l'on dispute. C'est toi, Paul, que je veux prendre à partie, car, toi aussi, tu ne crois plus qu'aux accidens, et ta mélancolie a juré de n'en prévoir que de funestes. Rachel ne voulait pas se consoler parce que ses enfans étaient morts. O le plus détrompé des songeurs, te tiendras-tu toujours penché sur le berceau où gisent tes rêves mort-nés?

« Foin des illusions! m'écris-tu. Pour qui s'obstine à croire au progrès, il n'y a plus de refuge, après tant de déceptions, que dans les spiritualités d'un mysticisme de commande. S'alambique l'esprit qui voudra! Les chimères des souffleurs ne sont pas mon fait; je ne sais pas oublier la terre en me berçant sur les nuages. »

Qu'il est doux, Paul, de vivre au village et de s'éveiller au chant des coqs! On lit l'histoire au pied d'un arbre; là, parmi des buissons, des genêts, entouré d'êtres immobiles qui ne laissent pas de vivre, enveloppé d'ombre et de silence, on entend parler la raison, et sans se réfugier dans les spiritualités on trouve à se consoler, on refait un avenir au genre humain. Lue au village, l'histoire prêche l'espérance; elle enseigne que, s'il n'est rien de plus attristant qu'un fait, rien n'est plus rassurant qu'une longue suite de faits.

Si M. Adams avait des oreilles, voici ce qu'on lui dirait : — Tout ce qui naît de l'accident périt par l'accident. Dans l'ordre social comme dans la nature, les causes de dépérissement lent ou de violente destruction sont si multiples et si actives, que vivre est un effort perpétuel, un combat quotidien. Les institutions ont à se défendre contre les événemens, contre les intérêts, contre le temps qui flétrit tout, contre les passions qui, si on les laissait faire, ramèneraient tout au chaos, contre les espérances des ambitieux, contre les dégoûts des raisonneurs, contre les nouveautés toujours délicieuses à l'inconstance humaine. Quand une institution résiste à tant d'influences funestes, on peut dire qu'elle triomphe par un principe de durée qui est en elle et par une conformité secrète avec la raison qui conduit le monde.

Que la cupidité de Guillaume le Conquérant ait préparé de loin l'établissement des libertés anglaises, cela ne se peut contester; mais que de hasards n'ont pas courus ces libertés! Elles ont grandi dans les alertes. Plus d'une fois l'édifice inachevé parut pencher; on vit trembler ses fondemens et le sol vaciller sous lui. Des souverains sans scrupules et non sans gloire, toujours occupés de s'agrandir, toujours attentifs aux occasions; quarante ans de guerre civile, l'Angleterre inondée de sang, une noblesse moissonnée laissant le champ libre aux convoitises de la couronne; au sortir de ces tourmentes, un jeune roi, refuge agréable aux lassitudes de tout un peuple et lui apportant avec la paix les tribunaux d'exception et l'arbitraire de la chambre étoilée. Puis bientôt une révolution religieuse où la tyrannie trouve son compte, un despote impatient de toute résistance se proclamant l'arbitre de la doctrine, accroissant son pouvoir de l'empire des consciences, faisant main basse sur les biens de l'église et engraissant de ces riches dépouilles une aristocratie nouvelle que ses libéralités semblaient vouer à l'éternelle ser-

vitude; après sa mort, les fureurs d'une femme, l'altier génie d'une autre, des Stuarts infatués de droit divin, une tête qui tombe, plus de lois, l'universelle confusion, et, plus redoutable encore pour la liberté, l'épée victorieuse d'un soldat-tribun; puis un retour soudain de fortune, des exilés — qui n'avaient rien appris — rentrant en triomphe; des soumissions, des empressemens, des adulations sans exemple, suivies de l'usurpation d'un étranger au génie sombre qui licencie de mauvaise grâce ses gardes hollandaises et ne subit la liberté que par politique; enfin, quand la médiocrité ou l'imbécillité de ses princes sert de gage à la nation et que leurs entreprises ne sont plus à craindre, le parlement succédant aux prétentions de la couronne, affectant l'omnipotence; la parole, la plume, les consciences gênées par les rigueurs des juges et la barbarie des peines, le pilori, des déportations, des livres brûlés de la main du bourreau, le règne d'une oligarchie qui envie à Venise et l'impuissance de ses doges et l'asservissement de son peuple, et l'inviolable mystère des affaires d'état, et peut-être son Pont-des-Soupirs, oligarchie ombrageuse et hautaine, violente et corrompue, à laquelle il faudra arracher une à une toutes ces garanties qui sont les sûretés et l'honneur des sociétés modernes,... tant de dangers, tant d'aventures, tant de fortunes diverses, la liberté anglaise a tout surmonté, tout vaincu. Par quel secret? Suis-je un mystique, Paul? Je crois que chaque peuple a sa destinée parce que chaque peuple a son caractère.

Ne mettons pas l'homme hors de la nature, c'est-à-dire hors la loi. La langue nous le défend, elle proclame qu'il est une *nature humaine*, d'où il suit que le monde des esprits, comme l'univers physique, est soumis à des règles fixes et certaines. Le roseau pensant a l'avantage de pouvoir connaître les lois dont il dépend; mais son éternelle illusion est de se figurer qu'il dispose de la rose des vents et qu'il s'incline du côté qu'il lui plaît. Pour se défaire de cette illusion, il faut considérer non plus les individus, que leur caprice semble mener, mais une multitude assemblée dans une action commune. C'est alors que, tous mettant en commun ce qui appartient à tous, la nature se montre, et qu'on voit ce grand corps agir par une impulsion irréfléchie qui a la soudaineté et la fatalité de l'instinct; au parfait concert de tous les mouvemens, on dirait des abeilles ou des castors. Seulement les castors sont toujours architectes et la géométrie des abeilles ne se dément jamais; dans l'homme, la vie de l'instinct est intermittente. Il pense : c'est dire qu'en quelque sorte l'univers habite en lui, qu'il a le don d'être à la fois ce qu'il est et ce qu'il n'est pas, qu'il possède dans son esprit toutes les formes, tous les types, voire toutes les chimères, et

que sujet, selon le mot d'un vieux poète, à *se fantasier le cerveau*, il peut méconnaître et violer sa nature, jusqu'à ce que les conséquences de ses erreurs le fassent rentrer en lui-même.

Que sous l'empire des accidens ou sur la foi d'une illusion un peuple vienne à faire fausse route, il ne tarde pas à en être averti par une sorte de malaise, par une vague souffrance que j'appellerais la tristesse politique. Depuis quelque temps, on s'amuse à courir après la définition du bonheur; j'en connais une qui me suffit. — L'homme heureux est celui qui s'est fait une existence conforme à son caractère, de sorte qu'il peut jouir de lui-même dans sa vie. — Faute de cette conformité nécessaire entre ses institutions et son génie natif, un peuple souffre; en vain cherche-t-il à s'étourdir, il ne peut tromper sa fièvre; son état est une espèce de langueur agitée qu'il est malaisé de décrire. De quoi se plaint-il? En apparence, rien n'est changé. Les champs n'ont pas cessé de produire, la terre s'entr'ouvre sous le soc, l'épi mûrit, le foyer n'est pas mort, témoin le filet de fumée qui sort des toits; mais le foyer est devenu muet, les champs produisent sans joie, on se surprend à rebuter ce qu'on aimait, on soupire après je ne sais quoi qui semble préférable à la vie, on prend son bonheur en dégoût, ses plaisirs en pitié : il s'est fait tout à coup comme un grand vide dans les cœurs et dans les choses. L'homme est ainsi fait : soit que par intervalles il aperçoive plus nettement le rapport qu'a l'intérêt de chacun avec la fortune de tous, soit que le besoin de se donner lui soit aussi naturel que celui de s'appartenir, à de certaines heures cet être si personnel se déprend de lui-même pour se laisser envahir par les passions générales, — et dans une société en proie à quelque désordre qui n'attaque que la chose publique sans compromettre les intérêts, on voit les hommes, devenus subitement indifférens à leur petite félicité privée, ne se soucier que de ce qui ne les touche pas; un mal qu'ils ne sentent point, mais qu'ils imaginent, suffit pour leur rendre la vie insupportable, et, sans avoir rien perdu, ils ne jouissent plus de ce qu'ils possèdent ni d'eux-mêmes; car chacun ne vit plus que dans le tout, chacun, atteint d'une invisible blessure, ne sent plus battre dans sa poitrine que le cœur d'un peuple qui souffre, — et la société tout entière s'émeut, travaillée par une sourde inquiétude, comme il arrive aux êtres qui, nés pour une certaine fin, se voient traversés dans leur effort. Alors il se fait une crise : tout un peuple semblait dormir; il est debout, et personne ne l'a vu se lever.

L'inquiétude inguérissable de l'esprit humain, voilà l'âme de l'histoire et du progrès. C'est par elle que, semblables aux bêtes nobles qui vivent dans la liberté des bois, les nations s'en vont cherchant de çà, de là, ce qui leur convient, s'égarant, prenant le

change, mais se ravisant, cherchant toujours et poursuivant jusqu'au bout leur immortelle aventure. C'est l'aiguillon de cette divine inquiétude qui tant de fois réveilla l'âme de l'Angleterre quand elle semblait s'engourdir, et lui rendit le repos impossible avant qu'elle eût accompli sa destinée en se donnant les institutions que réclamaient ses instincts. Et n'est-il pas curieux de la voir en tout temps mettre au service de son entreprise ses qualités et ses défauts, l'étonnante vigueur comme l'étroitesse de son proverbial bon sens, lequel, n'étant ni artiste, ni philosophe, est également insensible aux séductions des belles apparences et aux glorieux, mais périlleux entraînemens des idées générales? Que les ambitions déploient toutes leurs ressources, que la corruption s'unisse à la violence, le génie d'un peuple est là, tantôt combattant à ciel découvert, tantôt, dans les temps néfastes, se réfugiant sous terre, et, armé de la sape, minant secrètement le sol sous les pieds de l'oppresseur... Bien travaillé, bonne taupe! s'écrie Hamlet.

— Halte-là! dis-tu. Et les grands hommes? Il nous a été démontré que l'histoire universelle se réduit à quelques biographies mises bout à bout. Des fils de Jupiter, abreuvés de nectar, nourris d'ambroisie, descendent parmi les hommes, ils veulent et pensent pour l'inerte vulgaire, ils conduisent le troupeau, le paissent, le tondent, ramènent à coups de gaule le mouton qui s'écarte. Où vont-ils? Où leur humeur les pousse. Le besoin qu'ils ont de se donner du mouvement pour se bien porter, le plaisir qu'ils prennent à exercer leurs talens, leur goût pour le gros jeu, pour les hasards, le diable enfin qui les tente, décident de nos destinées... Qu'est-ce donc que cette théorie des grands hommes inventée pour la consolation de nos disgrâces? Un lambeau de pourpre jeté sur la doctrine de l'accident. En vain mêle-t-on la Providence dans cette affaire. Des joueurs sont nos maîtres, et l'enjeu, c'est nous. Le pis est qu'on pourrait avoir raison et que les faits conspirent avec la théorie, tant nous sommes une espèce méprisable!...

Paul, ta bile déraisonne. J'en suis fâché : *you are a fine fellow.* Tu n'as jamais aimé les grands hommes, *ces grands fléaux.* Mais vois plutôt dans quel embarras tu nous jettes! Le génie a cela de commun avec les révolutions, qu'il fournit les peuples de spectacles. N'est-ce donc rien qu'un spectacle? Il nous en faut; s'il ne se passe rien dans le monde, nous irons au cirque, et nous prierons le mirmillon de mourir avec grâce. Ami Paul, entre dans une chaumière. Cet homme qui vit de la glèbe et par la glèbe, qui marche le long du jour courbé sur son sillon et dont la fête est de compter et recompter son magot, sais-tu ce qui par instans l'arrache à son vulgaire souci, lui ouvre un jour sur le monde, le fait homme?

Le souvenir d'une grande destinée qu'il entrevoit à travers une légende. Vraiment, si je devais opter entre une société troublée par les rêves du génie et une autre fort tranquille où chaque jour ressemblerait à la veille, où toutes les têtes seraient de niveau, où chacun jouirait avec délices de la liberté d'être médiocre, je crois que mon choix serait bientôt fait. J'ai vu sur les côtes de l'Océan des bancs d'huîtres; j'ai senti leur bonheur, je ne l'ai pas envié.

Et puis s'il est prouvé que le génie est funeste, comment nous y prendrons-nous pour nous défaire de ce forban? Faudra-t-il le tenir sous clé, le déporter dans une île, lui crever les yeux? Étoufferons-nous dans leurs langes les enfans qui semblent promettre et sur le front desquels brille une lueur suspecte? Ce serait digne de Sparte; mais, Sparte, où es-tu? Les grands moyens nous répugnent... Ami Paul, prenons garde qu'à vouloir rapetisser ce qui est grand, on risque de ne rapetisser que soi-même. Ne nous donnons pas le ridicule de ces maîtres d'école dont parle un philosophe, qui passent leur vie à déclamer contre les folles ambitions d'Alexandre; aux vices du conquérant de l'Asie, ils opposent avec complaisance leur propre modération, la sagesse de leurs désirs, et ils en donnent pour preuve qu'ils n'ont jamais gagné la bataille d'Arbelles ni détrôné Darius. Ces dénigreurs de renommées, ces aboyeurs à la lune, Homère déjà les connaissait et leur a donné un nom : ils s'appellent Thersite. Frère, ne déroge pas; tu es de ceux qui sont nés pour bâtonner Thersite.

Donne-moi la main, marchons droit au fantôme; il s'évanouira. Suppose un peuple heureux et paisible qui fait une halte à l'une des étapes de son voyage à travers le temps, une société encore jeune et déjà mûre, qui a trouvé son assiette, où les lois et les mœurs sont d'accord, où les abus même ne blessent personne, parce qu'ils concourent au bien public. Je reconnais que dans cet état de prospérité, de contentement général, le génie politique est un hors-d'œuvre. A quoi servirait-il? Aussi ne prend-il guère ce moment pour venir au monde, ou, s'il s'est trompé d'heure, ses ambitions sont condamnées d'avance; tous ses efforts se briseront contre la puissance des souvenirs, contre des habitudes qui plaisent, contre des institutions qui ont toute leur séve; les choses seront plus fortes que lui. Puisse la nature, prenant pitié de sa détresse, lui enseigner à changer de métier! Et souhaitons que, renonçant à gouverner des hommes qui se gouvernent eux-mêmes, il mette ses rêves en musique ou en bâtisse une épopée. Les époques faites pour les grands hommes sont les commencemens des sociétés, alors qu'il s'agit de débrouiller un chaos; ce sont aussi ces heures troubles où, après avoir épuisé une phase de son histoire, un peuple ne voit plus clair

devant lui. Que faire? où aller? Le sphinx interroge; il faut lui répondre ou mourir. Thèbes se prépare à mourir. OEdipe paraît et répond.

Non, les grands hommes ne sont pas des fils de Jupiter, nourris de nectar et d'ambroisie; ils sont les fils de leur race et de leur temps, — ils ne représentent pas l'omnipotence d'un caprice, mais les aspirations d'un peuple et les idées d'une époque. En eux, rien de surhumain; écartez de leur front cette auréole qui blesse mes yeux; ils sont pétris de notre argile, le sang qui coule dans leurs veines est bien le nôtre; ils sont plus grands que nous, voilà tout; ils ont une volonté plus forte, une âme mieux trempée, des pensées qui courent si vite que nous nous essoufflons à les suivre, une vivacité dans l'action qui déroute nos lenteurs, des yeux plus clairs et plus fixes qui peuvent contempler les destinées. Ce qui les rend extraordinaires, c'est la puissance exceptionnelle de leurs instincts. Cette faculté mystérieuse qui, dans les animaux, est une divination mise au service de leurs appétits, et qui est chez l'homme un exercice irraisonné de la raison s'emparant de la vérité par violence ou par surprise, les grands hommes la possèdent dans une mesure inconnue au vulgaire. L'instinct n'est pas autre chose que le sentiment de la destinée, et l'on peut dire que la mission du génie est de révéler leur destinée aux peuples qui l'ignorent encore et à ceux qui ne la comprennent plus. Qu'une société naissante, encore incertaine d'elle-même, se cherche, pour ainsi dire, à tâtons, c'est d'ordinaire un grand homme qui se chargera de lui dire ce qu'elle est. Il peut arriver aussi que lorsqu'un peuple a longtemps vécu, de violens troubles intestins, la lutte incessante des partis, la confusion d'idées qui naît du choc des passions, obscurcissent sa conscience; il est devenu en quelque manière étranger à lui-même, il ne comprend plus son passé, il a perdu la piste de l'avenir; le fil de son histoire menace de se rompre. Alors paraît un grand homme qui, pénétrant le sens des événemens, arrachant au chaos son secret, renoue le passé à l'avenir; la volonté générale qui s'ignorait se reconnaît en lui; à sa voix, ce qui dormait dans les cœurs se réveille et les peuples tressaillent, car il a prononcé le mot qu'ils cherchaient.

Irons-nous lui marchander notre admiration en alléguant que, sous couleur de faire les affaires du monde, il fait les siennes, et lui reprocherons-nous l'hypocrisie de son ambition? L'homme se met toujours dans ce qu'il fait, et il ne fait rien de grand sans passion; hélas! toute passion a son égoïsme et sa lie. — Ou, par un autre excès, louerons-nous ces héros de se sacrifier à notre bonheur et tresserons-nous des couronnes au désintéressement de César?

César lui-même se charge bien de faire justice de cette illusion. L'homme qui épouse une idée se dévoue rarement à elle sans réserve; tôt ou tard, dans l'enivrement du succès, il lui donne pour rivale une chimère. Cette lutte de la fantaisie et de l'instinct, de l'utopie personnelle et de la mission, est le côté tragique de la vie des grands hommes. La fantaisie l'emportant, tels qu'un cheval qui a la bouche égarée, ils ne sentent plus la bride, ne connaissent plus de frein, s'irritent contre la sagesse qui leur résiste, et on les voit, se précipitant dans les aventures et dans le malheur, commettre des fautes dont l'énormité crève les yeux du vulgaire. C'est alors que le bon sens prend sa revanche; longtemps muet d'admiration, il se venge de son éblouissement par ses railleries ou ses pitiés, et, témoin de la catastrophe, il sent que son tour est revenu.

A l'homme extraordinaire que la révolution avait choisi pour être son dictateur et son législateur, elle avait dit : Tu me couvriras de ton épée contre mes ennemis et contre mes propres fureurs, et, interprétant mes oracles, tu graveras ma pensée sur une table d'airain. L'aveuglement de l'esprit de parti peut seul nier que cet homme ait rempli sa mission; mais le jour vint où, ébloui de sa gloire, tout lui semblant facile, il crut pouvoir disposer de la révolution comme de son bien; il voulut accommoder l'idée à sa guise, la concilier avec je ne sais quel rêve de saint empire romain dont son orgueil était possédé, vieux rêve décrépit qu'il eût fallu laisser à Charlemagne. Les chimères ne portent pas; il sentit tout à coup sa fortune s'abattre sous lui, et les ressources de son indomptable génie ne lui servirent qu'à étonner le malheur, qui n'osait se saisir de cette proie. Il tomba sans pouvoir croire à sa chute. Comme le héros d'Homère, il ne voyait pas un dieu irrité qui, enveloppé dans la nuée, brisait sur lui son armure, et, mettant à nu sa poitrine, montrait à la haine ameutée l'endroit où il fallait frapper.

Et puisque j'ai nommé César, quel exemple du combat de l'idée et de la chimère! Confident des secrets de son époque, ce clairvoyant génie avait compris que c'en était fait de la vieille constitution romaine, qu'ayant conquis le monde, Rome devait changer de face, qu'une ville ne pouvait gouverner la terre et la tenir à ferme, et il sentit que le temps était venu d'une vaste confédération de peuples unis sous le protectorat d'un prince trop haut placé pour avoir encore une patrie. Mais quand Pompée et Caton furent morts, et que César fut tout-puissant, il exécuta mal ce qu'il avait conçu; soit ivresse du succès, soit mépris excessif pour les hommes, soit que l'Orient et Cléopâtre eussent versé dans son sang quelque philtre, son instinct politique parut s'obscurcir. Laissant à la plèbe romaine une vaine apparence de comices, il s'adjugea l'univers, et on

le vit réaliser à son profit l'idéal du gouvernement le plus personnel qui fut jamais, et dont le moindre vice était de supposer que César vivrait toujours. Une seule institution, bien que déchue, était encore vivante; c'était la seule aussi qui, modifiée selon les besoins du temps, pût s'adapter au gouvernement du monde par le monde. Ne prenant conseil que de ses rancunes, César eut à cœur de réduire à néant le sénat. C'était bien la peine d'introduire les Gaulois dans la curie, si le maître avait arrêté que la curie ne serait rien! C'est ainsi que César ne se sert plus des cartes qu'il a en main, il ruine son jeu en écartant, il se jette dans des combinaisons impossibles; tournant ses regards vers un passé à jamais aboli, il rêve de donner un successeur aux sept rois de Rome, il fait placer son image au Capitole parmi leurs statues, il revêt la robe de pourpre, il chausse les bottines rouges des rois d'Albe. O triomphe de la chimère! Bravant les traditions, les usages, les habitudes qui survivent aux institutions, César oublia que lorsque les âmes ne s'offensent plus de rien, les regards conservent encore quelque pudeur, et il parut se plaire à les irriter, se flattant que Rome consentait, parce que tout se taisait, et disant toujours : Ils n'oseront pas! jusqu'à ce que, poussé à bout, dans le silence universel, le poignard de Brutus parla... Quelques années plus tard, on put s'assurer que le bon sens réussit souvent où le génie a échoué. N'acceptant l'héritage de son oncle que sous bénéfice d'inventaire, instruit par ses fautes, fidèle observateur des mœurs quand il allait changer les lois, on vit Octave d'abord désespérer Cléopâtre et venger sur elle par ses mépris la dignité romaine, puis créer le principat, c'est-à-dire le gouvernement du monde par l'empereur et par le sénat, gouvernement dont il est facile de médire, mais le seul dont le monde fût capable, le seul qui pût assurer à la civilisation antique une vieillesse, lui donner le temps de se répandre sur les provinces, et de nous laisser dans ses codes un testament qui a mérité de traverser les siècles.

Et pendant qu'Auguste régnait, naquit en Galilée un homme qui, se sentant possédé de Dieu, parla des choses du ciel comme personne n'avait fait avant lui; il enseignait que Dieu est esprit, qu'il faut l'adorer en esprit et en vérité, que le royaume des cieux appartient aux miséricordieux, aux débonnaires, à ceux qui ont soif de justice. Si intime était son commerce avec la Divinité, qu'il se sentit comme détaché de l'humaine nature, et il enseigna aussi qu'il était le messie annoncé par les prophètes, que ses miracles prouvaient sa doctrine, qu'il apparaîtrait un jour sur les nuées pour juger les vivans et les morts, et qu'il enverrait au feu de la géhenne ceux qui lui auraient refusé leur cœur. C'est pourquoi il y a deux Christ: l'un dont nous vivons encore, l'autre qui a vécu.

Je me résume. Le bon sens et le génie possèdent alternativement l'empire du monde. Quand le bon sens s'endort, le génie le réveille; quand le génie rêve, le bon sens fait justice de ses fantaisies, et, selon les temps, quelqu'un a raison contre tout le monde, jusqu'à ce que tout le monde ait raison contre lui. Grâce à ces alternatives, le genre humain cherche et trouve sa destinée... Des instincts et des grands hommes, je n'en demande pas davantage pour faire *une histoire à notre espèce.*

VI.

24 septembre.

Je ne me lasserai pas de le redire : il est doux de s'éveiller au chant des coqs. On ouvre sa fenêtre, il entre une fraîcheur qu'on respire à pleins poumons, et on sent que la vie est bonne. Ce matin, je me suis levé avant le soleil, je suis allé m'asseoir sur la crête de la falaise. Le lac était sombre et semblait fumer. Quand les vapeurs se furent élevées, un frisson courut à la surface des eaux qui se hérissèrent de petites écailles cuivrées; puis, le jour grandissant, elles reprirent leur aspect accoutumé, ici plus claires, plus foncées ailleurs, par endroits tachées de lie de vin. Je restai longtemps assis, me gorgeant d'air pur; les coqs chantaient toujours; d'un juchoir à l'autre, ils se racontaient d'une voix passionnée je ne sais quel événement de basse-cour. J'écoutais et je regardais, et selon que la brise fraîchissait ou tombait, je voyais tout le lac s'argenter ou bleuir.

Enfin je ramassai mon bâton, je quittai la place; des chemins montans, bordés de grandes haies touffues, me conduisirent à l'entrée d'un vallon que resserrent de toutes parts des coteaux. Là je fis une halte sous un pommier sauvage près d'un tas de pierres. A ma droite, je voyais courir le chemin dont la blancheur disparaissait dans un taillis de jeunes chênes. Devant moi s'étendait un grand champ de sarrasin fleuri ombragé de deux noyers. Le ciel était d'un bleu pâle voilé de nuées blanchâtres si ténues qu'on savait à peine où la nuée finissait, où commençait le ciel. J'admirais la douceur des ombres indécises, la douceur des lumières vagues qui tour à tour s'éteignaient ou se ravivaient. Des corbeaux voletaient à travers le champ; j'entendais au loin la voix d'un laboureur invisible haranguant ses bœufs.

Dans ce recueillement d'une belle journée d'automne, près de ce chemin solitaire et de ces taillis qui se taisaient, en face de cet horizon borné qui suffisait à mes yeux, je sentis une paix délicieuse couler jusqu'au fond de mon âme. J'aurais voulu rester là toujours, ne jamais me relever, demeurer immobile dans un éternel tête-à-

tête avec cette solitude, ne voyant que ce chemin, ces bois, cet horizon court, n'entendant d'autre bruit que cette voix lointaine qui parlait à des bœufs. Sans oser me le dire, je prenais en déplaisance mes coqs et mon lac, les uns trop bruyans, l'autre trop vaste. Un grand silence dans un petit espace me semblait tout le secret du bonheur.

L'homme est étrange. Comme l'a dit un vieux moraliste, *il peut avoir satiété par le peu et défaillance par le beaucoup*. Selon son humeur, il lui semble que l'univers n'est pas à la mesure de sa pensée, et tout à coup, reployant ses ailes, il s'effraie de l'immensité et demande qu'on lui cache le monde. Hier il était à l'étroit dans la vie; aujourd'hui ce qui lui plaît dans cette vie bornée, ce sont ses bornes mêmes qu'il s'était cru impatient de franchir. L'amour seul concilie tout : il a le don des miracles, il nous fait voir l'infini dans le néant, un infini que nous pouvons épuiser d'un regard et enfermer dans nos bras; mais à défaut de l'amour et de ses prestiges nous oscillons perpétuellement entre le besoin de tout posséder et le besoin de nous réduire à nous-mêmes : tour à tour il nous faut le ciel ou le creux d'un nid.

Un incident fort commun me procura d'autres pensées; aux champs, tout donne à penser. Ma solitude fut troublée par deux jouvenceaux qui dévalèrent la pente d'un coteau, se pourchassant l'un l'autre. Le plus grand, beau garçon bien découplé, avait de l'avance; il s'arrêta sous un noyer et attendit de pied ferme son adversaire, qui, tout haletant, fondit sur lui à corps perdu et s'efforça en vain de le terrasser. La partie n'était pas égale; mais le plus fort se comporta en bon prince : il recevait mollement les assauts et se contentait de tenir en échec l'assaillant. Celui-ci finit par pleurer de rage; l'autre le consola, lui restitua une serpette de quatre sous qu'il lui avait prise, et tout se termina par une embrassade. Lorsqu'ils se furent éloignés, je n'étais plus auprès de mon tas de pierres, mais à Paris; ce combat corps à corps au pied d'un arbre m'avait transporté dans Saint-Sulpice, à l'entrée de la chapelle des Saints-Anges, et je voyais, sous un autre arbre plus magnifique, Jacob luttant avec l'ange. Le combat dure depuis longtemps, la tête de la caravane a déjà atteint le sommet de la montagne; chameaux et chameliers, l'arrière-garde achève de défiler dans un tourbillon de poussière. Jacob s'acharne, le genou levé et la tête baissée comme un bélier qui cosse; l'ange résiste comme en se jouant; il va toucher la hanche de Jacob, « et voici, le soleil se leva et Jacob était boiteux d'une hanche. »

Sur le mur d'en face, Héliodore, étendu à terre, est battu de verges par les ministres du Très-Haut, vengeurs de la majesté du

temple violée. Un cheval, tel que le visionnaire de Pathmos en voyait passer dans ses rêves, lève son pied sur la poitrine du colosse terrassé. Le guerrier céleste qui monte ce cheval est une des créations les plus sublimes du génie; son attitude, sa figure, son geste, tout exprime une aisance fière et surhumaine dans l'action, l'éternelle jeunesse, l'inaltérable sérénité, le sourire de la force qui se connaît. C'est à peine si sa victoire lui a coûté l'effort de vouloir.

Il semble que sur les murs de cette chapelle, où préside saint Michel triomphant du dragon, le grand artiste ait voulu représenter ces facilités merveilleuses qu'ont les puissances divines dans leurs luttes avec l'homme. Chaque siècle a pour divine patronne une idée; malheur aux Héliodores qui la combattent!... Idées immortelles et invincibles, comme vous vous jouez de l'orgueil des puissans! Ils ne croient pas en vous, ne vous ayant pas vues descendre du ciel comme un éclair. Vous naissez dans les profondeurs de la conscience humaine, dans le sein de cette « nuit aux ailes noires que le désir rend féconde. » Filles du désir et, comme lui, silencieuses, ailées comme votre mère, vous entrez dans le monde sans bruit, et bien que vous rôdiez sans cesse autour de nous, nos yeux ne vous aperçoivent point; nous ne savons pas voir l'invisible, ni écouter le silence; seulement, quand Héliodore est tombé, les plus avisés d'entre nous reconnaissent à la soudaineté de cette chute les coups que vous seules savez frapper... Mais vous vous révélez au génie, et tant qu'il vous est fidèle, vous faites la garde autour de lui. Heureux ceux qui vous servent! Vous les rendez forts parmi les hommes, vous touchez leurs lèvres du charbon sacré, vous leur mettez dans la bouche des paroles que la terre ne peut oublier. Heureux aussi celui qui vous combat par erreur, et, vous reconnaissant dans la lutte, s'écrie comme Jacob : « J'ai vu Dieu face à face! »

Henri Heine raconte que lorsqu'il lisait Plutarque le soir, ce qui était sa plus chère habitude, il était souvent tenté de sauter à bas de son lit et d'aller prendre la poste pour devenir un grand homme. Et moi aussi j'ai plus d'une fois rêvé de devenir un grand homme, c'est une fantaisie dont je suis mal guéri. Dût-on finir par une catastrophe, se sentir durant quelques années le dépositaire des secrets d'un siècle et des destinées d'une nation, parler et se faire écouter, vouloir et se faire obéir, voilà vivre. Malheureusement je vois bien que je n'ai pas la taille et que l'étoffe me manque; il faut me faire réformer. Si haut que saute Petit-Jean, en l'air ou par terre, ce ne sera jamais que Petit-Jean. Un jour Roland prit un capucin par la barbe et le lança à dix lieues plus loin dans un pré où il ne tomba, dit l'histoire, qu'un capucin. Ma vocation est

d'être un bon garçon; dans le feu de ma première jeunesse, j'aspirais à couper quelques têtes; aujourd'hui je n'égorgerais pas un poulet. Gouverner ma vie tant bien que mal est une besogne suffisante pour mon génie, et ne pas nuire sera, je le crois, l'effort suprême de ma vertu. Et vraiment bien m'en prend, car si j'étais un grand homme et que je vinsse à passer dans certain vallon, je dirais aux peuples de mon empire : — Mes enfans, laissez-moi m'asseoir sous mon pommier sauvage et regarder ces collines; tenez-vous en paix, ne faites pas de bruit et tâchez de m'oublier.

C'est à peu près la réflexion que je faisais quand quelqu'un me frappa sur l'épaule. Je levai le nez; c'était Armand.

— Que faites-vous ici ? me demanda-t-il. Vous paraissez ruminer quelque affaire d'état.

— C'est tout le contraire, lui repartis-je. Je renonce aux grandeurs, j'abdique comme Charles-Quint et me retire à Saint-Just; mais vous, mon cher, vous avez l'air tout émoustillé et guerroyant. Êtes-vous en train de tailler des croupières à la révolution?

— Je lis Isaïe, me répondit-il?

Il disait vrai, il tenait le livre à la main, et, reculant d'un pas, il me récita d'un ton solennel ce verset du prophète : — « Écoutez, Israël et Juda. Le Seigneur viendra vous enlever vos filets de perles, vos croissans d'or, vos boucles d'oreilles, vos chaînons et vos voiles, vos rubans de tête et vos petites chaînes de pieds, vos ceintures, vos flacons de senteurs, vos amulettes, vos bagues, vos manteaux et vos miroirs. »

— Voilà bien du bruit, lui dis-je, à propos de *benoîtones*. Ne savez-vous pas qu'au XIIe siècle les moralistes, dont le métier fut de se plaindre toujours, reprochaient amèrement à leurs contemporains et la courbure de leurs pigaces, et leurs robes traînantes qui balayaient la poussière, et l'artifice infini de leurs frisures, et leurs cottes d'écarlate mouchetées de fourrure, et leur effrénée passion pour le vair et le gris?

— C'est possible, répliqua-t-il; mais au temps de saint Bernard il y avait le bien à côté du mal. Aujourd'hui le mal est partout. Esprit fort qui admettez la plus incroyable des superstitions, celle du progrès, je me charge de vous démontrer tout à l'heure que le moyen âge valait mieux que nous.

— De grâce, lui dis-je, remettons à demain cette démonstration. Aujourd'hui le temps est beau, je suis de belle humeur, et vous perdriez vos peines à me représenter que le plus admirable de tous les siècles n'est pas celui où je suis né.

— A demain! me dit-il. Et, enfonçant son chapeau sur ses yeux, il s'éloigna en compagnie de son prophète.

Le charme était rompu; je me levai et tirai de mon côté. Je passais dans le chemin qui longe la propriété de M. Adams, quand j'eus l'idée de regarder par-dessus la haie, et j'aperçus une jolie veste soutachée d'or. Ma philosophie est encore jeune, sa barbe ne grisonne pas. « M. Adams, pensai-je, est venu deux fois me voir chez moi, mais il ne m'a pas marqué le désir de me voir chez lui. » Cette raison me décida.

Je poussai une petite porte, je suivis une allée de rosiers, et, sans avoir le temps de me repentir, je me trouvai en face d'une verandah. Mlle Georgette était là, assise sur un carreau de velours, le dos appuyé contre un divan. Elle ne daigna pas avoir l'air de m'apercevoir, ce qui ne m'empêcha point de la regarder. Je ne te décrirai pas sa toilette, mais je n'ai pas encore oublié le luisant de sa jupe en soie de Brousse, ni la petite calotte rouge posée sur le sommet de sa tête, ni ses longues tresses qui tombaient jusqu'à terre, ni ses babouches de maroquin jaune, ni son collier de sequins, ni l'image de la Vierge en or pendue à son cou. Mlle Georgette était sérieusement occupée. Elle tenait sur ses genoux deux poupées, dont elle passa l'une à sa négresse, accroupie derrière elle. — Endors Dudu! lui dit-elle.

La négresse prit délicatement la poupée et la berça dans ses bras en murmurant d'une voix nasillarde :

— Dormez, Dudu. Petite maîtresse veut qu'on dorme. Travail pas bon; sommeil meilleur. Les songes sont des mensonges.

Pendant ce temps, Georgette s'était mise en devoir d'habiller l'autre poupée, qui s'appelle, je crois, Naïda. Elle lui prenait mesure, choisissait parmi des coupons d'étoffe étalés en cercle autour d'elle, assortissait les couleurs, tout entière à son travail, grave comme un évêque et par instans secouant la tête d'un air tragique, parce que apparemment Naïda est difficile à contenter, et qu'elle craignait de ne pas rencontrer son goût. Étrange était le contraste entre cette enfantine occupation et cette pâle figure, ces grands yeux au regard paresseux, ces petites mains blanches veinées d'azur, fines, nerveuses, effilées, un peu maigres, qui semblaient s'acquitter à contre-cœur de leur office. Elles se souvenaient bien d'avoir été autrefois des mains roses et potelées de petite fille, mais il s'était passé tant d'événemens depuis lors! Elles avaient fait connaissance avec la vie et peut-être avec la souffrance; il leur était venu de l'esprit, elles avaient réfléchi sur beaucoup de choses, et elles s'étonnaient qu'on les employât à préparer des nippes pour Naïda. On ne pouvait leur ôter de l'idée qu'elles n'étaient pas faites pour cela. Aussi avaient-elles de petits mouvemens saccadés, de petites impatiences fébriles, de petites gaucheries tout à fait amu-

santes; elles se crispaient, chiffonnaient les coupons, et, je crois, les égratignaient un peu du bout de leurs ongles.

— Mademoiselle Georgette, dis-je, M. Adams est-il chez lui?

Cette fois elle daigna me regarder, mais ce fut tout; pas un mot. Il lui échappa seulement un geste qui signifiait : — A qui parlez-vous? Nous ne sommes pas du même monde. J'habite les espaces, le pays des poupées. La voix des hommes n'arrive pas jusque-là.

— Dormez, Dudu! répétait toujours la négresse en balançant sa grosse tête. Dormez, les songes sont des mensonges.

J'allais battre en retraite quand une porte s'ouvrit. C'est un vrai braque que M. Adams. A peine m'eut-il aperçu qu'il serra le poing, grinça des dents, roula les yeux comme un possédé. En cet instant, il ne ressemblait plus à Apollon. Sa grimace était si drôle que je ne pus m'empêcher de rire. Il paraît que le rire est chose insolite en cette maison, car Georgette tressaillit, et sa poupée lui échappa des mains. M. Adams maîtrisa son courroux, prit un air radouci. Il s'avança vers moi, me serra la main à me démancher le bras.

— Mon cher et excellent voisin, me dit-il d'un ton sarcastique, allons causer plus loin pour ne pas réveiller Dudu.

Dès que nous eûmes dépassé le coin de la maison, me prenant au collet : — Je vous savais très entêté, me dit-il; mais je ne vous savais pas très indiscret.

— Que ne m'avertissiez-vous, lui répondis-je, que vous aviez quelque chose à cacher?

Il entra en fureur : — Et qui vous dit que j'aie rien à cacher? Cacher qui? Cacher quoi? Je voudrais que ma maison fût de verre. Apprenez que M. Adams n'a pas couru le monde en vain pour se défaire de ses préjugés, que sa conduite est toujours selon la droite raison, et qu'il voudrait rendre toute la terre témoin de tout ce qu'il fait.

Et à ces mots, changeant de visage, il s'assit sur le rebord d'une caisse d'oranger et s'écria avec un geste de désespoir : — *The stubborn little brute!* Ce qui signifie à peu près en français : — L'entêtée petite sotte!... Il est triste de penser, ajouta-t-il, que M. Adams, qui n'a plus de préjugés, songe sérieusement à se pendre, parce qu'il plaît à une petite folle de jouer du matin au soir à la poupée.

— Il est certain, repartis-je, que l'éducation des enfans est une grosse affaire.

Il me regarda au blanc des yeux pour s'assurer si j'étais sérieux : — Ne plaisantez pas! Je vous défends de plaisanter. Je suis très malheureux. Jusqu'à l'âge de quarante ans, j'ai toujours fait ma volonté; mais depuis tantôt dix mois rien ne me réussit. Je voulais acheter les châtaigniers, vous m'avez soufflé le marché. Bagatelle

encore que cela! Je voulais... j'avais juré... Si je dois en avoir le démenti, je vous le dis, il ne me restera plus qu'à me pendre. C'est une chose qui réussit toujours quand on le veut bien.

— Le point, lui dis-je, est de bien vouloir.

Il se tut un instant, puis il reprit : — Avez-vous jamais pensé à vous pendre?

— Jamais. La seule sottise impardonnable est celle qui empêche d'en faire d'autres.

— Cela signifie que vous avez toujours réussi?

— Non, mais je me suis toujours consolé.

— Et aujourd'hui vous n'avez plus même besoin de vous consoler?

— J'ai doublé le cap des Tempêtes.

— Ainsi vous seriez homme à tâter le pouls d'une jolie fille sans que le vôtre battît plus vite?

— Je me crois capable de cet exploit.

— Et si vous aviez juré d'être sincère...

— Je dirais tout ce que je pense ou je ne dirais rien. Je n'ai jamais manqué une bonne occasion de me taire.

Il se frotta les mains comme s'il venait de faire une trouvaille : — *You are a fine fellow*, me dit-il. Adieu, j'irai demain vous prier d'un petit service.

Voilà ce qu'on gagne à être propriétaire. On a des voisins. L'un a le goût d'argumenter, l'autre a des chagrins. Faute de trouver à qui parler, celui-ci se pendrait, celui-là mourrait d'un argument rentré; mais je suis là : démonstrations, confidences, je subirai tout de bonne grâce. Ne serait-ce pas une belle chose si j'allais ramener au bon sens ces deux brise-raison, convertir le Savoyard au progrès, l'Anglais à la vertu? Allons, je m'en vais devenir une façon de moraliste qui donne des consultations. Ce nouveau métier me plaît. La vie se partage en deux périodes, celle où l'on ne s'occupe des autres qu'à propos de soi et celle où l'on aime à s'occuper de soi à propos des autres; bref il y a l'âge où l'on plaide et l'âge où l'on juge. Je veux juger; mon pauvre moi ne me suffit plus; le règne *des autres* va commencer... Jeannette, ma bonne servante, apportez-moi mon rabat de docteur *in utroque jure*... L'audience est ouverte. Parlez, messieurs. On vous écoute.

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LES SEPT

CROIX-DE-VIE

DERNIÈRE PARTIE (1).

XXI.

Croix-de-Vie était muet; la porte d'honneur qui demeurait ordinairement toujours ouverte était close, l'avenue déserte. — Un homme suivait en ce moment le bord des douves qui entouraient le château. Lesneven, c'était lui, avait tenu son second serment, il n'était point parti. Il avait retrouvé son ancien asile dans le hameau de Sainte-Marie, il payait de ses dernières oboles la maigre hospitalité qu'il recevait d'une vieille femme plus pauvre encore que son hôte. Le jour, il n'avait pas d'autre toit que les chênes, déjà couverts des moisissures de la pluie et de la triste rouille de l'automne. Cette vie errante et incertaine effaçait peu à peu de son visage l'air de confiante audace et de vive jeunesse qui en faisait le charme autrefois; pourtant il ne se lassait point de sa misère, il n'abandonnait pas son rêve. Chaque matin le revoyait au pied du château; il tournait des heures entières autour de cette enceinte morne et comme enchantée. Ce jour-là, son impatience devenant plus forte, il s'était jeté parmi les buissons et les arbres qui s'élançaient en un fourré inextricable du fond et des berges de ces larges fossés. Il avançait, s'accrochant aux branches, défiant les épines

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai, des 1er et 15 juin, et du 1er juillet.

qui le déchiraient, mesurant la haute muraille qui se dressait sur l'autre bord et la perçant des yeux. — Enfin il s'arrêta les mains toutes sanglantes; il venait d'apercevoir ce qu'il cherchait, — une brèche dans ce mur; puis il réfléchit une seconde et hardiment descendit dans la douve. Sans doute il ne songeait pas à pénétrer comme un larron dans ce sombre Croix-de-Vie, il ne voulait que se hisser jusqu'à cette brèche, et de là faire courir un moment son âme et son regard jusqu'à la partie du château habitée par celle que depuis un mois il n'avait pu revoir.

Il savait que l'appartement de la jeune marquise était situé dans l'aile gauche. C'est là que depuis un mois Violante priait, veillait, pleurait auprès de ce mari qu'elle avait assez aveuglément aimé pour se flatter de le guérir. C'en était fait à présent de cette illusion orgueilleuse! La fée blanche et blonde, malgré sa puissance magique, n'avait pu charmer ni vaincre le mal mystérieux qui frappait ce débris vivant d'un autre âge; le dernier des Croix-de-Vie était fou, bien fou comme ses pères. Et Violante, qui s'était vouée à son salut d'abord, puis à sa garde, demeurait enfermée avec lui dans cette tombe, combattant sans relâche ce furieux délire; mais cette lutte inhumaine ne pouvait être éternelle, et la marquise Violante allait être délivrée bientôt en dépit d'elle-même. Lesneven, agitant cette pensée comme un flambeau qui éclairait le chemin devant lui, marchait lestement dans la douve sur les buttes de terre recouvertes d'herbes ou d'osier qui s'élevaient au-dessus de l'eau bourbeuse. Il sautait ainsi d'îlot en îlot, il allait atteindre le pied du mur, le flot coulait plus profond autour de lui. Le jeune homme tout à coup poussa une exclamation de surprise; ses yeux venaient de rencontrer comme un large scintillement d'acier sous l'eau, il se baissa : là il y avait une épée, puis un fusil dont le canon brillait et dont la crosse avait disparu dans la vase. On eût dit tout le harnais de guerre d'un vieux chouan, jadis noyé dans ces fossés.

Telle fut en effet la première idée qui vint à l'ancien garde-général, mais il l'abandonna presque aussitôt. Seize ans écoulés depuis la dernière guerre auraient changé l'acier de cette lame en un informe tronçon rongé par la rouille. Lesneven d'ailleurs, étendant la main, saisit à fleur d'eau, dans une touffe d'osier, le manche en argent ciselé d'un poignard qui n'avait jamais été une arme de combat, et dont la pointe s'était enfoncée dans les racines de l'arbrisseau; près de ces racines, sous le flot épais, gisait un amas d'armes de toute sorte, quelques-unes curieuses et de grand prix, comme ce poignard. Comment ces armes étaient-elles là? C'est qu'une main vigoureuse les avait lancées en un faisceau du haut de ce mur. Cette étrange exécution ne datait sans doute que

des jours précédens, puisque tout cet acier reluisait encore dans le limon de la douve. Lesneven se releva avec un sourire amer. Il comprenait, il devinait au moins; il pensa qu'on avait enlevé du château tout ce qui pouvait donner la mort. Dagues antiques et précieuses, vieilleries féodales et fusils modernes, engins de chasse et de guerre, les trophées même conquis autrefois par les anciens seigneurs, tout, jusqu'aux épées de parade, on avait tout pris, tout jeté au plus profond de ces eaux noires. Qui avait donné cet ordre bizarre, sinon la marquise Violante elle-même? C'était Violante, Lesneven s'en croyait sûr, il reconnaissait là une pensée de femme. — On ne se tue pas avec des armes seulement, se disait-il; mais elle n'a point songé à cela. Un jouet d'enfant même peut devenir meurtrier dans des mains éperdues! Voilà ce que la jeune marquise ne savait pas. Elle pensait avoir éloigné la tentation des yeux du marquis et respirait sans doute bien plus librement à cette heure. Cette précaution touchante, puérile et vaine, montrait bien qu'elle ne s'avouait pas vaincue. Tout le temps que le marquis vivrait, elle ne devait pas renoncer à l'espérance. — Mort ou vivant, murmura Lesneven, elle l'aimera toujours. — Et s'appuyant le front contre le mur, il songea.

Il se reportait aux jours heureux où son cœur n'était plein que d'abstractions et de redondantes chimères. Il aimait les hommes en ce temps-là, il repoussait bien loin de lui la pensée de jamais aimer une femme. Son père, Marius Lesneven, lui parlant de l'amour, lui disait : — A quoi bon! — Et tous deux de lever les épaules. — Garde bien ta liberté, ajoutait le père. Et puis ils discouraient ensemble, le vieillard l'âme encore toute pleine des anciennes tempêtes, ranimant le passé de son souffle vigoureux, le jeune homme créant l'avenir tout d'une pièce par un acte de sa pensée. Le père et le fils appelaient à l'envi la reprise de la grande œuvre et le règne de la justice; mais le vieux Marius était mort : s'il revenait à la vie maintenant, reconnaîtrait-il ce fils qu'il avait élevé avec un soin si jaloux, et qu'il croyait avoir fait à son image? Le jeune homme ne se reconnaissait plus lui-même. Son âme brisée dans cette grande chute se débattait contre la souffrance sans cris ambitieux et sans emphase, il avait trouvé la simplicité dans la douleur, et en ce moment même il essuya deux larmes qui roulaient sur ses joues amaigries. Il se souvint alors d'un de ces propos à la tournure antique, dont son père n'était rien moins qu'avare. — Sois le maître de toi, disait Marius Lesneven à son fils, tu seras le maître du monde. Demeurer le maître de soi, prétendre diriger sa vie à sa guise, n'est-ce point là de toutes les utopies la plus candide et vraiment le rêve des rêves? Le jeune homme se frappa le front

contre ce mur humide, et, repassant dans sa mémoire tous les événemens qui depuis quatre mois se faisaient un jouet de son cœur, il se demanda si sa volonté y avait eu jamais part. Était-ce lui qui avait voulu disperser de ses mains ses propres croyances, déplacer toutes les forces de son être et l'idéal de ses yeux? Avait-il cherché sa misère? Six mois auparavant, lorsqu'il était entré dans la carrière de forestier, le caprice de ses chefs lui avait assigné ce poste, qu'il devait garder si peu. L'avait-il choisi? Mais étaient-ce bien ses chefs, n'était-ce pas plutôt le mystère de sa destinée qui l'avait amené dans ce pays sombre? Le jour de l'émeute dans la ville, quand le peuple l'appelait et qu'il se refusait à l'entendre, qui l'avait poussé hors de son logis malgré lui-même? Qui l'avait jeté avec ceux qu'il conduisait sur la route funeste de Plémures, devant le manoir de Bochardière? C'est là que sa destinée l'attendait. Elle lui était apparue sous les traits de Violante à la fenêtre du manoir. Et depuis... O comble de la dérision! Lesneven allait-il, lui aussi, commencer à croire à la fatalité comme ces seigneurs maudits, dont le dernier luttait en ce moment contre la mort et la folie dans ce château noir?... Non, non!... il n'y a point de fatalité. Les passions de l'homme font son destin... Malheur à celui qui, sentant l'ennemi, ne songe pas aussitôt à le vaincre! Lesneven se cacha le visage dans ses mains. Il savait bien qu'après l'assaut de Bochardière il aurait dû quitter le pays sur l'heure, qu'après son entrevue avec Violante à côté des charmilles il aurait dû fuir au bout du monde. Il ne l'avait pas fait, il était demeuré; il n'avait pourtant ni projets ni espérance. Violante elle-même de sa bouche lui avait dit qu'elle aimait le marquis de Croix-de-Vie, et il était resté!... Elle avait épousé presque sous ses yeux celui qu'elle aimait, et il était resté encore! Jamais il n'avait eu qu'une pensée, mais une pensée aveugle comme l'instinct, inexorable comme la passion : respirer l'air qu'elle respirait et la voir.

Le mur, dont le pied se baignait profondément dans l'eau, se dressait à une prodigieuse hauteur; point de saillies, point de courbures, il s'élevait tout droit comme un mur de défense; seulement un lierre énorme, enfonçant ses vrilles patientes dans les interstices des pierres, grandissait là depuis des siècles et tapissait le rempart jusqu'à peu de distance de la brèche que Lesneven venait de découvrir. Cette brèche apparaissait à trente pieds environ au-dessus du niveau des douves. — Lesneven prenait lentement ses mesures avec ce sang-froid apparent de la passion qui n'est que le comble du délire. Il se souvint du poignard qu'il avait un moment auparavant relevé dans l'herbe; il pouvait s'en servir dans son audacieuse escalade, il le mit entre ses dents; puis, se suspendant des

deux mains au lierre, il commença de monter. Tout alla bien d'abord; les basses branches de l'arbuste gigantesque pouvaient supporter un poids plus lourd que celui d'un homme; l'ancien garde-général était leste et robuste, il montait. Les feuilles de lierre écrasées sous ses pieds répandaient une âcre odeur autour de lui. Une volée de grives attirées par ces baies noires, puis troublées dans leur maigre repas d'hiver, s'enfuirent à tire-d'aile. Le jeune homme avait dépassé la tête des aunes qui croissaient au milieu du fossé; les chênes immenses, avec leurs longs bras étendus sur l'autre berge, le défendaient du côté de l'avenue de tout regard curieux. Il montait en sûreté, et sans crainte d'ailleurs il approchait du but désiré; le jour versé par la brèche tombait déjà sur son front, mais les longues tiges du lierre devenaient plus menues et plus cassantes. Lesneven pourtant ne se décourageait point, il poursuivait sa folle ascension. Tout à coup la périlleuse échelle manqua. Plus de branches. Du point où se trouvait le jeune homme jusqu'à la brèche, rien que le mur, et dans cette muraille glissante une seule crevasse. Lesneven y planta son poignard, et sans hésiter mit le pied sur ce nouvel échelon si hardiment improvisé, tandis qu'il s'accrochait d'une main au bord de la brèche. Par malheur le poignard était trop faible, la lame se tordit, une pierre céda, Lesneven roula dans l'abîme.

Il était tombé sur le lit épais des osiers qui recouvraient presque entièrement la douve. Point de blessures, point d'évanouissement après cette terrible chute, et cependant le jeune homme restait étendu sans mouvement; mais sa pensée demeurait active. Un grand éclat de rire sortit tout à coup de ses lèvres, les déchirant au passage, et il se retrouva debout. Cette aventure hardie qu'il avait voulu courir et qui finissait par cet accident ridicule ne semblait-elle pas l'image de tout ce qui lui était arrivé depuis quatre mois? Des rêves dont la vanité n'avait d'égale que la folie, des entreprises téméraires que ne justifiait aucune espérance, et qui se terminaient par des chutes semblables en tout à celle qu'il venait de faire du haut de cette insolente muraille, voilà pourtant à quoi il avait employé ce long moment de sa vie! Tout lui démontrait cruellement son impuissance; mais son humiliation n'était pas au comble, il prévoyait quelque égarement plus complet encore de son esprit, quelque abaissement plus profond de son cœur. Impuissant à se faire aimer de Violante, impuissant même à la voir, impuissant à s'éloigner d'elle, impuissant surtout à se faire à lui-même la seule justice qu'il méritât, et à mourir! La mort ne voulait pas de lui, puisque, roulant dans un abîme, il avait trouvé ce lit d'osier pour le recevoir, et qu'il se relevait sans blessure. Il remonta sur la berge,

se refit un chemin dans les buissons, à travers les épines, et regagna l'avenue. Croix-de-Vie se montra devant ses yeux; la prison qui gardait Violante était toujours close et muette, le château se dressait dans la brume, ses profils immenses se détachaient sur le fond uniformément gris d'un ciel morne. Tout à coup la cloche de la chapelle se mit à sonner, la porte d'honneur s'ouvrit.

Une longue file d'hommes et de femmes apparut dans l'avenue. Ils sortaient du hameau de Croix-de-Vie, situé à l'est de l'enceinte, et s'acheminaient silencieusement vers le château. Ils tenaient des chapelets à la main. La cloche sonnait, tout ce monde allait à la chapelle prier pour le maître malade. Les yeux de Lesneven s'étaient jetés dans la cour par cette porte ouverte, mais il eût fallu s'avancer jusque sur le seuil et doubler les communs du regard pour apercevoir l'aile méridionale qu'habitait Violante, et le jeune homme ne l'osait. Les gens de Croix-de-Vie passèrent près de lui, quelques-uns le saluèrent. Chemin faisant, ils marmottaient des *ave*. — Priez! priez! bonnes gens, se disait Lesneven avec un cruel sourire. Les serviteurs du château traversèrent aussi la cour pour se rendre à la chapelle. Pieux vassaux, serviteurs fidèles, les uns et les autres espéraient dans leurs prières. Et peut-être aussi la marquise Violante se flattait-elle encore que les supplications sorties de ces âmes simples fléchiraient Dieu ou le destin; les illusions de l'amour sont robustes! Lesneven sentit qu'on lui frappait sur l'épaule. — Bonjour, mon hôte, lui dit le maître des Aubrays.

Le gentilhomme était venu à cheval. Ayant mis pied à terre, il tenait sa monture par la bride. Lesneven remarqua qu'il était vêtu de noir de la tête aux pieds. L'air presque insultant de joie et de triomphe qui se lisait sur son visage contrastait singulièrement avec ce sévère ajustement de deuil. Il n'attendit pas la réponse de Lesneven à son salut gaillard, il paraissait même se soucier médiocrement du peu d'accueil que lui faisait le jeune homme. Avisant un dernier groupe de paysans qui sortaient du village, il s'avança vers ces braves gens, tirant toujours sa monture derrière lui. — Mes amis, leur dit-il, je me joins à vous; je vais prier, moi aussi, pour l'âme de mon frère Siochan, qui est mort.

Les gens de Croix-de-Vie s'entre-regardèrent; aucun ne répondit. Ils reprirent leurs chapelets et passèrent. Le maître des Aubrays se mit fort paisiblement en devoir d'attacher son cheval à l'un des chênes de l'avenue. Il sifflait suivant sa coutume; mais tout à coup, se souvenant que Lesneven était là qui l'entendait, il s'interrompit. — Hélas! dit-il, monsieur de Lesneven, ce pauvre Siochan a rendu cette nuit son âme à Dieu, qui la lui demandait depuis longtemps.

Il s'arrêta court. — Ah! reprit-il, c'est ici un mauvais présage.

Puis, se rapprochant du jeune homme et lui frappant une seconde fois l'épaule : — Pourquoi ne viendriez-vous pas à la chapelle avec moi? lui demanda-t-il.

Lesneven détourna la tête.

— Quoi! reprit le maître des Aubrays, vous ne l'osez point! La chapelle de Croix-de-Vie est à tout le monde, c'est la paroisse. Je vous croyais plus hardi. Si vraiment la passion vous tenait d'entrer dans ce château, vous sauriez bien m'y suivre...

Le jeune homme ne le laissa pas achever. Il avait reculé déjà d'un pas sans lui répondre. Le maître des Aubrays n'insista point, seulement il poussa ce ricanement qui lui était ordinaire, et qui ressemblait au grincement d'une roue trop sèche; puis il entra dans la cour et de là dans la chapelle.

Lesneven était déjà bien loin. Il s'applaudissait de la froide mine qu'il avait opposée à la joie cruelle et si peu déguisée de son ancien hôte. Il n'avait montré naguère que trop de complaisance à écouter le furieux langage de ses passions farouches; il n'avait que trop longtemps consenti à vivre près de lui, sous son toit effondré. Songeant à Siochan des Aubrays, il se dit qu'il n'y avait encore qu'une bête fauve de moins dans cette tanière. Les rumeurs du village de Sainte-Marie lui avaient appris à la longue comment Siochan était né et ce qu'il était aux Croix-de-Vie. C'est pourquoi l'air et les propos du maître des Aubrays à cette heure venaient de soulever dans le fond de son âme une généreuse houle d'indignation et de colère. Il avait eu la pensée de lui barrer le passage, de défendre l'entrée de la maison à ce gentillâtre grossier, qui se donnait le féroce plaisir d'y apporter lui-même cette nouvelle de deuil, cette menace, *ce mauvais présage;* mais ce n'était pas son affaire, défendre Croix-de-Vie ne le regardait point. Il s'éloignait.

Le vent d'automne, lourd, égal, soufflant ce jour-là sans fureur, mais aussi sans trêve, remplissait la forêt de sa vaste plainte. Parfois le bruit du bois mort se cassant aux branches, ou bien le claquement métallique des houx entre-choquant leurs pointes vertes, jetaient une note plus précise et plus claire, mais non moins triste au milieu de cette lamentation incessante. Lesneven marchait sur l'épaisse litière des feuilles sèches; rien que des débris sur le sol, au ciel des nuées et toujours ce vent lugubre. L'ancien garde-général songeait au sentiment qu'il avait éprouvé quatre mois auparavant en foulant du pied pour la première fois cette terre des tempêtes et des batailles. Sa conscience criait alors, son cœur protestait contre tant de souvenirs encore saignans et vivans qu'il trouvait sur son passage. Ses yeux troublés cherchaient dans le gazon les tertres qui recouvraient les morts. Eh bien! il l'aimait à

présent cette terre sinistre. Elle avait été le confident et le témoin de ses souffrances et de sa faiblesse. Souvent elle lui avait servi de couche et d'oreiller dans les longues nuits qui semblent ne devoir jamais finir, il avait respiré de près sa rude haleine, et vraiment il sentait qu'elle lui était devenue presque chère. En même temps il croyait sentir aussi qu'il lui appartenait, qu'il était lié désormais à elle par un lien mystérieux qui ne pouvait plus se rompre, et qu'elle lui gardait sa place au pied des chênes. Quelque chose lui disait qu'il n'avait fait encore qu'obéir à sa destinée en se refusant à quitter ce pays sombre, et qu'en effet il n'en sortirait point.

Il s'assit au pied d'un arbre. La pensée d'en finir avec tant de maux méritait qu'il l'examinât lentement, à loisir. Cette heureuse pensée traversait son esprit vingt fois le jour, comme une lueur encore lointaine, mais qui se rapprochait sans cesse, apportant l'apaisement et une douce chaleur avec elle. Oui, le poids de tout ce qu'il souffrait était trop lourd, il voulait le suprême soulagement, il voulait la délivrance. Comment cette délivrance arriverait-elle? Il sentait bien que la chaîne de sa vie était usée; fallait-il attendre qu'elle se rompît? Devait-il se résigner à mourir de lassitude et de dégoût? ou bien devait-il imiter l'exemple du marquis de Croix-de-Vie et lui emprunter sa fureur sacrée? Il était bien sûr d'y céder, s'il la laissait naître, car il n'avait point de fée près de lui pour la charmer et l'adoucir. Là-bas, on retenait la main du marquis; mais qui serait là pour arrêter la sienne? Il était son maître, il était libre de se frapper à son gré, à son heure, de choisir la place où il tomberait, comptant sur les feuilles chassées par le vent et sur l'herbe qui croissait pour lui servir de tombe, et tout serait dit. Personne au monde ne prendrait souci de s'informer de lui désormais, pas une âme n'aurait de pensée pour le pauvre hère, pour le vagabond qu'on ne verrait plus; pas une bouche ne prononcerait son nom. Qui sait? la marquise Violante pousserait peut-être un soupir d'aise en se voyant délivrée d'une poursuite incommode et d'un amour dont elle rougissait. Plus tard, agenouillée devant le tombeau de son mari, dans la chapelle de Croix-de-Vie, se disant pour se consoler dans son désespoir que, si elle n'avait pu sauver le marquis, elle avait au moins l'honneur d'avoir prolongé sa vie de quelques jours, de quelques mois, elle ne soupçonnerait même pas qu'elle avait abrégé d'une longue suite d'années la vie d'un autre. Plus tard encore, si, le cœur apaisé déjà par la fuite du temps, laissant errer son regard sur le passé, elle se souvenait vaguement de ce hardi jeune homme qui, pour la seule ivresse de la voir deux fois, avait affronté si longtemps dans la chênaie le fusil de ses paysans sauvages, l'âpreté de la saison, le froid, la faim

même, peut-être bien alors lèverait-elle les épaules avec un fugitif sentiment de pitié. Jamais elle ne saurait que ce Lesneven était mort par elle. — Il a disparu, se dirait-elle en souriant... Non, non! Mourir était bien; mais mourir sans que Violante le sût, jamais! Le jeune homme se releva, il traversa les houx qui se dressaient devant lui; les charmilles de Bochardière lui apparurent sous la chênaie moins épaisse. Il s'arrêta encore un instant, comprimant avec ses deux mains les battemens de son cœur. Derrière ces charmilles, où naguère il avait pour la première fois surpris Violante, il vit son image. L'illusion qui se levait là devant ses yeux était trop belle et la tentation trop forte. Il s'élança en avant, et ce qu'il n'avait osé faire à Croix-de-Vie, il le fit à Bochardière; il franchit d'un bond cette haie.

Il baisa le banc où Violante s'était assise le jour de leur entrevue, il baisa l'herbe que ses pieds avaient foulée. — Qui lui aurait dit que de sa raison creuse et de ses sens glacés d'autrefois naîtrait jamais un tel délire? Il se mit à sonder du regard les différentes allées qui aboutissaient à cette place verte où le banc était situé. Laquelle Violante, en ce jour déjà si lointain, avait-elle suivie pour arriver aux charmilles? Il en choisit une qui longeait le bois, parce qu'elle était tortueuse et couverte, pensant que la jeune femme, — qui était une jeune fille alors, — avait voulu s'approcher de ce lieu sans être vue. Épuisé par son émotion, Lesneven n'avançait qu'en se traînant. Ses yeux cherchaient follement sur le sable la trace des pas de Violante. Il se disait bien que quatre mois s'étaient écoulés depuis que la jeune marquise avait passé dans ce sentier, que vingt orages avaient bouleversé la terre, et que la pluie ne se lassait point de tomber de ce ciel en pleurs; mais il ne voulait pas prêter au temps ni à la pluie le pouvoir d'effacer ces empreintes divines. Hélas! ces jardins avaient perdu jusqu'au souvenir de celle qui les animait autrefois de l'enchantement de sa présence. Depuis qu'elle avait quitté ce manoir pour aller s'enfermer là-bas, au fond de ce Croix-de-Vie détesté, avec son amour funeste et son dévouement stérile, ils ne l'avaient pas vue. Ce n'était plus que des jardins vulgaires. Et cependant Lesneven ne pouvait se résoudre à quitter ces ombrages qui avaient abrité si longtemps l'idole et la fée. Il avançait encore; le cours sinueux de cette allée le trompa, et tout à coup, sortant d'un bosquet, il se trouva sans l'avoir voulu au bord de la terrasse qui dominait la cour et la maison.

C'est là que les chouans du marquis de Croix-de-Vie étaient apparus soudain le jour de l'assaut. Lieu cruel, plein d'ironie et de souvenirs! Le jeune homme chercha la place où il demeurait alors

immobile, oubliant sa colère contre le peuple ingrat et sauvage dont il avait été le chef et dont il était devenu le prisonnier, ne songeant plus qu'à regarder Violante, qui venait de se montrer à sa fenêtre. Les yeux et l'âme attachés à cette vision subite, il avait reconnu en un moment que sa vie jusqu'alors avait été sans but, que son esprit cherchant la lumière, son cœur poursuivant le beau et le bien, s'étaient égarés, et il s'était dit : Mon idéal, le voilà! — Cette fenêtre était close, le manoir semblait désert comme les jardins. M. de Bochardière était à Croix-de-Vie sans doute, auprès de sa fille, qu'il soutenait et fortifiait de son mieux dans la rude et amère épreuve qu'elle traversait depuis un mois. Les valets, en l'absence du maître, prenaient de tranquilles vacances, et une femme de service qui travaillait à un ouvrage de couture sur le seuil des cuisines paraissait être la seule gardienne du logis. Elle entendit les pas de Lesneven sur la terrasse, leva la tête, aperçut le jeune homme, poussa un cri d'effroi, et s'enfuit de toute sa vitesse par la poterne et par le chemin qui bordait la Sèvre. Lesneven sauta dans la cour; la maison désormais était à lui, il entra. Il traversa les salles basses; il vit des degrés et il monta, puis un long corridor, il le suivit. Une croisée était ouverte, il vint s'y pencher et compta les fenêtres du manoir. A partir de la tour et en regardant vers le bois, cette façade en avait neuf; il croyait être sûr que celle de la chambre de Violante était la première : or il s'appuyait en ce moment sur la seconde. La porte qui se trouvait à sa gauche dans le corridor était donc celle qu'il cherchait. Il poussa cette porte en tremblant et pénétra dans la chambre en fermant les yeux.

Cette pièce était tendue de damas rouge. Au milieu s'élevait un grand bureau de bois de rose et d'ébène chargé de papiers de toute sorte, de livres de compte et de vieux dossiers. Lesneven recula, s'apercevant que son désir l'avait égaré. Et en effet il était entré dans la tour; c'est dans le cabinet de M. de Bochardière qu'il venait de se glisser en tremblant. Il ne pouvait douter de sa méprise. Le portrait du maître était là, suspendu à la muraille, au-dessus d'un meuble gothique; le jeune homme reconnut l'avocat sans peine, bien qu'il ne l'eût jamais vu qu'une fois, le jour de l'assaut de son manoir, lorsque M. Lescalopier de Bochardière commandait aux chouans de Croix-de-Vie de tout tuer dans sa cour et leur criait : Feu! feu! du haut de sa croisée. Aussi Lesneven, songeant à l'attitude tragi-comique de l'avocat dans cette circonstance, qu'il avait lui-même tant de raisons de n'avoir pas oubliée, ne put s'empêcher de le saluer d'un sourire. D'ailleurs cette chambre ne l'intéressait guère, il se souciait peu de ce qu'on y voyait, et il allait

la quitter lorsqu'en passant devant le bureau il aperçut parmi les dossiers un large cahier relié en maroquin vert avec des coins et des fermoirs d'argent. Sur cette couverture de maroquin, M. de Bochardière avait collé une bande de papier blanc et de sa plus belle main écrit ces mots en gros caractères : *Histoire de la maison de Croix-de-Vie*. Autrefois ce n'étaient que des mémoires, l'entreprise depuis lors s'était anoblie. Naguère encore le titre de l'ouvrage n'était écrit qu'à l'intérieur du livre, sur le premier feuillet; mais M. de Bochardière avait sans doute cru devoir faire cette adjonction et cet embellissement à son œuvre depuis qu'il s'était allié aux nobles gens qu'il y célébrait en un si beau style. Lesneven s'approcha, prit ce livre, puis le rejeta sur la tablette et s'éloigna en disant : Que m'importe l'histoire des Croix-de-vie? — Il revint pourtant, reprit le cahier vert. Il songeait que Violante avait dû le tenir souvent dans sa main; c'était là quelque chose qu'elle avait touché et qu'il touchait après elle. Il ouvrit les fermoirs et machinalement il lut.

Les premières pages lui parurent ressembler à ces petits livres vulgaires où de vieux régens de collége travestissent l'histoire avec tant d'amour et de soins religieux pour l'instruction des enfans. Il pensa que tout ce qui se disait dans la province de la finesse et de l'habileté de M. de Bochardière n'était rien que calomnie pure. Un homme capable d'écrire ces pauvretés innocentes ne l'était guère des noirs calculs, des traits subtils et des bons tours de politique patiente et profonde qu'on reprochait au maître du manoir. Lesneven, fils des temps nouveaux, n'avait jamais trouvé d'amusement dans les légendes. Une seule chose lui parut sérieuse dans la prose épique de l'avocat racontant les gloires de Croix-de-Vie, c'est que Violante durant des années avait dû être le témoin et l'auditeur complaisant de l'œuvre paternelle; c'est que, bercée sans relâche de la grandeur des Croix-de-Vie, elle avait fini par en être éblouie, séduite peut-être; si elle avait aimé le marquis, il n'en fallait pas chercher plus loin la cause... Mais, non! pourquoi lui faire cette injure? Son amour et son aveuglement avaient une source plus pure, et son âme était plus haute. Si elle avait aimé M. de Croix-de-Vie, ce n'était point pour sa naissance, mais pour ses malheurs. Et Lesneven laissa tomber le livre.

Il le reprit encore. Violante l'avait lu, ses doigts de fée avaient effleuré ces pages. Les mains du jeune homme y demeuraient à son tour attachées comme par une force invincible, et tout en levant les épaules il tournait les feuillets. Tout à coup ses yeux se troublèrent, et d'abord il ne voulut point les croire; il venait de lire son nom, là, dans le manuscrit, son nom écrit en toutes lettres et plusieurs fois répété : Lesneven!

XXII.

Lesneven, à la nuit tombante, marchait le long de la Sèvre, tantôt lentement et se parlant à lui-même, tantôt d'un pas précipité, avec des gestes violens. Il cherchait à regagner son asile de Sainte-Marie. L'agitation où il était et l'ombre grandissante lui permirent à peine de reconnaître le gué qu'il devait traverser, — le hameau de Sainte-Marie étant situé sur l'autre rive. En cette saison d'automne, où les eaux, souvent grosses, déplacent le fond mouvant de la rivière, et surtout à cette heure du crépuscule, ce passage n'était pas sans péril; Lesneven le savait. Il songeait que si un faux pas le portait dans l'eau profonde, il n'aurait point le courage de se débattre contre le flot; alors tout serait consommé. Plaise à Dieu que cette heureuse chose arrive! pensa-t-il. En ce moment, il entendit le trot d'un cheval dans la forêt. Le cavalier et sa monture descendirent dans le gué. Lesneven ne se retourna point, il avait deviné le maître des Aubrays. Le castel ruiné du gentillâtre s'élevait en effet de l'autre côté de la rivière, non loin du village, dans les prés. Le maître y rentrait sans doute, revenant de sa tournée de deuil, ayant voulu sans tarder recueillir lui-même les complimens de condoléance de tout le pays sur la triste fin de son frère. Il toucha le bord presque en même temps que son ancien ami, et s'adressant à lui, tandis que son cheval se hissait lourdement sur la berge : — Morbleu, monsieur *de* Lesneven, lui dit-il, c'est aujourd'hui un jour funèbre, tout le monde veut mourir.

Saluant le jeune homme et le laissant là sur cette énigme, il remit son cheval au trot. Lesneven, sentant ses jambes se dérober sous lui, s'était appuyé au tronc d'un saule. — Tout le monde veut mourir, répéta-t-il tout bas. — Est-ce que le marquis avait voulu suivre de si près le pauvre Siochan, le fatal bâtard de son père? Est-ce que ce sombre roman était fini? Le jeune homme pouvait encore se faire entendre du cavalier, qui n'était qu'à une faible distance, l'arrêter et l'interroger; mais il lui répugnait trop de donner ce plaisir au maître des Aubrays. Il leva les épaules comme s'il eût voulu se persuader à lui-même de son indifférence à tout ce que le forcené gentilhomme eût pu lui apprendre, et continua sa route.

Le village ne s'était pas endormi, suivant sa coutume, avec le déclin du jour. Des lumières brillaient dans toutes les maisons. Arrivé devant la chaumière de son hôtesse, au moment de soulever le loquet de la porte vermoulue, Lesneven hésita : le logis était plein de monde. Une dizaine d'hommes et de femmes rassemblés causaient entre eux de leurs voix lentes et monotones; à la vue de

l'ancien garde-général, tous se turent. On ne l'aimait pas, c'était un *bleu*, car il n'entrait jamais dans l'église. Le souvenir de l'attaque de Bochardière, où il avait joué un rôle qu'on ne s'expliquait point, et l'étrange vie qu'il menait dans la forêt depuis trois mois l'avaient rendu suspect aux moins ombrageux. Ils lui firent place cependant, et le fils de son hôtesse lui montra d'un geste son souper tout prêt qui l'attendait. La vieille hôtesse elle-même, assise sous le manteau de la cheminée, les pieds dans la cendre chaude, se souleva sur son escabeau et parlant pour le nouveau-venu sans s'adresser à lui : — Ceux qui n'ont pas de pain ont grandement perdu aujourd'hui, dit-elle; la douairière de Croix-de-vie a rendu ce soir son âme au bon Dieu.

Alors plusieurs voix s'écrièrent ensemble que le bon Dieu faisait toujours bien ce qu'il faisait, que la douairière, toute noble et riche qu'elle fût née, avait passé une triste vie sur la terre qu'il était bien heureux pour elle d'être morte avant son fils. Ces derniers mots rétablirent tout à coup le silence dans la chaumière. L'hôtesse ranima les cendres et jeta un fagot dans le foyer. Une vive lumière remplit le logis et s'éteignit en un moment; mais elle avait suffi pour montrer à Lesneven tous ces visages sérieux et attristés. Une femme se tenait seule dans un coin de la chambre, ses lèvres s'agitaient, elle priait tout bas. La piété profonde qui règne dans ces contrées, le respect et l'amour des seigneurs, que rien encore n'y a pu détruire, éclataient dans cette prière muette. Et pourtant les terres de Croix-de-Vie, bornées par la rivière, ne s'étendaient pas jusqu'à ce village, les gens de Sainte-Marie n'étaient point tenanciers du domaine; mais ils l'avaient été autrefois, avant les temps nouveaux, avant la guerre, lorsque Croix-de-Vie embrassait tout le pays, et de cœur au moins ils l'étaient restés. Le fils de l'hôtesse se leva : il raconta que, tout enfant, il avait vu un jour le précédent seigneur, Martel V, passer à cheval auprès de lui, dans la forêt. Une heure après, on relevait le marquis, la tête brisée sur les rochers. L'enfant encore était là. — En faisant ce récit, le jeune paysan passait la main sur son front, comme pour chasser cette vision sanglante, et tous ceux qui l'écoutaient se mirent à trembler. La vieille femme qui priait dans un coin interrompit son oraison, et demanda s'il était vrai que le marquis actuel eût déjà voulu se tuer un mois auparavant d'un coup de fusil, et qu'il se fût manqué. Ce bruit s'était répandu dans le pays. — Bon! fit un homme en secouant la tête, il ne se manquera pas toujours, il saura bien en finir. — Une jeune fille prit la parole et dit : — Peut-être.

Elle ajouta qu'elle était allée la veille à Croix-de-Vie entendre la messe, et qu'elle avait demandé des nouvelles du marquis. Per-

sonne ne le voyait plus. Il était enfermé dans l'aile du sud avec la marquise Violante et Chesnel; sa mère seule était entrée dans son appartement depuis un mois, et chaque fois en était sortie plus malade et plus affaiblie. On disait à Croix-de-Vie que la douairière était morte de peur au moins autant que de chagrin, mais que rien ne pouvait effrayer la marquise Violante. Elle avait donné l'ordre de tenir le château fermé, et de n'ouvrir la grande porte qu'aux gens du pays qui venaient à la chapelle; les médecins même ayant été mandés par la douairière, la marquise Violante n'avait point voulu les recevoir. Elle soignait son mari toute seule, le veillait la nuit et le jour. — On disait encore à Croix-de-Vie qu'elle le guérirait.

Les paysans écoutaient de toutes leurs oreilles, Lesneven de toute son âme. L'hôtesse quitta sa place sous le manteau de la cheminée; ce fut le signal du départ pour les gens du village. Lesneven ne bougeait point. Les coudes appuyés sur la table où son repas était servi, le front dans ses mains, il agitait de si étranges pensées que parfois il doutait si, lui aussi, il n'entrait pas en démence. La vieille hôtesse s'approcha. — Vous oubliez votre souper, lui dit-elle. Ne recevant pas de réponse, elle regarda son fils, qui secoua les épaules d'un air de mauvaise humeur et de pitié; puis tous deux passèrent dans la chambre voisine. La salle commune, où Lesneven paraissait vouloir demeurer cette nuit-là, n'était plus éclairée que par la lueur fumeuse d'une lampe où brûlait une huile grossière extraite des graines du chanvre; le foyer était mort. Lesneven redressa la tête et se vit seul dans le misérable réduit, il se leva. Il songeait à tout ce qu'il venait de lire à Bochardière dans le manuscrit de l'avocat. Maintenant il savait pourquoi le marquis de Croix-de-Vie avait saisi un fusil pour l'en frapper le jour de l'assaut du manoir, pourquoi ce pauvre seigneur s'était évanoui, pourquoi il avait perdu l'esprit en entendant son nom! C'est que ce nom était celui de l'homme qui avait poussé son ancêtre aux crimes que sa maison expiait encore après six générations et deux siècles. Ce nom était le nom fatal! Et Lesneven se mit à rire de tout ce tissu de superstition, de crédulité, de faiblesse, de cette simplicité mêlée à un si grand égarement d'orgueil dont cinq hommes vaillans et robustes étaient morts. Il pouvait bien rire enfin, puisqu'il était seul, rire de la peur que lui, chétif, abandonné, deshérité de tout bien, de toute puissance, de toute force en ce monde, il avait fait à ce noble, à ce riche Croix-de-Vie rien qu'en se nommant. Et il se laissa tomber sur une chaise en s'écriant : — Aurais-je pu jamais deviner que j'étais pour lui l'homme du destin?

Et il riait. Sa gaîté pourtant était convulsive; il ne s'en apercevait point, il la croyait pleine et franche. — Suis-je bien le descendant de ce Lesneven qui a mis à mal ce Martel Ier, disait-il tout haut? Alors je sors de bonne souche; l'avocat l'atteste, il s'y connaît. — Un souvenir tout à coup le frappa : son père autrefois ne lui disait-il point qu'un de leurs ancêtres, au dernier siècle, avait passé vingt ans dans une prison d'état et y était mort? Voilà bien l'ancien Lesneven; point de doute, ce prisonnier, c'était lui; le tentateur, le maître en débauches du marquis vendéen dans la grande cité de perdition, le Paris de la régence, le voilà! Pauvre seigneur de Croix-de-Vie! pauvre sire! Il faut avouer que jamais ni le vieux Marius Lesneven ni son fils ne s'étaient souciés de connaître les crimes qui avaient fait jeter leur aïeul dans cette terrible prison. Eh bien! c'étaient ceux que le hardi compagnon de Martel Ier avait commis de moitié avec ce marquis dont la figure était si sombre. Ces crimes, le sixième descendant de Martel Ier les expiait encore. Lesneven y songea; la loi d'expiation s'étendait peut-être bien jusque sur lui-même! Voilà pourquoi il était malheureux, voilà pourquoi il était pauvre. Lui aussi, il payait sa dette à l'éternelle justice; lui aussi, il était puni pour les mystérieux forfaits dont un de ses ancêtres s'était rendu coupable en 1720!

Le jeune homme entr'ouvrit un moment la porte de la chaumière et respira l'air de la nuit. La Sèvre, dans le lointain, roulait ses flots avec un bruit menaçant; la chênaie poursuivait là-bas sa plainte pesante. — Où suis-je? se dit Lesneven en portant la main à son front. Où il était? Dans le passé, dans le vieux monde, dont la seule mention autrefois lui faisait lever les épaules, tant il le croyait bien abattu pour jamais. De quel ton présomptueux il disait en ce temps-là : le vieux monde est mort! — Il ne s'attendait guère à le voir si tôt debout devant ses yeux, à se trouver face à face avec un fantôme vivant, bien vivant, encore tout armé de ses lois vengeresses et de ses croyances aveugles. — Et moi, s'écriait-il, en parcourant la chambre à grands pas, moi le fils de mon père, je jouais sans le savoir un rôle dans une légende! — Il repassait alors dans sa mémoire tout ce qu'il avait lu ce jour même à Bochardière. Cependant il ne riait plus. Ce vent de folie et de terreur qui soufflait sans relâche autour de lui était fait pour troubler les plus fermes cœurs, et le sien depuis longtemps était faible. C'est pourquoi, un instant auparavant, il se demandait : Où suis-je? Il songeait d'ailleurs que le manuscrit de l'avocat n'avait pas servi seulement à lui apprendre pourquoi son nom faisait tomber en défaillance le marquis de Croix-de-Vie; il savait aussi maintenant d'où venait le trouble de Violante à sa vue.

Ce n'était pas un éloignement ordinaire que Violante ressentait pour lui; il aurait dû s'en douter plus tôt. Lorsqu'il l'avait rencontrée le mois passé dans l'avenue près de la croix de pierre pour la dernière fois peut-être, comment n'avait-il point cherché une cause à la force de son indignation et de ses alarmes? Il lui avait demandé : — Que craignez-vous de moi?— Tout, avait-elle dit. Oh! la dure parole! mais il la comprenait à cette heure. Violante en effet craignait tout de lui, puisqu'il semait, sans le vouloir, un redoublement de folie sur son passage.

Il retourna vers la porte entr'ouverte. Il étouffait. Quelle nuit! Pas une lueur au ciel. Les noires nuées, poussées par la marée qui montait au loin dans le bas de la rivière, couraient toutes gonflées de pluie au-dessus de la chênaie; le vent grandissait, de larges gouttes d'eau fouettaient déjà les toits du village, se mêlant comme des larmes à ce gémissement éternel. Debout sur le seuil de la chaumière, recevant cette lourde pluie sur le front, insensible à tout, Lesneven songeait encore; il se demandait si Violante croyait à la légende. — Non, elle n'y croyait pas; son âme était trop droite, sa raison trop sûre! Non, elle n'acceptait point ce roman puéril et sombre, elle ne faisait que le subir durement sans doute, en protestant tout bas. Ce nom de Lesneven ne lui faisait pas peur; elle ne voyait pas en lui, comme tous ces insensés qui l'entouraient, le messager du destin; elle ne voyait qu'un malheureux qui souffrait à cause d'elle. Peut-être même lui eût-elle pardonné son aveugle passion, mais la légende était là, et quand la jeune femme eût voulu lui montrer du moins un peu de pitié l'odieuse légende parlait et Violante était forcée de le haïr.

Hélas! devait-il croire qu'elle ne le haïssait que par force? Pouvait-il bien se flatter que la nécessité toute seule lui imposait cette dureté amère dont il l'avait vue sans cesse armée contre lui? Il eût été presque beau de penser qu'en d'autres circonstances elle aurait voulu du moins lui être plus douce; mais non! si faible et si vide que fût cette consolation, Lesneven n'osait encore en repaître son cœur. Il rappelait l'image de Violante devant ses yeux, il se retraçait ce beau visage de glace tel qu'il lui était apparu, quatre mois auparavant, près des charmilles du manoir, le mois passé près de la croix. — Non, non, se disait-il, elle ne saurait faire l'aumône d'un peu de compassion, même à ceux qu'elle n'aime point. Sa bouche n'a jamais eu de sourire que pour un seul homme, son âme n'a jamais eu de chaleur que pour le malheureux qu'elle veille là-bas, seule, sans vouloir de secours, et qu'elle se flatte encore de guérir. Et il pensa que, lorsque le marquis ne serait plus, Violante aimerait encore son souvenir et son ombre, que

rien n'aurait changé dans le cœur de la jeune femme, et que pour lui il ne devait rien espérer de plus qu'autrefois, ni de sa douceur, ni de sa pitié.

Dès lors pourquoi vivre? à quoi bon traîner plus longtemps sa lâcheté vagabonde? Que lui servait d'attendre la mort du marquis avec cette impatience dont il se reprochait parfois la cruauté? Était-il donc si curieux de voir le spectacle de cette fidélité par-delà le tombeau? Il se mit à parcourir la chambre à grands pas. — A quoi bon? répétait-il. Puis il vint s'asseoir sous le manteau de la cheminée, à la place favorite de sa vieille hôtesse, et remuant machinalement du bout du pied les cendres froides : — Pourquoi vivre? disait-il; pourquoi? — La lampe s'éteignit, l'obscurité remplit la chambre. Après toutes les émotions de cette longue et douloureuse journée, Lesneven était bien las. Ces ténèbres profondes, le vent qui le berçait en s'engouffrant dans la cheminée, appesantirent bientôt ses paupières. Déjà les rêves le gagnaient. — Si elle m'avait aimé! murmura-t-il, et il soupira longuement; puis d'autres images bien différentes s'agitèrent dans son âme troublée. Il rêvait du marquis maintenant. — Elle le guérira! cria-t-il. Le fils de l'hôtesse, qui entrait dans cette salle, à la pointe de l'aube, l'entendit, et pensant qu'il s'agissait du marquis de Croix-de-Vie, car il était encore tout plein de la conversation du soir : — Dieu vous entende! répondit-il en passant. — Lesneven se réveilla en sursaut.

Le fils de l'hôtesse, chemin faisant, réfléchissait. Il ne comprenait pas bien pourquoi Lesneven s'intéressait à la guérison du marquis au point d'en rêver tout haut. Il s'en allait donc sous le vent et la pluie, remontant la rue du village, avec de grands mouvemens d'épaules, comme il en avait toutes les fois qu'il pensait à l'ancien garde-général. Le sentiment que celui-ci lui inspirait était un extraordinaire mélange de surprise, de défiance et de pitié. Le jeune chouan n'était pas encore bien loin de sa maison lorsqu'il entendit un bruit de pas, et, se retournant, il aperçut ou devina plutôt dans l'ombre grise du matin Lesneven, qui, suivant aussi la rue, mais dans la direction opposée, descendait vers la Sèvre. Il regarda le ciel noir, tendit l'oreille vers l'ouest dans la direction de la futaie d'où sortait une rumeur sourde, confuse, traversée par momens d'un fracas semblable à celui de la foudre lointaine, et levant les épaules de plus belle : — Holà! cria-t-il, n'allez point dans le bois, les chênes s'écroulent.

— Elle le guérira! murmurait Lesneven, marchant toujours vers la Sèvre. Je lui ai dit il y a quatre mois auprès des charmilles : C'est le marquis que vous aimez, c'est lui qui doit vivre. — Mais je ne verrai point cela.

Il n'avait pas même songé à suivre l'avertissement de son hôte. Il traversa d'un pas pesant les prairies qui avoisinaient le village; la Sèvre était au bout de ces prés, c'était la route du bois. La maigre rivière se soulevait, se couvrait d'écume, la force terrible du vent semblait près de la rejeter tout entière hors de son lit; les arbres, sur l'autre rive, se tordaient avec des lamentations déchirantes. Lesneven entra dans le gué. Les eaux avaient grossi pendant la nuit, et il s'y enfonça jusqu'à mi-jambes; la pluie l'aveuglait, il gagna pourtant la berge. Là il s'assit un moment sur le sol détrempé; les forces lui manquaient, l'idée lui vint qu'il n'avait pas soupé la veille, il sourit. Il eut alors un ressouvenir de cette grande emphase dont il était autrefois plein jusqu'aux lèvres, et dont il avait si bien perdu le goût dans l'accablement de sa douleur. — Je souperai ce soir chez les morts! s'écria-t-il; puis il s'engagea sous la futaie.

A peine le jour encore naissant et voilé par les torrens de cette pluie furieuse pénétrait-il sous la ramure dépouillée; mais l'ouragan s'y déchaînait sans contrainte. Les branchages arrachés volaient de toutes parts; les jeunes arbres se débattaient, se ployaient jusqu'au sol et relevaient en gémissant leurs têtes fracassées, la tempête hurlait avec un redoublement de rage. Tout à coup la terre trembla; puis on entendit comme un roulement de tonnerre, puis un formidable craquement : c'était un chêne qui tombait. Il sembla que la forêt entière allait le suivre dans sa chute. L'un des bras du géant était venu s'abîmer à quelques pas de Lesneven; un épais tourbillon d'éclats de bois et de débris environna le jeune homme comme une nuée meurtrière et ne l'atteignit pas.

Il était là immobile, il aurait pu fuir, il était resté. Un moment, il avait espéré que la chute de cet arbre le délivrerait du souci de prendre une résolution dernière. Espérance vaine! Si mourir est un bienfait, Lesneven voyait bien maintenant qu'il ne pourrait jamais tenir ce bienfait que de lui-même. Il continua sa route, la tête haute, songeant à son père, le vieux soldat de la grande cause, qui le regardait d'en haut, si nos âmes nous survivent. Il avait pris un pistolet dans la poche de son habit et le tenait serré dans sa main; il gagna l'avenue de Croix-de-Vie.

D'un côté, le château lui apparut, de l'autre la croix de pierre, le château toujours clos et morne et comme enchanté. C'est là que Violante, en ce moment peut-être, opérait le miracle de l'amour et charmait la folie. Les yeux de Lesneven se tournèrent vers la croix, témoin de sa dernière rencontre avec la jeune femme. — C'est là que je l'ai vue pleurer, murmura-t-il. Et il remonta l'avenue.

XXIII.

Ainsi la douairière n'était plus. Tout ce charme piquant avec ce grand air si naturel, toute cette grâce incomparable, tout cet esprit railleur, tendre, ingénu, armé pourtant d'une si subtile clairvoyance et d'une si redoutable finesse, tout cela était évanoui; mais le souvenir en devait rester ineffaçable dans le cœur de ceux qui avaient aimé la marquise. Pour elle, jamais elle n'avait eu qu'un sentiment sérieux et profond, — la passion de son fils. Vaillante et frivole comme elle avait toujours été jusqu'alors, elle avait pu supporter tous ses malheurs et les oublier; mais le poids de la dernière, de la suprême épreuve avait écrasé le ressort de son cœur. Depuis le matin où le marquis était rentré au château mené par Violante et Chesnel, frappé comme ses pères, la douairière était condamnée. La vie s'était retirée lentement de ses veines glacées par la terreur qu'elle voyait pour la seconde fois s'abattre sur cette maison maudite. La pauvre marquise n'avait plus trouvé la force de défier le ciel ni de le prier; elle n'avait fait que trembler, languir et pleurer; son âme légère s'était envolée dans un soupir. Le fils qu'elle avait si chèrement aimé n'avait pu la reconnaître à l'heure des adieux! La douairière était morte depuis deux jours, on venait de porter sa dépouille dans le caveau des Croix-de-Vie et de sceller la pierre. Un grand concours de peuple s'était pressé à ces tristes funérailles, dix paroisses étaient accourues pendant la nuit, malgré la tempête qui ne cessait de souffler; puis toute cette foule s'écoula. La cour redevint déserte; le château, dont la façade jusqu'au premier étage était tendue de noir, rentra dans son lugubre silence.

Alors M. de Bochardière, l'abbé de Gourio et Chesnel apparurent tous trois sur le seuil de la chapelle, d'où ils sortaient les derniers. L'abbé était pâle; ses longues mains blanches tremblaient le long de sa soutane, l'anneau pastoral était devenu bien large pour ses doigts amaigris. Rien n'était changé sur la face puissante de Chesnel, toujours rude et sombre. M. de Bochardière considérait la pierre du seuil; c'en était fait de son air superbe et de sa mine fleurie. Il calculait tout bas ce que son ambition et sa vanité satisfaites lui avaient coûté depuis un mois d'émotions navrantes, de regrets cuisans et de tardifs remords; c'était un cruel décompte. L'abbé, d'une voix qui s'entendait à peine, dit : Il n'y a plus ici qu'une marquise. — M. de Bochardière releva brusquement la tête : Ne pourrais-je voir ma fille? demanda-t-il à Chesnel.

— Quand *il* dormira, *lui*, dit le valet.

Les regards de ces trois hommes se heurtèrent. Ceux de l'avocat

et de l'abbé contenaient une question que leurs bouches n'osaient plus faire depuis longtemps; Chesnel était accoutumé à ces interrogations muettes que tout le monde au château lui adressait dix fois le jour. — Rien de bon encore, dit-il. — L'abbé mit sa main devant ses yeux et murmura : Cela doit être horrible à voir!... — Chesnel, s'écria M. de Bochardière, espères-tu vraiment toujours?

— Toujours, fit Chesnel.

Et puis ils se séparèrent; l'abbé rentra dans la chapelle, qui était devenue son unique refuge contre l'épouvante qui pressait son faible cœur. Là il était chez lui, il priait, il tremblait à son aise. — Chesnel se dirigea vers le château. M. de Bochardière le suivait de loin. Le valet monta les degrés qui conduisaient à l'aile du sud. L'avocat traversa les grandes salles du rez-de-chaussée, toutes somptueusement meublées, tendues d'étoffes rares et de tapisseries curieuses, magnifique désert à présent, puisque celle qui n'était plus avait emporté tout l'esprit vivant de cette demeure avec elle. Il arriva devant l'appartement de la douairière, et il entra.

Le respect flatteur dont il avait de tout temps entouré la marquise survivait et devait éternellement survivre à l'amie qui en avait été l'objet. L'avocat pénétra dans cet appartement de ce même pas discret et léger dont autrefois il approchait d'elle; on eût dit qu'il avait peur de troubler ou d'incommoder son ombre. La seule impulsion de son cœur l'amenait dans ces lieux encore tout pleins d'une chère présence; il apportait à l'aimable et noble femme qui venait de partir pour le grand voyage le tribut de sa première tristesse et la fleur de ses regrets. La marquise n'avait-elle pas fait tout l'embellissement de ses vingt dernières années? — Elle avait même décidé de la tournure définitive de sa vie. Le rusé Picard savait bien que sans elle il aurait pu se laisser prendre à l'appât de quelque nouvelle aventure; depuis longtemps, le vent du succès n'enflait plus la cause qu'il s'était choisie, il pouvait avoir envie d'en changer; mais la douairière avait transfiguré ses ambitions, et leur avait donné comme une âme sensible et comme un but attendri qui devait les rendre constantes.

Hélas! voilà donc ce salon où pendant tant d'années il avait passé près d'elle les longues soirées de l'automne et de l'hiver. Voici la table de whist où la marquise se montrait toujours si moqueuse et si vive. Et comme elle savait rendre l'abbé de Gourio plaisant en le forçant à recevoir de cet air béat qui n'appartenait qu'à lui les traits légers qu'elle lui lançait en plein visage! Cette grande bergère où Mme de Croix-de-Vie s'asseyait redisait encore les jolis contes, les propos enjoués qui pétillaient sur sa bouche, quand

la partie était achevée, dans l'heure délicieuse qui précédait le moment du départ. Tout était charmant à cette heure pour ceux qui entouraient la douairière, tout, jusqu'au souci de détourner ses pensées lorsqu'elle en changeait soudain, lorsque la mémoire du passé, la terreur de l'avenir, rentraient par surprise dans son âme troublée, lorsque les pas du marquis venaient à résonner tout à coup au-dessus de sa tête sur le plancher de la galerie du nord. La mère affligée appuyait alors ses deux mains sur son cœur et demeurait muette; mais pour ses amis tout était doux, jusqu'au soin de chapitrer et de calmer sa peine. Ils savaient pourtant bien si cette douleur, qu'ils accusaient de n'être point raisonnable, était clairvoyante et juste! — L'avocat s'était assis dans la bergère, il se leva. Il ouvrit la porte de la pièce voisine; c'était la chambre à coucher de la marquise. Le désordre qui suit la mort régnait dans cette chambre... Ce spectacle était trop cruel; M. de Bochardière recula, et, rentrant dans le salon, il se laissa retomber dans la bergère en murmurant : Si tout encore était fini!... Mais le malheur présent n'était point le dernier; un autre deuil planait sur cette maison maudite. L'avocat, songeant à cela, frissonna comme un homme pris de fièvre. L'image de sa fille enfermée là-haut avec ce terrible mari qu'il lui avait donné passait devant ses yeux; il se demandait où Violante avait puisé un si grand courage, et il se confessait tout bas que ce n'était point de lui qu'elle le tenait; puis sa conscience, qu'il s'efforçait en vain de rendre muette, reprenait malgré lui la parole et lui disait : Tout ce qui arrive est ta faute! Il avait voulu que sa fille fût marquise, elle l'était; il avait envisagé sans trop de crainte pour elle la pensée de la voir douairière; elle était près de l'être... M. de Bochardière bondit hors de son fauteuil en entendant de grands cris qui retentissaient autour du château.

..... Non, Violante ne croyait pas avoir perdu toute chance de victoire! non, elle ne renonçait ni au combat ni à l'espérance! Peut-être eût-elle consenti à courber la tête devant un mal ordinaire, peut-être eût-elle abandonné Martel à la main de Dieu, qui prend ceux qu'elle veut prendre et qui fait les veuves; mais l'abandonner à son propre délire, non, non!... Elle était là, dans sa chambre bleue comme le ciel, dont les douces couleurs avaient été choisies pour encadrer le bonheur et l'amour, — assise sur le sofa, le marquis à ses côtés. Les grands traits de Martel, bien qu'un peu amaigris, n'avaient rien perdu de leur beauté mâle. Ses longs cheveux d'or, signe de sa race, ne flottaient point en désordre sur ses épaules, car une fée était là qui en prenait soin; mais ses yeux, errant comme ceux d'un enfant dans la chambre, s'arrêtaient à tous les objets brillans, et il souriait. En même temps il cherchait un

jouet auprès de lui; Violante lui donna sa main. La chaleur de cette main délicate et vaillante, se communiquant à son sang, ralluma comme une lueur subite dans son âme.

— Le mauvais esprit est sur moi, s'écria-t-il. C'est lui qui m'aveugle et qui m'agite. Je ne sais plus ce que je fais, je ne suis plus mon maître, je déchire le cœur de ceux qui m'aiment... Ma mère? où est ma mère? qui m'a donc dit qu'elle allait mourir?

— Personne ne vous a dit cela, répliqua Violante. Revenez auprès de moi, Martel.

Mais ce pressentiment d'une âme égarée la frappait plus douloureusement que tout le reste. Martel, contre sa coutume, ne lui obéissait pas. Il s'avançait vers la fenêtre. Violante essaya de se lever pour aller à lui; elle ne le put, et, réfléchissant que cette croisée s'ouvrait sur les jardins et que le marquis, de ce côté du château, ne verrait point les tentures noires, elle demeura sur le sofa.

Elle songeait à la douairière qui l'aimait, et que, retenue dans cette chambre, elle n'avait pu payer même d'un faible retour en l'assistant à l'heure suprême. Les derniers mots de la marquise avaient été pour elle : — Dites à ma fille qu'elle combatte toujours! — Puis elle avait murmuré le nom de son fils. — Ma mère va mourir! répéta le marquis debout devant la croisée.

Ces paroles n'avaient plus de sens sur ses lèvres; mais elles s'y étaient fixées, et il les répétait en souriant. — Taisez-vous, Martel, balbutia Violante. — Il se tut, et il appuya son front contre les les vitres. — Oui, pensait Violante, oui, je combattrai; mais aujourd'hui je suis faible! — Ces cruelles funérailles de la douairière étaient encore trop près d'elle; le plus ferme courage a ses heures de déclin, et puis Violante ne s'avouait pas la vérité tout entière; elle n'était point que faible, elle était lasse, car elle sentait bien qu'elle s'épuisait lentement dans cette lutte poignante, et que l'œuvre du salut de Martel n'avançait point. Que faire contre cette âme inerte? Attendre, veiller, défendre le marquis de lui-même?... Eh quoi! rien de plus! Et les jours s'écoulaient, et Violante ne trouvait pas le moyen d'arracher ce pauvre esprit à ses ténèbres. Il lui semblait pourtant que si les yeux de Martel la reconnaissaient, si son cœur l'entendait, ne fût-ce qu'un moment, il lui serait rendu. Il fallait une grande crise pour le sauver; l'idée vint à la jeune femme de le ramener à ses côtés et de lui crier : Eh bien! oui, votre mère est morte! — puis à la faveur de la clarté déchirante qui se ferait alors dans son âme, de lui jeter un suprême appel... — Martel, dit la jeune femme, revenez donc près de moi.

On eût dit qu'il reconnaissait la voix magique qui l'appelait, il tressaillit. Dans ce mouvement, son bras toucha la patère de l'un des rideaux; cette patère mal attachée tomba sur le tapis; la verge

de fer qui la portait, terminée par une pointe aiguë, brilla devant les yeux du dernier des Croix-de-Vie, qui n'avait point d'épée comme le premier des Martel, point de poison comme le troisième et qu'on tenait prisonnier. Le marquis jeta du côté de Violante un regard craintif. Le front dans ses mains, se fortifiant tout bas dans la grande résolution qu'elle venait de prendre, la jeune femme ne le voyait pas. Alors il respira longuement et se redressa de toute sa taille, ses yeux retrouvèrent une clarté vivante. Il mesura froidement la hauteur de la patère, s'assura que la pointe de fer lui viendrait au cœur et se mit à écarter soigneusement le rideau, puis recula d'un pas pour doubler l'élan qu'il voulait prendre... Violante releva les yeux, jeta un grand cri, et, se précipitant vers son mari, l'enveloppa de ses bras...

— N'appelez point, dit-il; vous m'avez retenu à temps, cette pointe de fer était moins bien affilée que je ne le pensais, la blessure n'est pas profonde.

— Le sang coule, murmura Violante.

— Laissez couler le sang, s'écria Martel. Ne voyez-vous pas que mon mal s'échappe avec ce flot rouge? C'est le sang de mes pères; c'est lui qui faisait bouillonner la folie dans mes veines.

— Martel! Martel....

— Mon langage vous trouble encore. Ne craignez rien, ma raison m'est revenue, j'en suis le maître..... Combien de temps en ai-je donc été privé? Combien de temps avez-vous pleuré sur moi, Violante?

— Je ne sais, dit Violante, quelques jours à peine... Laissez-moi du moins panser cette blessure qui me fait mal à voir et étancher ce sang.

— Ce n'est qu'une égratignure. Voyez! le sang va s'arrêter tout à l'heure. Je veux retourner à cette croisée; les arbres du jardin me diront ce que vous refusez de me dire. Il y a plus d'un mois que je suis fou, s'ils ont perdu toutes leurs feuilles; et s'ils en ont de nouvelles!... Mais non, non! il n'y a pas un an...

— Vous n'irez point à cette fenêtre, dit Violante. Vous êtes assis près de moi; n'êtes-vous pas bien?

— Je suis toujours resté dans cette chambre, n'est-ce pas? demanda-t-il. C'est ici que vous me gardiez?

— Je ne vous gardais point. Quelle pensée avez-vous là? Je demeurais près de vous. Ne suis-je pas votre femme?

— Oui, ma femme! s'écria Martel; la plus vaillante, la plus noble, la plus adorée de toutes les femmes. Ah! que cela est beau de vous regarder avec des yeux qui vous voient! Comme vous voilà pâlie! c'est ma faute. Vos mains de fée sont amaigries. Est-ce que je songeais à les baiser quand j'étais fou? Que vous disais-je alors?

Mais pourquoi ce front plissé? Qu'ai-je donc fait qui ait pu vous déplaire?

— Rien, répliqua Violante; mais vous dites tout ce qui peut m'affliger. Je voudrais vous voir plus calme.

— Eh bien! vous allez être satisfaite. La raison, qui est déjà rentrée dans mon esprit, va venir habiter mes lèvres. Voyez! je vous dis froidement que je vous aime, et la sagesse de mes actions va vous prouver si je dis vrai. Aidez-moi donc à cacher ce sang, Violante, il est temps d'aller voir ma mère.

— Votre mère! murmura-t-elle.

Il la regarda, devina tout et voulut se lever, mais les forces lui manquèrent; il retomba sur le sofa, les yeux fermés. Violante, éperdue, s'était élancée vers la porte, appelant Chesnel. Heureusement le valet accourait.

Une étrange expression de joie illuminait son rude visage; il s'approcha en levant les épaules de son maître évanoui; puis il aperçut du sang, et il écarta vivement les habits du marquis. Le vieux chouan avait pansé bien d'autres blessures dans les anciens combats sous les chênes; en examinant celle-ci, il ne put s'empêcher pourtant de secouer la tête. — Où s'est-il frappé? demanda-t-il à Violante.

La jeune femme lui montra la pointe du fer. Chesnel se mit à rire de ce rire sauvage qui ressemblait au sifflement de la bise d'hiver dans le creux des vieux arbres. — Chesnel! fit Violante d'un ton de reproche.

Il déchirait, sans lui répondre, un mouchoir de batiste qu'il avait trouvé sur le sofa. — Parlez donc, lui criait-elle, parlez.

Mais il continuait sa besogne. — N'ayez peur, fit-il, le corps ira bien, soignez l'âme.

— Hâtez-vous d'arrêter ce sang, fit Violante.

— Soignez l'âme! grommelait Chesnel en bandant la blessure.

Et, se relevant, il saisit Violante par la main. — Écoutez crier les gens des paroisses, lui dit-il. Croix-de-Vie est sauvé, puisque Lesneven est mort.

On entendait en effet dans la cour une grande rumeur qui venait d'arracher M. de Bochardière du triste salon où il rêvait. Les paysans qui sortaient des funérailles et qui traversaient l'avenue avaient trouvé le corps de l'ancien garde-général. Ils venaient chercher l'abbé.

XXIV.

Violante tenait la main de Martel dans les siennes; la tête du marquis reposait sur les genoux de sa femme; il revenait lentement à lui-même, et sa blessure de temps en temps lui arrachait des

plaintes. Violante le considérait avec une tendresse profonde; en même temps elle se demandait si la vie et le salut de cet être si noble et tant aimé n'avaient pas coûté enfin assez de deuils!... Elle songeait que s'il eût recouvré deux jours plus tôt la raison, ce premier miracle peut-être en eût fait un autre, et que la marquise aurait puisé dans sa joie la force de se guérir; mais sans doute il fallait une douleur de plus dans cette maison funeste! Il fallait aussi un trait de plus à la légende de Croix-de-Vie, et ce trait, Lesneven venait de le fournir. Ah! Violante aurait voulu comme Chesnel attribuer cette cruelle aventure à un caprice du destin se plaisant à changer de victimes; mais elle savait bien qui avait fait le destin de ce jeune homme, et pourquoi Lesneven avait voulu mourir.

Elle posa doucement la tête du marquis sur un coussin et se mit à errer dans la chambre. Une seule pensée se levait devant ses yeux, une résolution suprême se formait et grandissait dans son esprit et dans son âme : quitter ce château sombre, le quitter à jamais, non point lorsque Martel serait guéri de sa blessure, non point dans un mois, mais le lendemain, mais le soir même. Tout ne lui commandait-il pas d'arracher le marquis de ces lieux où jamais la lumière de la raison ne brillerait en lui franche et pure? N'avait-elle pas autrefois juré vengeance à ces vieilles murailles, à ces salles orgueilleuses, à ces galeries magnifiques et désolées qui parlaient du passé, qui redisaient par cent voix la fatale histoire? L'enfant qu'elle cachait dans son sein et que depuis quelques jours elle y sentait déjà tressaillir devait-il naître dans ces ténèbres? Elle retourna vers le marquis, et penchant son visage sur le sien : — M'entendez-vous? lui demanda-elle.

— Ma mère est morte, dit-il, morte de douleur à cause de moi. Je n'avais jamais été un bon fils.

— Écartez un moment ce triste souvenir, reprit Violante. Écoutez-moi, Martel; il le faut.

— Qui m'a bandé ma blessure? s'écria-t-il en rouvrant les yeux. Que n'a-t-on laissé s'écouler le reste de ma folie!...

— Votre folie n'a jamais été dans votre sang, interrompit Violante d'une voix ferme. Elle est dans l'air que vous respirez, elle est dans vos souvenirs, dans l'erreur cruelle dont vous avez été bercé tout enfant, elle est aussi dans votre orgueil. Sachez-le donc, je ne crois pas à votre légende, je ne crois pas au destin. Il est vrai que cette légende a quelque chose de flatteur dans sa démence cruelle. N'est-il pas beau de penser qu'une puissance mystérieuse s'acharne depuis deux siècles contre la grandeur des Croix-de-Vie? C'est un combat d'égal à égal. On se dit que le destin ne pouvait choisir de plus illustres victimes. On se complaît dans sa folie, puis un jour vient qu'on en meurt...

— Mais vous êtes là! fit Martel, et vous tenez le salut dans vos mains.

— Je le crois fermement, reprit Violante; je crois que la lumière que j'ai ramenée dans votre âme est mon bien. Je la ferai donc briller où il me plaira maintenant, je ne consulterai point vos désirs. Votre raison ne vous est pas revenue tout entière, si vous pensez que je vais vous rendre ici la liberté de vos tristes rêves. Je hais cette maison toute pleine de tentations et d'alarmes; je suis venue vers vous tout à l'heure pour vous dire une chose qui va soulever contre moi tout ce qu'il vous reste d'orgueil. Vous m'aimez, je le sais; mais je sais aussi que votre cœur est opiniâtre. N'importe, je suis prête au combat... Je veux dès ce soir quitter ce château avec vous, Martel.

— Quitter Croix-de-Vie, s'écria-t-il, quitter le berceau de ma famille et ces lieux d'où je ne suis jamais sorti, quitter la maison où dort à présent ma mère! — Et pour combien de temps, Violante?...

— Pour jamais.

Le marquis se leva. — Non, murmura-t-il, je ne le peux...

— Vous ne le pouvez! répéta Violante. — Et, reculant d'un pas, elle mit ses mains sur son visage; elle rassemblait toutes les forces de son être, elle savait bien qu'elle allait tenter une chose suprême, jouer un jeu terrible... Et pourtant, revenant au marquis: — Voulez-vous élever dans ce château l'enfant que je porte dans mon sein? lui demanda-t-elle.

Le marquis chancela d'abord, puis il saisit sa femme dans ses bras: — Vous serez obéie, dit-il, nous partirons ce soir.

Un jour, la maison de l'aïeule de Violante, à la montagne, s'est rouverte, les maîtres y venaient passer un été. Le bruit de leur arrivée se répandit bientôt jusque dans la ville, et toute la montagne s'arrangea pour voir au passage la fille de ce petit avocat Lescalopier, qui était devenue marquise. M. et Mme de Croix-de-Vie revenaient alors d'un long voyage; ils menaient avec eux leur premier-né, âgé de deux ans; ils n'étaient accompagnés que de quelques femmes et d'un seul valet; mais quel valet!

Petit, trapu, avec des membres énormes et une face plus sombre qu'un ciel de décembre, il faisait reculer d'effroi dans les chemins les montagnards hauts de six pieds. Jamais il ne parlait à personne. Chesnel, c'était lui, morne comme un exilé, regrettait durement la futaie, les fossés pleins de morts, et les chauds souvenirs des anciens combats, et le vent de la mer rendant un bruit d'armes rouillées dans les chênes; mais il ne l'avouait point, il disait que sa patrie était attachée aux traces des Croix-de-Vie, et il suivait le marquis sans se plaindre.

On le vit au printemps guider dans les sentiers escarpés les premiers pas du jeune enfant de son maître. L'enfant et le vieillard s'en allaient tous deux sous les grands épicéas cueillir les fraises parfumées, ou bien ils se cachaient dans la forêt de sapins parmi les hautes herbes pour voir passer et bondir les chevreuils. M. de Croix-de-Vie et la marquise gravissaient au soleil couchant le flanc de la montagne et venaient à la rencontre de ce fils adoré. — Ils n'avaient dû d'abord passer qu'une saison dans l'ancienne demeure de l'aïeule; mais deux étés et deux hivers s'étaient écoulés déjà, ils ne parlaient point de reprendre leurs voyages.

Retourner à Croix-de-Vie, le marquis n'y songeait plus, et il avait fait le serment de n'y plus songer, il s'était fortifié lui-même contre toute pensée de retour. Il avait donné à M. de Bochardière par un acte en bonne forme, le château de Croix-de-Vie et dix des quarante domaines qui l'entourent; mais devenu châtelain, l'avocat n'a jamais eu le courage de rentrer dans la belle demeure où tout lui rappelle la mémoire de la douairière et l'absence de sa fille, à jamais perdue pour lui. Il a laissé tomber Croix-de-Vie en ruine, nourrissant tout bas la pensée de le vendre, et l'on sait qu'il l'a vendu à un marchand enrichi qui le pille. L'ambition est-elle une vertu? est-elle un vice? Ce n'est pas du moins une vertu féconde, et jamais elle n'a semé autour d'elle d'heureux fruits pour la vieillesse. M. de Bochardière périt d'isolement et d'ennui dans son manoir et dans sa tour. L'orgueil et le souvenir de ses pitoyables aventures, trente ans auparavant dans la petite ville du Jura, lui défendent de céder à l'invitation de Violante qui l'appelle. Dans son désœuvrement, il a contracté avec son voisin des Aubrays une sorte de paix fourrée qui tourne à l'amitié solide et bien assise. M. de Lescalopier de Bochardière est le partenaire assidu du maître des Aubrays au jeu du soir, quelquefois son compagnon de chasse le matin; il est aussi son créancier.

L'abbé de Gourio, tous les ans, pendant l'automne, visite le marquis son cousin et sa belle cousine qu'il aime si fort. Le marquis, las de le voir sans cesse regarder d'un air contristé l'anneau pastoral qu'il portait depuis si longtemps au doigt comme un gage d'espérance, a écrit à ses parens et à ses amis; tout le monde s'est ébranlé pour lui plaire et pour contenter le pauvre abbé languissant de désir. Ce fut une rude campagne; le succès enfin l'a couronnée : M. de Gourio est évêque, — *in partibus*, il est vrai. Le nouveau prélat n'en a pas moins la liberté de passer les automnes à la montagne, car son siége n'est pas de ceux qui obligent à la résidence : il est en Polynésie.

PAUL PERRET.

DE L'AUTHENTICITÉ

DES

LETTRES DE MARIE-ANTOINETTE[1]

J'avais pu croire fermé le débat ouvert sur l'authenticité de quelques-unes des lettres de Marie-Antoinette imprimées dans mon tome 1er. Après la réponse que j'avais faite en tête de mon troisième volume il me semblait que j'avais acquis le droit de garder enfin le silence et de rester dans le repos; mais on m'a attaqué de nouveau avec une ardeur, avec un luxe de détails critiques et agressifs qui me forcent à reprendre en sous-œuvre une dernière réponse. Que le sillon opiniâtrément suivi par mes adversaires, sillon très droit à leur sens, mais à coup sûr très étroit, leur paraisse la seule grande voie de la critique, ils sont dans leur rôle; mais ils auraient mauvaise grâce à se révolter devant la contradiction. En effet, que doivent-ils chercher? Que cherchent-ils en définitive, et que cherché-je moi-même? La vérité sur un point historique jusqu'ici trop bruyamment discuté. La vérité est comme un flambeau que les uns cherchent à allumer, que les autres s'efforcent à

(1) Nos lecteurs n'ont pas oublié l'étude de M. Geffroy sur *Marie-Antoinette d'après les documens authentiques de Vienne*. Dans ce que nous donnions comme un simple et curieux travail de critique historique, M. Feuillet de Conches a vu une vive agression contre le recueil de lettres de Marie-Antoinette qu'il a publié; il nous a donc adressé ce mémoire en réponse à l'étude qui a paru dans la *Revue* du 1er juin. Comme on va le voir, l'auteur du mémoire ne se refuse point l'espace pour répondre; mais la *Revue* ne s'en plaint pas : elle tient seulement à déclarer, cela va sans dire, qu'elle entend laisser à M. Feuillet de Conches la responsabilité et de ses développemens et de son argumentation. La *Revue* d'ailleurs ne peut enlever à M. Geffroy son droit de réplique.

éteindre. Eh bien! travaillons à l'allumer de concert; étudions en honnêtes gens la question, pièces sur table, sans préoccupation, sans passion, aigreur, arguties ni voies de fait oratoires. Le public, seul vrai juge en dernier ressort dans ces matières, décidera.

I.

Circonscrivons d'abord le débat. Qu'il y ait quinze ou vingt lettres discutées dans le nombre de quinze cents à deux mille que j'ai données ou que je réserve au public, ces lettres, tout historiques qu'elles soient et rentrant dans l'ensemble des documens, n'ont pas un intérêt assez marqué pour faire faute essentielle dans mon recueil, si elles n'y existaient pas; elles en sont de tout point les moins importantes. M. Geffroy paraît, il est vrai, vouloir étendre le cercle en déclarant qu'on ne peut désormais admettre comme authentique, parmi les lettres que j'ai données de Marie-Antoinette à sa mère, que celle que j'ai imprimée sous la date du 14 juin 1777. Rien de plus commode que de se faire ainsi à soi-même son terrain et son siége, d'écarter tout document importun qui gêne le triomphe d'une thèse préconçue. Procéder par assertion est de toutes les méthodes la plus aisée, mais aussi la plus périlleuse; ce n'est point là de la critique, c'est de l'arbitraire. Je me demande comment un homme qui a eu l'honneur de toucher à l'histoire peut descendre aux minuties dont il nous secoue la poussière, comment il peut espérer de faire admettre que d'hier seulement, rien que d'hier, on soit en mesure de parler avec justesse de Marie-Antoinette. Loin de nous à coup sûr la pensée de déprécier les intéressans recueils viennois sur lesquels il s'appuie. Nous avons été au contraire le premier à en annoncer tout l'intérêt, en même temps que nous avons proclamé le mérite de l'éditeur dans une lettre adressée de Milan au *Journal des Débats;* mais je n'admets point qu'il faille tout sacrifier sur cet autel nouveau : *Lugdunensem ad aram.* Ce serait d'ailleurs diminuer ma propre publication, car, pour compléter son second volume, M. d'Arneth m'a fait l'honneur de réimprimer *vingt pièces* déjà publiées par moi, et qu'apparemment il a trouvées bonnes. C'est parce que, dans ce nombre, se compte celle du 14 juin 1777, qu'elle a trouvé grâce devant mon censeur français.

Dans mon opinion, ce dernier se trompe, de même que l'honorable professeur de Bonn. J'espère en donner ici la preuve. Discutons donc, car aussi bien ce qu'on ne discute pas ne vit pas, en France surtout.

Et d'abord, il eût été par trop insensé de notre part de mêler de gaîté de cœur à une masse de documens précieux tirés d'ar-

chives publiques, de cartulaires privés, de collections connues, le ragoût de pièces fausses. A quoi bon? Que si encore ces lettres tendaient à introduire violemment dans la biographie des faits importans, extraordinaires, propres à changer des physionomies consacrées, à exalter ou à diminuer perfidement tels ou tels caractères historiques, je comprendrais jusqu'à un certain point la virulence de l'attaque et l'acharnement froid qui la fait poursuivre. Mais non, ces lettres ont pour elles la vérité morale; elles peignent la reine Marie-Antoinette comme les traditions nous l'ont faite. La preuve qu'elles ne contiennent pas uniquement, comme on l'a prétendu, un vain et prétentieux bavardage, et qu'elles offrent un caractère historique, c'est que personne en France, ni en Angleterre, ni même en Allemagne, avant la publication de M. d'Arneth, avant la critique de M. de Sybel, ne les a attaquées. Si elles eussent été controuvées, est-ce qu'elles eussent gagné par surprise les critiques français et anglais, si merveilleusement avisés, qui connaissent si bien, dans ses moindres détails, le siècle de Louis XVI, percé à jour par tant de mémoires et d'écrits multipliés? Tout homme est faillible, il est vrai, et le plus habile peut être trompé. « Les curieux sont aussi des amoureux, comme me l'écrivait un éminent critique, et les amoureux peuvent avoir leurs illusions; » mais, pour ne pas être des « amoureux, » les adversaires sont-ils donc infaillibles? « Les lettres en question, ajoutait le maître, ont pu paraître un peu suspectes, par cela même qu'elles étaient trop ce qu'on pouvait désirer. » Or, sur ce point même, tous ceux qui se sont prononcés sont en désaccord. L'un dit qu'elles n'ont répondu à aucune de ses attentes; un autre, qu'elles n'ont nul esprit; un autre, qu'elles en ont trop, et qu'elles aspirent à figurer dans un choix de chefs-d'œuvre épistolaires. D'autres encore n'y voient qu'un esprit de caillette et de femme de chambre! Choisissez entre tous ces jugemens aussi étranges que disparates et contradictoires. Nous reviendrons sur ces appréciations et nous rétablirons le véritable caractère de la correspondance. Jusqu'ici, je défends ce que je crois, et je crois parce que j'ai comparé.

Le recueil publié à Vienne par M. d'Arneth, je l'ai prouvé ailleurs, contient de flagrantes contradictions, sans être pour cela moins incontesté. Quelle est donc la correspondance qui ne soit criblée de contradictions? Les variations et impulsions en quelque sorte nerveuses de la plume sont l'essence même du genre épistolaire, composé, pour ainsi parler, de pièces écrites à tous les vents. A plus forte raison sera-ce l'essence des correspondances d'une enfant, d'une jeune femme, qui tantôt cède à ses propres inspirations, tantôt se fait à son insu l'écho de ce qui bruit autour d'elle. Je

m'en méfierais, s'il n'y avait jamais rien à reprendre sous le rapport de la conduite de l'idée comme du maniement de l'expression.

Telle pièce m'aura été communiquée par une collection particulière, par un historien illustre, par quelque grand personnage, par un curieux et connaisseur étranger; j'en reporterai naturellement l'honneur à qui de droit. En bien! l'on s'écriera que rien ne prouve que le possesseur n'ait pas été trompé. Comme si j'eusse dû manifester ma gratitude en faisant sur cette possession une ridicule et injurieuse enquête! comme si les cabinets n'étaient pavés que d'ignorance et de duperie! Je dis où sont les pièces; libre à vous d'aller les contrôler *de visu;* mais on aime mieux prononcer de haut que d'aller voir : c'est quelquefois si embarrassant que d'avoir vu! Je conteste, on dit que j'élude; j'attaque de front une objection, on dit que je glisse à côté, que je réponds à la question par la question. En vérité, tout cela est-il bien sérieux? Qui ne sait d'ailleurs que l'agression est autrement facile que la défense? L'attaque, pour peu qu'elle soit spécieuse et piquante, la malice publique s'en amuse. La défense, qui est forcée d'être longue pour dérouler par le menu l'écheveau des détails, fatigue, est niée, ou la plupart du temps n'est pas lue.

Un critique bienveillant avait exprimé le regret que je me fusse borné à désigner, d'une manière générale, au début de mon premier volume, les sources où j'avais puisé mes lettres, et que je n'en eusse pas indiqué l'origine au bas de chacune d'elles. J'en étais alors au milieu de l'impression du tome second; je commençai, dès ce moment, à donner ces renseignemens, et dans la préface du troisième volume je fis connaître qu'en un second tirage des deux premiers j'avais partout satisfait à cette juste exigence. Il est bizarre, mais il est vrai qu'en sa réplique M. de Sybel a eu le courage d'écrire que ce second tirage, « *s'il existe réellement*, n'a pas été livré à la circulation, et qu'*après d'assez longues recherches* son libraire lui a répondu qu'un exemplaire en était *introuvable.* » Introuvable! quand deux mille exemplaires venaient d'en être tirés et livrés au commerce, quand il n'en restait plus d'autres chez mon éditeur, à qui la question n'avait pas été faite, bien qu'il fût le premier à qui l'on eût dû s'adresser. Le plus curieux c'est que M. Geffroy, si fort au courant des coutumes de la librairie parisienne, s'est fait, à cette occasion, l'écho du docteur prussien, et qu'il a pris ensuite la peine d'argumenter sur des différences entre le tirage primitif et le nouveau, qu'apparemment il avait réussi à découvrir dans les raretés de deux mille exemplaires ajoutés aux trois mille du premier tirage épuisé.

Et encore ces imperceptibles différences étaient-elles bien dignes de l'attention de la critique? Assurément non. C'était d'abord la rectification de la signature des deux premières lettres, signées par négligence, au premier tirage, *Marie-Antoinette* à cause de la dénomination vulgaire, et qu'on eût dû signer seulement du second nom comme aux originaux. Rien de fixe en effet dans la signature de cette princesse, qui signait même parfois non plus *Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne*, comme sur son acte de mariage, non plus *Marie-Antoinette*, comme depuis ce mariage, ou bien *Antoinette* tout court, comme dans beaucoup de ses lettres jusqu'en 1780, mais *Antoine*, ainsi que cela résulte d'une lettre de notification de son mariage à sa sœur Amélie, duchesse de Parme (1). C'était ensuite le rétablissement du vrai texte de quelques lettres de Mme Élisabeth, imprimées d'abord sur un cahier de copies dont m'avait gratifié à Vienne le comte Henri de Bombelles, gouverneur des archiducs. Le comte tenait dans ses mains les originaux en me remettant, à l'ambassade de France, ces copies, que je devais croire littérales, mais qui malheureusement avaient été tronquées, comme la correspondance publiée par le comte Ferrand. Quand on reçoit une chaîne d'or en présent, il ne faut pas, comme l'Arétin, commettre l'impertinence de la peser; j'aurais eu mauvaise grâce à demander de collationner *hic et nunc* ces lettres. Mais j'avais pu depuis les rectifier et compléter mot à mot à Paris, au moyen des autographes entrés dans les papiers de famille du marquis de Castéja, et j'en avais avisé le lecteur, page VIII de la préface de mon troisième volume. Le fait était acquis à la notoriété, à quoi bon alors relever ce détail?

Ce n'est pas tout. Trop occupé par mes fonctions publiques et par des travaux en cours d'exécution pour avoir encore recueilli et commenté toutes les pièces qui devaient concourir à l'ensemble de mon recueil de *Louis XVI, Marie-Antoinette et Mme Élisabeth* et pour avoir achevé une longue étude diplomatique et maritime que je méditais sur ce règne, je n'étais pas prêt à livrer ce recueil à la presse, quand M. d'Hunolstein publia son volume. J'avais ignoré jusque-là l'existence entre ses mains de tant de lettres de l'infortunée reine. L'alarme me prit, je dus craindre qu'au moyen de ses propres pièces et de communications étrangères il ne me fît perdre le fruit de mes efforts et recherches de vingt années, je me mis sur-le-champ à l'œuvre pour prendre date. En moins de

(1) Cette lettre, qui n'est point autographe, pas même la signature, est cependant originale, car elle est revêtue du cachet de la dauphine. Les archives royales de Parme, où elle est déposée, ont bien voulu en relever pour moi un *fac-simile*, qui jouera tout à l'heure un rôle important dans la question d'authenticité des écritures de Marie-Antoinette.

six semaines, préface, notes, impression du premier volume, tout fut fait, tout fut publié. C'était trop de hâte, je le reconnais et je l'ai bien regretté, car l'exécution de ce premier volume devait s'en ressentir. Par exemple, sur la foi d'indications trop conjecturales de mains étrangères sur les lettres, des dates erronées se sont glissées qu'heureusement j'ai pu contrôler et redresser depuis, et qui ont été peupler mes *errata*.

Ces misérables dates inexactes, qui arrêtaient et jetaient de la confusion, et n'ont que trop souvent donné carrière à une critique spécieuse; ces dates qui en disent parfois plus qu'un texte, portent malheur à tout le monde, à commencer par moi. Ainsi page 40 de mon premier volume, une lettre totalement sans date, écrite de La Muette, — le mercredi 1er juin 1774, — veille de la Fête-Dieu, à l'occasion de laquelle Louis XVI annonce qu'il suivra le lendemain la procession du Saint-Sacrement à l'église paroissiale de Passy, avait été portée par je ne sais quel possesseur antérieur à la date du *samedi 4 juin*, date impossible, puisque la fête se célébrait le jeudi et non le dimanche. Cette date erronée a été reproduite maladroitement, dans la hâte de l'impression. Pures misères, il est vrai, comme il en échappe à tout travailleur; mais il y a tant de gens qui cherchent, comme on dit, la petite bête, et sont à l'affût pour vous en faire autant de gros crimes! Qu'on prenne et qu'on étudie avec la même ardente préoccupation les grandes correspondances, celle de Voltaire, par exemple, sur laquelle tout le monde a travaillé, et l'on verra combien, malgré la sagacité si scrupuleuse du dernier éditeur, il s'y est maintenu d'attributions erronées dans les dates. Il faudrait avoir bien peu tenu la plume pour ne pas être ménager de critiques en pareil cas. Ainsi un certain nombre de lettres copiées par moi aux archives impériales de Vienne manquaient de dates originales, et la main qui y avait suppléé était loin d'avoir toujours été heureuse.

Les dates ont aussi méchamment trahi l'attention de M. le chevalier d'Arneth. Il a pris la peine de dresser l'*errata* de quelques-unes de mes lettres, pages 161 et 173 de son livre de *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold II*, publié il y a environ *six semaines*. Je ne puis que l'en remercier, tout en avouant qu'il eût pu s'en épargner les frais, car déjà la correction avait été faite par moi-même, depuis tantôt *deux ans*, dans mon second tirage. Et en effet les lettres du 6 mai et du 6 juin 1791, auxquelles il m'accuse d'avoir donné la date de 90, sont à leur vraie place, à leur date réelle, pages 44 et 81 du second volume de ce tirage. Que dirait, par exemple, mon censeur, si je lui reprochais d'avoir daté du 15 mars 1775, dans sa première publication, une lettre de Marie-Thérèse à laquelle la reine aurait répondu (un peu vite pour l'épo-

que), le *surlendemain* du jour où elle était écrite de Vienne? Il me répliquerait que sa seconde édition, adoptant la date vraisemblable du 5, m'a ôté tout droit de censure, et je serais de son avis.

Cette lettre n'est point la seule qui, dans le même recueil de M. d'Arneth, démontre la difficulté de manier les problèmes de dates et d'éviter les faux pas dans le champ des conjectures. Il donne une lettre (page 87), cotée 29 *juillet* 1791, que M. Geffroy rapporte d'après lui à l'époque des relations de Barnave et des Lameth avec la reine, et qui, on va le voir, ne peut regarder que le comte de Mirabeau, un an auparavant. M. d'Arneth fait précéder la lettre de cette note : « remise par l'abbé Louis au comte de Mercy. » Si elle eût été apportée par cet abbé, il la faudrait dater en effet de 91, puisque c'est l'époque où l'abbé Louis s'entremit dans les affaires de la reine auprès de Léopold et de Mercy; mais la lettre, dont j'ai là sous les yeux la copie primitive relevée par moi aux archives de cour et d'état, ne porte ni la date ni la note que par mégarde M. d'Arneth a inscrites. C'est la lettre que j'ai imprimée, p. 342 de mon premier volume, sous la date du 3 juillet [1790]. (Il faut lire le 30 : le zéro a sauté à l'impression.) Elle ne portait point de millésime, mais seulement le n° 12 et une date ainsi formulée : « *ce* 30 *juillet* (1). » Le millésime était donc livré aux conjectures. Pouvait-on adopter l'année 1791? Assurément non. La reine dit : « La position où je me trouve me fait désirer votre présence (M. d'Arneth écrit *personne*) à Paris. » Plus loin, elle dit encore : « J'ai besoin de vos conseils, de votre attachement pour moi, de votre *présence ici*. » Or Mercy avait quitté la France depuis le 3 octobre 1790 et se serait gardé d'y reparaître, assuré qu'on lui eût fait un mauvais parti. Dès le mois d'août 89, il était menacé d'assaut et d'incendie à sa maison de campagne de Chennevières. La reine parle des dispositions favorables de l'assemblée à son égard; mais Barnave et les Lameth étaient loin, ni alors, ni avant, ni depuis, de personnifier l'assemblée. N'oublions pas qu'en juillet 91 on était presque au lendemain du fatal retour de Varennes, que le 17 un attroupement avait demandé au Champ-de-Mars la déchéance du roi, et que peu de jours après l'alliance entre l'Allemagne et la Prusse avait passionné la constituante. En juillet 90 au contraire, le comte de Mercy était encore en France, retiré le plus souvent à Chennevières. Rien de plus simple que de l'appeler aux Tuileries, comme le faisait fréquemment la reine à cette époque, tout observé qu'il fût et taxé de présider le comité autrichien. Elle l'avait déjà mandé quatre jours auparavant pour lui faire préparer un courrier. Les esprits

(1) 30 juillet sans plus. Or avec un 3 et un 0 l'on ne saurait faire *29 juillet 1791*.

étaient dans l'effervescence, et la reine, livrée à tout le feu de son activité, ne savait plus à quoi entendre. Le 14 avait eu lieu cette fédération où le mouvement inspiré de Marie-Antoinette présentant le dauphin du haut du balcon de l'École militaire à la foule assemblée avait excité un si vif enthousiasme. Ce mouvement avait bien disposé pendant quelque temps l'assemblée nationale, qui, loin de vouloir le désordre et l'abolition de la royauté, pressait alors le Châtelet de rendre compte de sa procédure sur les événemens des 5 et 6 octobre et mandait le 31 à sa barre le procureur de ce tribunal pour lui ordonner de poursuivre les écrits excitant à l'insurrection. A cette époque, Mirabeau était en communication avec la cour soit directement, soit par l'entremise du comte de La Mark. La lettre fait allusion à l'un et à l'autre et ne peut être de 1791.

Je citerai de même, mais pour mon compte, un autre tour joué par une date à propos d'une lettre de Marie-Antoinette écrite à la princesse de Lamballe le 29 décembre 1774. Cette lettre a été portée par *lapsus* au millésime de 75. Même erreur a été commise pour les lettres de Louis XVI et de Marie-Antoinette touchant l'affaire du collier. M. Campardon lui-même, tout plein cependant des notes de ce premier coup de tocsin contre la reine de France, M. Campardon, juge si compétent des pièces de cette époque, n'en avait pas été frappé, et il avait exclusivement abandonné à son lithographe le soin de la reproduction de lettres que je lui avais confiées pour les joindre en *fac-simile* à son livre spécial sur l'affaire du collier. Alors le copiste, qu'eût pu avertir la différence des nuances d'écriture et d'encre, prit le change, comme la rapidité de la mise sous presse l'avait déjà fait prendre pour le texte, et il exécuta ses calques du même ton. *Inde mali labes.* J'ai donc vérifié en ma trop rapide publication du premier volume ce qui a été dit tant de fois, que celui qui commence un livre est l'écolier de celui qui l'achève et qu'une première édition n'est qu'une épreuve. Mais hélas! que d'aménités ces *lapsus* et minuties ne m'ont-ils pas values! Or une telle accumulation de pointilleries, de petites querelles, de petits faits, séparément sans valeur ni portée, forme comme un faisceau, amasse comme un nuage obscur qui inquiète la confiance du lecteur, tend à égarer l'opinion et à causer l'amoindrissement d'un recueil sincère et historique.

Quelle injustice cependant! Ne sait-on pas de reste combien même les plus habiles sont exposés à payer leur tribut à l'erreur? Voyez plutôt l'article du 15 septembre 1865 en cette *Revue*, — celui-là même où M. Geffroy a traité pour la première fois la question de l'authenticité des lettres de Marie-Antoinette. Il y dit que le comte de Stedingk, le gentilhomme suédois qui eut l'honneur d'être distingué par la reine, partit en 1778 sur la flotte du comte d'Estaing.

Cet amiral mit à la voile de Toulon, le 9 avril 1778, à la tête d'une escadre composée de douze vaisseaux et quatre frégates avec huit cents hommes d'infanterie. Il entra dans la Delaware le 7 juillet suivant (1). Or Stedingk n'a pu partir avec d'Estaing, puisqu'il y a de ce Suédois, dans ce qu'on appelle ses *Mémoires*, une lettre du 11 décembre 1778, écrite de Paris, où il était resté, à ce même Gustave III de Suède, dont s'est tant occupé M. Geffroy (2). Il ne s'embarqua que le 1er de mai 1779 (un an plus tard) avec Lamothe-Picquet, qui appareilla de Brest pour aller renforcer le comte d'Estaing après la fameuse affaire de Sainte-Lucie. Arrivé à la Martinique, il partit le 27 du mois suivant avec le chevalier de Lameth et Gaultier de Kerveguen, sous les ordres du comte d'Estaing, pour la Grenade, qui fut enlevée le 4 juillet.

Suivant M. Geffroy, d'Estaing aurait pour cette glorieuse affaire débarqué *trente mille* hommes. Or ce sont douze cents hommes qu'il faut lire d'après le rapport officiel écrit par d'Estaing lui-même au ministre de la marine, le 12 juillet 1779, en rade du Fort-Royal de Saint-George. Stedingk, en ses mémoires, dit treize cents. Un enseigne de vaisseau nommé Besson de Ramazane, qui était présent à l'affaire, et dont une lettre sur ce sujet est conservée aux archives de la marine, dit quatorze à quinze cents. Le comte de Lapeyrouse-Bonfils, ancien officier de marine, qui a écrit une *Histoire de la marine française*, dit aussi, tome III, p. 88, quinze cents; mais M. Geffroy dit *trente mille*. Il est vrai qu'il est professeur d'histoire. Ce n'est pas tout, il ajoute qu'après avoir fait voile pour Rhode-Island, d'Estaing força les Anglais à *lever le blocus de New-York*. Comment leur eût-il fait lever le blocus de cette ville quand on sait qu'elle était en leur pouvoir? Les Anglais avaient alors trente mille hommes cantonnés dans Philadelphie et dans New-York.

Voilà des erreurs qui assurément n'ôtent rien à l'intérêt des charmantes correspondances de femmes données par M. Geffroy dans son travail sur Gustave III de Suède, mais qui sont bien propres à rendre modeste quiconque tient une plume. Et ce ne sont pas les seuls *lapsus* que nous aurons à mentionner de notre sévère critique.

Je lui ai répondu à l'avance, dans un *errata de proprio motu*, en ce qui touche aux lettres de Louis XVI relatives à la Fête-Dieu et à l'affaire du collier. L'auteur des articles critiques conteste l'authenticité de cette dernière lettre, parce que le roi y ordonne de faire *redemander le cordon de ses ordres* au cardinal de Rohan. Tout le monde sait en effet qu'en règle générale on devait passer par l'or-

(1) *Histoire maritime de France*, par Léon Guérin, t. II, édition de 1846, p. 49.

(2) Voyez tome Ier, page 25 des *Mémoires posthumes de Stedingk*, publiés en 1844 par le général comte de Björnstjerna.

dre de Saint-Michel avant d'arriver à celui du Saint-Esprit. De là cette qualification de chevalier ou *cordon des ordres* quand on était en possession de l'un et de l'autre. Mais les prélats étaient dispensés de suivre cette filière, ils recevaient d'emblée le Saint-Esprit et n'avaient point Saint-Michel. M. de Rohan avait donc de droit, en sa double qualité de cardinal et de grand-aumônier, le collier de commandeur de l'ordre suprême, et dès lors il ne pouvait avoir à rendre un cordon qu'il n'avait point reçu. La distinction est énoncée en grosses lettres aux statuts, cela est incontestable autant que minutieux; mais il n'en est pas moins incontestable aussi qu'il fallait imprimer ce que j'ai imprimé pour être conforme au texte de la lettre du roi. La critique tombe sur Louis XVI, pour lequel je demande indulgence. Sa lettre offre d'ailleurs les caractères les moins douteux de l'authenticité, y compris le cachet royal, très bien conservé.

Il y a une égale témérité à soutenir que Louis XVI n'a pas pu écrire qu'il a assisté à Paris à la première représentation de l'*Iphigénie en Aulide* de Glück, attendu « qu'il n'alla point au spectacle de Paris avant d'être prisonnier dans cette ville (c'est M. Geffroy qui parle), sans doute, ajoute-t-il, par un effort de réaction morale contre le règne de Louis XV. » A une lettre d'aussi flagrante authenticité, prise par le conventionnel Courtois dans les papiers de la maison du roi, opposer les *Mémoires de Bachaumont* et l'*Almanach des spectacles* ne suffit pas à établir que le roi n'a pas assisté, comme il le fit par égard pour la reine, à la représentation. Marie-Antoinette parut accompagnée de Monsieur, du comte d'Artois et de leurs femmes; mais il faut remarquer que cette princesse, qui se faisait voir pour la première en public après le deuil de Louis XV, ne parut point dans la grande loge royale, au fond de laquelle pouvaient pénétrer tous les regards, mais en demi-*incognito*, en seconde loge. Un curieux de Londres possède une lettre de Glück constatant la présence du roi, qui, à raison du deuil encore trop récemment déposé, avait voulu garder l'*incognito* complet. Les notes du temps mentionnent la reine, ses beaux-frères et belles-sœurs, mais elles s'abstiennent sur le roi, parce qu'il avait voulu qu'on s'abstînt. Pas une ne dit formellement : le roi n'y était pas. Il est bien possible du reste, ce qui ne ferait rien à la question, que Louis XVI n'assistât à la représentation que par pure complaisance pour la reine, car il n'avait pas de lui-même un grand entraînement pour les beaux-arts. Au surplus avait-il donc d'une manière aussi absolue les scrupules antithéâtraux que lui prête le critique, ce prince qui de Versailles accompagnait la reine au bal de l'Opéra, bien autrement en dehors de ses mœurs austères qu'un spectacle purement lyrique?

M. Geffroy s'en prend encore à deux lettres de Louis XVI, adressées, en 1775, l'une à Turgot, l'autre à Malesherbes. L'exemplaire de premier tirage qu'il possède de mon premier volume donne l'épithète de *mon cher* à l'un et à l'autre de ces ministres, et le critique fait observer qu'au second tirage il n'y a plus *mon cher Turgot*, *mon cher Malesherbes*, mais *monsieur Turgot*, *monsieur Malesherbes*. Après ce que j'avais dit dans mon introduction sur les formes de langage, dignes et jamais familières, de Louis XVI à l'égard de ses ministres, au début de son règne, il sautait aux yeux que ce ne pouvait être là qu'une faute de copiste et d'impression. Une étrange préoccupation pouvait y voir autre chose. En effet, même nombre de caractères, mauvaise lecture, faute typographique qui a échappé dans la hâte de l'achèvement du premier volume. L'interprétation était bien simple à donner, mais on s'est gardé de l'adopter pour voir en ces coquilles un noir mystère. A la lecture de cette observation, je consultai sur-le-champ mon exemplaire de premier tirage : les coquilles n'y étaient pas. Il me fallut recourir à mon imprimeur-éditeur, qui me rappela ce que, grâce à Dieu, j'avais oublié depuis trois ans, que pour réparer cette erreur, tardivement remarquée, on avait imprimé deux cartons, lesquels très probablement doivent, soit à la rapidité du brochage, soit surtout à la négligence des gens d'atelier de n'avoir pas figuré dans tous les exemplaires, surtout les premiers vendus. Qui a imprimé connaît ce genre de mécomptes.

II.

Un point surtout se dresse comme un épouvantail, c'est la question de la provenance des pièces, c'est la prétendue impossibilité que les lettres écrites par une même personne à des correspondans divers, aillent se grouper, même après quatre-vingts ou quatre-vingt-dix ans de date, en un même cabinet. Examinons.

Qu'y a-t-il de surprenant, demanderons-nous d'abord, à ce que des autographes, aujourd'hui que ce genre de curiosités est devenu un objet de commerce et s'en va de tous les points du globe converger vers deux ou trois villes, Londres, Leipzig, et avant tout Paris, qu'y a-t-il de surprenant à ce que les documens se pressent en un centre commun, dans les mains d'un même curieux? Les dons, les révolutions, les invasions, les négligences, les infidélités ont disséminé les cartulaires privés de même que les archives d'état de tous les pays. De là ces myriades de documens historiques qui défraient les ventes publiques et les ventes à l'amiable. Je possède neuf cents lettres de la marquise de Maintenon, adressées à trente correspondans différens; j'en ai quinze cents de

Voltaire, écrites à plus de cent correspondans, tant français qu'étrangers, même à des souverains; — la communauté de possession rapprochée de la diversité d'origine sera-t-elle ici un motif de suspicion légitime en matière d'authenticité? Toutes les lettres de Voltaire au grand Frédéric sont-elles où elles devraient être, c'est-à-dire dans les archives de Prusse? Non assurément, j'en possède, et j'en sais de très nombreuses encore dans les collections privées. Or la question des lettres de Marie-Antoinette est identique.

« Où a-t-on eu tout cela? » s'écrie incessamment la jalousie ou la curiosité, la jalousie surtout, et après elle la critique, qui, sans s'en douter, se fait l'organe de l'une et de l'autre. On a eu tout cela avec le temps, qui, s'il détruit, sait aussi édifier; on a eu tout cela par la puissance attractive d'une idée fixe, par la persistance de la volonté et de sacrifices pendant quarante à cinquante années, ce qui n'implique pas, ce semble, qu'on soit *de plano* dupe constante de fabrications; on a eu tout cela comme la fourmi meuble son grenier d'hiver; on a eu tout cela sou à sou, comme ces gens à vie économe et sévère qui laissent des sommes considérables après leur mort.

Quand on tient de première main un document, la réponse sur la question va de soi, mais la plupart du temps on ignore par quelles filiations ont passé les pièces qu'on possède. A part les archives d'état proprement dites, dont le titre parle assez de lui-même, ouvrez les grandes collections publiques ou privées; prenez une à une les pièces qu'elles ont acquises, et dites s'il ne serait pas impossible d'assigner avec netteté la provenance de tous ces documens *quos fama obscura recondit*. Pourrait-on, depuis sa source, tracer la filière suivie par la masse si considérable de papiers français qu'a recueillie le Polonais Dobrowsky sous nos pavés révolutionnés en 93, documens qui font aujourd'hui la richesse de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg? Saurait-on remonter pas à pas à l'origine des lettres de la grande collection formée en France sous l'empire et la restauration par le lord Egerton de Bridgewater, et qui constitue de nos jours un des ornemens du Musée britannique? Essayez de vous rendre compte de la marche des pièces trouvées sur la personne de Charlotte Corday lors de son arrestation après la mort de Marat. L'une de ces pièces, la fameuse adresse de Charlotte aux Français, se trouve d'abord, on ne sait comment, dans la possession du moine Chabot, qui ramassait les épaves révolutionnaires, comme le faisaient de leur côté Robespierre, Courtois et d'autres encore, et voilà qu'un jour on la voit briller aux mains de notre contemporain le célèbre avocat Paillet, pour être signalée

tout à coup, sans transition, en d'autres collections privées, et enfin aboutir à la mienne. Comment ont circulé les papiers recueillis par l'abbé de Vermond? Comment le testament de Louis XVI, cette sainte relique, titre de famille pour la France, et dont l'armoire de fer, aux Archives générales de l'état, conserve religieusement le double, était-il allé s'égarer en Hongrie, où je l'ai découvert ou plutôt exhumé? Les lettres originales de Marie-Antoinette, absentes de la bibliothèque particulière de l'empereur d'Autriche et que M. d'Arneth a publiées *sur des copies;* que sont-elles devenues? Une seule est arrivée dans ma collection; il faut bien que les autres soient quelque part. Je ne doute pas qu'elles ne se retrouvent un jour, si déjà elles ne sont dans quelque cabinet de curieux; mais par quelles obscures coulisses auront-elles passé? Je crains fort que ce ne soit toujours un mystère. S'agit-il d'un tableau de maître, l'histoire de l'art en suit la trace de cabinet en cabinet, et le prix considérable qu'on le paie en marque les étapes dans les catalogues; mais les pérégrinations d'aussi subtils documens que les autographes sont trop fugitives pour que le plus souvent le marchand ne les ignore pas lui-même. Et d'ailleurs, connût-il la généalogie de sa marchandise, il ne révélerait jamais ses sources et garderait soigneusement pour lui ses secrets de métier, par peur de la concurrence. Demandez donc à un libraire le nom à inscrire sur le catalogue d'une bibliothèque anonyme ou pseudonyme! A coup sûr il le refusera. Les curieux font des questions sur des noms qu'il serait plus qu'indiscret de révéler. Tel personnage vous ouvrira son cabinet ou son cartulaire, qui mettra pour condition de n'être point nommé, soit pudeur de la publicité, soit désir de s'épargner l'importunité des demandes. Tel a été le cas pour un petit nombre de pièces de mon recueil, que j'ai copiées du reste sur les originaux. Ailleurs de beaux documens proviendront d'une famille insouciante ou pauvre qui vend ses papiers, — et l'exemple n'est pas très rare, — le secret du nom n'est pas notre secret.

J'ai eu le soin d'indiquer en tête de chaque lettre la source où je l'ai puisée. Que pouvais-je faire de mieux? *Les quatre-vingt-quinze centièmes* des pièces que j'imprime ont été tirées des archives officielles de Vienne, de Moscou, de Stockholm, de Darmstadt, de Paris. Le riche cartulaire de Mgr l'archiduc Albert d'Autriche m'a fourni des trésors. Les nobles familles de Gramont, de Fitz James, de Polignac, de Bouillé, d'Amelot de Chaillou, m'ont communiqué avec bienveillance ce qu'elles conservent de Louis XVI et de notre infortunée reine. En outre les lettres de Mme Élisabeth faisant partie des papiers de famille des marquis de Raigecourt, de Castéja et de Soran ont passé en totalité dans mon recueil; ce sont là tous docu-

mêns irrécusables. Ce ne serait cependant pas une raison pour qu'ils ne rencontrassent pas d'incrédules. Qui sait? L'envie et la légèreté humaines sont susceptibles de tant de singularités!

J'ai reçu de deux conventionnels dont l'un est Courtois, toutes, ou très peu s'en faut, les pièces que je possède de Louis XVI, et particulièrement le manifeste autographe laissé par ce prince en partant pour Varennes, document paraphé sur toutes les pages par le marquis de Beauharnais, alors président de la constituante. D'eux je tiens encore quelques lettres de la reine à Mme de Lamballe, quelques autres à Léopold II, lettres interceptées et peut-être écrites pour qu'elles eussent ce sort, enfin des papiers de Vermond trouvés dans une cachette en une maison qu'il avait habitée à Bielle (1). A une vente amiable de l'expert Charon, qui était fort habile connaisseur, j'ai trouvé à Paris la lettre de Marie-Antoinette à sa mère, en date du 14 juin 1771, dont j'ai donné en mon troisième volume un *fac-simile*, qui malheureusement est loin d'en rendre exactement la physionomie, mon éditeur ayant hésité, à cause des frais, à reproduire en son tirage la vignette coloriée qui entoure la feuille. Ce n'est plus à Paris que j'ai acheté l'autre lettre, de même papier vergé, également encadrée, datée du 20 novembre même année, et dont on a aussi, en ce troisième volume, le *fac-simile*, incomplet comme le précédent; ce n'est pas à Paris, dis-je, c'est à Vienne en Autriche, lors de mon premier voyage, chez un de ces bouquinistes qu'on appelle antiquaires, et qui demeurait tout près de la rue de Carinthie. Enfin c'est chez ce vieil antiquaire que j'ai trouvé, avec leurs enveloppes revêtues du sceau aux armes accouplées de France et d'Autriche, des lettres de la reine à son frère Léopold II et au comte de Mercy, avec une lettre de Louis XVI à l'empereur, scellée à lacs de soie bleue, et un énorme paquet des plus précieuses pièces de princes, d'hommes politiques, d'écrivains ou d'artistes du XVIe siècle, provenant d'Espagne.

III.

La question de la nature et du format du papier des lettres de Marie-Antoinette est un point dont l'étude est des plus essentielles pour arriver à la démonstration de l'authenticité des pièces discutées. L'espace nous manque ici : nous épuiserons la question ailleurs.

La question de l'écriture n'est pas aussi facile à trancher qu'on le suppose, et les lettres ne fussent-elles pas toujours d'une iden-

(1) A 25 kilomètres d'Oloron, dans les Basses-Pyrénées.

tité graphique absolue, ce ne serait pas une raison pour qu'elles ne fussent point authentiques; on en verra plus bas le motif.

Dans tous les cas, animé du désir de pousser à ce sujet l'enquête aussi loin que possible, j'ai voulu m'éclairer des lumières des hommes du métier les plus compétens. Et d'abord un fait évident, indiscutable, c'est que Marie-Antoinette, à partir de l'année 1774, avait une écriture fixée, qui se soutint constamment la même jusqu'à sa mort. La preuve en est, pour nous appuyer uniquement sur les documens viennois, que les caractères du *fac simile* d'une lettre du 17 décembre 1774 fourni par M. d'Arneth sont identiquement les mêmes que ceux des derniers billets écrits par cette princesse dans la prison du Temple au courageux baron de Jarjayes, qu'ils sont les mêmes que ceux de sa dernière lettre à Mme Élisabeth, testament écrit en 1793, tout près de l'échafaud.

Que tantôt, dans l'intervalle, l'écriture ait été plus serrée ou plus lâche, tantôt plus penchée ou plus droite, plus grosse ou plus fine dans telle ou telle circonstance, peu importe (exemple : les *fac simile* de février, du 17 décembre 1774, de février 1775 et d'avril 77, — recueil Arneth). La différence de plume, la variété des impressions morales et physiques sous lesquelles on écrit changent le mouvement et les effets de main, comme disent les experts; mais, après tout, le fond de l'écriture reste le même, et là est la question entière : base typique, en dehors de laquelle la discussion ne serait que vaine et puérile. L'examen ne devait donc porter que sur les lettres des quatre premières années.

Or nous avions en présence deux écritures différentes, antithétiques : celle de 1770 à 1774, fournie par les documens de Vienne, et celle de 74 à 93, qui est partout. Quelle était la vraie? quelle était la supposée, s'il y avait supposition? Étaient-elles authentiques toutes les deux aux époques correspondantes, bien que l'une d'elles dût ne pas être essentiellement autographe? Remontons d'abord à l'éducation qu'avait reçue Marie-Antoinette avant d'arriver en France, et suivons-la à Versailles.

Quand l'abbé de Vermond, qui avait un si grand intérêt à ramener une dauphine accomplie, était arrivé à Vienne auprès de la jeune archiduchesse, il s'était tout d'abord employé à connaître la tournure d'esprit de son élève et le degré d'instruction où elle était parvenue. Il avait reconnu que la comtesse de Brandis, à qui avait été confiée son enfance, cette femme excellente qui l'aimait beaucoup, l'avait fort gâtée et ne l'avait gênée pour aucune espèce d'obligation. Dans une lettre du 21 janvier 1769 au comte de Mercy, l'abbé écrivait de Vienne que l'on ne pouvait guère dater l'instruction de la princesse que depuis environ neuf mois qu'elle était

sous la direction d'une nouvelle grande-maîtresse, la comtesse Marie-Walburge de Lerckenfeld, dont la sévérité lui imposait (1). Il lui manquait alors la facilité d'expression qu'elle acquit si remarquablement dans la suite; mais en somme, et sans s'aveugler sur ce qui pourrait manquer encore à la princesse au temps fixé pour le départ, Vermond se flattait qu'elle ne manquerait en rien d'essentiel, et qu'on la trouverait, à beaucoup d'égards, supérieure à son âge (2).

En effet, les progrès furent rapides. « Il lui reste, écrit l'abbé en octobre 1769 au comte de Mercy, quelques mauvais tours de phrase dont elle se corrigera promptement lorsqu'elle n'entendra plus l'allemand et le mauvais français des personnes qui la servent. Elle ne ferait presque aucune faute d'orthographe, si elle pouvait se livrer à une attention suivie. Lorsque j'examine ses écritures, je n'ai besoin que de montrer les mots avec le bout de mon crayon, elle reconnaît tout de suite ses méprises. Son caractère d'écriture n'est pas fort bon; le plus fâcheux est qu'un peu par paresse et distraction, un peu aussi, à ce qu'on croit, par la faute de ses maîtres d'écriture, elle a contracté l'habitude d'écrire on ne peut pas plus lentement. Comme rien de ce qui peut être utile à son altesse royale ne me paraît étranger à mes devoirs, j'assiste souvent à ses écritures, mais j'avoue que c'est l'article sur lequel j'ai le moins gagné (3). »

Lorsque le subtil abbé écrivait ces mots, il était encore à Vienne, que Marie-Antoinette quitta seulement le 21 avril de l'année suivante. Il revint avec elle. A l'arrivée en France de la jeune dauphine, Mme Campan écrivait d'elle : « Elle savait parfaitement ce qui lui avait été enseigné. Sa facilité à apprendre était inconcevable, et si tous ses maîtres eussent été aussi instruits et aussi fidèles à leurs devoirs que l'abbé Métastase, qui lui avait enseigné l'italien, elle aurait atteint le même degré de supériorité dans les autres parties de son éducation. La reine parlait cette langue avec grâce et facilité, et traduisait les poètes les plus difficiles. Elle n'écrivait pas le français correctement, mais elle le parlait avec la plus grande aisance, et mettait même de l'affectation à dire qu'elle ne savait plus l'allemand (4). »

A Versailles, le mouvement de la cour prit beaucoup sur son temps, et comme elle aurait rougi aux yeux de sa nouvelle famille d'avoir l'air d'être encore en éducation, elle s'adonna d'abord fort peu à l'étude. Elle n'avait jamais eu et n'eut jamais de grands atta-

(1) Arneth, p. 353.
(2) *Id.*, p. 357.
(3) *Id.*, p. 360.
(4) Mémoires, t. Ier, p. 40.

chemens à la lecture, et c'était en vain que sa mère lui demandait un compte écrit de ses lectures historiques; elle ne rendait compte que de peu.

Dans les premiers temps de son arrivée à Versailles, elle avait peur de tout. Par exemple, au témoignage de Vermond, elle ne croyait aucun papier en sûreté chez elle. Elle craignait les doubles clés, ou qu'on ne prît les siennes dans ses poches pendant la nuit. Un jour qu'elle voulait mettre de côté une lettre de sa mère pour la relire, elle n'avait cru mieux faire que de la cacher dans son lit, et c'est par suite de ces terreurs bizarres qu'elle n'écrivait le plus souvent, dit-on, que le jour même du courrier (1). De là trop de hâte, de là souvent aussi mauvaise écriture, mauvaise orthographe. Aussi Marie-Thérèse lui écrivait-elle le 10 février 1771 : « Je dois vous relever que le caractère de vos lettres est tous les jours plus mauvais et moins correct. Depuis dix mois, vous auriez dû vous perfectionner. J'étais un peu humiliée en voyant courir par plusieurs mains celles des dames que vous leur avez écrites (2). » Au mois d'octobre de la même année, pareils reproches. « Vous perdrez tous vos soins, lui disait-elle, si vous prenez la plume à la main : ni le caractère ni la diction (ne) préviendront pour vous (3). »

Marie-Antoinette avait donc, de 1770 à 1773, une mauvaise écriture suivant sa mère et suivant Vermond. Elle n'en eut d'ailleurs jamais une bonne en aucun temps. L'écriture constatée de 74 à 93 est lâche, mauvaise, bien qu'assez régulière et lisible : véritable écriture d'allumette, non de plume; des jambages jetés séparément, jamais une liaison. Et c'est là précisément ce qui criait en face des *fac-simile* viennois de lettres des quatre premières années, où tous les caractères serrés sont liés comme dans l'écriture la plus rapide. Or Vermond vient de nous dire que Marie-Antoinette avait contracté l'habitude d'écrire *on ne peut plus lentement*.

Aussi les premiers *fac-simile* viennois excitèrent-ils à Paris un étonnement universel, et l'exclamation contraire à l'authenticité des originaux fut-elle tout d'abord unanime chez les hommes du métier, qui ne pouvaient comprendre que de ces rudimens de 1770 à 1774, tout gradués qu'on eût pris soin de les produire, sortît un jour l'écriture connue de la reine. La femme n'était point là dans l'enfant. Que la première enfance, dont la plume est conduite par un maître, imite et ne soit pas elle-même, cela se comprend; mais abandonnez la main de la jeunesse à sa propre allure, le naturel reviendra au galop au bout de la plume, résultat chez chacun de nous de notre organisation musculaire et nerveuse, de notre tem-

(1) Vermond, dans Arneth, p. 369, année 1770.
(2) Arneth, p. 25.
(3) *Id.*, p. 53.

pérament. Or Marie-Antoinette n'en était plus alors aux premiers temps de la salle d'étude, elle était mariée, elle était dauphine de France. En 1774, elle avait dix-neuf ans. Pour changer son écriture du tout au tout et maintenir le changement, il faut un je ne sais quoi de plus qu'une volonté de fer. Cette volonté, Marie-Antoinette l'avait-elle eue, et pourquoi l'eût-elle eue? Comment, en un mot, aurait éclaté tout à coup, après son avénement, après l'écriture des documens allemands, de 1770 à 1774, cette écriture *sui generis*, si différente de physionomie et qui ne changea plus? Comment, après avoir eu des habitudes contractées, après avoir affecté des F glissant avec facilité, des D *toujours* italiens, c'est-à-dire composés d'un O et d'un jambage de T, des R de coulée, aurait-elle tout à coup et comme par enchantement passé aux doubles F, si nerveux et comme fébriles, à ces R de bâtarde, à ces P aussi de bâtarde, enfin à ces D encore de bâtarde jetés d'un seul coup et bouclés si curieusement, sans que jamais une seule fois, en près de vingt ans, la facture des lettres anciennes revînt sous sa main, si ce n'est çà et là en imperceptibles éclairs. Comparez en effet, dans les *fac-simile* Arneth, la lettre du 21 septembre 1773 à celle du 17 décembre 1774, le contraste est-il assez saillant?

C'est radicalement invraisemblale, répétait-on; mais le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable, et si une première impression d'instinct a son prix, il faut néanmoins, en matière d'expertise, s'en méfier. Aussi mes amis et moi crûmes-nous devoir suspendre notre opinion jusqu'à plus ample informé. Instruit de l'existence d'une lettre originale de Marie-Antoinette à Parme, celle du mois d'avril 1770, indiquée plus haut, j'en demandai un *fac-simile*. J'eus l'idée aussi de relever aux registres de l'état civil de Versailles tout ce qui pouvait s'y trouver de signatures de la reine, et particulièrement celle de son acte de mariage. La moisson fut abondante. Outre cette dernière, qui est écrite de tous ses noms :

1° *Marie-Antoinette-Josèphe-Janne* (sic), j'en trouvai dix-huit autres;

2° Une du 14 mai 1771, ainsi formulée : *Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne;*

3° Une du 4 septembre de la même année, écrite seulement *Marie-Antoinette.*

A partir de cette époque, la signature est toujours de ces deux noms seuls. En voici les dates :

4°, 5° et 6°. — 11 mars, 23 mai, 16 novembre 1773;

7° et 8°. — 6 et 21 août 1775, la première est sur l'acte d'ondoiement du duc d'Angoulême;

9°. — 5 août 1776;

10°, 11° et 12°. — 24 janvier 1778, 25 mars 1779, deux signatures à cette dernière et même date;

13°. — 28 septembre 1783;

14°. — 17 mai 1785, acte de baptême du duc d'Enghien;

15° et 16°. — 28 août 1785, deux signatures du même jour pour le baptême du duc d'Angoulême et du duc de Berry;

17° et 18°. — 12 mai 1788, deux signatures du même jour pour le baptême de Louis-Philippe d'Orléans et du duc de Montpensier;

19°. — 19 avril 1789, acte de baptême de Mme Adélaïde d'Orléans.

Toutes ces signatures sont d'une grande variété d'aspect. Tantôt les initiales des deux noms sont de grandes lettres, tantôt de petites. A partir de 75, l'A initial d'*Antoinette* est toujours minuscule de forme, rarement un peu forcé de grosseur. Les deux signatures du même jour, 12 mai 1788, ne sont pas semblables; à la première, l'M est majuscule, l'a est minuscule. Pas de majuscules du tout à la seconde.

Tantôt l'écriture des signatures est penchée, tantôt elle est droite. Deux d'entre elles offrent une barre ou paraphe au-dessous. Il y en a une très forte à la signature d'une autre lettre au duc de Choiseul, et où les deux initiales ne sont point majuscules. (*Iconographie* Delpech.)

La première de toutes les signatures des registres de Versailles, celle du mariage, est fort timide; un pâté couronne le J du nom *Josèphe*. La seconde est moins timide; la troisième l'est moins encore, et l'on ne peut pas se dissimuler que toutes trois ne rentrent dans la physionomie des premiers *fac-simile* de Vienne. Là s'arrête l'analogie.

Enfin on retrouve dans les trois lignes du *post-scriptum* de la lettre de Parme la même physionomie que dans l'écriture des *fac-simile* des lettres antérieures à 1774, fait important et décisif dans la question. En résumé, la lumière était faite pour les lettres viennoises, et il eût été difficile, en présence de tels documens français et parmesan, précis, authentiques, de ne pas reconnaître que Marie-Antoinette avait eu deux écritures, dont une de 1770 à 1774, et qu'à partir de cette dernière année elle avait fait en secret, pour changer son écriture, les efforts héroïques qu'elle avait faits pour la musique. La dauphine avait voulu protéger et protégea en effet, autant qu'elle le put, la réputation de l'archiduchesse. Persécutée à outrance et tournée en ridicule pour le mauvais aspect de son écriture de jeune fille, amalgame bizarre de tous les genres, et qui gardait quelque chose du caractère anguleux de l'écriture allemande, elle la métamorphosa à force de dominer la constitution

naturelle de sa main. Elle se fixa en définitive à l'écriture essentiellement bâtarde, si répandue alors en France. Cet acte de volonté est un trait des plus frappans.

Au surplus, cette écriture primitive a-t-elle été tracée avec lenteur? Nous ne le pensons pas; il y a là une impossibilité physique. Il suffit du premier coup d'œil pour s'en convaincre, et cette opinion n'est pas seulement la nôtre. La dauphine a bien pu, par défiance d'elle-même, par peur de sa mère, se montrer lente à prendre la plume, lente à assembler ses phrases, non pas à jeter son écriture. J'avoue de plus que je ne suis pas de ceux qui trouvent si singulièrement ridicule sa première écriture, parce qu'elle manquait de tenue et de propreté. J'en excepterai la première lettre, celle du 9 juillet 1770, barbouillage informe, malpropre, impossible comme missive d'une dauphine à une impératrice. Les caractères en sont généralement mal formés, les fautes les plus grossières y abondent; on dirait l'œuvre d'un enfant indocile de sept à huit ans. Et cependant, à y bien regarder, on trouve déjà, même dans cette lettre si étrange, des caractères d'un jet remarquable. Puis, dans la lettre de l'année suivante, si ferme à tout prendre, on sent au fond d'une écriture haute, serrée, irrégulière, mauvaise, même grossière, mais qui dessine bien ses effets, on sent germer les rudimens d'une belle et grande écriture à l'instar de celle de nos anciens rois. En brisant les tendances graphiques de la jeune dauphine pour la contraindre à un autre type, on lui a fait perdre ce que son type primitif avait de bon et de naturel; en un mot, on lui a donné une écriture artificielle.

La main de la lettre de Parme paraît être celle d'un homme qui de l'abbé de Vermond passa à Marie-Antoinette, lui donna des leçons en France, écrivit sous sa dictée, fit ses copies, fut un secrétaire de la main. Si les minutes ou les transcriptions de lettres de Marie-Antoinette trouvées chez l'abbé, si les deux lettres passées du cartulaire de la maison La Trémouille aux mains d'un des honorables conservateurs de la Bibliothèque impériale de France, M. Rathery, et dont j'ai reproduit un *fac-simile*, ne sont pas de la main de Marie-Antoinette, elles sont de ce secrétaire.

Résumons en un mot formel la question. Faute de documens autographes de Marie-Antoinette des années 1770 à 1774, soit à notre Cour des comptes, soit à notre Bibliothèque impériale, soit à nos grandes Archives nationales, qui ne possèdent que des pièces d'années postérieures; faute de points de comparaison en un mot, on avait pris jusqu'ici en France pour l'écriture primitive de cette princesse une écriture qui n'était point la sienne. Écrivant mal, elle faisait le plus souvent écrire pour elle jusqu'au jour où elle se pro-

duisit avec sa plume métamorphosée. Tous tant que nous sommes, nous avions pris le change. J'ai réussi à fournir des élémens de conviction sur ce point, et je m'en applaudis.

Marie-Antoinette, à l'exemple de presque tous les rois et de quelques reines de France, avait son secrétaire de la main. Tout le monde sait de reste quelle était la fonction spéciale de cet officier de maison souveraine, imitateur confidentiel, contrefacteur autorisé, si l'on peut associer de pareils mots. Ainsi Henri IV eut le fameux religionnaire Du Pin, qui reproduisait, à s'y méprendre, son mouvement de plume et jusqu'à son orthographe et ses fautes. L'homme distingué qui a le plus étudié Catherine de Médicis est à peu près en mesure d'affirmer que cette défiante princesse n'a point eu de secrétaire de la main; mais sa longue familiarité avec le XVIe siècle le porterait volontiers à croire le contraire de Jeanne d'Albret, attendu qu'il a maintes fois rencontré des lettres authentiques d'elle qui, à première vue, semblaient être de sa propre main, et dans lesquelles, avec plus d'attention, il avait vu se trahir une imitation habile. Des lettres, même assez familières, de Marie de Médicis à sa sœur Éléonore, duchesse de Mantoue, femme de Vincent Ier de Gonzague, et qui se voient aux archives de Mantoue et de Florence, attestent que Paul Phélyppeaux de Pontchartrain, frère de Phélyppeaux d'Herbaut, avait la délégation de la main de cette princesse. La reine Anne avait aussi son secrétaire intime de la main, dont je n'ai pas encore retrouvé le nom. Louis XIII eut d'abord Beaugrand, son ancien maître, qui lui avait enseigné l'écriture depuis les premiers élémens jusqu'à lui tracer au crayon des épîtres que le jeune dauphin repassait à la plume. Louis XIV eut deux secrétaires de la main qui affectaient le laisser-aller du roi, et dont le premier, de beaucoup le plus habile, fut le président Rose, si connu à cause du témoignage de Saint-Simon. Louis XV avait, au département des affaires étrangères, un calligraphe auquel il avait délégué sa main pour ses lettres autographes aux souverains étrangers. Louis XVI, qui aimait à écrire, n'a jamais eu que je sache de secrétaire de la main; mais Marie-Antoinette, harcelée à cause de sa mauvaise écriture et pressée ensuite par le temps, alors qu'elle se fut mêlée d'affaires, eut le sien nommé Dessales, qui, pour cette fonction, se tenait dans l'ombre comme ces sortes d'officiers intimes, et par la suite devint en même temps, je crois, professeur des pages. Le rôle de cette plume est manifeste pour des lettres des premiers temps, authentiques et revêtues de cachets; il l'est également pour quelques-uns de ces doubles qu'en dépit des périls du transport la reine expédiait par de courageux affidés. Y a-t-il quelque part un danger à courir, soyez assuré qu'il se trouvera vingt dévouemens pour un prêts à l'affronter. Les noms de ces généreux

messagers sont connus. L'intervention d'un secrétaire de la main se constate surtout aussi dans une lettre de quinze pages de la reine : la moitié est d'elle, le reste trahit une autre plume par quelques nuances dont une attention soutenue se rend compte. Même encre du reste, même papier, et la fermeté coulante des caractères exclut l'imitation étudiée d'un croque-notes de hasard. Le fait est évident et acquis. Sans y attacher plus d'importance qu'il ne convient et en faire une règle, il est bon cependant d'être averti.

Louis XVIII qui, dans sa jeunesse, avait en même temps deux écritures très différentes dont j'ai sous les yeux un exemple aussi curieux qu'extraordinaire, délégua son écriture et même sa signature officielle pour l'étranger dans la dernière année de sa vie, alors que les infirmités lui interdirent le facile usage de la plume. A force de copier une écriture, un secrétaire finit par y mouler la sienne. C'est ainsi que Mlle d'Aumale avait pris l'écriture de son illustre patronne, la marquise de Maintenon, et finit par écrire souvent pour elle. Quelques particuliers ont eu aussi ce luxe d'un secrétaire de la main. En dehors du cardinal de Richelieu, l'on pourrait nommer plusieurs ministres de nos jours, plusieurs grandes dames. Tel croit posséder l'écriture du baron Gérard, le peintre célèbre, qui n'a qu'une imitation due à la calligraphie de sa fidèle élève, Mlle Godefroid. Les exemples de cette nature se pourraient multiplier à l'infini.

Quant aux signatures, elles ont été moins souvent déléguées que l'écriture. Henri IV préférait donner des blancs seings à son confident Jacques L'Allier, sieur Du Pin, et ne délégua jamais sa signature, non plus que Louis XIV. Marie-Antoinette délégua la sienne pour toutes les lettres d'étiquette qui allaient à l'étranger. C'étaient ses secrétaires des commandemens Beaugeard père et Augeard qui étaient investis de cette mission de confiance.

Cette princesse a dit elle-même, dans une lettre à sa sœur Marie-Christine, que son écriture est facile à imiter; c'est possible, quand on songe à ce qu'il y avait d'artificiel, de lâche et de décousu de mot à mot, de lettre à lettre, de jambage à jambage dans son écriture. Cependant, à l'exception des faux commis par la femme de Villiers, puis par Rétaux de Villette dans l'affaire du collier, faux du reste très mal exécutés et qui n'ont pu induire en erreur que des aveugles, on ne cite pas des imitations constatées de cette écriture royale, trop étrange, trop nerveuse, ce semble, et trop nuancée pour être facile à contrefaire.

Voilà pour la partie graphique, pour ce qui frappe tout d'abord les yeux; mais il en est d'un monument écrit tout comme d'un tableau. De même que l'aspect d'une peinture trahit, à ne s'y pas tromper, aux yeux d'un artiste ou d'un curieux exercé, la pensée,

la composition comme le faire de tel ou tel maître, de même l'étude intime d'une pièce, l'accord du style et de toutes les circonstances qui se rattachent au document, la critique historique et littéraire en un mot, fournissent des élémens de certitude tout aussi concluans pour ou contre l'authenticité que l'examen matériel du papier, de l'encre, de l'écriture même. Assurément la physionomie d'une pièce a son éloquence propre; mais la logique des faits mis en rapport avec l'expression a une valeur aussi considérable. Abordons ce nouveau terrain.

IV.

« En face de la vie réelle, a dit l'auteur des deux articles critiques auxquels je réponds, la vraie Marie-Antoinette a l'expression forte et grave. Elle sent vivement et elle écrit de même, soit qu'elle rende sa profonde et inébranlable affection envers sa mère ou ses propres sentimens maternels (1). » Oui, sur ces derniers sentimens, le jugement est juste. Il y a de M. de Lescure un mot déjà remarqué, mot que j'aime et qui porte coup, parce qu'il est vrai : « Marie-Antoinette fut une grande mère (2). » Elle le fut en effet, non pas seulement le jour qu'elle eut à disputer son second dauphin à des bourreaux calomniateurs et qu'elle en appelait d'eux à toutes les mères, mais dès les premiers temps, bien avant le calvaire, alors qu'elle tenait ses trois enfans sous son aile, alors qu'elle écrivait pour Mme de Tourzel cette admirable instruction si pleine de tendresse et de sagacité. Quant à l'autre partie du jugement qui se rapporte aux premières années de Marie-Antoinette en France, n'oublions pas qu'il s'agit de la correspondance de la dauphine, de la jeune reine avec l'impératrice, et qu'on y chercherait en vain cette « profonde et inébranlable affection filiale » dont parle un peu complaisamment le critique. Comment oublier en effet que « Marie-Thérèse, imposante par ses grandes qualités, inspirait aux archiduchesses plus de crainte et de respect que d'amour? C'est au moins, ajoute Mme Campan, dont nous empruntons les paroles, ce que j'ai remarqué dans les sentimens de la reine pour son auguste mère (3). »

Respect, vénération, culte même, si vous le voulez, mais crainte et non pas tendresse, voilà ce qu'il eût fallu dire pour être dans le vrai.

La grande âme de l'impératrice a dominé sa famille et son empire pendant un règne de quarante années qui parcourut avec calme et fermeté une révolution d'éclat et de revers. Sa vivante et

(1) *Revue des Deux Mondes*, n° du 15 septembre 1865.
(2) *La vraie Marie-Antoinette*, p. 11, 44 et suivantes.
(3) Mémoires, t. Ier, p. 37.

austère image plane encore de nos jours en Autriche à l'instar d'une sorte de palladium, mais plus imposante que touchante, comme chez nous la figure olympienne de Louis XIV. Malheureusement elle avait fort négligé l'enfance de Marie-Antoinette, sa dernière fille, et ses vives sollicitudes pour cette princesse ne se sont guère éveillées qu'à partir de l'heure où l'enfant fut destinée au trône de France. La souveraine songeait alors, avec chaleur il est vrai, mais un peu tardivement, à payer les dettes de la mère.

Le 21 avril 1770, jour du départ de la jeune archiduchesse-dauphine pour la France, Marie-Thérèse lui remit un papier renfermant un règlement à lire tous les mois et remplis des plus sages conseils (1).

La suite de la correspondance de Marie-Thérèse avec Marie-Antoinette est animée souvent de cette raison suprême, de ce sens droit et ferme qui avaient donné le vol à sa politique, avaient fait d'elle la mère de la patrie et lui avaient valu d'être proclamée un des grands hommes de son siècle. Aussi lit-on généralement ses lettres avec un mélange d'émotion et de respect. Au début, le 1er novembre 1770, elle l'encourage par des paroles toutes charmantes, puis viennent les plus sages conseils; mais par-dessus tout dominent les vifs reproches, les gronderies incessantes, parfois amères. Trop obéissante aux suggestions d'une maternité jalouse, trop crédule aux dénigremens envieux qui empoisonnaient la vie de sa fille, trop facile à prêter l'oreille aux mauvais propos et aux calomnies venues d'informateurs maladroits et trop zélés ou des gazetiers de Berlin et de Cologne, Marie-Thérèse fatiguait la pauvre Marie-Antoinette de remontrances non toujours méritées, et qui n'avaient d'intermittences que les jours où la mère pressentait qu'elle aurait à réclamer l'intervention de sa fille pour quelque service politique. Elle la voulait aimable, gracieuse, plaisante et accorte à tous; elle la voulait *amusante*, comme elle dit dans ses instructions, et elle, femme triste, âgée, toujours assombrie sous les livrées de son veuvage, elle l'excède et l'effarouche de vertes admonestations sur ce qu'elle se plaît trop à la jeunesse, aux amusemens du bal, à la toilette, aux courses à cheval, que cependant ne désapprouvent ni le roi ni le dauphin. Elle la fait morigéner par son ambassadeur Mercy, *chargé de lui parler clair* (2). Plus tard, elle lui reproche âprement d'être séparée de lit avec son mari, comme si c'était sa faute; puis, revenant sur ses courses à cheval au bois de Boulogne avec cet aimable étourdi de comte d'Artois, elle

(1) *Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, seconde édition, p. 1.
(2) 17 août 1771. Arneth, p. 40.

écrit de sa meilleure plume à la pauvre jeune reine qui n'y entend pas malice : « Ce lit à part, ces courses avec le comte d'Artois ont mis d'autant plus de chagrin dans mon âme, que j'en connois les conséquences et ne saurois vous les présenter trop vivement pour vous sauver de l'abyme où vous vous précipitez (1). »

La sauver de l'abîme! à propos de courses à cheval faites, de l'aveu du roi, au milieu de groupes nombreux d'hommes et de femmes de la cour! Il y avait de quoi transformer toute arrivée de courrier en un sujet de fièvre. Il est vrai que les saillies et pétulances du comte d'Artois allaient parfois jusqu'à l'indiscrétion; mais on sait par la reine elle-même avec quelle fermeté elle les réprimait. « Le comte d'Artois, disait-elle à Marie-Thérèse, est turbulent et n'a pas toujours la contenance qu'il faudrait; mais ma chère maman peut être assurée que je sais l'arrêter dès qu'il commence des polissonneries (2), et loin de me prêter à des familiarités, je lui ai fait plus d'une fois des leçons mortifiantes en présence de ses frères et de ses sœurs (3). » L'impératrice lui a recommandé d'être attachée à ses tantes, « princesses, avait-elle dit, pleines de vertus et de talens; » puis un jour, la croyant gouvernée par elles, la voilà qui se répand en dures paroles sur ces princesses, « qui ne se sont fait estimer ni de leur père, ni du public, ni aimer dans leur particulier, qui se sont rendues odieuses, désagréables et ennuyées pour elles-mêmes et l'objet des cabales et tracasseries. » C'étaient là, il faut le reconnaître, de bien dangereuses suggestions contre la famille au sein de laquelle la jeune Marie-Antoinette était appelée à vivre. Grave inconvénient que de faire la guerre de loin : on court le risque d'être mal informé, de mal voir ou d'exagérer et de dicter de fausses démarches. Les paroles de l'impératrice auraient pu pousser trop loin la dauphine; mais déjà les jalousies de la tante Adélaïde et ses dénigremens souterrains avaient éveillé les défiances de Marie-Antoinette, et lors de la disgrâce des Choiseul elle s'était trouvée dans l'isolement et traitée en étrangère. Au mois de décembre 1771, ses yeux s'étaient entièrement dessillés : elle avait compris qu'elle aurait gâté auprès des tantes « le fond de tendresse et de bonté » dont l'avait dotée la Providence, et qu'elle était traitée en enfant et en poupée. Alors, sans blesser aucun de ses entours, elle s'enveloppa prudemment de silence et voila son cœur.

Une autre pierre d'achoppement pour elle était la présence de

(1) 2 juin 1775. Arneth, p. 148.

(2) Il faut s'entendre sur ce mot comme il le faut faire pour tant d'autres des XVIIe et XVIIIe siècles. Ici *polissonnerie* veut dire étourderie, liberté, indiscrétion de jeunesse, et n'a point la portée que l'on y pourrait donner de nos jours.

(3) 16 novembre 1774. Arneth, p. 133.

Mme Du Barry. Nous reviendrons avec développement plus loin sur cet intéressant détail à propos d'une lettre controversée relative à cette favorite.

Occupons-nous maintenant d'un point non moins discuté, à savoir la différence d'esprit et de ton qu'on trouve entre les lettres publiées à Paris et les lettres publiées à Vienne. On n'écrit pas toujours d'un ton uniforme, même à sa mère, à plus forte raison à sa sœur. Lorsque dans les lettres en question cette différence se manifeste, elle est relative, elle est sans disparate criante, et d'ailleurs s'explique. On a exagéré dans tous les cas, et voir *de plano* des apocryphes en des lettres parce que l'identité de manière et de style avec d'autres lettres du même personnage n'est pas absolue serait de tout point déraisonnable. Le plus souvent, quand Marie-Antoinette écrivait à sa mère, dont elle avait peur, elle se mettait tout d'abord sur la défensive et s'efforçait à plus de réserve; elle se faisait en quelque sorte plus Allemande pour lui complaire. Le critique persiste néanmoins à dire que le contraste du tour et des idées est continuel et frappant entre les lettres de différente origine. Eh bien! pour ma part, après une nouvelle étude comparative des textes, je ne puis pas ne point persister dans l'opinion contraire, qui est également celle de M. Charles de Mazade, comme celle d'autres esprits élevés non prévenus (1).

M. Geffroy a exagéré en relevant quelques-unes des prétendues disparates et dissonances. Il s'est étonné de ce qu'en général chacune des lettres françaises traitât « d'un sujet particulier; il y en a une, dit-il, sur la vie de Compiègne, une sur le mariage du comte de Provence, une sur une prise de voile à Saint-Cyr, une sur madame Élisabeth, » tandis que les lettres allemandes traitent de plusieurs sujets à la fois. Pourquoi pas? et qu'y a-t-il là qui doive surprendre? D'abord ce ne sont pas toutes des espèces de monographies, comme le critique se plaît à le remarquer; tant s'en faut : sur cent, il en relève quatre. Qu'est-ce à dire? Est-ce que des lettres familières seront toutes forcément taillées sur le même patron? Sont-ce donc des épîtres, des essais de rhétorique à la façon des lettres de Pline? Prétendra-t-on que la libre allure ne soit plus le caractère du genre épistolaire, cependant soumis à tant d'influences et de variations? La mobilité d'humeurs et d'impressions ne sera-t-elle plus l'attribut de la nature humaine? J'avoue que les phrases détachées par M. Geffroy, l'espèce de cahier d'expressions qu'il a relevées, n'ont rien qui me choque. Marie-Antoinette, au témoignage de Sénac de Meilhan, avait quelque chose qui tenait de l'inspiration et qui lui faisait trouver au moment ce qu'il

(1) Voyez son article de la *Revue*, n° du 15 juillet 1865.

y avait de plus convenable aux circonstances. En un mot, chez elle l'âme dominait l'esprit. Aussi ne m'étonné-je pas de l'exclamation : « O ma bonne mère! » qui lui échappe sous la première impression de la mort du roi et de son propre avénement au trône, à un âge si tendre, tandis que, dans la lettre qu'elle écrit, quatre jours après, à sa mère, elle débute par l'entrée ordinaire : « madame ma très chère mère. » Autre moment, autre mouvement de l'âme, autre langage. A côté de cela, elle aura ses échappées de séve juvénile. Qu'elle ait jeté sur le papier le fusain du comte d'Artois, « qui, toujours monté en gaîté, a un mot sur tout, est léger comme un page, et s'inquiète peu de la grammaire ni de quoi que ce soit » (notez qu'il venait d'être question de grammaire, à propos d'une faute de langue sur laquelle le précieux comte de Provence avait repris sa sœur Clotilde, qui de confusion ne savait où se cacher); qu'elle ait remarqué aussi que ce dernier prince « se livre peu, se tient dans sa cravate et glisse sur ses pointes » (se tenir dans sa cravate, expression courante; glisser sur ses pointes, autre locution technique et banale, pour rendre la marche des talons rouges, corps en arrière, cou-de-pied tendu); qu'elle ait décrit encore la comtesse d'Artois lors de son entrée en cour : « toute petite de taille, avenante de figure et fraîche comme une rose, avec un nez qui n'en finit pas; » je ne vois là que des lieux communs d'enfant espiègle un jour de gaîté. Tout au plus soupçonnerais-je que le crayon de l'abbé de Vermond eût passé par là, ou plutôt que la mémoire de l'écrivain eût fait les frais du style. La dauphine, si neuve encore dans le pays, était à cet âge tendre où l'on n'est pas toujours entièrement soi-même, et il ne serait pas surprenant que ses entours eussent un peu déteint sur elle. Il ne faut pas oublier en effet qu'elle avait eu tout d'abord pour dame du palais et malheureusement pour favorite cette étrange duchesse de Pecquigny, enjouée, piquante, emporte-pièce, qui s'exhalait en bons mots et en portraits plaisans, et qui l'avait rendue ironique et frondeuse. Femme singulière, en vérité, que cette duchesse de Pecquigny, non moins spirituelle et sarcastique que sa belle-mère, la fameuse duchesse de ce nom, depuis duchesse de Chaulnes, et enfin « la femme à Giac, » comme elle se qualifiait elle-même, dont l'esprit, suivant la marquise Du Deffand, « ne pouvait être comparé qu'à l'espace, en avait pour ainsi dire toutes les dimensions, la profondeur, l'étendue et le néant! » Marie-Antoinette comprit un jour ou l'on comprit pour elle le tort que lui faisait cette amazone de l'épigramme et de la moquerie. Elle s'en sépara et fit bien, mais l'empreinte était prise et dura, et les sourires qu'elle cachait derrière l'éventail, ceux-là surtout qu'elle laissa encore échapper le jour de la révérence pour le deuil du feu roi, avaient fait une impression

si profonde que les douairières retirées en province lui en gardaient encore rancune quinze ans après.

Il est des momens où Marie-Antoinette a des paroles de regret pour le silence et pour la retraite. On en aurait à moins, et qui donc n'a eu de ces momens-là? L'auteur de la critique ne pense point cependant qu'elle ait pu déplorer à son heure « la destinée des filles du trône » qu'elle ait eu « des instans de noir qu'elle avait peine à secouer, » et qu'enfin elle eût voulu « se laisser aller et s'écouter vivre. » Il ne voit là que des *mièvreries indignes de la fille de Marie-Thérèse.* — Des mièvreries! mais dans la véritable acception du mot ce seraient de petites malices, des légèretés d'enfant : que veut dire ici la critique par l'emploi d'une telle expression pour qualifier des pensées de chagrin et d'ennui? Quant au fond du reproche, je lui en demande pardon, il est injustifiable alors qu'on se souvient des tracasseries que Marie-Antoinette essuyait incessamment dans sa propre famille, quand on connaît son imagination portée à la rêverie, quand on se rappelle la jeune femme s'envolant à son Trianon pour oublier les contraintes du trône, pour se *sentir vivre,* comme elle disait, pour y *être elle-même,* quand on se souvient aussi des termes si pleins de sentiment de ses correspondances de tous les temps avec la princesse de Lamballe, avec la duchesse de Polignac, quand on se rappelle surtout encore ces derniers mots romanesques d'une de ses lettres à la duchesse, dont on n'a pas la ressource de nier l'authenticité: « Dans les malheurs qui nous accablent, nous avons besoin de plus de courage que sur un champ de bataille, ou plutôt, à vrai dire, c'en est un réel ici... Il y a des entraves, et des combats continuels à livrer. En vérité, je suis honteuse et indignée du peu d'énergie des honnêtes gens; une captivité perpétuelle dans une tour isolée sur les bords de la mer serait moins cruelle (1)... »

Mais, m'objectera-t-on, cette lettre est de l'époque virile et affligée; de tels mots alors n'ont rien qui étonne. Eh bien! retournons à ce Trianon, qui lui-même est une démonstration des goûts de la nature et en quelque sorte idylliques de la reine; relisons quelques lignes de ces correspondances avec Mme de Lamballe que nous nous étions tout à l'heure abstenu de reproduire, parce qu'elles sont dans toutes les mémoires, de ces lettres de 1774 à 1785 à propos de Trianon, à propos des jeunes filles qu'elles mariaient de concert, et nous les retrouverons pleines de traits de cette vivacité subitement voilée, de ces sourires en quelque sorte mouillés qui attestent les dispositions tendres, rêveuses, romanesques, mé-

(1) 17 mars 1792.

lancoliques même de Marie-Antoinette. — Voyez par exemple cette lettre si charmante : « Je la ferai venir, dit-elle de sa jeune protégée, et sans qu'elle s'en doute nous saurons toutes ses petites affaires de cœur, nous adoucirons tous ses petits chagrins... Le bonheur des autres fait du bien partout, mais il semble qu'il en fait encore plus devant la simple nature et loin du bruit où nous sommes condamnés à vivre. » Et cette autre dont l'heureux posseseur est M. Ambroise-Firmin Didot : « Je veux être marraine du premier enfant de la petite Antoinette. J'ai été tout attendrie d'une lettre de sa mère qu'Élisabeth m'a fait voir, car Élisabeth la protége aussi. Je ne crois pas qu'il soit possible d'écrire avec plus de sensibilité et de religion. Il y a dans ces classes-là des vertus cachées, des âmes honnêtes jusqu'à la plus haute vertu chrétienne. Pensons à les savoir distinguer. Je chargerai l'abbé de travailler à en découvrir (1). »

Toute la correspondance de Trianon est pleine de ces doux épanchemens d'une Allemande française. Plus tard elle trouve des expressions sublimes qui ont encore été critiquées comme faisant trop saillie, comme trop *littéraires;* mais quoi de plus beau, quoi de plus vrai et de plus *littéraire* que sa réponse : « J'en appelle à toutes les mères qui sont ici? » Et le mot à Mme de Lamballe : « Ne venez pas vous jeter dans la gueule du tigre. » Il faut cependant bien se résigner à reconnaître que Marie-Antoinette avait trop de caractère pour ne pas s'être fait peu à peu un style : style parlé, sensé, ingénieux, avec des éclairs touchans ou naïfs en 1774; rêveur, vaporeux même en ses beaux jours contemplatifs de nature et de cœur; plus tard cornélien. Elle avait peu de souvenirs précis littérairement parlant, mais elle les avait pleins de bonheur et d'à-propos. Dans la première période, elle ne se souviendra que par hasard, elle n'aura d'abord que des réminiscences en général toutes féminines et frivoles; elle songera encore aux *Contes bleus* et à *Robinson;* ensuite elle s'élèvera à *Esther*, à *Athalie*, aux opéras de Glück, aux vers de Métastase. Plus tard elle aura le langage d'une reine qui est mère, qui a relu son histoire romaine, son histoire d'Angleterre, et certainement Corneille, qu'admirait Louis XVI, et qu'à la même époque ont dû lire Marie-Antoinette et Charlotte Corday.

Et qu'on ne nous dise pas ici que nous peignons un *fantôme légendaire*, que nous *satisfaisons à tout prix une manie* romanesque; nous n'avons caractérisé que ce qui est vrai, que ce qui est historiquement irrécusable. Où donc en ce que nous avons rappelé est la mièvrerie? Des mièvreries, des naïvetés, des enfantillages, la

(1) 27 novembre 1781.

correspondance de Vienne en fourmille, et il serait d'ailleurs surprenant qu'il n'en fût pas ainsi. Chaque chose en son temps et à sa place! Soyons pratiques et ne mentons pas à la nature. Peignons des êtres vivans dans toutes les conditions de l'humanité et non pas des statues. Traduisons la vérité comme elle arrive dans le monde des faits, avec tous ses caprices et ses hasards, avec ses influences impérieuses et dominatrices, comme avec ses causes secondaires, toujours désavouées, toujours puissantes. Personne n'est tout d'une pièce. Marie-Antoinette ne l'était pas, ne le pouvait pas être. Elle était femme, et, comme nous l'avons déjà dit, la plus réellement femme qui ait orné un trône.

Aux portraits qu'en se jouant elle a faits en 1771 de M. de Provence, du comte et de la comtesse d'Artois, M. Geffroy oppose les lignes, qu'il appelle « sanglantes, » écrites par elle quatre ans après contre le premier de ces princes, qui « n'a pas les inconvéniens de la vivacité et turbulence du comte d'Artois, mais qui à un caractère très faible joint une marche souterraine et quelquefois très basse, qui emploie pour faire ses affaires et avoir de l'argent de petites intrigues dont un particulier honnête rougirait (1). » Déjà, dès le 21 janvier 1772, elle avait écrit à sa mère : « Je me suis bien trompée sur ce que je vous ai mandé sur le comte de Provence; il s'est beaucoup déshonoré dans l'affaire de Mme de Brancas. Sa femme le suit en tout, mais ce n'est que par peur et par bêtise, étant, comme je le crois, fort malheureuse. Au reste, je vis fort bien avec eux, quoique je me méfie de leur caractère, qui n'est pas aussi sincère que le mien (2). »

En bonne conscience, y a-t-il là parité de situation? Est-ce que l'Antoinette de 1772 et de 1775 est et peut être la même que celle de 1771? Son esprit d'observation n'a-t-il pas mûri d'année en année dans cette serre chaude de la cour, et ce qu'elle avait à dire de Monsieur, quand elle l'eut mis à l'épreuve, pouvait-il être ce qu'elle en pensait et disait au début? D'abord elle n'a vu que la figure des princes, plus tard elle a connu leur caractère. Elle a commencé par d'innocentes gaîtés, elle finit par des paroles de gourdin. Et dans ce sens l'adversaire eût pu citer aussi le passage écrasant de la lettre à Mme de Lamballe, lettre tombée de la chevelure de la princesse dans le sang, quand elle fut massacrée (3) : « Je n'ai pas changé d'avis sur ce dont je vous ai parlé, puisque les choses sont toujours

(1) 12 novembre 1775. Arneth, p. 162.

(2) Arneth, p. 58.

(3) Un dessinateur nommé Gabriel, qui a fait à La Force le portrait de la princesse de Lamballe deux heures avant la mort de cette malheureuse victime, lui avait vu glisser cette lettre dans ses cheveux. Ce portrait a été gravé.

les mêmes. Soyez sûre, ma chère Lamballe, qu'il y a dans ce cœur-là plus d'amour personnel que d'affection pour son frère et certainement pour moi. Sa douleur a été toute sa vie de ne pas être né le maître, et cette fureur de se mettre à la place de tout n'a fait que croître depuis nos malheurs, qui lui donnent l'occasion de se mettre en avant (1). » Tout cela est également vrai suivant la diversité des circonstances, des temps et des personnes, et de toutes ces lettres le critique eût dû dire ce qu'il a dit d'une seule, à savoir : qu'elles respirent la vérité morale.

C'est en vain qu'aujourd'hui, pour décréditer la correspondance d'origine française, on voudrait lui faire un crime du ton léger de quelques-unes des lettres qui la composent, la seconde édition, maintenant parue, du premier recueil Arneth s'est chargée de répondre pour nous à une pareille prétention. En effet, qu'on lise une certaine lettre, deux même, aux pages 144 et 152 de cette nouvelle édition, et qu'on dise si elles ne donnent pas raison aux prétendus apocryphes français. Elles sont adressées au comte de Rosenberg-Orsini, le même qui avait accompagné en France le jeune archiduc Maximilien et lui avait servi de mentor en février 1775. Ancien ministre de l'empereur à Copenhague, puis ambassadeur à Madrid jusqu'à l'année du mariage de Marie-Antoinette, il avait été ensuite grand-maître de la cour à Florence et finalement favori de Joseph II.

Voici la première de ces lettres, qui est du 17 avril 1775. La reine avait alors vingt ans :

« Le plaisir que j'ai eu à causer avec vous, monsieur, doit bien vous répondre de celui que m'a fait votre lettre. Je ne serai jamais inquiète de contes qui iront à Vienne, tant qu'on vous en parlera; vous connoissez Paris et Versailles; vous avez vu et jugé. Si j'avois besoin d'apologie, je me confierois bien à vous. De bonne foi, j'en avouerois plus que vous n'en dites. Par exemple, mes goûts ne sont pas les mêmes que ceux du roi, qui n'a que ceux de la chasse et des ouvrages mécaniques. Vous conviendrez que j'aurois assez mauvaise grâce auprès d'une forge; je n'y serois pas Vulcain, et le rôle de Vénus pourroit lui déplaire beaucoup plus que mes goûts, qu'il ne désapprouve pas. . . . . .

« Notre vie actuelle ne ressemble en rien à celle du carnaval. Admirez mon malheur, car les dévotions de la semaine sainte m'ont beaucoup plus enrhumée que tous les bals. . . »

Cette lettre qui, par son tour français et par le ton, dépasse comme style les lettres de Marie-Antoinette qu'on incrimine avec

(1) 19 juillet 1791.

tant d'ardeur et d'injustice, est authentique; elle est autographe et tirée des papiers de famille des princes de Rosenberg. Personne ne songerait à la contester; mais malheur à elle, si elle se fût avisée de paraître pour la première fois dans les recueils français! On eût crié sur tous les tons à l'apocryphe. Il faudra bien reconnaître maintenant que celle qui l'a écrite n'a pas uniquement *l'expression forte et grave;* il faudra bien reconnaître que, si en résumé elle montre généralement un genre de style fait de simplicité et de justesse, elle avait aussi dans son âge tendre ses momens risqués de gaîté folâtre et ses étourderies de plume.

Voici la seconde lettre adressée au même personnage, et qui mérite d'être notée au même titre que la première.

« Le 13 juillet 1775.

« ..... Vous aurez peut-être appris l'audience que j'ai donnée au duc de Choiseul à Reims. On en a tant parlé que je ne répondrois pas que le vieux Maurepas n'ait eu peur d'aller se reposer chez lui. Vous croirez aisément que je ne l'ai point vu sans en parler au roi, mais vous ne devinez pas l'adresse que j'ai mise pour ne pas avoir l'air de demander permission. Je lui ai dit que j'avois envie de voir M. de Choiseul et que je n'étois embarrassée que du jour. J'ai si bien fait que le pauvre homme m'a arrangé lui-même l'heure la plus commode où je pourrois le voir. Je crois que j'ai assez usé du droit de femme dans ce moment. »

On a parlé de lettres de caillette; certes je ne me permettrais pas de classer dans cet ordre celle dont on vient de lire un passage et dont le ton général se soutient au même diapason; mais je la renvoie aux adversaires qui nous l'ont eux-mêmes fournie comme argument. En est-il une dans les recueils français si fort incriminés, en est-il d'une telle frivolité d'allure, d'une telle vivacité de ton, sans cependant oublier la précédente où Vulcain et Vénus sont en jeu? Une seule eût suffi pour justifier toutes les autres : en voilà deux. Mais, s'il est possible et probable que Vermond ait mis du sien dans la première, je ne le retrouve plus dans la seconde; il est douteux qu'il eût laissé ces mots : « le pauvre homme. »

Alors, sur cette façon étrange de ménager une audience à un ministre disgracié, et sur le langage un peu leste qu'elle a tenu à l'endroit de son « pauvre homme » de mari, Joseph II, qui a eu communication de la lettre écrite à son favori, se fâche et admoneste vertement « la petite reine de vingt ans. »

L'impératrice-mère n'a pas fini ses remontrances que déjà l'empereur, son fils, plein de zèle, et, il faut le dire, de raison sévère, rude, brutale même, mais affectueuse, a taillé sa plume, pour faire

aussi sa leçon avec l'autorité de son âge et de son expérience. La malheureuse jeune femme ne sait plus à qui entendre.

A ces conseils de 1775 Joseph II en ajouta de plus développés qu'il laissa en 1777 entre les mains de sa sœur, et dont il avait gardé copie sous le titre de *Réflexions données à la reine de France*. Comme sa lettre, cet écrit fait autant d'honneur à son droit sens qu'à sa vive affection fraternelle. Je ne parle pas de la forme qui a toujours la même rudesse et brutalité de paysan du Danube. Passant en revue tous les devoirs que doit remplir Marie-Antoinette, et comme femme et comme reine placée à la tête de son sexe auquel elle doit le bon exemple, il insiste particulièrement sur sa tenue publique et privée, sur sa conduite envers son mari, sur le scandale de sa présence aux bals de l'Opéra.

Et toutefois, en même temps que Joseph II écrivait ces paroles confidentielles, la grande Marie-Thérèse rendait compte, le 21 août, à Marie-Antoinette, de l'enthousiasme que rapportait l'empereur de sa première visite à la cour de France. « Il est bien content du roi, surtout de sa chère et belle reine, disait-elle; s'il trouvait une femme pareille, il passerait d'abord aux troisièmes noces. » — Mais il l'eût voulu parfaite.

Ainsi, au milieu des rayons de lumière que répandent les documens nouveaux sur la première jeunesse, si pure, mais un peu légère de Marie-Antoinette; sur le procès de révision qui s'agite de nos jours, il y a des ombres. Les indiscrètes révélations que Joseph II redoutait, du vivant de sa sœur, la postérité les recueille. Le mot fâcheux qui lui a échappé, elle ne l'eût point dit le jour où, s'ouvrant à Mme Campan et à son beau-père, elle voulait recevoir leurs complimens sur ce « qu'enfin elle était reine de France et qu'elle espérait avoir bientôt des enfans (1). » Reine nominale, sans être jusqu'en 1777 la femme du roi, à côté d'une belle-sœur qui donnait des princes à la famille royale, elle portait alors au cœur la vague inquiétude et la douleur poignante d'une destinée non accomplie; il lui manquait cet intérêt domestique et en même temps public qui relève la dignité de la femme, la majesté de la reine, qui lui fait prendre au sérieux son grand rôle social. Elle cherchait à s'étourdir. Mère, elle fut transfigurée, et c'est seulement alors qu'elle devint entièrement elle-même, qu'elle grandit de tout l'orgueil de sa situation nouvelle. A ce mot fâcheux sur le roi opposez tant d'autres bonnes paroles sur Louis XVI, opposez ce qu'elle écrivait à Rome en décembre 1790, à la duchesse de Fitz-James :

« J'ai été si touchée ce matin que j'ai oublié de vous parler d'une

(1) Mémoires de Mme de Campan, t. Ier, p. 186.

chose qui me tient pourtant fort à cœur. Vous savez que souvent je vous ai parlé du roi et de ma peine de voir qu'on est si injuste pour lui. Tâchez donc, dans votre conversation, de bien prouver qu'il n'est pas si insouciant qu'on le dit, et qu'il est aussi malheureux qu'il peut l'être, car c'est bien vrai. »

V.

Il est un point à signaler, beaucoup plus important que les adversaires n'affectent de le reconnaître, à savoir que les lettres du recueil viennois ne sont guère, à le bien prendre, qu'un triage anciennement fait des plus intimes et secrètes, où l'éditeur, par respect pour ses lectrices, a dû beaucoup élaguer. Malgré le tact qu'il a su mettre dans ses omissions, il n'a déjà que trop laissé de ces détails incompatibles avec la publicité. Ce n'est donc là en fin de compte qu'une minime portion des correspondances échangées entre Marie-Thérèse et Marie-Antoinette.

Arrêtons-nous un instant et comptons.

Le volume ne se compose, avec les additions de la seconde édition, que de soixante-treize pièces de Marie-Thérèse et de quatre-vingt-quatorze de Marie-Antoinette. Or celle-ci écrivait régulièrement tous les quinze jours par les courriers de la maison d'Autriche, sans préjudice des envois par les courriers français, par les occasions, par la poste. A ne supputer, à la dernière rigueur, que deux lettres par mois, il devrait, en dix ans (de 1770, époque du mariage de Marie-Antoinette, à 1780, date de la mort de sa mère), il devrait se trouver deux cent quarante-deux lettres de la reine de France. Et de fait on constate que, dans cette correspondance de la mère et de la fille, les épîtres sont loin de se toujours répondre. Ainsi Marie-Thérèse a écrit le 9 juillet et le 17 août 1771. Dans ces mois-là, nulle lettre de la dauphine. Sa dernière était du 21 juin; la première qui vient ensuite est du 2 septembre. Des lacunes se succèdent ainsi, d'une part et de l'autre, de trois mois en trois mois, de quatre mois, de cinq, même de six : preuve évidente que le cahier de copies fait par Pichler, secrétaire de Marie-Thérèse et chef de son cabinet noir, ne l'a été que longtemps après coup. Quand il le fit, des lacunes existaient déjà dans la collection des originaux, comme cela résulte du défaut de suite des lettres. Depuis la copie faite, nouvelles lacunes : il a disparu encore plus des deux tiers de la correspondance. La preuve, c'est que des quatre-vingt-douze lettres de Marie-Antoinette composant les transcriptions du secrétaire impérial, M. d'Arneth n'a plus trouvé que

trente et un autographes. Le reste est copie, toujours copie. Comment les critiques expliquent-ils ces lacunes dans une correspondance de famille conservée en de si inviolables palais? L'impératrice, diront-ils, aura détruit les originaux, comme elle avait annoncé devoir le faire; mais alors, si elle les voulait anéantir, pourquoi en tirer copie? Or, de ces originaux qui viendraient servir de lien entre les séries française et allemande et dont quelque jour le hasard, cet *incognito* de la Providence, comme l'appelait Michaud, fera découvrir la partie cachée; — de ces originaux je possède une pièce : il eût pu tout aussi bien m'en venir trente. Le fait de la possession de cette seule est contre les critiques un argument sans réplique. Ils l'ont si bien senti qu'ils n'ont pas manqué de recourir à leur ressource habituelle : ils en ont nié l'authenticité graphique, arrêt sommaire et de justice commode, mais thèse usée maintenant. Il eût fallu qu'un faussaire, s'escrimant sur le vrai, fût assez devin pour fabriquer tout juste cette lettre et non une autre, celle-là que l'on avait deux fois en copie à Vienne, dans deux séries diverses, l'une connue, l'autre secrète. En résumé l'on comprend que les adversaires n'aiment pas que l'on argumente des lacunes de la collection viennoise; mais, soyons de bonne foi, ces lacunes expliquent et lèvent bien des difficultés et constituent un point capital dans la discussion. Oh! que si les lettres par moi imprimées et qui vont se fondre dans les dossiers Arneth tombaient aux mêmes jours, traitaient des mêmes sujets, en un mot allaient se choquer contre la vraisemblance en faisant double emploi, je comprendrais les airs de dédain et les récriminations de l'attaque; mais il n'en est pas ainsi : les documens que j'ai donnés de la catégorie discutée, en petit nombre du reste, complètent ceux de Vienne; ils en sont des dérivés.

Marie-Antoinette avait bien des motifs, indépendamment de la recommandation que lui avait faite sa mère, pour commencer ses lettres à l'avance et pour varier ses envois : elle recevait de Vienne des lettres par tous les côtés. « Voyant, lui écrit l'impératrice le 4 mai 1773, le tendre intérêt que vous prenez à nous, vous serez servie, et *toutes les semaines* vous recevrez une lettre de vos sœurs ou frères qui le font avec plaisir pour vous en procurer (1). » L'ancienne gouvernante, la comtesse de Brandis, était aussi du nombre des correspondantes hebdomadaires. La jeune dauphine n'eut pas toujours ces quatorze ans et demi qu'on rappelle à satiété. A mesure que les mois et les années marchèrent, elle prit l'habitude d'écrire davantage, et elle eut le temps de

(1) Arneth, p. 85.

beaucoup écrire, car elle se couchait fort tard. Elle écrivait mal, mais n'en n'écrivait pas moins à tout le monde. Le recueil d'Arneth en fait foi, tout incomplet qu'il puisse être.

Pour mon compte, je suis d'avis que beaucoup des lettres dont Marie-Antoinette sema l'Autriche et la France dans ses premières années, lettres variées de ton comme la classe et le rang de leurs destinataires, ne lui appartiennent guère que par la pensée, par l'inspiration et aussi par ces éclairs de raison ou ces saillies de jeune séve dont elle animait le travail de ses secrétaires intimes. Il y a telle de ses épîtres où l'on pourrait suivre le crayon ou la plume de Vermond. Je sais bien qu'on ne manquera pas, sur ce point, de m'opposer la note écrite en novembre 1770 par ce même abbé au comte de Mercy, note dont on semblerait devoir conclure à la négation de toute participation quelconque de Vermond à la correspondance de son élève.

« Je ne suis presque jamais, dit-il, chez Mme la dauphine lorsqu'elle écrit. Elle me fait quelquefois appeler lorsqu'elle finit ses lettres, mais elle observe de me garder fort peu de temps l'écritoire ouverte. Elle me dit quelquefois : *On ne manqueroit pas de publier que vous me dictez mes lettres.* Cette crainte n'est pas sans fondement; je ne pourrois pas hasarder d'écrire en présence et sous la dictée de Mme la dauphine, ni même de lui dire ce que j'aurois écrit chez moi. — M. le Dauphin me trouve quelquefois dans le cabinet de Mme la dauphine; il entre toujours sans être annoncé. — D'autres fois une femme de chambre, un garçon de chambre, entrent pour une commission de mesdames. — Votre excellence connoît notre cour : quels contes ne feroit-on pas si on m'avoit trouvé lisant des papiers (1) ! »

Voilà qui semble catégorique; mais qu'à ces paroles adroitement combinées du précepteur qui voulait conserver avec sa position la dignité de son élève devant l'ambassadeur, — cet œil inquiet et jaloux de l'impératrice-reine, — qu'à ces paroles, qui de temps à autre ont pu être vraies, on oppose le témoignage de Mme Campan :

« L'abbé de Vermond, dit-elle, *revoyoit toutes les lettres qu'elle envoyoit à Vienne.* La fatuité insoutenable avec laquelle il s'en vantoit dévoiloit le caractère d'un homme plus flatté d'être initié dans les secrets intimes que jaloux d'avoir rempli dignement les importantes fonctions d'instituteur (2). »

« Marie-Antoinette, dit à son tour le comte de La Marck, avoit pris une telle habitude de se servir de l'abbé de Vermond et avoit

(1) Arneth, p. 368. *Lectures de Madame la dauphine.*
(2) Mémoires, t. Ier, p. 42, 43.

en lui une telle confiance, que c'étoit lui qui faisoit la plupart de ses lettres, *qu'elle se bornoit à recopier* (1). »

Qu'on choisisse entre ces témoignages. Notons d'abord que le premier remonte à novembre 1770, c'est-à-dire aux premiers six mois du séjour de la dauphine en France, et que les deux autres sont plus généraux. M. Geffroy dit, pour infirmer celui de Mme Campan, qu'elle était jalouse de Vermond et *peut en avoir médit*. Elle le peut sans doute, car tout est possible en ce genre à la nature humaine; mais des conjectures que chacun peut imaginer à sa guise ne sont pas des faits. Le critique ajoute que du reste l'abbé manquait de crédit personnel auprès de Marie-Antoinette et déplaisait à Louis XVI. Il est vrai que Louis XVI, peu communicatif, avait été très longtemps sans lui parler quand il le rencontrait chez la dauphine, parce qu'il le pensait fort engagé dans les doctrines des encyclopédistes. Il est vrai aussi qu'il y avait eu quelque nuage en 1773 entre la dauphine et l'abbé, qu'on avait desservi auprès d'elle et qui ne se trouvait plus assez bien traité; mais tout se rajusta à merveille par l'entremise de Mercy. D'ailleurs, si Vermond n'eût joui d'aucun crédit auprès de son élève, — de quoi donc M. et Mme Campan eussent-ils été jaloux? Non, il n'est point exact de dire que l'abbé, si justement goûté par la reine pour son dévouement éprouvé, fût sans influence sur l'esprit de son élève. C'est un paradoxe insoutenable. L'abbé était l'unique confident de Marie-Antoinette; et bien qu'elle n'eût pas de son génie une idée très élevée, la force de l'habitude et de la confiance l'emportaient. Quoi! n'avait-il donc aucun crédit, cet homme qui savait si habilement rester dans la coulisse et que Marie-Thérèse avait « recommandé très particulièrement au comte de Mercy, en lui indiquant qu'il devait d'autant plus le soigner qu'il avait gagné la confiance de Mme la dauphine (2)? » Une anecdote racontée par Mme Campan atteste en effet le parti que l'ambassadeur en savait tirer auprès de la reine (3). N'avait-il donc aucun crédit, celui qui traitait d'égal à égal avec les plus puissans et recevait dans son bain des ministres et des évêques, qui a su fatalement porter la reine à de graves démarches dont elle ne pressentait pas les conséquences, qui enfin, à force de patience et d'insinuations, vint à bout de persuader à la reine de faire monter au ministère l'archevêque de Toulouse? Tous ces faits sont incontestables, et les libelles jacobins du temps prouvent de reste, par leurs violences contre l'abbé, qu'on ne s'y trompait pas.

(1) *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Mark*, t. Ier, p. 40.
(2) *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Mark*, t. Ier, p. 40.
(3) Mémoires de Mme de Campan, t. Ier, p. 44.

Quant à la participation de l'abbé à la correspondance, elle est tout aussi bien prouvée; elle résulte des témoignages que nous avons rapportés plus haut, elle résulte encore de l'existence de corrections de sa main sur trois lettres de la reine (1). Libre à nos censeurs d'user ici de leur méthode courante, de crier à l'apocryphe; mais encore une fois le moyen est caduc, et tombe devant l'examen des pièces. Et toutefois je ne prétends nullement avancer qu'il n'y ait aucune lettre de Marie-Antoinette qui, jusqu'en 1789, époque de l'émigration de l'abbé de Vermond, n'ait porté la griffe de cet abbé. Il me paraît au contraire impossible qu'il n'y en ait point eu que la dauphine, que la reine n'ait réservées et soustraites à ses regards. Qui n'a des secrets intimes? qui n'a plus ou moins son idéal, son rêve, sa joie d'au-delà, son nuage de bonheur, sa vraie couronne de là-haut? Marie-Antoinette avait un peu de tout cela : son aspiration suprême était la gloire d'être réellement reine de France, d'être la mère d'un dauphin, et cette gloire lui était refusée. Ces légitimes épanchemens qu'à peine les femmes se murmurent à l'oreille, ces hontes sacrées qui font monter la rougeur au front d'une fille, même devant sa mère, ne peuvent avoir passé sous les yeux de Vermond. Fiez-vous-en à l'instinct de la jeune femme.

En résumé, la question est ici nettement et catégoriquement posée. De deux choses l'une : ou vous reconnaissez comme étant sorties uniquement de la minerve de Marie-Antoinette ses lettres à Rosenberg, ou vous admettez au contraire que la correction, que la vivacité française du style décèleraient, au moins en l'une d'elles, l'intervention d'une main étrangère. Alors le dilemme est inexorable : il faut nécessairement admettre dans l'un et dans l'autre cas celles des lettres de mon recueil que vous avez attaquées.

Cet art savant, mais dangereux et si plein de chimères de la critique, s'est aventuré à dire que les lettres qu'il attaque ont volé leur semblant d'originalité aux mémoires du temps : — à Mme Campan, à Weber, à la *Gazette*. M. Geffroy a même été jusqu'à ajouter le nom de ce méprisable et audacieux menteur Soulavie. J'ai déjà répondu à des assertions aussi mal justifiées. Eh! tant mieux si les lettres sont d'accord avec les chroniques publiques ou secrètes du temps; c'est une preuve d'authenticité de plus. Mme Campan, femme de chambre de la reine, jouissant de cette liberté d'allure de l'intimité dont on ne se méfie plus à force de s'en servir, initiée aux secrets, saisissant à la volée les moindres paroles, lisant probablement les lettres de la reine, Mme Cam-

(1) 16 avril 1778, 21 juin 1782, 16 novembre 1783.

pan, en mesure de tout savoir, tenait note de tout. Et d'ailleurs un tel système de dénigrement ferait courir des risques au livre même de M. d'Arneth. Il serait bien facile en effet, comme je l'ai déjà démontré ailleurs, de le prendre en flagrant délit de concordance, de faits présentés à la fois et dans ses lettres et dans les mémoires ou gazettes. Les critiques, repoussés sur ce point, se retranchent derrière une autre assertion; ce n'est plus tant, disent-ils, cette concordance dont ils accusent les lettres françaises que l'absence complète de tout autre renseignement que ceux que l'on connaissait par Mme Campan : assertion d'aussi peu de valeur que la première, car si les lettres eussent été totalement vides et muettes, on ne les eût pas lues comme elles l'ont été; c'est par elles qu'on a connu le beau mot de Louis XV sur Marie-Thérèse, et vingt autres détails qui ont leur intérêt dans l'ensemble, et qu'il nous serait facile de relever.

La critique revient sur l'éternelle discussion de la lettre de Marie-Antoinette qui parle de Mme Du Barry; elle se refuse à reconnaître qu'avant les temps agités Marie-Antoinette ait fait des minutes ou gardé des copies; elle soutient enfin que la signature des lettres françaises est contredite par celle des lettres viennoises, et que le nom donné par Marie-Antoinette à sa sœur dans les premières n'est pas le nom sous lequel celle-ci était connue, qu'au surplus les deux sœurs n'eurent point entre elles de correspondance. Perçons ce nuage, et la tempête qu'il amasse va s'évanouir.

La lettre sur Mme Du Barry, lettre si vivement controversée, ne méritait ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Je fais assurément bien bon marché de la variante *reparlé*, que par pure exactitude matérielle j'avais substituée au mot *parlé*, imprimé dans un certain nombre d'exemplaires du premier tirage de mon recueil. Tant que le mot n'est accompagné que de l'adverbe *jamais*, qu'il y ait *parlé* ou *reparlé*, c'est tout un dans la question. N'ayant nulle raison, tant s'en faut, de suspecter l'authenticité de la pièce, et ne prévoyant pas qu'elle pût devenir l'objet de tant de récriminations, je n'avais pas songé à la soumettre, comme je l'ai fait depuis, à un conseil de révision sévère; mais aujourd'hui, ayant voulu, avant de reprendre la plume, appeler le clair soleil sur la dispute d'authenticité, j'ai livré cette lettre, avec plusieurs autres, à l'examen d'experts et connaisseurs. Que m'ont signalé ces yeux de lynx armés de verres? Sous des ratures et surcharges ornées d'éclaboussures d'encre, ils ont lu distinctement le mot *assez*. Il s'ensuit que la phrase, si elle eût été bien transcrite, eût dû se construire ainsi, comme on en jugera par le brouillon original et par le *fac-simile* : « Je ne vous ai jamais *assez* reparlé de Mme Du

Barry. » Discutez donc maintenant. Les choses les plus simples ne sont pas toujours celles qui apparaissent en premier. Cet exemple, comme tant d'autres déjà cités, ou que je pourrais citer encore, démontre l'attention scrupuleuse que l'on doit savoir mettre dans l'interprétation et l'usage des documens écrits; mais si c'est un tort de ne pas se donner tout le temps de les examiner et contrôler, viser et reviser sous toutes les faces avant de les admettre, le tort assurément ne serait pas moindre de les condamner sans les mêmes et rigoureuses précautions. Cependant, la difficulté matérielle écartée, surgit un point plus important encore : les adversaires attaquent la lettre non plus dans sa partie graphique, mais au cœur, mais dans son esprit. La dispute ne fait que changer de terrain.

La jeune dauphine, cédant à son instinct natif, ne voulait rien avoir affaire avec Mme Du Barry. Aussi, pendant toute l'année 1771, fut-elle continuellement en querelle à ce sujet avec sa mère. Celle-ci voudrait qu'elle adressât la parole à la favorite par déférence pour le roi, qu'elle la traitât avec bienveillance, avec égard, au moins à l'égal des autres dames qui avaient bouche à cour, tandis que Marie-Antoinette, dont l'honnêteté n'avait pas eu le temps de se tempérer de politique et de ménagement pour ce qui n'était pas sa famille, répugnait absolument à faire amitié avec ce qu'elle n'aimait pas. Dès son arrivée en France, alors que Louis XV lui a imposé l'humiliation de s'asseoir à côté de cette femme, sortie, comme Vénus, « de l'*écume* de l'onde, » suivant le mot rimé par Nivernais, elle écrit à sa mère, un jour de sainte austérité, un jour de confesse (1) : « C'est à faire pitié la faiblesse que le roi a pour Mme Du Barry, qui est la plus sotte et impertinente créature imaginable. » Appuyée, comme elle le doit, sur le bras de son mari, dont les répugnances sont au moins égales aux siennes, Marie-Antoinette ne veut absolument pas plier, car c'est plier, devant le scandale de la favorite. La mère revient à la charge avec une insistance impérieuse. La fille, dont le cœur se soulève, dans la première naïveté de ses impressions, répond qu'elle a des raisons de croire que le roi lui-même (après tout homme d'esprit et d'équité dans son abandon et qui n'exige rien, à cet endroit, du dauphin) ne désire pas qu'elle parle à « la Barry, » comme elle la nomme. Le roi, ajoute-t-elle, « me fait plus d'amitié depuis qu'il sait que j'ai refusé, et si vous étiez à portée de voir comme moi tout ce qui se passe ici, vous croiriez que cette femme et sa clique ne seraient pas contens d'une parole, et ce serait toujours à recommencer. Vous pouvez être as-

(1) 9 juillet 1760. Arneth, p. 10.

surée que je n'ai pas besoin d'être conduite par personne pour tout ce qui est de l'honnêteté. » Enfin elle déclare qu'elle a parlé à la favorite à Marly. « Je ne dis pas que je ne lui parlerai jamais, écrit-elle en terminant, mais je ne puis convenir de lui parler à jour et heure marqués pour qu'elle le dise d'avance et en fasse triomphe (1). » Et à ce propos, on comprend à merveille que la dauphine cachât les lettres de sa mère quand elles contenaient sur un pareil sujet des admonestations qui eussent blessé les sentimens de haute pudeur du futur Louis XVI. La lettre de Marie-Antoinette était du 13 septembre 1771; le 30 du même mois, nouvelle lettre de Marie-Thérèse. La grande politique dont l'austérité dévotieuse avait eu, disait-on, avec l'élégance suprême et la toute-puissance de la marquise de Pompadour de si curieux accommodemens, se récrie encore contre les protestations de sa fille : « Vous êtes la première sujette du roi, lui dit-elle, vous lui devez obéissance et soumission, vous devez l'exemple à la cour... Si on exigeait des bassesses, des familiarités, ni moi ni personne ne pourrait vous les conseiller; mais une parole indifférente, de certains regards, non pour la dame, mais pour votre grand-père, votre maître, votre bienfaiteur!... » Et la dauphine, tout excédée qu'elle soit de tant d'insistance sur un sujet qui la blesse et blesse le dauphin, tâche de s'aguerrir contre elle-même. Aux réceptions du mois de janvier 1772, elle prend sur elle et accueille « la Barry » de façon à contenter sa mère. « Vous pourrez bien croire, lui écrit-elle (2), que je sacrifie toujours tous mes préjugés et répugnances tant qu'on ne me proposera rien d'affiché et contre l'honneur. » Paroles bien solennelles qui donnent la mesure des révoltes de cette âme candide, neuve aux luttes de la vie! Au mois d'août précédent, l'impératrice l'avait félicitée d'avoir « commencé à traiter poliment le parti dominant, et même adressé quelques propos vagues, ce qui a fait un effet merveilleux (3). » Ce parti est celui du duc d'Aiguillon, qui fait cause commune avec la favorite et dont les intrigues obsèdent la jeune dauphine; mais celle-ci, qui s'observe, évite tout scandale, s'arme de tact, de réserve et de mesure. « Quand je vous écris, dit-elle, ma chère maman, sur la Barry, c'est à cœur ouvert, et vous pouvez croire que je suis trop prudente pour en parler sur le même ton avec les gens d'ici (4). »

Un jour, le 7 décembre 1771, elle écrit à sa mère : « Je me suis tenue devant la *Faiblesse* (sobriquet de cour de la favorite, on

(1) Arneth, 45 à 47.
(2) Arneth, p. 57, 21 janvier 1778.
(3) Arneth, p. 40.
(4) 18 décembre 1771. Arneth, p. 56.

n'était pas toujours aussi poli pour ces reines de la main gauche) avec toute la réserve que vous m'aviez recommandée. On m'a fait souper avec elle, et elle a pris avec moi un ton demi-respectueux et embarrassé et demi-protection. Je ne me départirai pas de vos conseils, dont je n'ai pas même parlé à M. le dauphin, qui ne peut la souffrir, mais n'en marque rien par respect pour le roi. Elle a une cour assidue, les ambassadeurs y vont, et toute personne étrangère de distinction demande à être présentée. J'ai, sans faire semblant d'écouter, entendu dire sur cette cour des choses curieuses : on fait foule comme chez une princesse; elle fait cercle, on se précipite, et elle dit un petit mot à chacun. Elle règne. Il pleut dans le moment où je vous écris : c'est sans doute qu'elle l'aura permis. »

Après ce portrait ironique où perce tout le déplaisir qu'elle se sent au cœur contre « la créature, » elle ajoute avec la mobilité de son bon naturel : « Au fond, ce n'est point une méchante femme; c'est plutôt une bonne personne, et l'on m'a dit qu'elle fait beaucoup de bien à de pauvres gens. » Cette bonhomie de jugement si fort explicable chez une jeune femme douce par excellence et qui n'avait de malice que sur les lèvres ne la rendit cependant pas prodigue d'avances pour Mme Du Barry, laquelle de son côté s'efforçait de lui aliéner le roi et ne l'appelait devant lui que la *Petite Rousse*. Son propre instinct, l'orgueil de race et de rang, d'accord avec l'exemple du dauphin, l'emportèrent. Cependant à la longue la difficulté sembla s'aplanir tant bien que mal, sans que de part ni d'autre on y mît beaucoup du sien.

Voilà donc cette lettre si criminelle aux yeux des critiques. Et vraiment il y a lieu de s'émerveiller de leur appréciation. Que reproche-t-on à la lettre? D'être de ton plus précis et plus littéraire qu'il n'appartient à l'inexpérience de la jeune dauphine. A la bonne heure; mais la pensée est sienne; mais l'amère ironie jetée sur cette cour de hasard va bien à la hauteur de cœur de Marie-Antoinette; mais la lettre n'offre rien qui ne soit selon la portée de la plume mythologique correspondante de Rosenberg; mais, si la main de la dauphine a été aidée, nous savons par qui. Marie-Thérèse avait insisté pour bien faire comprendre à sa fille qu'elle n'exigeait de sa dignité aucun sacrifice de familiarité, encore moins de bassesse. Elle n'a demandé qu'*une parole indifférente et de certains regards*, non pour la dame, mais pour le roi. L'impératrice n'a plus à se plaindre, la dauphine est restée dans la réserve conseillée par sa mère; elle n'a fait ni trop ni trop peu en traitant avec politesse le parti dominant et la favorite. En résumé, la lettre a toute la vérité morale, toute la vérité historique désirables? En conscience, il fait beau s'étonner du jugement que la générosité charitable de Mme Du

Barry arrache à la dauphine; est-ce que l'antipathie chez un noble cœur n'a plus le droit d'être impartiale?

La critique ne se risque pas à affirmer péremptoirement que la reine, à l'époque où elle prit part aux affaires, n'a point écrit des minutes, qu'elle n'a point fait ou fait faire des copies de ses lettres. « Vous me garderez cette lettre : je serai bien aise de la revoir un jour, » disait-elle quand elle se voyait pressée par le prompt départ d'un courrier diplomatique ou de tout autre messager, et qu'elle prévoyait ne pas avoir le temps de faire transcrire un double. On sait qu'elle amassait des dossiers et des notes pour écrire des mémoires. Comme toute âme haute, elle pensait à la postérité. Mais peut-on raisonnablement prétendre qu'elle n'ait jamais fait un brouillon dans les premières années qui suivirent son arrivée à Versailles? C'est le contraire, ce semble, qu'il faudrait plutôt admettre, quand on connaît sa force de volonté à surmonter sa paresse, quand on se rappelle tous les ennuis que sa mauvaise écriture, que ses mauvaises dictées lui avaient valus. Si trop souvent le mouvement de cour dut la distraire et la dissiper, il ne faut pas oublier que, dès l'époque de son éducation à Vienne, au rapport de Vermond, elle se montrait « fort capable de raisonnement et de jugement, surtout dans les choses de conduite (1). » A Versailles et dans les autres résidences royales, elle écrivait le soir et de bon matin, comme le rapporte l'abbé lui-même. D'ailleurs, une fois reine, elle fut bien plus maîtresse de sa personne; elle avait secoué ces terreurs enfantines qui lui faisaient croire que tout le monde en voulait à ses papiers. Les soins du trône, les audiences, les chasses, les ouvrages mécaniques préoccupaient le roi, et Marie-Antoinette eut bien plus de loisirs, quand il lui plut de s'en créer et de s'isoler. Elle put faire des brouillons ou des copies tout à son aise.

Quelque « pédant » (c'est un mot de M. de Sybel) avait prétendu que les lettres étaient suspectes à raison de l'inexactitude des noms donnés et des signatures. Rappelons d'abord que toutes les filles de Marie-Thérèse avaient reçu le prénom de Marie, et que généralement, dans les relations de pure intimité, elles se distinguaient entre elles par leur second prénom. L'aînée, Marie-Christine, était la Marie par excellence. Marie-Élisabeth, qui habitait un couvent à Inspruck, était désignée sous le nom d'*Élisabeth* tout court. Une autre archiduchesse avait été nommée *Marianne* de ses deux prénoms réunis. Marie-Caroline, depuis reine de Naples, était connue sous son second prénom de *Caroline* ou Charlotte, etc., et la plus jeune, notre dauphine, était l'*Antoinette* tout court, et

(1) 14 octobre 1769. Arneth, p. 359.

même, comme on l'a vu, *Madame Antoine;* mais quand en France elle eut signé de tous ses prénoms son acte de mariage et que le roi Louis XV eut fixé l'appellation sous laquelle elle serait désignée, l'habitude de famille se relâcha sous sa plume. Le premier billet qu'elle écrivit de Versailles à sa mère, immédiatement après la célébration de son mariage, pour lui annoncer qu'elle est dauphine de France, billet que j'ai relevé sur une copie aux archives de Vienne, portait les deux noms pour signature. Toutes ou presque toutes celles qui figurent au recueil viennois sont *Antoinette* tout court. Cependant M. d'Arneth a donné le *fac-simile* d'une lettre au prince de Kaunitz qui est signée de deux noms. Sur les vingt signatures des registres de l'état civil de Versailles, *pas une*, comme on l'a vu, n'est uniquement *Antoinette*, et la seule lettre signée entre les vingt-sept écrites par la reine de France à son ancienne compagne d'enfance, la langravine Louise de Hesse-Darmstadt, est signée *Marie-Antoinette*. La critique tombe d'elle-même; il est maintenant avéré que, pendant un certain temps, la princesse signa tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, et que le caractère même de ses signatures fut très varié, même dans ce qu'elle écrivit un même jour, à une même heure.

Autre objection : le nom de Christine donné seul à l'archiduchesse Marie-Christine, duchesse de Saxe-Teschen, dans les lettres par moi imprimées de Marie-Antoinette à cette princesse. Elle eût dû, objecte-t-on, ne l'appeler que *Marie*, puisque dans l'intimité de famille elle était la *Marie* par excellence. Guerre d'épingles! Et d'abord, dans ces lettres elle est appelée tantôt *ma chère sœur*, tantôt *Marie*, tantôt, et le plus souvent il est vrai, *Christine* tout court; mais il ne faut pas oublier que gouvernante de Hongrie, puis des Pays-Bas, elle avait pris ses deux noms, que les actes publics les lui donnaient tous deux, que des lettres d'elle à son mari, aujourd'hui dans les archives de Mgr l'archiduc Albert, sont signées des deux noms, qu'en un livre publié par M. Adam Wolf lui-même, qui depuis s'est fait si disertement son historien, elle est appelée uniquement *Christine*, jamais Marie, aux mémoires du comte de Khevenhüller, grand-chambellan de leurs majestés impériales, lesquels mémoires constituent le fond du livre. Ce nom de l'archiduchesse *Christine*, toujours Christine, y revient vingt fois. Or il est peu présumable que le grand chambellan d'Autriche se trompât sur l'appellation affectée à l'aînée des filles de sa souveraine. Passons. Aussi bien y a-t-il mieux que tout cela. Pour le faire court, on allègue qu'à raison de leur différence d'âge, les deux sœurs se sont à peine connues et qu'il n'a pu dès lors exister entre elles aucune correspondance familière et surtout active. Tout au plus avoue-

t-on deux lettres ou billets de la reine à sa sœur, une notamment du 29 mai 1790. Sur quoi appuie-t-on une assertion aussi exclusive? Sur l'historien spécial de Marie-Christine, M. Adam Wolf, qui dans les archives de cette princesse, n'a trouvé, en bien cherchant, que ces deux lettres. En effet M. Wolf, attaché à la maison de l'illustre archiduc Albert d'Autriche, post-héritier du cartulaire du duc Albert de Saxe-Teschen, a écrit sur la sœur de notre reine un livre de lecture très agréable, et qui atteste les recherches les plus consciencieuses. Il n'a donné, en fait de correspondance, que ce qu'il a trouvé, que ce que j'ai trouvé moi-même après lui dans les archives. S'ensuit-il absolument et sans réplique qu'il n'y ait eu aucun lien épistolaire entre les deux sœurs, et que pour n'avoir mis la main dans les papiers de Saxe-Teschen que sur une ou deux lettres de Marie-Antoinette, on n'eût pas dû en rencontrer d'autres dans ces archives?

Marie-Antoinette, si gracieuse et si douce, mélange de tout ce qui intéresse et qui charme, s'épanouissait avec ouverture d'esprit et de cœur au milieu de la grande famille de l'impératrice-reine. Déjà elle annonçait ce qu'elle serait un jour, ce qui devait lui valoir quand elle fut dauphine des témoignages si flatteurs de Marie-Thérèse au milieu de ses plus amères gronderies. Telle était la vraie Marie-Antoinette sortant des mains de la nature, la vraie Marie-Antoinette exerçant dès alors les séductions de son aimable caractère sur tout ce qui l'entourait.

Marie-Christine, née en 1742, avait treize ans de plus que Marie-Antoinette, née en 1755, et quand la duchesse quitta Vienne en 1766 après son mariage avec le duc de Saxe-Teschen, Marie-Antoinette avait onze ans. Cette différence d'âge, on en peut juger dans les grandes familles, est bien loin d'exclure les liens étroits entre les enfans. Marie-Christine, dont l'esprit très intelligent avait beaucoup de culture, qui aimait par-dessus tout à parler français et qui dans sa jeunesse ne voulait pas qu'on lui parlât en une autre langue (1), servait à sa plus jeune sœur comme de seconde mère, alors que Marie-Thérèse était absorbée par les soins du trône. Elle lui apprenait ses petites leçons, lui faisait réciter des vers, et si elle ne fût pas partie pour la Hongrie, Marie-Antoinette, restée en Autriche, eût fait d'autres pas qu'elle n'en fit dans son éducation. Cependant la duchesse reparaissait souvent à Vienne, à Schœnbrunn, à Laxenbourg, et se complaisait à parachever de temps à autre son œuvre.

(1) *Der Wiener Hof in den Jahren 1746, 1747 und 1748.* Lettre du comte de Podewils, ministre du grand Frédéric à Vienne, à ce prince, publiée par le Dr Adam Wolf.

Marie-Antoinette s'était montrée dès son plus jeune âge amoureuse de l'amitié, et ce sentiment la suivit sur le trône : son attachement pour Christine et la vivacité si aimable de ses affections pour Mme de Lamballe et Mme de Polignac en sont la preuve. Ce besoin d'épanchement et d'intimité elle le satisfaisait avec la plume quand elle ne pouvait le faire autrement. Pour aider à rendre invraisemblable et supprimer toute correspondance entre l'aînée et la plus jeune, M. Geffroy introduit une autre correspondance. « On a beaucoup de preuves, dit-il, que Marie-Antoinette en entretenait une assez active, et qui n'est pas publiée, avec Charlotte de Naples. » On est, à cet égard, réduit à des conjectures, car pour des preuves il y en a tout autant en faveur de l'une que de l'autre de ces correspondances, et forcément une première admission entraîne celle de toutes les deux. Sans doute M. Geffroy se fonde-t-il sur la mention, au recueil Arneth, de l'envoi de quelques lettres de Marie-Antoinette allant à Naples par Vienne, chemin bien détourné, mais qui avait l'avantage de les pouvoir faire passer par l'étamine du cabinet Pichler. Sans doute se fonde-t-il encore sur le passage suivant des instructions de Marie-Thérèse, remises à la dauphine le jour de son départ pour la France : « Je ne crois pas que vous deviez écrire à votre famille hors des cas particuliers, et à l'empereur (Joseph II), avec qui vous vous arrangerez sur ce point. Je crois que vous pourriez encore écrire à votre oncle et à votre tante (1), de même qu'au prince Albert (2). La reine de Naples souhaite votre correspondance. Je n'y trouve aucune difficulté : elle ne vous dira rien que de raisonnable et d'utile. » Suivent de pompeux éloges de la reine de Naples (3).

Marie-Caroline, spirituelle, brillante, démonstrative, le cœur gonflé de passions et d'orgueil de race, hardie et poussée par un besoin effréné de mouvement, était un des instrumens que Marie-Thérèse se réservait de mettre en œuvre pour sa politique. Les yeux toujours tournés vers l'Italie, l'impératrice avait compté que par elle il lui serait facile de conduire le cabinet sicilien, et elle eût souhaité qu'une si bonne élève qui avait dominé sans peine l'indolence et l'indécision de son mari, le pauvre Ferdinand IV, correspondît avec Marie-Antoinette, et pût exercer quelque influence sur cette jeune princesse, dans les intérêts d'une politique commune. On trouve en effet au recueil Arneth, cinq ou six mois après

(1) Le prince Charles de Lorraine, gouverneur-général des Pays-Bas jusqu'en 1780, époque de sa mort, et la princesse Charlotte de Lorraine, frère et sœur de l'empereur François Ier, père de Marie-Antoinette.

(2) Mari de Marie-Christine.

(3) Arneth, p. 5.

le mariage de la dauphine, la mention d'une lettre de Caroline que Marie-Antoinette a communiquée à sa mère (1). Il y a encore, *passim*, le rappel de quelques autres lettres allant ou venant sur la route de Naples. Néanmoins l'impératrice ne réussit pas du côté de la reine Charlotte à l'égard de Marie-Antoinette : la reine de Naples, importunée d'entendre parler sans cesse du charme et de la beauté de sa sœur de France, en était jalouse et ne l'aimait pas. Sans me montrer aussi absolu que mes adversaires, Dieu m'en garde! sans contester toute liaison épistolaire entre les deux sœurs, je ne puis m'empêcher de douter que leur correspondance ait eu jamais beaucoup d'activité. Toujours est-il que de vieux serviteurs de l'ancien gouvernement napolitain antérieur au régne de Murat m'ont affirmé qu'aux archives de la maison de Naples on n'a jamais possédé de Marie-Antoinette qu'un petit nombre de lettres sans nul intérêt général, et qui roulaient sur des notifications d'événemens de famille ou des envois de poupées de modes. Dans tous les cas, une correspondance à laquelle la défiance de Marie-Thérèse faisait faire l'étrange détour de Vienne n'eût pu guère, ce semble, offrir un caractère d'abandon bien familier.

Quant à Marie-Christine, Marie-Antoinette en reçut au mois de novembre 1770 une table en présent (2); elle dut écrire pour remercier, comme elle avait écrit à sa sœur de Parme en pareille occasion. J'ai cherché en vain cette lettre aux archives de l'archiduc Albert d'Autriche. — Le 15 août 1789, elle veut écrire à sa *sœur de Bruxelles*, et elle demande au comte de Mercy l'adresse de cette sœur, *en cas qu'elle soit encore à Spa!* — Le 13 octobre même année, elle dit au même ambassadeur : « *Voici une lettre pour Bruxelles;* je suis bien inquiète de ma sœur. » — Le 11 janvier 1791, elle écrit encore à Mercy, qui est à Bruxelles : « Vous recevrez une cassette... vous *la remettrez à ma sœur* pour moi. » — Au même, le 5 septembre 1791, elle écrit de nouveau : « Quant au nécessaire, si vous pouvez obtenir qu'il vous arrive, c'est vraiment un présent que je fais à ma sœur, et je serai bien aise qu'elle s'en serve. »

Ce sont là, ce semble, des preuves irrécusables qu'il y eut entre les deux sœurs de nombreuses occasions de relations épistolaires. Où sont les lettres qui ont été écrites et devraient se trouver aux archives de Saxe-Teschen? On n'a pas non plus oublié cette visite faite à Marie-Antoinette par Christine et son mari, visite projetée depuis 1780 et remise d'année en année à cause des difficultés d'é-

(1) Arneth, p. 18. Lettre du 1er novembre 1770.
(2) Lettre de Marie-Thérèse du 1er novembre 1770. Arneth, p. 19.

tiquette, toujours faciles à lever pour un homme au moyen de l'*incognito*, mais inextricables pour une femme qui n'était pas tête couronnée. Eh bien! cette entrevue, qui eut lieu en 1786, avait laissé des traces de la main de la reine, puisqu'une lettre de Joseph II, copiée par moi chez Mgr l'archiduc Albert et imprimée à la page 129 de mon troisième volume, dit formellement que la reine avait écrit à sa sœur pour l'inviter. Où est la lettre de Marie-Antoinette? On la chercherait en vain où elle devrait être.

Ne trouve-t-on pas encore une preuve nouvelle de l'existence des relations écrites entre les deux sœurs dans l'anecdote de ce riche négociant des colonies, M. Péraque, père de M. d'Oudenarde, qui, venant de Bruxelles à Paris lors des premières commotions de 89, fut averti à un relais que tout porteur de lettres à l'étranger, surtout pour la reine, courait le risque de la vie. Or il avait dans son portefeuille une lettre de l'archiduchesse Christine pour Marie-Antoinette. Alors il prit sur lui de la décacheter, fit l'effort surprenant pour son grand âge de l'apprendre par cœur, la transcrivit à Paris et porta sa copie à la reine émerveillée (1).

Ce n'est pas tout, Marie-Thérèse avait stipulé dans ses instructions de 1770 à la dauphine qu'elle pourrait écrire au prince Albert; elle a donc dû lui écrire. Encore une fois, où sont les lettres? Nulle trace ni de cette correspondance ni de celle de la reine, hormis la lettre du 29 mai 1790, pas même de ces communications d'étiquette ou de familiarité des événemens de famille. Est-ce naturel? Est-ce explicable? Est-ce possible? N'est-il pas évident que tout un dossier a disparu.

On objecte, il est vrai, le passage obscur et équivoque que j'ai cité moi-même (t. III, p. 132) des mémoires manuscrits du duc de Saxe-Teschen, duquel il semblerait résulter que Christine n'aurait guère été à même de connaître cette sœur avant son départ de Vienne, — et qu'avant ce départ de mauvaises langues l'auraient prévenue contre Marie-Antoinette, comme si tous les enfans de Marie-Thérèse, élevés avec la simplicité lorraine, ne vivaient pas, quel que fût leur âge, en cercle de famille, comme si une sœur aînée, une femme de vingt-quatre ans, pouvait entretenir des préventions malignes contre une petite sœur, contre une enfant de onze ans, si douce, affable et avenante! On comprend à merveille la diversité de nuances dans l'amitié de deux sœurs si différentes d'âge; mais le temps a bientôt rétabli le niveau. Du reste, le duc n'a déclaré formellement en aucun endroit de ses mémoires que, depuis son mariage avec Christine, il n'ait point

(1) Mémoires de Mme Campan, t. II, p. 55.

existé d'intimité entre les deux sœurs. Ne tombe-t-il pas d'ailleurs sous le sens que, si elles eussent été étrangères l'une à l'autre, l'impératrice n'aurait pu songer à mettre le mari sur la liste, si restreinte, des correspondans de la jeune dauphine partant pour la France?

Quant aux prétendues préventions sur lesquelles il y a évidemment erreur de date, on était loin encore, lors du mariage de Christine, on était loin du temps de triomphe de la jeune archiduchesse, loin du temps de son brillant établissement politique, dont toutes ses sœurs devinrent jalouses, et de cette jalousie il paraît certain que Marie-Antoinette soupçonnait Christine de ne pas avoir été tout à fait exempte (1). Mais les liens de famille n'étaient pas brisés pour si peu, et la courtoisie de cour, qui après tout est celle de tout monde qui sait vivre et celer au besoin une pensée secrète, ne restait point pour cela en arrière. Que les mauvais discours semés plus tard contre la malheureuse Marie-Antoinette et qui retentissaient si vite, accrus sur la route en passant par les correspondances particulières et par les gazettes de Prusse, aient inspiré de loin à l'aînée des sœurs des préventions contre la plus jeune, cela se conçoit; mais de l'aveu du mari, l'aînée en était revenue. La suspension que l'on remarque dans leur correspondance, et qui s'est renouvelée à l'époque du grand litige avec la Hollande, fixe la date de ces soupçons, dont les charmes de l'entrevue firent évanouir les dernières traces.

Les critiques contraires à l'existence de rapports épistolaires entre les deux sœurs tombent donc d'elles-mêmes. On ne saurait être plus favorable à une autre opinion que met en avant l'auteur des articles au sujet de l'affaire du collier. Pour ôter tout crédit aux lettres de la reine, de source française, relatives à ce terrible drame précurseur de tant de maux, M. Geffroy part du plus faux point de vue. « On se tromperait singulièrement, dit-il, si l'on croyait que la reine y eût attribué une si grande importance et en eût été émue jusqu'à l'excès. » Et là-dessus il s'appuie de l'analyse de quelques lettres écrites à ce sujet par Marie-Antoinette à Joseph II, et il en fait ressortir, en faveur de sa thèse, le ton calme et ce qu'il appelle « l'indignation sobre et contenue. » L'histoire ne saurait se plier à être ainsi méconnue. Quoi! vous n'avez pas toutes les lettres, et vous tenez un tel langage qui ne tendrait à rien moins qu'à travestir les faits et réduire une affaire si grave à la proportion d'une anecdote! La reine n'aurait traité que d'un air dégagé l'arrestation en plein palais, en habits pontificaux, d'un

(1) Voyez à ce propos une lettre de Vermond de septembre 1776. Arneth, p. 387.

grand-aumônier, d'un cardinal, allié à tous les plus grands du pays, et dont les périls, elle le savait bien, avaient remué jusqu'à la révolte la plus haute société, la cour, le parlement! Quoi! le coup terrible de cette affaire qui avait livré son nom royal en proie aux plus abominables calomnies aurait glissé sur son cœur sans laisser de traces! Les témoignages unanimes des contemporains ne seraient qu'un vain murmure! Lisez donc les mémoires du temps. Eh! ne voit-on pas que la reine avait intérêt à se voiler, en cette occurrence, devant ce Joseph II surtout, qui l'avait si rudement flagellée sur sa tenue publique et privée, sur sa présence aux bals de l'Opéra. Voilà de ces paradoxes qui portent malheur.

L'auteur des articles déchire également d'une dent superbe les trois lettres de la reine relatives à Mirabeau (1). Ces lettres qui proviennent de l'un des agens de confiance de Marie-Antoinette, le général baron de Flachslanden, sont tout aussi authentiques que celles des archives impériales de Vienne, que, dans l'exagération de son système, le critique oppose comme les seules dignes de foi. Je ne demande d'indulgence à personne, et ne m'en soucie point; mais tous les hommes se doivent les égards de la mesure et de la justice. J'ai le droit, pour mon compte, de l'exiger, et j'avoue ne point comprendre le ton absolu avec lequel on se permet de répéter, en parlant de pièces excellentes sorties de sources honnêtes : « l'œuvre apocryphe, » « les textes apocryphes, » « la correspondance apocryphe, » « les faux, » « les documens supposés. » Il y a là une agression téméraire et provocante dont il faut faire justice. Ne pourrait-on donc discuter sans essayer de flétrir? Ne pourrait-on circonscrire rondement le débat, et la bonne foi comme l'équité ne commandent-elles pas, lorsqu'on oppose un recueil étranger à un recueil national, de laisser à ce dernier la place qui lui est due, de ne pas en parler de façon à jeter un voile général, une entière confusion dans l'esprit du lecteur, de façon à faire oublier que les quatre-vingt-quinze centièmes du recueil proviennent d'archives d'état et de portefeuilles de grandes familles? Malgré cette accumulation de misérables tracasseries, j'achèverai sans broncher l'œuvre de conscience que j'ai entreprise, et qui servira, je l'espère, les historiens à venir. Aussi bien fallait-il une contre-partie aux clameurs de ces classiques de la révolution, de ces hideux hurleurs de l'éloquence des clubs, qu'on affecte d'exhumer et d'exalter de nos jours : les Marat, les Danton, les Anacharsis Clootz, les Saint-Just, les Robespierre, ces saints de la montagne : terribles voix qui chantent le paradis perdu de l'assassinat et du sang.

(1) Jeudi 22 avril 1790, 7 juillet 1790, 22 octobre 1790.

Revenons aux lettres qui parlent de Mirabeau et dont je maintiens l'authenticité. Suivant M. Geffroy, Marie-Antoinette n'aurait communiqué sur ce délicat sujet qu'avec Mercy. Qu'en sait-il? Sa raison est qu'elle n'eût pas voulu faire courir le risque de la vie au tribun qui la servait; mais le risque ne menaçait que de Paris à la frontière. Celle-ci une fois franchie, la voie vers Vienne était libre. Or, depuis le 3 octobre 1790, Mercy était parti pour Bruxelles et La Haye. Ce grand épisode malheureusement stérile de la fin du règne de Louis XVI demandait à être étudié d'un autre point de vue. La reine, qui n'avait plus auprès d'elle pour la guider la sagesse de Mercy, était livrée, comme le roi, à tous les tiraillemens de conseils contradictoires. Après l'entrevue de Mirabeau avec la reine, le roi, encore plus que Marie-Antoinette, avait conçu la confiance la plus enthousiaste dans le secours que leur apportait le géant de la parole; mais bientôt, en même temps que la cour recevait, à l'insu de son ministère, les mémoires de Mirabeau, elle accueillait ceux de Bergasse. De là ces tergiversations, cette politique de bascule qui précipita le trône. Mirabeau ne voulait point de la guerre étrangère, qui eût brisé les dernières ressources du pays; mais il ne répugnait pas autant à la guerre civile, qui en eût retrempé les ressorts. Comme première condition au succès de son plan, il avait prescrit que le roi quittât Paris avec la famille royale. Cette pensée d'évasion avait été agitée dès les derniers mois de 89. Il aurait voulu que Louis XVI partît en plein midi, publiquement et en roi, qu'il se rendît soit à Fontainebleau, soit à quelque autre résidence royale, pour de là se retirer sous la protection de troupes fidèles. En vain la reine pressait, le roi ne se déterminait pas, et le projet praticable en 89, praticable encore en 90, cessait de l'être à mesure qu'on laissait monter le flot révolutionnaire. Alors Mirabeau, aigri, désespéré de la marche incendiaire et fatale de l'assemblée, de la torpeur non moins fatale encore du roi, de l'inertie de son ministère, de l'audace des factions bouillonnantes de fureurs et de crimes qui voulaient immoler Marie-Antoinette, Mirabeau ne voyait plus que le tableau du trône abîmé dans le sang.

Une fois 1791 arrivé, l'arrestation de Mesdames à Arnay-le-Duc le 24 février, l'irruption du peuple aux Tuileries, le 17 avril, pour empêcher le voyage du roi à Saint-Cloud, tout concourait à prouver qu'une fuite ostensible serait impossible désormais. Mirabeau était mort le 2 de ce même mois d'avril; mais la question de la fuite avait été agitée auparavant. Le comte de La Marck, envoyé par le roi auprès du marquis de Bouillé, dans les premiers jours de février, pour instruire le général de l'entente de la cour avec Mirabeau et se concerter sur la fuite vers Montmédy, avait au retour

rendu compte à son ami de tout ce qui s'était passé. Il y a, sur les conseils du grand orateur dans la question de la fuite, un point fort délicat sorti de la récente publication de M. d'Arneth, et qu'il est difficile de concilier avec l'opinion jusqu'ici connue de Mirabeau. On sait, par tout ce que renferme le livre de M. de Bacourt, que le nouveau conseil de Marie-Antoinette répugnait avant tout à la guerre étrangère, et cependant les archives de Vienne nous fournissent la lettre suivante de la reine au comte de Mercy, en date du 12 juin 1790 :

« Il me semble qu'un point des plus raisonnables du plan de M. (1), est, si la paix se soutient entre la Prusse et l'Autriche, d'engager ces deux puissances, sous prétexte des dangers qu'elles peuvent courir elles-mêmes, à paroître, non plus pour faire une contre-révolution ou entrer en armes ici, mais comme garans de tous les traités de l'Alsace et de la Lorraine, et comme trouvant fort mauvais la manière dont on traite un roi (2). »

Et plus loin, dans la même lettre, elle propose à l'ambassadeur de lui envoyer de nouveau La Marck pour lui expliquer les plans de Mirabeau sur l'Allemagne.

En désespoir de cause et à la vue des circonstances arrivées à l'extrême, Mirabeau aurait-il modifié ses plans et fini par reconnaître, dès le milieu de 1790, qu'il n'y aurait de salut pour la monarchie qu'en s'appuyant vers la frontière de l'assistance d'un cordon de troupes étrangères, l'arme au pied? Des lacunes, qu'on rencontre précisément en ce moment de 90, au livre de Bacourt, dans les mémoires de Mirabeau, empêchent de se bien rendre compte des limites fixées par lui à une semblable concession, si opposée à ses premiers sentimens. Il est plus que présumable que les paroles de la reine vont au-delà de la pensée de son conseil, et néanmoins, quelque atténuation qu'on y apporte, on ne saurait les supprimer tout à fait. Ce qu'il y aurait de mieux à dire, c'est que la reine elle-même dépassait dans son expression sa propre pensée. Et de fait, quand les circonstances devinrent encore plus urgentes, ce n'est point une invasion étrangère qu'elle réclama; elle essaya, comme nous l'avons déjà dit, de combattre en négociant; elle ne cessa de condamner les témérités de l'émigration et de résumer ses efforts, à leur dernière phase, en un congrès armé, en un cordon de troupes étrangères respectant la frontière comme une barrière inviolable.

Le curieux en tout cela, c'est que M. Geffroy se place, en discu-

(1) Mirabeau.

(2) Arneth, *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold II*, p. 130.

tant ce grave incident, en plein 91, quand il faudrait se placer en 90. « Nous ne trouvons, dit-il, absolument rien dans le riche recueil de M. de Bacourt qui réponde à de telles vues exprimées par Mirabeau. *Il est vrai qu'il y a précisément vers juin 1791 des mémoires perdus.* » Je le crois bien, puisque le chaleureux athlète était mort depuis deux mois. Or, comme le critique vient à l'instant même de citer février 1791, comme il vient de rappeler la fuite de Varennes, qui date aussi de juin 91, le mouvement de la phrase fixe le lecteur dans cette année-là. Pur *lapsus*, dira-t-on, pure inadvertance ou faute d'impression! A la bonne heure; mais vraie malencontre pour un homme qui se pose en critique si minutieux et si rude envers le prochain touchant les dates.

Au surplus, pour être tardive, la fuite qui échoua à Varennes était loin d'être *insensée* en elle-même, comme l'avance M. Geffroy. Si Louis XVI n'en eût pas fait avorter la réussite, la face des choses politiques était changée; on n'aurait pas eu ce lamentable retour qui fit évanouir les derniers prestiges de la couronne, et la révolution française ne se fût pas noyée dans le sang. Je ne saisis pas bien ce qu'a voulu dire M. Geffroy par « les fausses couleurs d'une mise en scène dramatique » qu'il reproche à mes lettres de la reine sur Mirabeau. Suivant son appréciation, ces lettres seraient entachées de suspicion, en ce que Marie-Antoinette n'avait dû avoir que des relations fort rares avec son frère Léopold, grand-duc de Toscane, et qui n'était monté sur le trône de l'Allemagne que le 20 février 1790. Raison de plus pour ouvrir promptement avec lui sous forme intime et de famille des rapports politiques, afin de le mettre au courant des affaires et de se le concilier, en même temps qu'elle communiquait avec son *alter ego*, le comte de Mercy. Léopold lui-même avait voulu se mettre en communication avec elle par l'entremise du comte de Durfort. Les lettres qu'il lui écrit sont longues et appelaient naturellement à l'occasion des réponses développées, ce qui n'empêche pas l'auteur de la critique de ne regarder, par conjecture bien entendu, comme vrais que les petits billets retrouvés par M. d'Arneth.

Avant de terminer, j'aurais désiré de remercier M. Geffroy de m'avoir fait l'honneur de citer quelques unes de mes lettres, — et celle de la reine à Mercy (7 octobre 1789) sur la manière dont elle a été reçue par le peuple à l'hôtel de ville de Paris après le terrible enlèvement de la veille à Versailles, et celle de Joseph II à Christine (3 novembre 89) sur Marie-Antoinette « encore à la merci de la plus vile canaille, » et celle de cette princesse (juillet 89), dont il exalte avec tant de raison la fierté et dignité de style, au sujet du prince de Lambesc, et celle qu'il cite comme émanant du

recueil de M. d'Arneth, bien que, depuis plus de deux ans, elle figurât dans le mien à sa véritable date du 30 juillet 1790; mais eût-il été indiscret de s'attendre à ce que M. Geffroy, en les citant, daignât faire connaître où il les avait prises et ne laissât pas croire qu'elles fussent encore un emprunt fait au livre allemand? S'il les avait trouvées assez bonnes pour en orner son travail, en dépit des dénigremens dont il a cru pouvoir poursuivre le mien, il lui était loisible du moins d'imiter l'exemple de M. d'Arneth qui, en m'empruntant vingt ou vingt et une pièces, n'avait pas commis l'inadvertance de le taire.

Avant le rôle politique où l'entraîna la fatalité, avant les rêves téméraires de réaction et ces terribles menaces de l'avenir sortant de toutes parts des embarras du présent, Marie-Antoinette s'était franchement nationalisée Française, et ce mot sanglant : « l'Autrichienne, » dont les clubs l'avaient poursuivie et qui fit tomber sa tête, n'était qu'un cruel et gratuit outrage. Et cependant M. Geffroy, poursuivant sa thèse, proteste, comme peu vraisemblables, contre les paroles mêmes de cette princesse qui, en présence d'un triomphe de son mari, se dit « Française jusqu'aux ongles, Française avant d'être Allemande. » Qu'il efface donc ce qu'elle a fait pour le souvenir du chevalier d'Assas, et cette grâce tout exceptionnelle dont elle a honoré, bien qu'étranger, le comte Charles de Stedingk, en l'invitant à ses petits soupers, à raison de sa brillante conduite dans nos armées en Amérique; qu'il efface également ce témoignage du comte de Ségur : « elle me parla du succès de nos armées sur terre et sur mer, et des avantages d'une paix glorieuse pour la France, avec la fierté et le sentiment d'une reine, et d'une reine française (1). » Qu'il efface donc aussi les paroles si souvent répétées de Marie-Thérèse à sa fille, qui avait oublié l'allemand : « On est étonné du peu d'empressement et de protection que vous avez pour les Allemands (2). » — « On répète partout que les Allemands ne sont pas distingués par vous; rendez justice au vrai mérite de cette nation. » — « Faites des bontés à tous les Allemands, surtout ceux de mes sujets et des premières maisons. » — « Ne tombez pas dans les défauts où toute la famille royale de France est tombée depuis longues années. » — « N'adoptez pas la légèreté françoise; restez bonne Allemande. » — « Ne soyez pas honteuse d'être Allemande jusqu'aux gaucheries. » — « Voyez plus souvent Mercy, ne craignez pas les qu'en-dira-t-on? » — Laissez-vous conduire par Mercy. » — « Écoutez et suivez les conseils de Mercy;

(1) *Mémoires ou Souvenirs*, t. II, p. 5.
(2) Arneth, p. 32.

suivez sans hésiter et avec confiance tout ce qu'il vous dira ou exigera. » Mercy! toujours Mercy! Est-ce que le retour incessant de pareils avis n'est pas la preuve que la dauphine, que la reine ne s'y conformait pas; qu'en un mot elle était trop Française pour la cour de Vienne, qui tentait par tous les moyens de la séduire et d'en faire un des ressorts, une des sentinelles avancées de sa politique à Versailles, et qui n'y réussissait qu'en vaines paroles?

Joseph II, avant d'avoir visité la France, qu'il quitta plein d'étonnement et d'une sorte de jalousie, avait, encore plus que son père, des préjugés contre la nation, et surtout contre les mœurs de la cour de Versailles. En quittant le pays, il exprima d'une manière très nette et très vive l'estime qu'il emportait pour la personne de sa sœur.

« L'empereur, écrivait Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, a été touché de vous goûter. Il trouvoit une grande douceur dans votre conversation et amitié. Je ne le trahis pas en mettant ses propres paroles, que je ne pourrois jamais rendre si bien :

« J'ai quitté Versailles avec peine, attaché vraiment à ma sœur. J'ai trouvé une espèce de douceur de vie à laquelle j'avois renoncé, mais je vois que le goût ne m'avoit pas quitté. Elle est aimable et charmante; j'ai passé des heures et des heures avec elle sans m'apercevoir comment elles s'écouloient. Sa sensibilité au départ étoit grande, sa contenance bonne; il m'a fallu toute ma force pour trouver des jambes pour m'en aller (1). »

Vingt jours avant cette lettre de l'impératrice, Joseph lui-même, s'épanchant en toute familiarité dans une lettre à sa sœur Christine, lui avait dit :

« La reine est une femme charmante en vérité, et sans sa figure elle devroit plaire par sa façon de s'expliquer et l'assaisonnement qu'elle sait donner à toutes les choses qu'elle dit (2). » Et plus tard : « Je suis charmé que la reine et ses enfans se portent bien; mais elle est un peu francisée, et du bon gros allemand il n'y a plus que la figure (3). »

Ne trouve-t-on pas encore dans les lettres de Marie-Antoinette à sa mère et à sa sœur des mots qui prouvent combien elle était ravie d'être devenue Française? « Je sens tous les jours de plus en plus ce que ma chère maman a fait pour mon établissement. J'étois la dernière de toutes, et elle m'a traitée en aînée; aussi mon âme est-elle remplie de la plus tendre reconnoissance (4). »

(1) Schlosshof, 29 juin 1777. Arneth, p. 212.
(2) 9 juin 1777, page 17 de mon troisième volume.
(3) 31 août 1786, page 141 de mon troisième volume.
(4) Arneth, p. 90, 14 juin 1773.

Et plus loin : « Quoique Dieu m'a fait naître dans le rang que j'occupe aujourd'hui, je ne puis m'empêcher d'admirer l'arrangement de la Providence, qui m'a choisie, moi, la dernière de vos enfans, pour le plus beau royaume de l'Europe. Je sens plus que jamais ce que je dois à la tendresse de mon auguste mère, qui s'est donné tant de soins et de travail pour me procurer ce bel établissement. Je n'ai jamais tant désiré de pouvoir me mettre à ses pieds, l'embrasser, lui montrer mon âme tout entière, et lui faire voir comme elle est pénétrée de respect, de tendresse et de reconnoissance (1). »

« Quel bon peuple que les François! » disait-elle à son entrée en France. « La nation est excellente, dit-elle ailleurs; les critiques et oppositions de mon frère ne font que me renforcer encore dans ces idées. » Plus tard, les élémens de sympathie sont les mêmes.

Que veut-on de plus? Mais quoi! préoccupé d'une pensée d'opposition, on la porte à son insu jusqu'à l'extrême pour achever, s'il est possible, de jeter le doute sur l'authenticité de documens sincères et de déprécier un recueil qui n'a contre lui que le tort impardonnable du succès.

« Prêter à Marie-Antoinette un sentiment libéral, ardent, exclusif, de nationalité française, ajoute M. Geffroy, serait une de ces fausses vues qu'ont autorisées les récentes publications suscitées par la généreuse réaction de notre temps en faveur de sa mémoire. » A la bonne heure : n'exagérons rien de part ni d'autre. Si l'union constante des deux cours de France et d'Autriche n'a cessé de paraître à Marie-Antoinette la condition de leur salut; si jamais elle n'a fait difficulté d'admettre un grand nombre d'étrangers à la cour de Versailles, qu'y a-t-il là d'anti-français? Cette vieille France, l'étranger le sait à merveille, a toujours été l'*Eldorado* de ce qui vient du dehors. L'affluence des étrangers, souvent même à l'exclusion des nationaux, a toujours été l'un des attributs de notre hospitalité de cour sous toutes les monarchies. Eh! mon Dieu, Française! l'infortunée reine l'a été par sa fille, par ses deux dauphins; elle l'a été même par ses défauts comme par ses qualités; elle l'a été par son caractère, par sa grâce, par son charme, par la mobilité de son esprit. Elle ne demandait pas mieux que de s'assimiler de tout son être aux entrailles du pays. Elle a été tout ce qu'elle devait, tout ce qu'elle pouvait se montrer selon son cœur et selon sa chair au milieu des épouvantables circonstances sous lesquelles était comprimé l'essor de ses sentimens. Elle avait ses préjugés d'éducation, elle

(1) 14 mai 1774. Arneth, p. 107.

avait ce que l'aveugle postérité, qui juge trop à son point de vue actuel, lui a reproché, l'orgueil de race. D'accord. Elle ne s'était pas laissé porter au flot des grandes idées de réforme du siècle; en un mot, la révolution avait marché beaucoup trop vite pour qu'elle en pût suivre le pas.

Enflammé par toutes les grandes pensées qui ont occupé l'esprit humain depuis l'origine des sociétés, saisi de cet enthousiasme philosophique dont l'Amérique devenue indépendante avait donné l'exemple, 89 avait entrepris d'achever l'œuvre de Louis XVI et de Turgot en abolissant à jamais la torture et les corvées; il avait, par l'organe de la constituante, proclamé la liberté des cultes la plus complète, remis la religion à sa véritable place, c'est-à-dire dans le sanctuaire de la conscience, et, prenant la liberté pour but et pour moyen, il avait proclamé la liberté civile pour tous, l'égalité de tous devant la loi, et répandu un bien-être général par la division des fortunes. Mais, encore une fois, la révolution avait marché trop vite pour la reine : elle eut peur des concessions faites, elle eut peur de la guerre civile, elle eut peur de la guerre étrangère et de l'émigration, qui les appelait toutes deux; trop d'horreurs avaient accompagné les élans généreux et calomnié la liberté, trop de fois le couteau lui avait été mis sur la gorge pour qu'elle dût croire que les commotions sanglantes pussent aboutir à étendre et consolider les notions de justice, à placer plus haut l'avenir social. Les surprises de la première heure l'avaient montrée frivole. Elle s'est bien corrigée de ces funestes surprises, elle les a bien expiées par ses luttes, par ses dévouemens héroïques, par les cruelles stations de son martyre de 89, de 91, de 92, de 93. Que de fois, à l'offre de la faire évader avec ses enfans, n'a-t-elle pas répondu que son sort était inséparable de celui du roi de France, et qu'elle ne partirait qu'avec lui! Elle s'est défendue sans jamais frapper, et de fait quel est donc le sang français qui jamais ait pu crier contre elle? M. Cuvillier-Fleury a raison, « le patriotisme l'accusait, la démagogie l'a condamnée, l'humanité l'absout (1). »

Eh quoi! toutes ces victimes, monarchistes comme elle, livrées aux tigres de la ménagerie de Marat, de Chaumette et d'Hébert, n'étaient-elles donc pas françaises?

Malheureuse reine! calomniée de son vivant, immolée comme trop Autrichienne; trop Française pour les Allemands, aujourd'hui trop Autrichienne encore pour certains critiques français qui, importunés de ce qu'on relève une reine, ne voient que des paroles

(1) *Études et Portraits*, Marie-Antoinette.

menteuses et de mélodrame dans de sincères et légitimes accens de douleur et d'angoisse, et qui donnent le nom de *période de l'expiation* au temps de son emprisonnement, de son procès et de sa mort!

F. FEUILLET DE CONCHES.

Comme il était facile de le prévoir, M. Geffroy a voulu user de son droit de réplique; nous mettons sa réponse sous les yeux de nos lecteurs : ils se trouveront ainsi à même de pouvoir conclure, et auront entre les mains tous les élémens d'information dans ce débat.

Il y a beaucoup de choses dans les nombreuses pages qu'on vient de lire. Je ne dirai qu'un mot de ce qui s'y trouve d'exclusivement personnel et qu'il conviendrait d'écarter d'abord. M. Feuillet répète sans cesse qu'on l'attaque et qu'il se défend; il eût dit plus justement qu'on attaque l'authenticité d'un certain nombre de pièces publiées par M. d'Hunolstein et par lui, et qu'il défend son propre avis. Si j'avais pu ne pas nommer M. Feuillet, je l'eusse fait; mais comment désigner son recueil? Il est clair en tout cas que c'est l'éditeur seul qui a été dénommé, c'est l'éditeur dont j'ai dit les variantes, c'est l'éditeur dont j'ai combattu l'opinion : la personne de M. Feuillet n'a été ici nullement mise en cause. Mon rôle a été fort simple, et le voici dans toute sa sincérité. Amené par les études dont je m'occupais à consulter les livres de MM. d'Hunolstein et Feuillet de Conches, j'ai dû faire un examen scrupuleux des doutes émis en France et en Allemagne, j'ai eu le strict devoir de me former à moi-même une conviction raisonnée, et, cette conviction une fois acquise, de l'exprimer, qu'elle se trouvât favorable ou contraire aux éditeurs français. C'était mon droit, et, je le répète, c'était mon devoir au nom de la vérité, au nom des plus nobles figures historiques, au nom de nos plus graves souvenirs. Ne rendait-on pas d'ailleurs un service à nos éditeurs eux-mêmes en leur démontrant qu'un faussaire les avait trompés? J'ai toutefois voulu, pour ma part, ne présenter d'abord que les considérations morales et littéraires (1); j'obtenais ainsi ce double résultat d'avoir suffisamment dénoncé l'apocryphe sans avoir dû montrer par le menu les erreurs commises. En présence des premiers doutes, l'un de nos deux édi-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1865.

teurs, M. le comte d'Hunolstein, avait provoqué de lui-même l'examen; M. Feuillet, lui, s'est irrité, et la publicité qu'il a donnée, il y a déjà six mois, à son langage tout au moins peu mesuré, a conduit pour ainsi dire malgré eux dans la carrière ceux-là mêmes qui se proposaient de garder et qui avaient gardé en effet jusqu'alors une excessive réserve. En vérité il ne devra accuser que lui seul si le résultat n'est pas à son entière satisfaction.

J'ai contesté d'abord l'authenticité de quelques lettres attribuées à Louis XVI. Dès le commencement du siècle, une fausse correspondance de ce roi fut fabriquée par Sulpice de La Platière et Babié. Ce dernier a raconté vers la fin de sa vie comment, l'idée leur étant venue à tous deux de hasarder, pour gagner quelque argent, cette petite spéculation, ils se mirent à l'œuvre. « Tous les matins, dit-il, je me rendais chez Sulpice de La Platière, et là, en prenant du thé, nous fabriquions quelques lettres; quand nous en eûmes une quantité suffisante, nous vendîmes notre travail à M. L..., qui nous en donna cent louis. » On n'est pas plus franc; nous aurions besoin, nous aussi, de pareilles confessions et de plus complètes encore, car de nos jours on ne s'est pas contenté d'inventer des lettres, on a fabriqué des autographes.

J'ai discuté en premier lieu une prétendue lettre de Louis XVI affirmant qu'il a été entendre à Paris l'opéra d'*Iphigénie en Aulide*, de Gluck. J'ai dit : Il est de tradition que le roi n'allait pas de Versailles aux spectacles de Paris; le roi n'assistait pas à cette représentation du 13 janvier 1775; il faut donc que la lettre soit fausse. M. Feuillet répond que le roi y était *incognito*, « une lettre de Gluck l'atteste. » A la bonne heure, voilà une démonstration. Elle m'étonne, car les journaux du temps, qui ne taisent rien de la cour, parlent au long de cette soirée, énumèrent avec soin les personnes royales qui y sont présentes, et ne nomment pas le roi. Si je consulte le *Journal* manuscrit de Louis XVI, où sont marquées avec un soin minutieux toutes ses sorties, je lis, à la date du 13 janvier 1775 : « tiré aux lisières, tué 141 pièces; » pas un mot de plus. Louis XVI allant à l'Opéra de Paris après une journée si laborieuse, singulier démenti à toutes ses habitudes. L'*incognito* m'étonne quand le roi dit à son ministre qu'il a complimenté l'auteur après le spectacle, et qu'on doit préparer un présent; tout cela est d'allure bien officielle après un *incognito* si sévère;... mais enfin, dit M. Feuillet, il y a une lettre de Gluck. Voyons la lettre. Est-elle de bonne provenance? est-elle autographe? Mais quoi! M. Feuillet ne répond à aucune de ces questions; il ne produit pas même la pièce de lui connue qui serait son seul appui... Que veut-il que nous fassions de sa prétendue preuve? Jusqu'à ce qu'il ait publié ce document avec des témoignages suffisans d'authenticité, nous sommes bien forcés de

tenir sa lettre pour entièrement apocryphe. — J'ai contesté ensuite une prétendue lettre de Louis XVI à M. de Breteuil sur le cardinal de Rohan et le tout récent arrêt rendu dans l'affaire du collier. J'ai dit que l'expression de *chevalier des ordres du roi* appliquée au cardinal, qui était à un double titre commandeur de l'ordre du Saint-Esprit et ne faisait pas partie de l'ordre de Saint-Louis, me semblait être une erreur que le roi n'aurait pas commise; j'ai demandé du moins s'il y avait des textes de nature à autoriser cette désignation. M. Feuillet n'a rien produit qui dissipât mon doute. Quant à la date du 1er septembre, qui ne peut convenir à cette lettre, puisque l'arrêt du parlement est du 31 mai, M. Feuillet répond que cette fausse date se trouve inscrite sur son autographe par une main étrangère, « celle de je ne sais quel possesseur antérieur. » Il présente la même explication pour la date, également fausse, d'une lettre de Louis XVI sur la procession de la Fête-Dieu. Dans l'un ni l'autre cas, sa réponse ne paraît acceptable. Si en effet ces deux fausses dates s'étaient trouvées d'une écriture différente des textes mêmes, il n'y aurait pas eu lieu pour M. Feuillet de transcrire de pures erreurs commises par le premier venu; M. Campardon, archiviste, et fort compétent en de telles matières, reproduisant dans son livre sur l'affaire du collier l'autographe de la lettre de Louis XVI d'après la collection de M. Feuillet, aurait certainement remarqué cette différence. M. Feuillet lui-même donne encore cette fausse date comme autographe en tête d'une lettre de Marie-Antoinette à sa sœur Marie-Christine, et M. d'Hunolstein, publiant la même lettre, donne aussi les mots : « ce 1er septembre, » comme faisant partie de l'original autographe. M. Feuillet a eu, quant à lui, une telle confiance dans cette fausse date qu'il l'a introduite jusque dans le texte de ses commentaires. « L'arrêt fut rendu, dit-il, le 31 août (au lieu du 31 mai) 1786. » Or, si l'écriture des dates a pu tromper jusqu'à trois personnes expérimentées, y compris M. Feuillet, n'est-il pas évident que c'était par sa ressemblance avec l'écriture du roi ou de la reine? Et s'il en est ainsi, pourquoi ces trois personnes ne se seraient-elles pas trompées également à l'écriture des lettres mêmes? Encore un effort, et M. Feuillet, qui se dit désormais éclairé sur le premier point, ne nous refusera pas le reste. — En tout cas, je recueille en passant un précieux indice en vue de l'utile recherche sur les provenances : cette erreur identique qui se présente sur plusieurs documens de M. Feuillet et sur une pièce importante dans la collection de M. d'Hunolstein, il est clair qu'elle provient d'une même main; si ce n'est pas celle du fabricateur lui-même, c'est du moins celle d'un possesseur commun. Ce possesseur n'est pas M. Feuillet, puisqu'il déclare qu'il a appris pour la première fois l'existence de ces lettres que possédait M. d'Hu-

nolstein par la publication de ce dernier; ce n'est pas non plus M. d'Hunolstein lui-même, puisqu'il dit dans son *avertissement*: « Toutes les pièces qui font partie de notre collection, nous les avons acquises depuis un certain nombre d'années, ainsi que M. Feuillet a peut-être pu le savoir. » Ce n'est donc ni l'un ni l'autre; mais il n'y aurait pas besoin de remonter bien haut, car l'heureux et maladroit possesseur a connu l'article *Rohan* de la *Biographie universelle* ou bien la continuation de l'*Abrégé chronologique* du président Hénault; à l'un ou à l'autre ouvrage, où elle se trouve en toutes lettres, il a dû emprunter son erreur.

Pour en finir avec les lettres de Louis XVI, je me suis étonné des changemens pratiqués par l'éditeur dans son second tirage : *monsieur Turgot* au lieu de *mon cher Turgot*, et, page 82, *monsieur* au lieu de *mon cher Malesherbes*. A cette remarque M. Feuillet reconnaît bien la malignité humaine. Avec un peu de bonne volonté, dit-il, l'explication de ces changemens n'était-elle pas facile à trouver? « Même nombre de caractères, mauvaise lecture, faute typographique... » Comment? même nombre de caractères entre *monsieur* et *mon cher Malesherbes!* M. Feuillet y voit double! D'ailleurs comment s'expliquer la coïncidence de ces fautes typographiques avec la suppression, dans l'introduction du second tirage, des lignes par lesquelles l'éditeur nous avait trop charitablement avertis que les lettres fausses de Louis XVI se reconnaissent souvent à cette expression malséante : « mon cher, » adressée à un de ses ministres?

Si, pour ce qui regarde ces prétendues lettres de Louis XVI, la cause est entendue, quelle confiance veut-on que nous ayons dans les autres pièces de cette série, lorsqu'on n'indique pas de provenance qu'il soit facile de vérifier? Cela est très fâcheux, car il y en a d'authentiques dans le nombre; mais il devient très difficile de les distinguer. J'en ai retrouvé plusieurs à nos archives générales, avec d'autres qu'on s'étonne que M. Feuillet n'ait pas données. J'y ai retrouvé par exemple cette lettre de Louis XVI à Bailly, Marly, 16 juin 1789, que l'éditeur a imprimée deux fois dans son recueil, — dans son premier volume d'abord d'après les archives, et puis dans son troisième volume d'après la collection de M. Guizot. Sont-ce deux originaux authentiques, ou bien l'une des deux pièces l'est-elle seule? que de points encore à éclaircir!

Passons aux lettres de Marie-Antoinette. J'ai contesté, sauf deux, toutes celles à la mère et aux sœurs qui se trouvent dans les deux recueils français. J'avais présenté les raisons morales et littéraires dans la *Revue* du 15 septembre 1865, et j'ajoutais quelques-unes des plus fortes preuves matérielles; ce n'étaient pas là des assertions non démontrées. Je n'ai aujourd'hui qu'à chercher si par sa

réponse M. Feuillet a, sur ce nouveau terrain, réédifié ses ruines. — Il avance au préalable que les lettres contestées forment une très faible et très peu importante partie de son vaste recueil. A-t-il toujours été de cet avis? Quant à la quantité, peu importe que la série soit plus nombreuse dans le volume de M. d'Hunolstein; quoi que dise et fasse M. Feuillet, sa cause, — je veux dire, bien entendu, la cause de son recueil, — est fatalement liée à celle de l'autre publication française, tant il est clair que les lettres publiées par M. d'Hunolstein sont des mêmes mains que les siennes, tant il est clair aussi que l'une et l'autre série ont eu mêmes destinées; une vingtaine environ sont d'ailleurs communes, M. d'Hunolstein les donnant d'après ses originaux autographes, et M. Feuillet d'après ses minutes non moins autographes. Quant à l'importance de ces lettres, M. Feuillet est bien ingrat, s'il les dédaigne aujourd'hui. N'est-ce pas là cette fameuse correspondance de la dauphine et de la jeune reine lue d'abord dans quelques sanctuaires privilégiés, et dont la publication, si fort annoncée à l'avance, était hâtée de nos vœux? Livrées à la publicité, n'ont-elles pas ému les cœurs, jusqu'à ce qu'une autre révélation nous arrivât de Vienne pour nous instruire au vrai sur la jeunesse de Marie-Antoinette, et nous permettre de couper court à une mystification dont nos deux éditeurs étaient les premières victimes? Jeter aujourd'hui la pierre à ces lettres tout en persistant à les croire authentiques, ce serait beaucoup rabattre d'un ancien et concevable orgueil.

Il n'y a pas besoin, ce semble, d'une argumentation bien longue pour montrer que M. Feuillet n'a réfuté aucune de nos objections. Sur quoi en effet s'appuie la thèse de l'authenticité? Nous donne-t-on de suffisantes indications de provenance? Non; M. Feuillet continue de se taire sur ce point, et il y a lieu de le regretter. A la vérité, il invoque de graves raisons pour expliquer son silence : un honorable sentiment de discrétion, le respect d'une certaine pudeur devant la publicité, une noble confiance dans les personnes libérales qui lui communiquent leurs trésors. Voilà qui est parfait. Comment arrive-t-il par malheur que, sauf une lettre à Marie-Thérèse et une à Marie-Christine, toute cette double série, offrant une entière identité de ton moral, d'accent littéraire, d'erreurs sur les noms, sur les signatures, sur les formules de politesse, manque également de toute claire indication à cet égard? On a vu le seul renseignement donné à ce sujet par M. d'Hunolstein; M. Feuillet, lui, met au bas de ses lettres à la mère et aux sœurs ces mots : « autographe de mon cabinet, » qui ne nous instruisent pas beaucoup, ou bien il indique comme source, pour un certain nombre de pièces importantes, un certain *cahier de lettres* dont nous parlerons tout à l'heure, quand lui-même nous y aura amené. Si les préten-

dues lettres de Marie-Antoinette à Marie-Thérèse et aux sœurs sont dépourvues de toute suffisante indication de provenance, sur quoi se veut-on fonder pour en soutenir l'authenticité? Sur la vraisemblance littéraire et morale? Nous l'avons contestée; quand même d'ailleurs nous accorderions cette vraisemblance, il faudrait quelque chose de plus. Sur la concordance extérieure de ces lettres avec les documens irrécusables? Elles sont maintes fois en contradiction flagrante avec eux. Il n'y a, à vrai dire, qu'un seul argument : c'est qu'elles sont, à ce qu'on croit, autographes. Cela prouvé, il est clair que toutes les objections tomberaient; ce serait à nous de nous en tirer comme nous pourrions, et nos deux éditeurs, les bras croisés, prendraient en pitié l'embarras des sceptiques. Mais cet unique argument n'est-il donc pas ruiné par la seule comparaison de la véritable écriture de Marie-Antoinette, suivant les *fac-simile* de Vienne, avec l'écriture des lettres apocryphes, qui reproduit le caractère dont s'est servie la reine seulement dans la seconde partie de sa vie? M. Feuillet cependant ne nous donne pas gain de cause sur ce point : suivons-le dans son raisonnement.

Il accorde que Marie-Antoinette n'a pas toujours eu la même écriture, et l'année 1774 est à ses yeux l'époque de la transformation définitive de la première manière à la seconde. Nous disons, nous, ayant sous les yeux les *fac-simile* de Vienne, de nos archives et de la mairie de Versailles, que cette écriture ne s'est fixée que vers 1780; mais peu importe : ne discutons pas sur cette date et accordons le plus possible à M. Feuillet, en nous efforçant de résumer avec une loyale exactitude les huit pages qu'il a consacrées — ce n'est pas trop — à ce sujet important. Comment va-t-il expliquer la différence avouée entre l'écriture authentique des *fac-simile* de Vienne et celle des autographes que nous contestons? Rien de plus simple à son gré : cette dernière écriture n'est pas celle de la dauphine; c'est celle de son secrétaire de la main! « Écrivant mal, dit-il, elle faisait le plus souvent écrire pour elle jusqu'au jour où elle se produisit avec sa plume métamorphosée... Marie-Antoinette, à l'exemple de presque tous les rois et de quelques reines de France, avait son secrétaire de la main » chargé de reproduire son écriture. Voilà le mystère éclairci, voilà l'explication demandée; « tous tant que nous sommes, continue M. Feuillet, nous avions pris le change. J'ai réussi à fournir des élémens de conviction sur ce point, et je m'en applaudis. » Nous ne demanderions pas mieux, nous aussi, que d'applaudir; mais achevez du moins le raisonnement avant de chanter victoire. Nous vous accordons que Marie-Antoinette, à l'exemple de Catherine et Marie de Médicis, de Jeanne d'Albret, de la reine Anne, de Mme de Maintenon, de Henri IV, de Louis XIII,

de Richelieu, de Louis XIV, de Louis XV, de Louis XVIII et du baron Gérard, ait eu un secrétaire de la main; soit, et après? qu'est-ce que vous en concluez? Que les prétendus autographes des premières années, de 1770 à 1774, sont de ce secrétaire de la main? Oui; vous le dites en toutes lettres une page plus bas. Qu'est-ce à dire? Le secrétaire de la main aurait imité et reproduit en 1770 l'écriture que la reine devait avoir plusieurs années après! O prodige!

Il peut sembler maintenant superflu de revenir sur les défauts de concordance, les contradictions, les impossibilités, dont fourmillent les prétendues lettres à Marie-Thérèse et aux sœurs. Voyons toutefois par quelle sorte de procédé M. Feuillet triomphe de cette série d'objections. Sa réponse en offre un intéressant exemple à propos de la fameuse lettre sur Mme Du Barry. On avait dit à M. Feuillet comme à M. d'Hunolstein : Votre lettre est fausse par plusieurs raisons, notamment parce qu'elle fait dire à Marie-Antoinette : « Quant à la Du Barry, dont je ne vous ai jamais *parlé*, » alors que, depuis dix-huit mois, la correspondance roule constamment et avec une remarquable insistance sur la Du Barry. M. Feuillet reconnut tout d'abord que ce texte ne pouvait soutenir l'examen, et il répondit que sa transcription était erronée : sa minute autographe donnait, à y regarder de près, *reparlé*. A cette seconde lecture il en ajouta peu de temps après une troisième (page 37 de l'introduction du 3e volume) : « Je ne vous ai *pas encore* parlé. » Voici maintenant que M. Feuillet nous donne une quatrième lecture : « Je ne vous ai jamais *assez* reparlé. » Cependant, tandis que la minute autographe de M. Feuillet se transfigure, l'original autographe de M. d'Hunolstein ne bouge pas, lui, et porte aujourd'hui comme hier ce texte primitif : « La Du Barry, dont je ne vous ai jamais parlé. » Après avoir découvert sa quatrième lecture, M. Feuillet s'écrie avec un air de défi : « Discutez donc maintenant! » Non, certes! M. Feuillet peut défier tout à son aise; son terrain est par trop mouvant : nous ne l'y suivrons pas.

Autre exemple. Comment renverse-t-il l'objection tirée de la mauvaise signature *Marie-Antoinette* au lieu d'*Antoinette* au bas des lettres de famille? Il oppose d'abord un *fac-simile* de la lettre à Marie-Thérèse, 14 juin 1777, inséré dans son troisième volume et signé en effet des deux noms. Malheureusement M. d'Arneth a déclaré apocryphe la pièce que ce *fac-simile* reproduit, et M. Feuillet n'a pas fait la preuve. Le texte de la lettre est parfaitement authentique : on la trouve aux archives de Vienne, en copie et sans signature, dans un cahier contenant une partie de la correspondance de la reine avec Mercy; mais l'original, d'où l'a-t-on obtenu? M. Feuillet a pu être trompé ici comme ailleurs. Mêmes observa-

tions pour une lettre de Marie-Antoinette à Joseph II (page 102 du Ier volume). — M. Feuillet oppose encore le billet adressé par la dauphine à Marie-Thérèse, de Versailles, 16 mai 1770, aussitôt après la célébration du mariage : « Je me suis échappée du grand cercle dans ma grande toilette de mariée, etc. » Ce billet est signé, dans son premier volume comme dans le recueil de M. d'Hunolstein, *Marie-Antoinette;* mais M. Feuillet sait très bien ce que j'ai à lui répondre. Dans son second tirage, il indique ce billet, avec une quinzaine d'autres lettres, comme emprunté d'un certain « *cahier de lettres de l'archiduchesse dauphine de France. — Archives impériales de Vienne.* Ce cahier, ajoute-t-il, copié avec exactitude et par numéro, a été malheureusement négligé. On peut juger par la pagination qu'il a de très nombreuses lacunes. » Il me faut répéter à M. Feuillet ce que je lui ai déjà dit en janvier dernier : son indication, qui paraît fort claire, est ou obscure, ou incomplète, ou erronée, car les archivistes de Vienne affirment qu'ils n'ont jamais connu et qu'ils ne connaissent pas un tel cahier. — Quant aux signatures officielles de Versailles, quant aux lettres à la landgravine de Hesse-Darmstadt, il est trop clair qu'elles n'ont rien à faire ici, où il ne s'agit que des lettres de famille.

Et, pour ce qui est de Marie-Christine, comment raisonne M. Feuillet? On lui a dit que, par beaucoup de raisons, une correspondance intime et active entre les deux sœurs avant 1786 était absolument invraisemblable; il répond que Marie-Antoinette a reçu de Marie-Christine, au mois de novembre 1770, un présent, que le 15 août 1789 elle a voulu écrire à sa sœur de Bruxelles, que le 13 octobre de la même année, puis le 11 janvier et le 5 septembre 91, il y a encore des traces de relations entre elles. « Ce sont là, dit-il, des preuves irrécusables qu'il y eut entre les deux sœurs de nombreuses occasions de relations épistolaires. » Et voilà comment on vous démontre qu'il y a eu *avant* 1786 cette série d'épanchemens et de confidences que nous lisons dans les deux recueils français!

Après cela, M. Feuillet veut bien faire quelques concessions : voyez plutôt son second tirage. Si la signature *Marie-Antoinette* reste quelquefois encore au bas de lettres de famille, assez souvent (j'en ai sous les yeux une dizaine d'exemples), ou bien le seul nom d'*Antoinette* se trouve au lieu du double nom, ou bien la signature que donnait le premier tirage a entièrement disparu. Ne faites pas remarquer ces changemens, qui rappellent ceux de *mon cher* en *monsieur;* ne signalez pas le nom de *Christine* ici changé en celui de *Marie;* ne parlez pas non plus de seize lettres au moins de Mme Élisabeth tronquées étrangement dans le premier tirage, alors qu'on nous annonçait une publication scrupuleuse d'après les ori-

ginaux, obtenus de M. de Raigecourt dès 1856 : on vous répondrait de haut, comme pour *mon cher* et *monsieur*, coquilles! pures coquilles! — « Discutez donc maintenant! »

Passons aux lettres du temps de la révolution, dont j'ai contesté quelques-unes concernant Mirabeau. Nous sommes ici sur un autre terrain, où la démonstration de l'apocryphe est beaucoup moins facile. Dans cette nouvelle période en effet, les fabricateurs rencontraient des lettres connues et authentiques de Marie-Antoinette en nombre suffisant pour leur fournir des points de repère et les préserver des plus choquantes contradictions; de plus l'écriture de la reine pendant cette seconde moitié de sa vie leur était familière; il serait dès lors plus malaisé de reconnaître les faux autographes : cela devient affaire d'archiviste et d'expert. — J'ai déclaré que certaines lettres sur Mirabeau ne m'inspiraient aucune confiance; je n'ai toutefois pas contesté, comme le suppose gratuitement M. Feuillet, je n'ai pas déchiré de ma « dent superbe » celle du 22 avril 1790 au baron de Flachslanden. C'est jouer de malheur que de se tromper de la sorte, car cette lettre est une de celles sur la provenance desquelles je suis le mieux édifié; je l'ai tenue pour authentique. Je n'en puis dire autant d'une série que donnent les deux recueils français (1). La première de ces lettres, adressée à Joseph II, est maladroitement signée *Marie-Antoinette* et se termine par la formule non authentique du baisement de mains : cette formule se retrouve dans la lettre du 7 juillet à Léopold; mais d'autres motifs plus généraux interviennent et font condamner la série dans son ensemble. On a, dans le second volume de M. d'Arneth, pour cette période de quelques mois, une correspondance de Marie-Antoinette avec son frère qui paraît sans lacune, sauf une réponse perdue de Léopold, et où ne paraît pas une fois le nom de Mirabeau : il y est exclusivement question d'affaires de famille ou bien de politique extérieure. Pourquoi la reine aurait-elle fait au sujet du seul Mirabeau une exception à ce qui semble avoir été une règle? Croit-on que, pour la cour, Mirabeau apparaissait avec le prestige que sa mémoire a maintenant pour nous? « Quoique ces gens-là ne soient pas estimables, écrivait Louis XVI, et que j'aie payé le premier très chèrement, cependant je crois qu'ils peuvent me rendre service. » Vous l'entendez : Mirabeau n'est que le premier parmi « ces gens-là; » on reçoit les mémoires de Bergasse en même temps que les siens; Mirabeau ne se distingue de « ces gens-là, » aux yeux de la cour, que par son immoralité et son besoin d'argent. Si d'ailleurs Marie-Antoinette a parlé si instamment de Mirabeau à Léopold, par quel

(1) Deux leur sont communes, celles du 7 juillet et du 22 octobre 1790; le volume de M. d'Hunolstein donne seul une lettre de Joseph II du 26 février, un billet de juin et deux lettres des 27 octobre et 14 novembre de la même année.

hasard se fait-il que nulle de ces lettres si dramatiques ne se rencontre à Vienne, tandis que nos éditeurs français en possèdent à eux deux une série? Pourquoi nulle indication de provenance qui rende une vérification possible? Enfin quelques-unes de ces lettres offrent certaines analogies trop frappantes avec les documens qui sont dans le livre de M. de Bacourt. A des preuves comme celles qui autorisent la lettre du 22 avril nous nous serions rendu.

Veut-on savoir ce qui me rend, pour ma part, si défiant? C'est que, dans cette nouvelle période des années de la révolution, je rencontre, sans le vouloir, une démonstration aussi éclatante que l'était tout à l'heure celle de la fausse écriture. Il y a aux archives du ministère des affaires étrangères de Suède, à Stockholm, en original, une lettre de Fersen à Gustave III, datée du 1er janvier 1792, dont j'ai la copie. Fersen écrit de Bruxelles, où il se trouve avec Mercy; tous deux sont les intermédiaires de la reine avec les souverains étrangers. Après avoir expliqué de son mieux les récentes dispositions de Louis XVI et de Marie-Antoinette, Fersen dit au roi de Suède : « Pour vous donner, sire, une idée plus précise des sentimens du roi et de la reine, voici quelques passages de la lettre que cette princesse écrit au comte de Mercy. » Suivent quatre fragmens séparés par des points. Cette lettre de Marie-Antoinette à Mercy, je la trouve dans le nouveau volume de M. d'Arneth; elle porte la date du 16 décembre, que Fersen n'avait point indiquée. J'y reconnais naturellement, dans l'ordre où Fersen les a cités, les quatre fragmens de Stockholm, reliés entre eux par d'importans développemens que Fersen n'avait pas jugé à propos de communiquer à son roi. Jusqu'ici tout va bien; mais voici que je rencontre chez M. d'Hunolstein une lettre de Marie-Antoinette à Mercy, dans laquelle, si les quatre fragmens de Stockholm sont reproduits intégralement, les lacunes sont comblées par quelques lignes insignifiantes pour le fond et pour la forme, et différentes en tout des passages correspondans qui sont à Vienne. Comment expliquer ces ressemblances et ces différences? Dira-t-on, comme on l'a dit si souvent, que la reine écrivait plusieurs fois la même lettre pour l'envoyer par diverses occasions, et qu'elle pouvait faire des variantes? Mais comment les variantes, — y compris la date arbitraire, 7 décembre, — ne porteraient-elles que sur les lacunes de Fersen, et pourquoi la lettre de M. d'Hunolstein serait-elle, pour le reste, si semblable à celle de Stockholm, que trois lignes soulignées par Fersen dans un des fragmens qu'il cite à Gustave III se retrouvent soulignées ici, mais non pas dans la lettre de Vienne? — Ce n'est pas tout; voici le couronnement. La vraie lettre, celle des archives autrichiennes, se termine par deux lignes en chiffre, dans lesquelles la reine dit : « Pour plus de précau-

tion, je me suis servie de la main d'un homme sur lequel je compte entièrement. » Et cette même lettre figure en autographe dans la collection de M. d'Hunolstein! — M. Feuillet n'est pas chargé de répondre pour M. d'Hunolstein, je le sais; mais lui-même, en présence de cet épisode où son recueil n'est pas intéressé, peut-il ne pas reconnaître qu'il y ait eu ici fabrication évidente? Y a-t-il quelque hypothèse au monde qui puisse autoriser une autre explication?

Que sert maintenant de continuer cette réplique? sera-ce pour dire à M. Feuillet qu'il abuse, dans ses raisonnemens, du procédé qui consiste à répondre à la question par la question même? Veut-il prouver par exemple que Vermond prenait part à la correspondance de la reine, il s'appuie sur de prétendues corrections de la main de l'abbé en trois lettres à Marie-Thérèse et à Marie-Christine qui sont précisément des plus contestées. Veut-il montrer que Marie-Antoinette avait une tournure d'esprit littéraire, il invoque les lettres de même farine offrant des citations d'*Esther* et d'*Athalie*. Veut-il me réfuter à propos de la lettre de Louis XVI à Breteuil sur Rohan et le jugement du collier : « la critique tombe sur Louis XVI, dit-il, pour lequel je demande indulgence. Sa lettre offre les caractères les moins douteux de l'authenticité. » — Faudra-t-il faire voir que M. Feuillet, lorsqu'il croit signaler les erreurs des autres, se trompe lui-même? Prenez sa triomphante réponse à M. d'Arneth sur la lettre de Marie-Antoinette en date du 29 juillet 91. Suivant lui, la date est erronée, et j'ai participé à cette faute. Par malheur, M. d'Arneth, qui a l'original sous la main, n'y consent pas, ni moi non plus, car je prends soin de lire. Tournez seulement quatre pages dans Arneth; voici une lettre de Marie-Antoinette, en date du 31 juillet 91, où elle dit à Mercy : « Je vous ai écrit le 29 une lettre qui n'est point de mon style; » puis elle explique que, pour satisfaire Barnave et l'abbé Louis, dont elle veut se servir et qui va retrouver Mercy à Bruxelles, elle a dû écrire de la sorte. Quant au voyage de Mercy, la reine lui dit en cette même lettre du 31, que, malgré ses expressions du 29, elle ne l'attend pas; en même temps une lettre de La Marck, du 10 août 91, au tome III de Bacourt, page 174, montre qu'il fut réellement question d'un voyage de Mercy à Paris. Cela est d'importance, car, si la lettre pouvait être de 1790, comme le veut M. Feuillet, elle prouverait que la reine avait fait de réelles concessions au parti révolutionnaire, ce que j'ai nié, et elle autoriserait les lettres sur Mirabeau que j'ai contestées.

Je n'accepte pas davantage la série d'erreurs que me prête M. Feuillet; il peut toutefois avoir raison sur le chiffre de trente mille hommes, et je lui donne gain de cause sur l'évidente faute

d'impression de juin 1791 au lieu de juin 1790 : s'il ne trouve à me reprocher que ces fautes dans une série de dix articles, je m'estimerai heureux. Je le remercie d'ailleurs de m'avoir signalé ces taches; ce sont petits services qu'entre honnêtes gens il ne faut pas refuser de se rendre, et, comme je ne voudrais pas être avec lui en reste, je lui dirai à mon tour : Les dates vous portent malheur. Vous dites que le dernier prince de Conti, gouverneur du haut et bas Rhin, mourut en 1807; erreur : le dernier prince de Conti, gouverneur de Haute et Basse-Marche, est mort en 1814. Vous dites que le vénérable abbé de Juigné, qui devint archevêque de Paris, fut nommé à l'évêché de Châlons en 1747; erreur : mettez 1764. Vous dites que Besenval est mort en 94; erreur : mettez 91. Vous dites que la première représentation de l'*Iphigénie* de Gluck eut lieu précisément le jour où Louis XVI alla, selon vous, à l'Opéra de Paris, c'est-à-dire le 13 janvier 1775; erreur : elle avait eu lieu le 19 avril 1774. Vous dites qu'Armand de Polignac fut le ministre du roi Charles X; erreur : le ministre était Jules, plus jeune de plusieurs années. N'appliquez pas ce joli mot de *coquille* à contresens; écrivez *Gluck* et non *Glück*... Enfin, et pour abréger, ne faites pas figurer, — page 267 de votre second volume, 2e tirage, — sous la forme d'une lettre particulière et apparemment inédite, car vous ne donnez aucune indication de publication antérieure, la déclaration de Pilnitz! Vous indiquez en note que vous tenez ce document des archives de Vienne et de Moscou; fallait-il, pour le trouver, aller si loin? — Avais-je compris ces remarques dans mon argumentation? Non certes, parce que de tels détails, y compris mes fautes d'impression ou mes *lapsus*, ne font absolument rien à la question de critique littéraire qui nous occupe.

Je terminerai par deux observations nécessaires. M. Feuillet me reproche à tort de n'avoir pas nommé son recueil, dont je tirais quelques citations. Après avoir annoncé dans l'étude à laquelle il répond que je m'appuyais sur les documens de Vienne, loin de dissimuler qu'un bon nombre de ces documens se trouvaient dans ses trois volumes, j'ai déclaré non pas, comme M. Feuillet, que M. d'Arneth lui avait « emprunté » une vingtaine de pièces, mais bien — car il ne faut pas exagérer, même en faveur d'un recueil « national, » — que M. d'Arneth s'était abstenu de comprendre ces documens dans sa publication « parce que M. Feuillet de Conches les avait déjà donnés d'après ces mêmes archives. » — Une seconde observation finale m'est suggérée par le reproche mal fondé auquel je viens de répondre. M. Feuillet, lui, cite étrangement : je n'en veux offrir, pour être bref, qu'un exemple. Après une tirade où il transforme à plaisir ce que j'ai dit de l'invraisemblance littéraire et

morale de ces expressions : « je suis toute Française, Française jusqu'au bout des ongles, » fréquemment attribuées à Marie-Antoinette vis-à-vis de sa mère et de sa sœur, il écrit ces lignes : « Malheureuse reine! Calomniée de son vivant, immolée comme trop Autrichienne; trop Française pour les Allemands, aujourd'hui trop Autrichienne encore pour certains critiques français qui, importunés de ce qu'on relève une reine, ne voient que des paroles menteuses et de mélodrame dans de sincères et légitimes accens de douleur et d'angoisse, et qui donnent le nom de *période de l'expiation* au temps de son emprisonnement, de son procès et de sa mort! » M. Feuillet me met ici deux fois en cause. Il résume d'abord, et sans inexactitude, mon opinion sur les lettres que je crois apocryphes. Si, par exemple, je ne me trompe pas sur la prétendue lettre à Marie-Christine en date de septembre 91 : « ... Sans mes pauvres enfans je voudrais être en paix dans ma tombe; ils me tueront, ma chère Christine! » si cette lettre est fabriquée, il est clair, tout le monde en conviendra, que ce n'est pas assez de dire : « paroles menteuses et de mélodrame; » il faut ajouter : profanation insigne! Ce que M. Feuillet ajoute travestit ma pensée et par là dépasse les limites d'une discussion permise. Voici ce que j'ai écrit et qui répondra du même coup à cette étrange insinuation contre « certains critiques importunés de ce qu'on relève une reine. » Le 10 août, ai-je dit, en consommant le divorce devenu inévitable entre la révolution et l'ancienne royauté, « ouvrit pour Marie-Antoinette et Louis XVI *ce qu'on a appelé* la période de l'expiation... » Et j'ai ajouté que ce qu'on avait appelé l'expiation avait montré ce roi et cette reine payant, eux seuls, pour beaucoup de fautes que d'autres avaient commises. « Ils l'ont tous deux compris et accepté, disais-je : cela s'appelle du martyre, c'est le sacrifice qui épure et rachète, et mérite par surcroît un perpétuel respect. »

Cela encore n'a d'ailleurs aucun trait à la question qu'il s'agissait de résoudre. En résumé, si les documens contestés étaient authentiques, comment n'aurait-on pas trouvé, pour le démontrer, de meilleurs raisonnemens? « Faites la part du feu, vous a dit M. Sainte-Beuve. Si vous avez été induit en erreur pour une vingtaine ou une trentaine de lettres, dites-le et reconnaissez-le franchement. » Prenez garde que d'ailleurs « pour un grand nombre d'esprits, et de bons esprits, — c'est encore M. Sainte-Beuve qui parle, — la question d'authenticité soulevée pour une partie de ces lettres n'est plus douteuse et a été tranchée. »

A. Geffroy.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1866.

Nous n'avions point pris une précaution inutile en déclarant, au moment où les opérations actives commençaient entre la Prusse et l'Autriche, que la guerre imposait silence aux conjectures, et nous livrait aux surprises et aux coups de théâtre. Les coups de théâtre n'ont point manqué depuis quinze jours. Nous en avons eu de militaires et de diplomatiques. Une de ces batailles formidables qui prononcent les arrêts irrévocables de la force sur la destinée des empires a été livrée en Bohême. La bataille de Sadowa a révélé la puissance militaire de la Prusse, et a porté un coup peut-être irréparable à la puissance politique de l'Autriche. Nous avons appris par une découverte soudaine la terrible efficacité du fusil à aiguille; nous avons été instruits surtout de l'unité de pensée et de la vigueur d'action avec lesquelles la politique prussienne est capable d'exécuter ses desseins. Au plus fort de l'émotion excitée chez nous par les péripéties de la guerre de Bohême, nous avons été saisis par une diversion diplomatique étrange qui a violemment emporté dans une autre région les idées et les espérances. On se crut touché par une baguette de magicien quand *le Moniteur* nous annonça la cession de la Vénétie à l'empereur des Français et la médiation de la France invoquée par l'Autriche. On crut voir là pour la France le couronnement victorieux d'une politique habilement temporisatrice. Nous semblions recueillir le glorieux prix de notre savante et profonde neutralité. La France n'avait pas seulement conservé la paix pour elle-même, elle allait la rendre à l'Italie et à l'Allemagne en terminant la question italienne, en présidant aux arrangemens nouveaux de la vaste agglomération germanique. Avec cette naïveté généreuse du patriotisme qui nous fait volontiers croire à la suprême influence de la France, Paris salua ce changement à vue en se pavoisant et s'illuminant; mais ce n'était point la dernière sur-

prise. La Prusse et l'Italie, par l'énergie de leur résistance, ont brusquement dissipé notre joyeuse illusion. Ces deux états ont invoqué les obligations de leur alliance. Ils ont accepté la médiation française pour la négociation de la paix; mais ils ont soumis la conclusion de l'armistice à l'acceptation par l'Autriche de la condition absolue qu'ils placent parmi les préliminaires de la paix. La Prusse ne veut entendre à aucune suspension d'armes avant que l'Autriche n'ait consenti à son exclusion de la confédération germanique. Au lieu de l'armistice, voilà l'ultimatum que nous avons dû porter à l'Autriche. Nous renonçons en fait à la cession de la Vénétie, puisque nous n'avons pu obtenir l'armistice. Nous laissons à la cour de Vienne le choix entre la paix achetée par la déchéance et la guerre continuée par une résolution de suprême désespoir.

En voyant ces oscillations violentes de la politique et de la guerre, nous nous attachons, quant à nous, avec une anxiété chaque jour plus intense à une pensée exclusive et unique. — Au milieu de ces perturbations, où est l'intérêt de notre patrie, quelle est la conduite que la sollicitude la plus vigilante conseille à la France? — Un trop grand nombre d'écrivains politiques parmi nous négligent, dans la discussion des questions extérieures actuelles, le point de vue dominant des intérêts français. On dirait qu'ils assistent aux événemens comme des spectateurs sans patrie, qui ne sentent point que le drame qui se joue doit retentir sur leur pays, et peut l'appeler violemment parmi les acteurs, — comme des amateurs désintéressés à qui il serait permis de s'abandonner sans précaution aux penchans de leurs sentimens et de leurs fantaisies. La question n'est point cependant pour des Français de battre simplement des mains aux succès de l'Italie, de contempler avec curiosité les entreprises énergiques de la Prusse, ou de s'apitoyer sur les désastres de l'Autriche. Un fait nouveau, un fait énorme s'accomplit sous nos yeux avec une rapidité qui frappe d'une égale stupéfaction ceux qui l'appelaient de leurs vœux et ceux qui le repoussaient de leurs craintes. Une concentration politique et militaire de l'Allemagne est en train de s'opérer. Nous voyons se former une Allemagne que les siècles passés n'ont point connue. Nous sommes au moment le plus décisif et le plus périlleux de cette formation, à l'heure qui doit déterminer le caractère définitif que prendra la nouvelle organisation germanique. Quel changement cette transformation peut-elle produire dans la situation de la France vis-à-vis de l'Allemagne? Quelles précautions, quelle conduite cette révolution conseille-t-elle à la politique de notre pays? — Voilà le point unique sur lequel devraient se concentrer toutes les pensées et toutes les affections françaises. En face d'une telle situation, il y aurait pour nous quelque chose d'inepte, de bas et de servile à s'oublier dans les sensations du spectacle et à disputer entre nous de partialité sentimentale pour l'Italien, le Prussien ou l'Autrichien; il faut se ramasser un instant dans un égoïsme patriotique, il s'agit d'être Français et de n'être que Français.

Aussi, au point où les choses en sont venues, faisons-nous bon marché des récriminations qu'on pourrait élever sur la politique qui a laissé se produire et qui a peut-être préparé par des moyens indirects la situation présente; si des fautes ont été commises, et pour notre part nous n'avons pas fait autre chose depuis trois ans que de les signaler d'avance et jour par jour, nous croyons devoir en laisser le jugement à l'histoire, et nous n'en voulons plus mêler l'aigrissant souvenir à la controverse actuelle. Dans une cause où il va des intérêts les plus vitaux de la France, nous renonçons aux critiques stériles; c'est au contraire le concours le plus cordial que nous voudrions donner à un mouvement de politique nationale.

C'est donc l'état de l'Allemagne et le travail qui s'y opère que nous devons prendre avant tout en considération. Nous l'avons déjà dit précédemment, à côté de la question allemande la question italienne est aujourd'hui secondaire et épisodique. La question italienne peut être regardée dès à présent comme résolue et close au point de vue des sympathies françaises, car de toute façon la Vénétie sera réunie à l'Italie, et l'indépendance territoriale de la péninsule sera achevée. Au surplus, toutes les fois que la France a eu des affaires en Allemagne, les affaires italiennes sont devenues secondaires pour elle. L'Italie était le luxe et la fantaisie de notre politique; les périls formidables, les menaces terribles ne nous sont jamais venus de là. Nous y luttions suivant les idées des temps, pour des prétentions héréditaires, pour des influences, pour découper des apanages en faveur des branches cadettes de nos dynasties. Depuis François Ier jusqu'à Napoléon, nos grandes affaires, celles où l'existence nationale a été en jeu et a grandi, ont été avec l'Allemagne. C'est là que nous avons vraiment combattu, nous, les batailles de notre indépendance, que nous avons développé la formation et conquis la configuration de notre territoire. Or la politique de la France envers l'Allemagne n'a point été le produit d'un système : elle est née des circonstances et de la nature des choses; une pratique de trois siècles en a fait une politique en quelque sorte scientifique, c'est-à-dire expérimentale. Ce qui a donné à cette politique son efficacité constante, c'est qu'elle ne prétendait point imposer au corps germanique des conditions arbitraires, c'est qu'au contraire elle était fondée sur la nature même de l'Allemagne. Nous n'avons jamais été, à proprement parler, envers les populations allemandes des conquérans et des dictateurs; l'ennemi que nous combattions en Allemagne fut toujours celui qu'une partie de l'Allemagne regardait elle-même comme son ennemi, celui qui voulait absorber dans son pouvoir toutes les forces germaniques: c'était la maison d'Autriche, la maison impériale. L'esprit de race, les divisions religieuses, la géographie, l'histoire, rendaient l'Allemagne antipathique à l'unité de pouvoir à laquelle aspiraient Charles-Quint et ses successeurs. Il y avait toujours dans les états germaniques des résistances aux tendances unitaires des empereurs de la maison d'Autriche. Pour maintenir

son indépendance et sa sécurité, la France n'avait qu'à s'appuyer sur ces résistances, par lesquelles s'exprimait avec une invincible ténacité le libre génie des autonomies germaniques. Aussi les politiques français étaient-ils toujours prêts à soutenir ces efforts d'indépendance, sans s'inquiéter des dissidences religieuses, à une époque où pourtant les questions religieuses exerçaient un si grand empire sur les gouvernemens. Une inspiration pratique, qui était comme une voix secrète de la patrie, était toujours là, avertissant tous nos grands hommes, tous ceux qui ont fait la France, et leur apprenant à soutenir en Allemagne les élémens de résistance au pouvoir unique. Ainsi firent Henri IV, Richelieu et Louis XIV. Ainsi voulut faire Napoléon lui-même, qui compromit leur pensée en l'outrant avec son exagération ordinaire, lorsqu'il plaça l'Autriche et la Prusse en dehors de l'ancien empire et forma avec les petits états la confédération du Rhin. Il s'agit aujourd'hui de savoir s'il faut dire à jamais adieu à cette ancienne politique française; il s'agit de savoir quel sera l'avenir politique de la France en face de la nouvelle Allemagne que le gouvernement prussien entreprend de fonder par la guerre actuelle.

On devait prévoir que ce problème serait inévitablement posé par cette guerre, quelle qu'en pût être l'issue. Lors même que le sort des armes eût favorisé l'Autriche, l'Allemagne eût été placée sous une prépondérance qu'il eût été de l'intérêt de la France de contenir et de neutraliser. La politique autrichienne cependant, avec les complexités qui lui sont inhérentes, avec ses routines conservatrices, avec ses embarras de toute sorte, n'eût pu soumettre l'Allemagne à une centralisation unitaire; on eût facilement maintenu à son encontre le dualisme de la Prusse et les garanties des institutions fédérales. La victoire de la Prusse pose au contraire le problème de la façon la plus nette et la plus redoutable.

Que l'on compare en effet aux prétentions du gouvernement prussien l'état actuel de l'Allemagne. Il est incontestable qu'il y avait dans les élémens autonomiques de la confédération des moyens sérieux de résistance aux prétentions prussiennes. Malgré les fausses idées qu'on avait répandues en Europe sur les forces militaires de l'Autriche, l'armée autrichienne de Bohême présentait un rassemblement d'au moins 250,000 hommes. Les petites armées de Hanovre et de Saxe ont montré, l'une avant sa capitulation, l'autre à la journée même de Sadowa, qu'elles auraient pu apporter un appoint respectable à la résistance commune. L'armée bavaroise, malgré la lenteur de son organisation, prouve à contre-temps qu'elle n'était point indigne d'affronter les Prussiens. Le corps de l'armée fédérale chargé de la défense de Francfort pouvait remplir un rôle respectable dans une action concertée. Enfin, au-dessous de ces apprêts militaires, il régnait manifestement dans les populations de l'Allemagne méridionale un sincère esprit de résistance aux entreprises de la Prusse. L'événement a fait voir que les Allemands, livrés à eux-mêmes, n'ont point su ou n'ont point pu com-

biner leurs ressources de résistance. En d'autres temps, un Richelieu, un Mazarin, un Louis XIV, un Napoléon, eussent pu tirer un grand parti de semblables élémens pour s'opposer efficacement à une puissance qui eût aspiré à l'hégémonie germanique. A l'heure qu'il est, ce qui reste de ces moyens de résistance est déjà affaibli moralement et matériellement par une série d'insuccès et de défaites. Les partisans de la vieille Allemagne, privés d'encouragemens et de concours extérieurs, n'ont pas su coordonner leurs ressources et concerter leur action commune. L'Autriche paraissait devoir prendre la direction de toutes ces forces partielles: la tâche lui a été rendue impossible par les lenteurs de ses alliés, ou elle a été supérieure au talent de ses hommes politiques et de ses généraux.

Il ne saurait entrer dans notre pensée d'apprécier les fautes de stratégie et de tactique commises dans cette guerre par les généraux autrichiens. Il est possible que même après avoir laissé envahir la Saxe, même après avoir laissé déboucher en Bohême les deux armées prussiennes, même après avoir laissé ces armées opérer leur jonction, le général Benedek eût pu être vainqueur à Sadowa, si dans un moment critique de la journée, avant l'arrivée du prince royal, il eût lancé sur les troupes hésitantes, ébranlées, du prince Frédéric-Charles, la magnifique réserve de cavalerie qu'il n'a point occupée dans la bataille. Ce qui nous frappe, c'est que les causes des revers de l'Autriche ont été des fautes politiques plus encore que des fautes militaires. Ce sont toujours les fatalités de l'esprit d'ancien régime qui perdent l'Autriche; c'est cet esprit qui avait influé même sur la distribution maladroite des commandemens. Un correspondant du *Times* a décrit avec une vivacité pittoresque la physionomie de l'armée autrichienne avant les grands combats. A la peinture du quartier-général, au tableau du général Benedek entouré de son tumultueux état-major, on croit voir cette frivolité brillante, mêlée d'étourderie généreuse et de fantasque maladresse qui emporte et perd les armées d'ancien régime commandées par des gentilshommes. La cour de Vienne a d'ailleurs commis la faute politique de compter sur les contingens fédéraux, et, ceux-ci, comme on devait s'y attendre, faisant défaut, d'opposer à l'ennemi des forces inférieures. Du jour où elle prit le parti d'avoir la guerre à la fois avec l'Italie et la Prusse, l'Autriche eût dû ne compter que pour mémoire les contingens fédéraux et faire face partout à la Prusse avec ses propres armées; il était évident en effet que les premiers coups portés seraient décisifs, et que ce n'était que par la victoire que l'on pouvait gagner et utiliser le concours des confédérés. Il importait aussi, comme l'exemple de la cour de Prusse l'a fait voir, de ne point séparer l'action de la politique de celle de la guerre; il eût fallu que la chancellerie du cabinet autrichien accompagnât le quartier-général de la grande armée. En somme, ce qui a manqué, ce qui manque à la cause des résistances anti-prussiennes, c'est l'unité, la cohésion, la suite, l'énergie concentrée et soutenue, la solidité en un mot, l'application raisonnée et

positive, la décision opportune, qui sont les qualités caractéristiques de l'esprit moderne.

Il faut convenir que, si le gouvernement prussien apporte dans ses prétentions une netteté impérieuse, la guerre a été conduite par lui avec une sûreté et une fermeté d'action rares. Derrière le gouvernement prussien, et quelles que soient les défectuosités constitutionnelles de ce gouvernement, il y a un vrai peuple moderne. On sent bien là une nation fécondée par les travaux intellectuels et par les travaux matériels d'une industrie avancée, assouplie à une savante discipline militaire, et sachant appliquer jusqu'à son armement quelque chose de la précision scientifique. A la façon dont la Prusse a fait la guerre, on voit toute la maturité d'une ambition énergique préparée de longue main, et qui a réduit autant que possible par ses prévisions les chances qui pouvaient lui être contraires. La façon dont la Prusse s'est assuré le succès militaire ne peut manquer de saisir l'imagination des populations allemandes. On attribue au général de Moltke le plan de la campagne que les Prussiens viennent de couronner par la victoire de Sadowa; quel que soit le mérite du plan, l'exécution en a paru plus remarquable encore; les généraux, à qui appartient la tactique des combats, ont montré une grande sûreté, et il faut rendre surtout justice à cette armée recrutée de soldats qui savent lire, et dont le plus grand nombre venait à peine de quitter les travaux de la vie civile. L'incontestable prestige qui s'attache maintenant à l'armée prussienne rend plus redoutables les visées de la cour de Berlin. On dit que les conditions que cette cour met à la paix seront modérées; nous craignons que la modération ne soit que dans la forme et l'apparence. Ainsi on assure que les scrupules légitimistes du roi de Prusse le rendront très coulant sur les questions territoriales. Le roi consentirait, dit-on, à laisser aux chefs des petits états leur souveraineté nominale, il laisserait régner tous les petits princes, il ne contesterait point aux états secondaires l'autonomie administrative; mais que deviendrait dans la réalité ce respect des souverainetés nominales? La Prusse, en excluant l'Autriche de la confédération, entend justement éliminer l'influence sur la rivalité de laquelle les petits états étaient habitués à compter pour la protection de leur indépendance. La Prusse veut avoir l'hégémonie diplomatique et militaire de l'Allemagne du nord; disposant des troupes, ne sera-t-elle pas maîtresse en réalité des populations et des territoires? Mais, ajoute-t-on, la Bavière aura dans le sud de l'Allemagne une position analogue pour la direction des affaires militaires et diplomatiques : la Bavière et les états du sud formeront-ils un contre-poids sérieux au groupe du nord, dominé par la Prusse? L'hégémonie prussienne, par sa prépondérance et son prestige, ne fascinera-t-elle point à la longue le groupe du sud? Il y aura, conclut-on, un parlement fédéral représentant de l'autorité de l'Allemagne collective : connaît-on un moyen d'empêcher que la Prusse ne soit en tout cas assurée de la majorité dans

le parlement fédéral? La représentation dans ce parlement sera-t-elle proportionnée par le nombre des députés aux populations des divers états? C'est, dit-on, la prétention de la Prusse, et il est évident que dans ce système la majorité permanente et par conséquent l'omnipotence lui seraient acquises. Réussirait-on, malgré la Prusse, à maintenir un certain équilibre entre les voix attribuées aux divers états? On n'aurait fait que rentrer dans une fiction que la Prusse n'aurait pas de peine à rompre le jour où elle en serait gênée. Il faut donc en prendre son parti. Si par épuisement l'Autriche se résigne à l'exclusion prononcée contre elle, ou si elle est forcée de la subir par de nouveaux revers au bout d'une résistance prolongée, c'en est fait de l'ancienne Allemagne : la France aura pour voisine et concurrente une Allemagne prussienne.

Nous n'avons point la présomption d'indiquer la politique à laquelle la France doit se préparer en présence d'un événement si considérable et si soudain. Il fut un temps où la politique ne mesurait l'équilibre en Europe qu'à la proportion relative existant entre les territoires et les ressources militaires que pouvaient fournir les populations. En ce temps-là, la Prusse n'aurait point obtenu la direction politique et le généralat des armées allemandes, sans que la France eût réclamé une augmentation correspondante de territoire stratégique et de population militaire. A l'hégémonie prussienne on eût répondu par la revendication des frontières du Rhin. Certes ce n'est point nous qui voudrions invoquer le retour de l'étalon rigoureux de l'ancien équilibre. Nous pensions que l'Europe en avait fini avec ces trafics de territoires et d'âmes humaines qui changent arbitrairement les rapports réciproques des forces entre les divers états. Nous étions de ceux qui espéraient que les peuples se donneraient les uns aux autres les garanties les plus efficaces en cherchant le progrès de leurs ressources et l'accroissement légitime de leurs forces dans la pratique des institutions libres. Une Allemagne, par exemple, arrivant à l'union par la liberté, améliorant les conditions de son gouvernement général en demeurant fidèle à son génie fédératif et finissant par constituer en quelque sorte les États-Unis de l'Europe, ne nous eût inspiré aucune crainte. Les peuples qui se gouvernent eux-mêmes ne connaissent point l'inique manie des conquêtes. Mais en présence d'une Allemagne qui serait dominée par un pouvoir dynastique de droit divin appuyé sur des priviléges et des préjugés de noblesse, par un pouvoir accoutumé aux tentations et aux procédés d'une ambition peu scrupuleuse, il nous serait impossible de conserver une égale sérénité. L'arbitrage suprême des rapports entre les états étant, sous de tels régimes, exclusivement livré à la force, notre premier souci devrait être d'aviser aux forces de la France. En de telles situations, les peuples comprennent les services éminens que sont appelés à leur rendre leurs braves soldats. Avant tout, nous penserions à notre généreuse armée, nous entretiendrions en elle par les soins les plus vigilans donnés à son arme-

ment et à son instruction le sentiment de sa supériorité, nous lui montrerions sans doute le devoir dans le stoïcisme de la patience; mais nous nous inquiéterions aussi et notre cœur battrait de ses patriotiques susceptibilités. Nous voulons donc croire à la modération que l'on prête à la Prusse : nous estimons le peuple prussien, et nous assisterons sans chagrin à sa fortune, s'il consolide par une franche liberté intérieure les conquêtes qu'il doit aux armes; mais si son succès n'était que le succès d'une dynastie et d'une cour, si ses ressources accrues ne devaient être que l'instrument d'un pouvoir arbitraire, on serait bien obligé de se tenir en défiance et en éveil, et de chercher à balancer les agrandissemens prussiens par d'autres moyens que les influences morales et la propagande des idées, qui auraient eu nos préférences, mais qui nous manquent aujourd'hui faute d'un développement suffisant de vie politique intérieure.

Pour que la situation nouvelle de l'Allemagne s'établisse formellement, il ne reste plus qu'à recevoir une réponse de Vienne et à savoir si l'Autriche se résigne ou se refuse à la sentence d'exclusion portée contre elle par la Prusse. Cette réponse ne peut se faire longtemps attendre, et les Prussiens semblent vouloir au besoin l'aller chercher à Vienne même. Si le gouvernement autrichien envoyait un refus, la médiation de la France cesserait nécessairement, et les incertitudes actuelles seraient prolongées encore jusqu'au moment où la guerre aurait dit son dernier mot. Peut-être, si l'Autriche continuait la résistance, pourrait-il se présenter encore des occasions où l'intervention de la France aurait lieu de s'accentuer davantage; mais nous croyons peu à une résolution désespérée de la cour de Vienne : les moyens sérieux de prolonger la lutte semblent lui manquer. Dans cet état de choses, nous ne pensons pas devoir attacher grande importance à l'incident de la cession de la Vénétie. Il ne faudrait point pourtant considérer cette cession comme un expédient demeuré sans effet. L'Autriche, qui a commis la maladresse de retarder à l'excès sa résolution à l'endroit de Venise, a eu cependant le mérite ignoré de prendre cette résolution avant la bataille de Sadowa. C'est deux jours avant le désastre que l'empereur d'Autriche se décidait à céder Venise à l'empereur. Quoi qu'il en soit, les Italiens doivent être convaincus à l'heure présente de l'inopportunité de l'émotion qu'ils paraissent avoir éprouvée à la nouvelle de la cession de la Vénétie. La France en tout cas ne pouvait être entre l'Autriche et l'Italie qu'un intermédiaire, et l'Autriche ne pouvait point avoir la pensée d'en trouver un qui dût être mieux venu de l'Italie. Aussi bien l'Italie, qui est sûre d'avoir Venise, quoi qu'il arrive, sera toujours un peu redevable à quelqu'un de cette annexion. Si elle eût accepté l'offre de la France, notre gouvernement, suivant son système habituel, eût appelé les populations vénitiennes à se prononcer par le suffrage universel, et ce n'est point de la France, c'est des Vénitiens eux-mêmes que le royaume d'Italie eût reçu sa dernière province. L'irritation ressentie par les Italiens

a quelque chose de puéril, c'est une colère d'enfant gâté; nous n'y insistons point. Nous ne croyons point que les politiques italiens oublient les services que la France leur a rendus avec un entraînement désintéressé qui est sans exemple dans l'histoire, et dont nous recueillons maintenant cet étrange profit qui s'appelle l'hégémonie prussienne en Allemagne.

Les graves intérêts qui sont engagés pour la France dans les questions extérieures ne nous laissent guère le loisir de calculer la portée du sénatus-consulte qui retire la constitution du domaine des discussions permises à la presse périodique. Cette nouvelle restriction est un luxe de prévoyance dont l'utilité nous échappe. Nous ne connaissons point les audacieux qui eussent été capables de soumettre dans la presse la constitution à une discussion critique. On a beau faire, les constitutions ne peuvent être des œuvres homogènes; les mieux rédigées contiennent des contradictions inhérentes à tout ouvrage humain. La plus sûre façon de travailler à l'amélioration d'une constitution, c'est de l'invoquer. Il n'est plus permis de discuter la nôtre, mais il ne pourra jamais être interdit de l'invoquer et surtout de faire comme elle, de recourir aux principes de 1789, sous la consécration desquels elle s'est placée comme pour nous donner l'assurance que la France obtiendra la réalisation finale du grand programme révolutionnaire.

L'Angleterre ne comprendrait point que sa constitution fût protégée contre les critiques par une loi prohibitive. La réforme parlementaire qui vient d'exciter de si grands débats dans la chambre des communes, et sur laquelle un ministère vient d'être renversé, équivaut aux yeux des Anglais, — le langage de leurs écrivains et de leurs orateurs en fait foi, — à une réforme de la constitution. Il serait bien difficile de réformer la constitution anglaise, si on ne pouvait pas la discuter, et les Anglais ont la naïveté de croire que leur constitution peut et doit être améliorée, encore bien qu'elle ait une existence de plusieurs siècles. L'entière liberté de discussion empoisonne-t-elle d'esprit révolutionnaire les fidèles sujets de la reine? Qu'on en juge par ce qui vient de se passer. C'était le gouvernement qui, dans la question électorale, était le réformiste, le révolutionnaire, et c'est la majorité de la chambre qui a représenté l'esprit conservateur et a renversé le ministère. Le nouveau premier ministre, lord Derby, a constitué son cabinet. Il n'a pu le recruter que d'élémens conservateurs. La fraction des abdulamites, des libéraux qui ont voté contre le projet ministériel de réforme, n'a point répondu aux avances du chef du parti conservateur. L'opinion de lord Derby, et il l'a exposée à la chambre des lords avec cette parole élevée, facile et brillante qui retient et enchante l'attention de son auditoire, l'opinion de lord Derby est qu'il y aurait lieu de changer en Angleterre la distribution et les dénominations des partis politiques. Il n'y a plus de vieux tories, disait-il, et il ajoutait plaisamment que parmi les contemporains il n'y a que lord Russell et lui qui se puissent souvenir d'en

avoir connu. Lord Derby est d'avis qu'entre les conservateurs et les libéraux qui ne sont point prêts à courir jusqu'au radicalisme, il n'y a plus de différence, et c'est sur l'identité de principes qu'il basait l'alliance offerte par lui aux plus importans des libéraux qui ont voté contre le cabinet de lord Russell et de M. Gladstone. La franchise des ouvertures de lord Derby n'a pu décider les libéraux conservateurs à lui fournir des collègues; ceux-ci n'ont pas voulu que leur conduite pût être attribuée, même en apparence et à tort, à des vues d'ambition personnelle. Ils ont cependant promis au ministère conservateur l'appui de leurs votes. Lord Stanley est revenu sur ce phénomène de la transformation des partis dans son discours aux électeurs qui venaient de le renommer. Il n'a pas dissimulé l'espoir que les scrupules des libéraux seront vaincus l'année prochaine, que leurs membres les plus influens et les plus éloquens pourront accepter des places dans le cabinet, et qu'alors pourra se former une nouvelle majorité gouvernementale certaine et durable. Lord Stanley, ainsi que nous l'avions pressenti et souhaité avant les premiers symptômes de crise ministérielle, a pris dans le cabinet de son père le département des affaires étrangères. Le moment où lord Stanley arrive à la direction de la politique extérieure de son pays n'offre rien d'agréable à un débutant : lord Stanley devra assister passivement aux résultats d'anciennes intrigues et à la liquidation de vieilles fautes. Cependant le choix que lord Stanley, lui qui est considéré par l'opinion publique comme un des plus solides espoirs de la politique anglaise, a fait du département des affaires étrangères prouve que l'on commence à s'inquiéter un peu en Angleterre de l'état du monde et de l'Europe. Dans un discours électoral, lord Stanley ne pouvait sortir de la sphère des considérations générales, mais il a évité les banalités sonores et brillantes; il a montré tout de suite le sens d'un homme réfléchi. Qu'on en juge par cette définition des principes de la politique de non-intervention si populaire en Angleterre. « Je crois, a-t-il dit, qu'il y a dans l'esprit public une méprise sur le sens et le motif de la politique de non-intervention. On la représente parfois comme une politique simplement égoïste, comme si nous devions nous absorber dans la contemplation de notre prospérité et de notre grandeur et demeurer indifférens aux luttes et aux souffrances du reste de l'humanité. Si telle était la politique de non-intervention, je n'aurais rien à faire avec elle. L'égoïsme n'est pas profitable, nous en faisons tous tôt ou tard l'expérience, et l'égoïsme d'une nation ne diffère point de celui d'un individu. La justification d'une politique d'abstention à l'égard des luttes continentales réside en des causes plus profondes. Elle est dans notre vaste domination de l'Inde et dans nos intérêts coloniaux, qui font de l'empire britannique en quelque sorte un monde à part, qui nous imposent des responsabilités et des devoirs ignorés des gouvernemens continentaux, et forment une charge suffisamment lourde à porter pour une nation; elle est en partie dans les devoirs qui nous lient à l'inté-

rieur envers nos classes pauvres, dont nous sommes les tuteurs, dont la condition, quelque amélioration qu'on y apporte, n'est assurément point conforme à leurs désirs, et sur lesquelles une politique contraire ferait tomber le poids écrasant de la dette et par suite des taxes; elle est en partie aussi dans la conviction où nous sommes que l'exemple vaut mieux que le prétexte, et que, par notre simple existence de peuple libre et prospère, se gouvernant lui-même, nous faisons plus pour protester pratiquement contre la politique despotique et la politique révolutionnaire qu'on ne pourrait faire avec des milliers de dépêches et autant de campagnes; elle est enfin dans notre propre expérience, dans le souvenir de nos fautes passées, dans les leçons que notre histoire nous enseigne. Combien de combats n'avons-nous pas livrés autrefois pour des objets qui nous ont échappé, et qui, si nous les eussions atteints, n'eussent pas valu ce qu'ils nous coûtèrent! Un homme peut s'intéresser profondément aux affaires d'Europe, et pourtant mettre raisonnablement en doute la question de savoir si des sentimens chaleureux, des généralisations rapides et une connaissance imparfaite des choses, sont les qualités les plus désirables pour traiter des matières si compliquées. » On peut juger par cet échantillon de la nature d'esprit que lord Stanley apporte aux affaires : il est le plus jeune des ministres des affaires étrangères de l'Europe; il ne faudrait point jurer qu'il n'en est pas aussi le plus honnête et le plus sage.

Après la fureur de ses insurrections militaires, après les rigueurs d'une répression impitoyable, voilà l'Espagne qui revient au jeu des crises ministérielles nocturnes. Le général O'Donnell touche un soir à la dictature, et le lendemain il n'est plus rien. La volonté royale n'a fait que passer escortée du maréchal Narvaez, et O'Donnell n'est plus. Le dernier ministre a cependant accompli avec un courage inflexible une des plus rudes tâches qui aient jamais été infligées à ceux qui aspirent à gouverner leurs semblables. La récompense qu'il en reçoit ne devait point être prévue. On ignore encore à Paris la cause de cette disgrâce subite. Avec Narvaez, ce qu'il y a de plus certain, c'est le maintien de l'ordre. Parmi ses collaborateurs et ses collègues, on remarque quelques hommes de mérite, M. Barzanallana, M. Gonzales Bravo. Que fera ce ministère? qu'y a-t-il de possible en Espagne? quelle administration peut s'y promettre la durée?

Nous ignorons encore jusqu'à quel point il faut ajouter créance au télégramme par lequel on annonce de Constantinople que la Porte et les puissances protectrices ont définitivement reconnu Charles Ier prince de Roumanie, en lui accordant l'hérédité. Toujours est-il que les principautés ne paraissent pas, depuis le règne de Charles Ier, avoir amélioré beaucoup leur situation. Le prince Charles s'est d'abord livré à un seul parti, celui qui se dit le plus avancé et qui n'est peut-être pas le plus prudent. Les scènes fâcheuses se sont rapidement succédé dans les provinces, dans la capitale, dans l'armée et jusque dans l'assemblée. L'autorité nou-

velle n'a pas su éviter les excès de pouvoir, inspirés par un esprit soi-disant révolutionnaire, et nulle part elle n'a su se faire respecter et obéir. Comme on avait appris d'abord que la milice nationale des gardes-frontières avait accueilli assez froidement l'annonce de l'intronisation d'un prince étranger, on a voulu, pour les dominer et agir sur leurs dispositions, les concentrer aux environs de Bucharest. Les gardes-frontières d'Ibraïla et ceux de Kalafat se sont également refusés à accomplir ce mouvement de concentration. On a envoyé à ceux de Kalafat un colonel pour les convaincre. Ils l'ont menacé et lui ont dit « qu'ils ne reconnaissaient pas le prince étranger. » On leur a envoyé ensuite un général auquel on prêtait un certain prestige. Ils se sont emparés de sa personne, l'ont expédié au pacha de Widdin, qui l'a retenu six jours prisonnier, et ils ont même adressé par le télégraphe leurs plaintes et protestations « contre le prince étranger » à Constantinople et à Saint-Pétersbourg. — A Bucharest, les délibérations de l'assemblée sur la question des droits civils et politiques à concéder aux Juifs ont été le prétexte d'une réelle émeute. Le 30 juin, la foule, hurlant contre les Juifs, a assiégé le palais du gouvernement. Après des efforts infructueux pour dissiper les émeutiers, un ministre a dû promettre que l'article en faveur des Juifs serait supprimé de la constitution, et il l'a été immédiatement, ce qui n'a pas empêché quatre ou cinq mille individus de se porter sur la synagogue et d'y tout briser. Enfin le corps des officiers dans l'armée régulière a été extrêmement froissé de l'avancement spécial donné aux divers officiers qui sont entrés dans la chambre de Couza la nuit de la révolution, et lui ont demandé son abdication le pistolet au poing. Cet avancement a été l'un des premiers actes suggérés au prince par son nouveau ministère. La grande majorité des officiers de l'armée a redigé et signé « au nom de l'honneur militaire » une protestation qui a été remise au prince. Sans revenir sur sa décision, le prince a mandé et reçu, malgré l'opposition de son ministère, le corps d'officiers qui avait protesté, et tout en blâmant « comme irrégulière » la protestation des officiers, il s'est presque excusé, disant « que la politique n'était nullement son affaire, à lui, » et que, pour ne plus faire à l'avenir que des nominations justes, il s'arrangerait de manière à connaître personnellement chacun d'entre eux. Toutefois le ministère, voulant avoir le dernier mot, a fait déclarer le lendemain par la chambre, à 74 voix de majorité, « que les officiers du 11 février avaient bien mérité de la patrie; » puis, afin d'éviter d'autres complications, on a fait partir toute l'armée régulière pour le Danube prétendant que les Turcs le menaçaient, et les Turcs n'avaient pas bougé. Ces désordres, joints à toutes les dépenses extraordinaires, telles qu'ambassades à l'étranger, dont l'installation du nouveau service a été le prétexte, n'ont point, on le pense bien, rétabli les finances, déjà tombées si bas sous le prince Couza. Sous prétexte de la guerre à soutenir contre les Turcs, le ministère a, vers le milieu de juin

demandé à l'assemblée de voter « d'enthousiasme » une somme de 32 millions de piastres, qui seraient émis en papier-monnaie ayant cours forcé. Le paysan valaque est certainement le dernier homme de l'Europe dont on vaincra les répugnances pour tout signe de la richesse qui n'est pas en pièces sonnantes. Aussi, quoique l'assemblée soit toute à la disposition du ministère, elle n'a pu s'empêcher de rejeter le papier-monnaie. Le prince alors a ordonné par décret de pourvoir aux besoins de l'armée par des réquisitions forcées chez l'habitant. Rien, on le voit, ne ressemble moins à un gouvernement régulier que le gouvernement de Charles Ier. Les procédés révolutionnaires ne réussissent point au prince qui représente aux bords du Danube la maison de Hohenzollern.

La *Revue* vient de faire une perte douloureusement ressentie par tous ses collaborateurs dans la personne de Victor de Mars, frappé il y a peu de jours d'une mort presque subite et prématurée. Cet homme simple et utile, cette douce figure de la vie littéraire de notre époque disparaît en laissant des regrets affectueux aux plus illustres comme aux plus humbles d'entre nous. Le fondateur de la *Revue* en reprend naturellement aujourd'hui la signature.

E. FORCADE.

L'Amérique du Nord est à peine sortie d'une grande guerre que l'Allemagne, un autre empire confédéré, se disloque par une lutte fratricide. L'*Annuaire des Deux Mondes* pour 1864-1865, qui paraîtra dans peu de jours, jettera un jour nouveau sur les questions qui agitent la confédération germanique, et on remarquera sans doute dans le même volume l'important chapitre consacré à la guerre de la scission américaine.

F. BULOZ.